



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

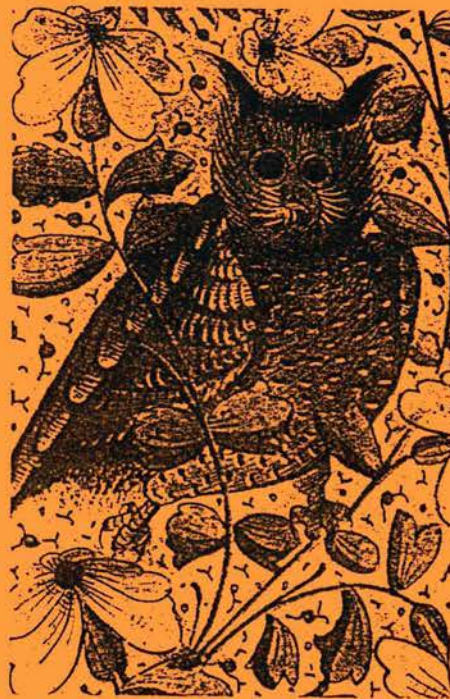
<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

Marie-José GASSE-GRANDJEAN

Livres manuscrits et librairies
dans les abbayes et
chapitres vosgiens
des origines au XIII^{ème} siècle.

Livre premier

Enquête et analyse



Nancy
1989

Liures manuscrits et librairies
dans les abbayes et
chapitres vosgiens
des origines au XVIII^{ème} siècle.

Thèse pour le Doctorat de 3^{ème} cycle
présentée
devant l'Université de Nancy II
sous la direction de Michel Parisse.



320

Nancy
1989

A Denis et Germain,

AVANT-PROPOS.

En 1984, l'exposition "La Plume et le Parchemin" organisée par la Société Thiery Alix me révélait un vaste champ d'investigation en même temps que l'existence d'une association ayant entrepris un inventaire des manuscrits intéressant l'histoire de la Lorraine. Les manuscrits vosgiens y tenaient une large place alors qu'aucune étude d'ensemble ne leur avait jamais été consacrée. Cette constatation influa sur le choix du présent travail. J'ai donc entrepris une vaste enquête sur les manuscrits et les bibliothèques des abbayes et des chapitres vosgiens disparus. Dès le départ, j'ai retenu l'idée de bibliothèque au sens large de l'ensemble des livres possédés et utilisés dans les différentes maisons, en m'intéressant à la haute époque et en excluant les livres imprimés.

Dix établissements religieux installés aux abords occidentaux du massif vosgien sont pris en compte : Remiremont, Saint-Dié, Senones, Etival, Bonmoutier-Saint-Sauveur-Domèvre, Moyenmoutier, Epinal, le Saint-Mont, Hérival et Chaumousey. J'ai choisi de considérer toutes les communautés, si modestes fussent-elles, composant le groupe de la Meurthe autour de Moyenmoutier et le groupe mosellan autour de Remiremont et d'Epinal. L'histoire de certaines maisons révéla des vides documentaires importants, notamment dans le domaine culturel (à Epinal, par exemple). Mais j'ai voulu prendre en considération le moindre indice éclairant la vie de ce groupe monastique remarquable. Ces communautés

étaient constituées ou bien en chapitres (Remiremont, Saint-Dié et Epinal), ou bien en abbayes (Senones, Etival, Bonmoutier, Moyenmoutier et Chaumousey) ou bien en prieurés (le Saint-Mont et Hérival). Pourtant je les ai fréquemment regroupés sous l'appellation "les abbayes vosgiennes", puisque l'usage a consacré cette appellation neutre (les historiens traitent aussi souvent de l'abbaye de Remiremont que du chapitre de Remiremont qui fut gouverné en outre par une abbesse), mais aussi par commodité.

Les limites chronologiques de ce travail s'imposèrent d'elles-mêmes: entre le début du XIe et la fin du XVIIe siècle. Pour deux raisons: premièrement très peu de documents sont antérieurs au XIe siècle, ensuite le Moyen Age vosgien dure jusqu'aux environs de 1600. La Renaissance n'affecte pas la vie quotidienne des abbayes et des chapitres vosgiens. De telle sorte que les "manuscripts médiévaux" dont il sera question sont aussi bien des manuscrits de fabrication médiévale que des manuscrits à la mode médiévale du XVIIe siècle. Dans cette chronologie, je n'ai pas intégré l'imprimerie. En revanche, il fut nécessaire de prendre en considération nombre de publications et de documents modernes voire contemporains.

Au fur et à mesure de l'enquête, deux champs de recherche se sont ouverts : l'histoire des manuscrits et des bibliothèques vosgiennes, et l'étude de la vie intellectuelle des abbayes. J'ai choisi de réunir toute la documentation disponible, souvent dispersée hors du cadre vosgien, sur "les livres manuscrits et les librairies dans les abbayes et chapitres vosgiens des origines au XVIIe siècle", et de présenter les catalogues. Et je souhaite que cette étude préliminaire puisse aider à

de nouveaux travaux sur la vie culturelle et spirituelle des monastères vosgiens.

Ce travail a pu être mené à son terme grâce au dévouement de nombreuses personnes auxquelles je veux exprimer ma reconnaissance. Je la dois essentiellement au professeur Michel Parisse qui m'a guidée et m'a fait profiter de sa rigueur scientifique. Son appui pratique et efficace, sa disponibilité et ses encouragements m'ont permis de travailler dans de bonnes conditions et rapidement.

J'ai aussi l'agréable devoir de dire ma gratitude à messieurs Jean Vezin, François Dolbeau, François Avril et Pierre Petitmengin qui m'ont appris à regarder les manuscrits et les catalogues des bibliothèques anciennes.

J'exprime également ma profonde reconnaissance à l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes et plus particulièrement à mademoiselle Annie Genevoix qui avec une indicible gentillesse et disponibilité m'a guidée et épaulée, à monsieur le Doyen Jean Schneider, au professeur André Taveneaux et aux professeurs de l'Université de Nancy II qui m'ont procuré d'utiles renseignements, à monsieur Hubert Collin directeur des Services d'Archives Départementales de Meurthe-et-Moselle qui m'a soutenue et aidée tout au long de mes recherches, à madame Monique Paulmier-Foucart, à mademoiselle Marie-Christine Duchenne et à tout le personnel du C.R.A.L. pour leurs précieux conseils. La Société Thierry Alix m'a offert les moyens financiers de mener mes recherches en Angleterre et a droit aussi à toute ma gratitude.

J'adresse mes remerciements très sincères à messieurs Guy Vaucel, Claude Golly, Albert Ronsin, à mademoiselle Marie-Claire Mangin, aux

bibliothécaires et au personnel de la Bibliothèque Nationale de Paris, de la Bibliothèque de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, des Bibliothèques Municipales d'Epinal, de Nancy, de Saint-Dié, de Metz et de Remiremont, des bibliothèques du Grand Séminaire et du Musée Historique Lorrain de Nancy, et des bibliothèques allemandes et anglaises où mes recherches m'ont menée, à tous ceux dont la bienveillance a facilité la consultation des manuscrits et documents vosgiens confiés à leur garde.

Je dois beaucoup également aux érudits qui m'ont fait bénéficier de leur connaissance, M. l'abbé Jacques Choux, M. le chanoine Poirson, Mme Françoise Hautdidier et MM. Jean-Marie Dumont et Georges Poull.

Enfin, mes ultimes remerciements vont à mon mari pour ses encouragements et pour l'aide incomparable qu'il m'a apportée dans l'organisation et la réalisation matérielle de ce travail.

SOMMAIRE .

LIVRE I : Enquête et analyse.

SOURCES et BIBLIOGRAPHIE.

CHAPITRE 1 : GRANDS TRAITES DE L'HISTOIRE DES ABBAYES ET CHAPITRES VOSGIENNES.

CHAPITRE 2 : LES LIBRAIRIES MEDIEVALES VOSGIENNES.

CHAPITRE 3 : LES ACQUISITIONS DE LIVRES.

CHAPITRE 4 : L'ENTRETIEN DES LIVRES.

CHAPITRE 5 : LES LIVRES, L'OPUS DEI ET LA LECTIO.

CHAPITRE 6 : LES LIVRES ET LES ETUDES.

CHAPITRE 7 : ASPECTS DE LA PRODUCTION LITTERAIRE VOSGIENNE.

CHAPITRE 8 : LA DESTINEE MODERNE DES LIBRAIRIES MEDIEVALES VOSGIENNES.

LIVRE II : Inventaires et catalogues.

CHAPITRE 1 : LES MANUSCRITS CONSERVES.

CHAPITRE 2 : LES INVENTAIRES ET CATALOGUES ANCIENS.

CHAPITRE 3 : LES MENTIONS DE LIVRES.

CONCLUSION GENERALE.

ANNEXE 1 Les livres de la pratique dans les abbayes vosgiennes.

ANNEXE 2 : Les grades universitaires des chanoines vosgiens.

ANNEXE 3 : Un exemple de manuscrit décoré, les Evangiles de Suthard.

Sources et bibliographie.

Liste des abréviations.

| | |
|----------|--|
| A.E. | Annales de l'Est. |
| A.S.E.V. | Annales de la Société d'Emulation des Vosges. |
| B.N. | Bibliothèque Nationale de Paris. |
| B.S.E.V. | Bulletin de la Société d'Emulation des Vosges. |
| B.S.P.V. | Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne. |
| J.S.A.L. | Journal de la Société d'Archéologie Lorraine. |
| M.A.S. | Mémoires de l'Académie de Stanislas. |
| P.L. | Le Pays Lorrain. |
| R.B. | Revue Benedictine. |

Les sources sont répertoriées par ordre alphabétique de lieux de conservation. La bibliographie est distribuée sous deux rubriques : Bibliographie générale (Histoire générale, Livre et Codicologie, Dictionnaires et catalogues) et Bibliographie Lorraine et Vosgienne (Histoire générale, Histoire des abbayes et chapitres vosgiens), afin d'éviter un classement trop compliqué et de faciliter la consultation. Suivant l'exemple de M.D.Nebbiai (La bibliothèque de l'abbaye de Saint-Denis en France du IXe au XVIIIe siècle, Paris, C.N.R.S., 1985), nous classons les catalogues imprimés de manuscrits à la fin de la bibliographie générale, parmi les ouvrages de références, par ordre alphabétique de villes ou de pays. La bibliographie lorraine et vosgienne n'est pas exhaustive; nous avons choisi de signaler les études utiles à notre recherche, de renvoyer à la Bibliographie Lorraine publiée par l'Académie de Metz, et d'isoler la bibliographie relative aux manuscrits de la Bibliothèque Municipale d'Epinal en raison de l'importance de ce fonds.

I/ LES SOURCES.

A. DEPOTS D'ARCHIVES.

1. Archives Départementales de Meurthe-et-Moselle (Nancy).

- G 122-124 : Archives capitulaires de Saint-Dié.

2. Archives Départementales des Vosges (Epinal).

- ms.21 : Essai historique sur l'abbaye Notre-Dame de Chaumousey, Epinal, 1934.

- G 125, 2678 : Archives capitulaires d'Epinal.

- G 132 : Testaments des chanoinesses d'Epinal.

- G 206, G 237, G 349, G 351, G 358-360, G 367, G 370, G 373-375, G 382-383, G 389, G 391-392, G 394, G 399,, G 403-411 (testaments des chanoines), G 415, G 420, G 422, G 494, G 660, G 674, G 680, G 719, G 745, G 837 (testament), 2 J 1, 2 J 4 : Archives capitulaires de Saint-Dié.

- G 838-839, G 852-864, G 867, G 914, G 927, G 954-957, G 960-961, G 975, G 979, G 981, G 1029, G 1069, G 1071, G 1324-1327, 1329-1330, 1348-1351 (comptes de la secrète, 1520-1597), G 1352-1354, 1356-1361

(comptes de la secrète, 1598-1724), G 1444, G 1466, G 1478, G 1585, G 2169, 6 I 1, 6 I 3, 6 I 29-30, 6 I 42 Archives capitulaires de Remiremont.

- I H 4, 15 :Archives de l'abbaye de Moyenmoutier.
- II H 4-6 :Archives de l'abbaye de Senones.
- VII H 4, 25, 29, 32, 37, 42, 46, 55-56 : Archives du prieuré du Saint-Mont.
- XII H 1, 5 :Archives de l'abbaye de Chaumousey.
- XIV H 5, 10, 32, 34 :Archives du prieuré d'Hérival.
- XVII H 6, 13 :Archives de l'abbaye d'Etival.
- 3 J 68 Notes sur le livre de distributions du chapitre de Saint-Dié (B.N., ms.n.a.l.1546), par A.Philippe.
- 9 Q 3-5, 6 T 1-2 :Inventaires révolutionnaires.

B. BIBLIOTHEQUES.

1. Bibliothèque Municipale d'Epinal.

- ms.non coté :Tri des livres de la bibliothèque de Senones, début du XIXe siècle (cahier 11).
- ms.non coté (cahier 6)Catalogue de la bibliothèque de la Ville d'Epinal dressé conformément à la circulaire ministérielle du 28 novembre 1833, par Florent Parisot, Epinal, 1835.
- mss.4-5 :Catalogus bibliothecae mediani monasterii editus anno M.DCC.XXVII abbate reverendo ac clarissimo domino D.Humberto Belhomme.
- mss.194-195 :Catalogue des livres de la bibliothèque de la ci-devant abbaye de Moyenmoutier...dressé par J.-B.Didelot, 1791.
- mss.196-197 :Catalogue des livres de la ci-devant abbaye d'Estival..., 1792.
- ms.A.R. 204 :Vérification d'inventaire de la bibliothèque de Moyenmoutier, an IX.
- ms.A.R. 218/1 :Etat de situation de la bibliothèque d'Epinal au 1^{er} juillet 1821.

- ms.266 :Tri des livres de Moyennoutier, 1801.

2. Médiathèque du Pontiffroy à Metz.

- ms.1099 :Cartulaire du prieuré d'Hérival, (1268-1615).
- ms.1153 :Cartulaire d'Epinal (1779, copie).
- ms.1156 :Obituaire du Saint-Mont,1406-XVIIIe siècle.

3. Bibliothèque Municipale de Nancy.

- ms.30(46) :Ordinaire à l'usage des dames de l'église Saint-Pierre de Remiremont, fait à la demande de Constance de Faulquier, 1608.
- ms.381(150) :Correspondance de dom A.Calmet, 1718-1754.
- mss.539-541(151) :Correspondance d'abbés vosgiens.
- ms.581(528) :Histoire monastique de l'abbaye de Remiremont, par dom Ch.Georges, vers 1687.
- ms.1390(907) :Pièces manuscrites concernant Saint-Dié.
- ms.1786(1132) :Commemorations capitulares Stivagiensis monasterii, (XVIIe siècle).
- ms.2070 :Catalogue de la bibliothèque d'Etival, 1737.

4. Bibliothèque du Grand Séminaire de Nancy.

- mss.M.B.57-67 :Correspondance de dom A.Calmet, 1713-1749.
- ms.M.B.68 :Correspondance de dom A.Fangé, 1755.

5. Bibliothèque Nationale de Paris.

- ms.fr.16410 :Comptes du chapitre de Saint-Dié (1344-1345).
- ms.lat.11902 :Notes sur deux manuscrits de Senones (fol.59).

- ms.lat.13069 : "Index librorum manuscriptorum qui in archivio San-Deodatensis (vulgo S.Diez) reperiuntur", par B.de Montfaucon (ff.231-231v°).
- ms.n.a.l.349 : Martyrologe et nécrologe de l'Eglise de Remiremont (XIII-XVIIe siècles).
- ms.n.a.l.2548 : Pièces originales et copies provenant de l'abbaye de Remiremont (1301-1392).
- ms.n.a.l.2550 : Pièces originales et copies provenant de l'abbaye de Remiremont (1550-1738).
- ms.n.a.f.1281 : Fragment de registres de Remiremont (XV-XVIIe siècles).
- ms.n.a.f.1282 : Obituaire de l'abbaye de Remiremont (XIVe siècle, listes des livres de l'église de Remiremont, 1362 et 1365, ff.73v°-74, et 75).
- ms.n.a.f.1286 : Protocole ou registre des minutes de Mengin Mathei Guedet, notaire impérial et apostolique à Remiremont (1409--1442).
- ms.n.a.f.1287 : Protocole ou registre des minutes de "Joannes Hugueneti de Aquivilla, clericus, auctoritate imperiali notarius curieque Tullensis juratus" (1430-1436, inventaire des livres de Humbert de Juvenibus, vers 1550 (ff.3-6v°).
- ms.n.a.f.1290 : Registre de la secréterie de Remiremont au temps de Guie d'Arguel (1335).
- ms.n.a.f.1291 : Registres et fragments de registres divers de l'abbaye de Remiremont, (XV-XVIIe siècles).
- ms.n.a.f.1294 : Mises de la secrète sur les revenus de la Cure de Champs, 1403-1508.
- ms.n.a.f.1299 : Copie d'actes relatifs à l'abbaye de Remiremont (XII-XVIIe siècles).
- ms.n.a.f.1377 : Registre de la secretairie de l'abbaye de Remiremont (XIVe siècle).
- ms.n.a.f.1381 : Comptes de la boursière de Remiremont, 1540-1547.
- ms.n.a.f.1382 : Mises extraordinaires de la secrète sur les deniers de la Cure de Champs, 1509-1534.
- ms.n.a.f.3698 : Registre de la secréterie, XIVe siècle.

6. Bibliothèque Municipale de Remiremont.

- mss.2-4 : Collection de monuments historiques anciens et modernes..., par C.Vuillemin (XVIIIe siècle)
- ms.B.B.37 : Registre des résolutions de l'Hôtel de Ville de Remiremont pour l'année 1748.
- ms.57 : Comptes de la secréterie, de la sonnerie, des chancelliers...de Remiremont (XV-XVIIIe siècles).
- ms.58 : Comptes annuels de divers officiers capitulaires (XVI-XVIIIe siècles, comptes des Grandes Aumônes, 1566-1580).

7. Bibliothèque Municipale de Saint-Dié.

- ms.22 : Les anciens rits de l'église de Remiremont ou la manière dont on faisoit l'office divin dans cette abbaye suivant plusieurs anciens bréviaires et autres livres de chouer à son usage..., par dom M.Gesnel, 1744.
- ms.43 : Histoire de l'abbaye de Senones, par dom A.Calmet, 1729.
- ms.46 : Ecrits et correspondance de dom A.Calmet.
- ms.51 : Mémoires historiques et chronologiques pour l'insigne église de Saint-Diez en Lorraine, par François de Riguet, 4 tomes.
- ms.71 : Bibliotheca quasi episcopalis canonice Stivagensis catalogus anno M.DCC.XXXIX adornatus, 2 vol.
- ms.73 : "Diverses remarques historiques que j'ay fait dans mes voyages", par dom A.Calmet (pp.591-731).
- ms.80 (vol.6, 17 et 22) Catalogue et comptes de librairie de l'abbaye de Senones, par dom A.Calmet.
- ms.100 : Pièces concernant la bibliothèque de Saint-Dié.
- ms.282 : Catalogue des livres de la bibliothèque du chapitre de la cathédrale de Saint-Dié pour être déposés chez Monsieur le Trésorier dudit chapitre, 31 juillet 1790.

8. Bibliothèque de la Maison Saint-Pierre Fourier à Saint-Dié
(ancien Grand Séminaire).

- ms. non coté : *Ecclesiae San-Deodatus Monumenta Sacra et Historica*,
par Cl. Vuillemin, 1788.

II/ BIBLIOGRAPHIE.

A. BIBLIOGRAPHIE GENERALE.

1. HISTOIRE GENERALE.

- BERLIERE (U.), Ecoles claustrales au Moyen Age, Académie Royale de Belgique, Bulletin de la classe des lettres, 1921/7, pp.550-572.
- BOUTET (D.), La littérature française au Moyen Age, Paris, P.U.F., 1983.
- STRUBEL (A.),
- CONSTABLE (G.), Medieval monasticism : a select bibliography, Toronto, University Press, 1976.
- COUSIN (P.), Précis d'histoire monastique, Paris, Bloud et Gay, 1956.
- Culture et travail intellectuel dans l'Occident médiéval, Paris, C.N.R.S., 1981.
- DECARREAUX (J.), Les moines et la civilisation d'Occident, Paris, Arthaud, 1962.
- " Moines et monastères à l'époque de Charlemagne, Paris, Taillandier, 1980.
- DELHAYE (Ph.), L'organisation scolaire au XIIIe siècle, Traditio, 1947, pp.221-268.
- DEMIANS D'ARCHIMBAUD (G.), Histoire artistique de l'Occident médiéval, Paris, Colin, Collection U, 1968.
- DUBOIS (J.), Les ordres monastiques, Paris, P.U.F., 1985.
- FOLHEN (J.), Dom Luc d'Achéry (1609-1685) et les débuts de l'érudition mauriste, Besançon, 1968.
- FOURNIER (P.), Les officialités au Moyen Age, Paris, 1880.
- GHELLINCK (J.de) La littérature latine au Moyen Age, Paris, Bloud et Gay, 1939, 2 vol.
- " L'essor de la littérature latine au XIIe siècle, Paris, 1946, 2 vol.
- " Patristique et Moyen Age, Bruxelles, 1947-1948.

- GUENEE (B.), Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval, Paris, Aubier, 1980.
- Histoire littéraire de la France, Paris, 1733-1881, 28 vol.
- HOURLIER (J.), Les religieux, Histoire du Droit et des Institutions de l'Eglise en Occident, t.10, Paris, Cujas, 1974.
- LECLERCQ (H.) Dom Mabillon, Paris, Letouzey et Ané, 1953.
- LECLERCQ (J.), L'amour des lettres et le désir de Dieu. Initiation aux auteurs monastiques du Moyen Age, Paris, Ed. du Cerf, 1957.
- LECLERCQ (J.), La spiritualité au Moyen Age, Paris, Aubier, 1961.
- VANDENBROUCKE (D.-F.),
BOUYER (L.),
- LE GOFF (J.), Les intellectuels au Moyen Age, Paris, Seuil, 1957.
- " Civilisation de l'Occident médiéval, Paris, Les Grandes Civilisations, 1967.
- LESNE (E.), Eglises et trésors des églises du VIII^e au XI^e siècle, Histoire de la propriété ecclésiastique en France, t.3, Lille, 1936.
- " Les écoles de la fin du VIII^e à la fin du XIII^e siècle, Lille, 1940.
- LOCATELLI (R.), De la réforme grégorienne à la monarchie pontificale : le diocèse de Besançon (vers 1060-1220), thèse 3^e cycle, Besançon, 1984.
- MABILLON (J.), Annales ordinis sancti Benedicti, Paris, 1703-1739, 6 vol.
- MAITRE (L.), Les écoles épiscopales et monastiques en Occident avant les Universités (768-1180), Paris, Picard, 1924.
- MANITIUS (M.), Geschichte der Lateinischen Literatur des Mittelalters, Munich, 1911-1932, 3 vol.
- MICHAUX (G.), La congrégation bénédictine de Saint-Vanne et Saint-Hydulphe, de la commission des réguliers à la suppression des ordres religieux (1766-1790), thèse 3^e cycle, Nancy II, 1979.
- Millénaire monastique du Mont-Saint-Michel, C.N.R.S., 1967, 6 vol.
- MOULIN (L.), La vie quotidienne des religieux au Moyen Age (X-XV^e siècle), Paris, Hachette, 1978.

- MUNK-OLSEN (B.), Etude des auteurs classiques latins au XIe et XIIIe siècle, Paris, C.N.R.S., 1982-1988, 3 vol.
- PACAUT (M.), Les ordres monastiques et religieux au Moyen Age, Paris, 1970.
- PARISSE (M.), Les chanoinesses séculières, Cahiers d'Histoire, 1975, pp.253-258..
- " Les chanoinesses dans l'empire germanique (IX-XIe siècles), Francia, 1978, pp.107-126.
- " Les nonnes au Moyen Age, Le Puy, Ch.Bonneton éd., 1983.
- PAUL (J.), L'Eglise et la culture en Occident (IX-XIIe siècle), Paris, P.U.F., Nouvelle Clio, 1986.
- PICOT (E.), Les professeurs et les étudiants de langue française à l'université de Pavie du XVe au XVIe siècles, Bulletin Philologique et Historique du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, 1915, pp.8-90.
- PYCKE (J.), Le chapitre cathédral Notre-Dame de Tournai de la fin du XIe à la fin du XIIIe siècle, son organisation, sa vie, ses membres, Bruxelles, Nauwelaerts, 1986.
- RAPP (F.), L'Eglise et la vie religieuse en Occident à la fin du Moyen Age, Paris, P.U.F., 1971.
- REYNOLDS (L.-D.), Scribes and scholars, Oxford, 1968; traduction française par P.Petitmengin, Paris, C.N.R.S., 1983.
- REYNOLDS (L.-D.), D'Homère à Erasme, la transmission des classiques grecs et latins, traduction française par C.Bertrand et mise à jour par P.Petitmengin, Paris, C.N.R.S., 1984.
- WILSON (N.-G.),
- RICHE (P.), Les écoles et l'enseignement dans l'Occident chrétien de la fin du Ve siècle au milieu du XIe siècle, Paris, Aubier, 1979.
- " La vie quotidienne dans les écoles monastiques d'après les colloques scolaires, dans Sous la règle de Saint-Benoît. Structures monastiques et société en France du Moyen Age à l'époque moderne, Paris-Genève, 1982, pp.417-426.
- RICHE (P.), Le Moyen Age et la Bible, Paris, Beauchesne, 1984.
- LOBRICHON (G.),
- ROUCHE (M.), Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France, Paris, Nouvelle Librairie de France, 1981.

- SCHMITZ (Ph.), Histoire de l'ordre de saint Benoit, Maredsous, 1942-1947, 7 vol.
- " Les lectures de table à l'abbaye de Saint-Denis en France, R.B., 1930, pp.163-167.
- " Les lectures du soir à l'abbaye de Saint-Denis, R.B., 1932, pp.147-149.
- TASSIN (R.-P.), Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur..., Paris, 1770.
- TAVENEUX (R.), La vie intellectuelle dans la Congrégation bénédictine de Saint-Vanne au XVIIe siècle, Paris, Droz, 1982.
- TOMMY-MARTIN (S.), Les monastères de femmes fondés en France du Ve au XIe siècles, Mémoire de maîtrise, Nancy II, 1975.
- VEISSIERE (M.), Une communauté canoniale au Moyen Age. Saint-Quiriace de Provins (XI-XIIe siècle), Provins, 1961.
- VERGER (J.), Les universités au Moyen Age, Paris, 1973.
- " Histoire des Universités en France, Paris, Privat, 1986.
- VERNET (A.), Un programme de lectures spirituelles à l'abbaye de Saint-Denis à la fin du XIVe siècle, Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France, 1970, pp.208-214.
- " La transmission des textes au Moyen Age, Settimana, 22, pp.89-123.
- Vita commune del clero nei secoli XI e XII. Vita e Pensiero, Milano, 1972.
- ZUMTHOR (P.), Histoire littéraire de la France médiévale, Paris, P.U.F., 1954.

2. LIVRE ET CODICOLOGIE.

- ALEXANDER (J.), La lettre ornée, Paris, Chêne, 1978.
- AUTRAND (F.), Les librairies des gens du Parlement sous Charles VI, Annales, Economie, Sociétés et Civilisations, 1973, pp.1219-1244.

- AVRIL (F.), La décoration des manuscrits dans les abbayes bénédictines de Normandie aux XIe et XIIe siècle, thèse Ecole des Chartes, 1963.
- " Technique de l'enluminure d'après les textes médiévaux, Paris, Bibliothèque Nationale, 1967.
- BAILLY (J.-L.-A.), Notices historiques sur les bibliothèques anciennes et modernes, Paris, Rousselon, 1828.
- BEDDIE (J.), The ancient classics in the mediaeval libraries, Speculum, 1920/5, pp.3-20.
- BERGER (S.), La Bible française au Moyen Age. Etude sur les plus anciennes versions de la Bible, écrites en prose de langue d'oïl, Paris, 1884.
- " Histoire de la Vulgate pendant les premiers siècles du Moyen Age, Nancy, 1893.
- Bibliothèques de manuscrits médiévaux en France, relevé des inventaires du VIIIe au XVIIIe siècle, Paris, C.N.R.S., 1987.
- BISCHOFF (B.), Nomenclature des écritures livresques du IXe au XVIIe siècles, Paris, C.N.R.S., 1954.
- BATELLI (G.),
- LIEFTINCK (G.-I.),
- BOUTEMY (A.), Liber librorum : cinq mille ans d'histoire du livre, Bruxelles, Arcade, 1973.
- DIRINGER (D.),
- THOMAS (M.),
- BOZZOLO (C.), Pour une histoire du livre manuscrit au Moyen Age. trois essais de codicologie quantitative, Paris, C.N.R.S., 1980.
- BROUETTE (E.), Legs de manuscrits à des abbayes au Moyen Age, Scriptorium, 1960, pp.105-106.
- BRUN (R.), Le livre français, Paris, P.U.F., Le Lys d'or, 1969.
- CAHN (W.), La bible romane, Paris, Vilo, 1982.
- CAIN (J.), La civilisation écrite, Encyclopédie française, t.18, 4e partie, Paris, Larousse, 1939.
- CALKINS (R.-G.), Illuminated books of the Middle Ages, New-York, Cornell University Press, 1983.
- CHRIST (K.), Mitteralterliche Bibliotheksordnungen für Frauenklöster, Zentralblatt für Bibliothekswesen., 1942, pp.1-29.

- " Bibliotheksgeschichte des Mittelalters : zur Methode und zur neusten Literatur, Zentralblatt für Bibliothekswesen., 1947, pp.38-56, 149-166, 233-252.
- " The handbook of medieval library history, Londres, The Scarecrow Press, 1984.
- CLARK (J.-W.), The care of books. An essay on the development of libraries and their fittings from the earliest times to the end of the eighteenth century, Londres, 1975 (rééd.).
- COMTE (H.), Les bibliothèques publiques en France, Lyon, P.E.N.S.B., 1977.
- DACIER (E.), Trésors des bibliothèques de France, Paris, Van Oest, 1925-1946, 7 vol.
- DAHL (S.), Histoire du livre de l'Antiquité à nos jours, Paris, Lamarre, 1933.
- DAIN (A.), Les manuscrits, Paris, Les Belles-Lettres, 1975 (rééd.).
- DEKKERS (E.), La bibliothèque de Saint-Riquier au Moyen Age, Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie, 1956, pp.157-177.
- DELISLE (L.), Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque Impériale (puis Nationale), Paris, Imprimerie Nationale, 1868-1881, 4 vol.
- DEROLEZ (A.), Les catalogues de bibliothèques, Typologie des Sources du Moyen Age Occidental, fasc.31, Turnhout, Brepols, 1979.
- DESGRAVES (L.), Le patrimoine des bibliothèques, Paris, Ministère de la Culture, 1982.
- DESPY (G.), Donations de manuscrits au Moyen Age, Archives, Bibliothèques et Musées de Belgique, 1958, pp.16-20.
- DEVAUCHELLE (R.), La reliure en France, des origines à nos jours, Paris, 1959.
- DEVAUX (Y.), Dix siècles de reliure, Paris, Ed.Pygmalion, 1977.
- DIRINGER (D.), The hand-produced book, New-York, 1953.
- DOLBEAU (F.), Anciens possesseurs de manuscrits hagiographiques latins conservés à la Bibliothèque Nationale de Paris, Revue d'Histoire des Textes, 1979, pp.183-238.

- DOLBEAU (F.), Un nouveau catalogue des manuscrits de Lobbes aux XIe et XIIe siècles, Recherches Augustiniennes, 1978, pp.3-36, 1979, pp.191-248.
- " Quelques aspects des relations entre bibliothèques d'établissements religieux, Colloque C.E.R.C.O.M., Saint-Etienne, 1985 (à paraître).
- DUBOIS (J.), Les martyrologes du Moyen Age latin, Typologie des Sources du Moyen Age Occidental, fasc.26, Turnhout, Brepols, 1978.
- DUFOUR (J.), La bibliothèque et le scriptorium de Moissac, Genève-Paris, Droz, 1972.
- DUREAU (J.-M.), Les documents anciens des bibliothèques, Villeurbanne, E.N.S.B., 1978-1980, textes photocopiés.
- MERLAND (A.-M.),
PARGUEZ (G.),
- DYKMANS (M.), Les obituaires romains, une définition suivie d'une étude d'ensemble, Studi Medievali, 1978/2, pp.591-652.
- FEBVRE (L.), L'apparition du livre, Paris, Albin Michel, 1958.
- MARTIN (H.-J.),
- FLOCON (A.), L'univers des livres : étude historique des origines à la fin du XVIIIe siècle, Paris, Hermann, 1961.
- FRANSEN (G.), Les Décrétales et les collections de Décrétales, Typologie des Sources du Moyen Age Occidental, fasc.2, Turnhout, Brepols, 1972.
- " Les collections canoniques, Typologie des Sources du Moyen Age Occidental, fasc.10, Turnhout, Brepols, 1973.
- GABORIT-CHOPIN (D.), La décoration des manuscrits à Saint-Martial de Limoges en Limousin du IXe au XIIe siècle, Paris-Genève, Droz, 1969.
- GASNAULT (P.), Le manuscrit médiéval, Paris, Bibliothèque Nationale, 1976.
- GHELLINCK (J.de), Les bibliothèques médiévales, Nouvelle Revue Théologique, 1938, pp.36-55.
- GILISSEN (L.), La reliure occidentale antérieure à 1400, Turnhout, 1983.
- GOTTLIEB (Th.), Über Mittelalterliche Bibliotheken, Leipzig, 1890.
- GRABAR (A.), La peinture romane (XI-XIIIe siècle), Genève, 1958.

- GRABAR (A.), Early medieval Painting, Paris, Skira, 1957.
- NORDENFALK (C.),
- GUMBERT (J.-P.), The size of manuscripts. Some statistics and notes, Mélanges Hellinga, Amsterdam, 1980, pp.277-288.
- GY (P.-M.), Typologie et ecclésiologie des livres liturgiques médiévaux, La Maison Dieu, 1975, pp.7-21.
- HAMMANN (A.-G.), L'épopée du livre, Paris, Perrin, 1985.
- HARTHAN (J.-P.), L'âge d'or des livres d'heures, Paris-Bruxelles, Elsevier-Sequoia, 1977.
- HUGHES (A.), Medieval manuscripts for Mass and Office : a guide to their organization and terminology, Toronto, University Press, 1982.
- HUYGHEBAERT (N.), Les documents nécrologiques, Typologie des Sources du Moyen Age Occidental, fasc.4, Turnhout, Brepols, 1972.
- IVY (G.-S.), The Bibliography of the Manuscript Book, F. Wormald and C.E. Wrights. The english library before 1700, 1958.
- JACKSON (D.), Histoire de l'écriture, Paris, Denoël, 1982.
- JACOB (L.), Traité des plus belles bibliothèques, Paris, 1644.
- KIBRE (P.), The intellectual interests reflected in libraries of the fourteenth and fifteenth centuries, Journal of the History of Ideas, 1946, pp.257-297.
- KOTTJE (R.), Klosterbibliotheken und monastische Kultur in der zweiten Hälfte des 11. Jahrhunderts, Il monachesimo e la riforma ecclesiastica (1049-1122), Milan, 1971, pp.359-366.
- KRISTELLER (P.-O.), Latin Manuscripts Books before 1600, New-York, Fordham, 1965 (3e éd.).
- LABARRE (A.), Histoire du livre, Paris, P.U.F., 1970.
- LAFITTE (M.-P.), Esquisse d'une bibliothèque médiévale : le fonds des manuscrits de l'abbaye de Saint-Thierry, Saint-Thierry, une abbaye du VIe au XXe siècle, Colloque International d'Histoire Monastique Reims-Saint-Thierry, (11-14 oct.1976), C.N.R.S., 1979.
- LAPIERE (M.-R.), La lettre ornée dans les manuscrits mosans d'origine bénédictine (XI-XIIIe siècle), Paris, Belles-Lettres, 1981.
- LAUER (PH.), La miniature française au XVe et XVIe siècle, Paris, 1930.

- LE GALLOIS (P.), Traité des plus belles bibliothèques d'Europe, des premiers livres, Paris, 1680.
- LEHMANN (P.), Erforschung des Mittelalters. Ausgewählte Abhandlungen und Aufsätze, Stuttgart, 1959-1962.
- Le livre, catalogue de l'exposition organisée par la Bibliothèque Nationale, Paris, B.N., 1972.
- LEMAITRE (J.-L.), Répertoire des documents nécrologiques français, recueil des Historiens de la France, Paris, 1980, 2 vol.
- " La commémoration des défunts et les obituaires dans l'Occident chrétien, Revue d'Histoire de l'Eglise de France, 1985, pp.131-145.
- " Liber capituli. Le Livre du chapitre, des origines au XVI^e siècle. L'exemple français, Sonderdruck aus Memoria der geschichtliche Zeugniswert des liturgischen Gedenkens im Mittelalter, Bd.48, pp.625-648.
- LEROQUAIS (V.), Les sacramentaires et les missels manuscrits des bibliothèques publiques de France, Paris, 1924, 4 vol.
- " Les livres d'heures manuscrits de la Bibliothèque Nationale, Paris, 1927, 2 vol.; supplément, Mâcon, Protat, 1943.
- " Les manuscrits liturgiques latins du Haut Moyen Age à la Renaissance, Paris, 1931.
- " Les bréviaires manuscrits des bibliothèques publiques de France, Paris, 1934, 6 vol.
- " Les psautiers manuscrits latins des bibliothèques publiques de France, Mâcon, Protat, 1940-1941, 3 vol.
- LESNE (E.), Les livres, scriptoria et bibliothèques du commencement du VIII^e siècle à la fin du XI^e siècle, Histoire de la propriété ecclésiastique en France, t.4, Lille, Facultés catholiques, 1938.
- MALLON (J.), L'écriture latine, de la capitale romaine à la
 MARICHAL (R.), minuscule, Paris, 1939.
- Les manuscrits à peintures en France du VII^e au XII^e siècle, Catalogue d'exposition, Paris, Bibliothèque Nationale, 1954.
- Les manuscrits à peintures en France du XIII^e au XVI^e siècle, Catalogue d'exposition, Paris, Bibliothèque Nationale, 1955.

- MARTIN (H.), Les peintres de manuscrits et la miniature en France, Paris, Laurens, 1909.
- MARTIN (H.-J.), Histoire du livre, Paris, B.N., 1964.
- " Le livre et la civilisation écrite, Paris, E.N.S.B., 1968-1970, 2 vol.
- MASSON (A.), Les bibliothèques, Paris, P.U.F., 1961.
- " Le décor des bibliothèques du Moyen Age jusqu'à la Révolution, Genève, Droz, 1972.
- MEISS (M.), Manuscrits à peintures au temps de Jean de Berry, Londres, Phaidon, 1969, 2 vol.
- Mélanges d'histoire du livre et des bibliothèques offerts à M. Frantz Callot, Paris, Librairie d'Argences, 1960.
- Mélanges A. Kolb : Refugium animae bibliotheca, Wiesbaden, Pressler, 1969.
- MERINDOL (Ch.de), La production des livres peints à l'abbaye de Corbie au XIIe siècle, étude historique et archéologique, thèse 3e cycle, Lille III, 1976.
- MILKAU (F.), Handbuch der Bibliothekswissenschaft, t.3 (Geschichte der Bibliotheken), Leipzig, Harrassowitz, 1940.
- MOLINIER (A.), Les obituaires français du Moyen Age, Paris, 1890.
- NEBBIAI-DALLA GUARDA (D.), La bibliothèque de l'abbaye de Saint-Denis en France (du IXe au XVIIIe siècle), Paris, C.N.R.S., 1985.
- NEVEUX (P.), Les richesses des bibliothèques provinciales de France, Paris, Ed. des Bibliothèques Nationales de France, 1932.
- DACIER (E.)
- NORTIER (G.), Les bibliothèques médiévales des abbayes bénédictines de Normandie, Paris, Lethielleux, 1971.
- OMONT (H.), Introduction au catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France, t.5, 1889, pp.II-IV.
- PARISSE (M.), Une source encore neuve : les documents nécrologiques, A.E., 1981/3, pp.231-242.
- PETIT-RADEL (L.-Ch.-F.), Recherches sur les bibliothèques anciennes et modernes jusqu'à la fondation de la Bibliothèque Mazarine, Paris, Rey et Gravier, 1819.

- PHILIPPART (G.), Les légendiers latins et autres manuscrits hagiographiques, Typologie des Sources du Moyen Age Occidental, fasc.24-25, Turnhout, Brepols, 1977.
- PORCHER (J.), L'enluminure française, Paris, Arts et Métiers graphiques, 1959.
- PORCHER (J.), Byzance et la France médiévale, manuscrits à peintures
 CONCASTRY (M.), (II-XVIIe siècle), Paris, Bibliothèque Nationale, 1958.
 LE LEANNEC (M.-Th.),
- PRETE (S.), The bibliography of latin manuscripts, Scriptorium, 1961, pp.93-97.
- PUTNAM (G.-H.), Books and their Makers during the Middle Ages, Londres, Putnam's sons, 1962 (rééd.).
- RANDALL (L.), Images in the Margins of Gothic Manuscripts, Los Angeles, Berkeley, 1966.
- REAU (L.), Histoire de la peinture au Moyen Age, la miniature, Melun, d'Argences, 1946.
- RIBERETTE (P.), Les bibliothèques françaises pendant la Révolution (1789-1795), Paris, B.N., 1970.
- RICHTER (B.), Histoire et technique du livre, Le Mans, Centre Universitaire, 1976.
- RONVIN (A.), La bibliothèque Bouhier, histoire d'une collection formée du XVIIe au XVIIIe siècle par une famille de magistrats bourguignons, Dijon, Académie des sciences, arts et belles-lettres, 1971.
- SALMON (P.), L'office divin, histoire de la formation du bréviaire, Lex orandi, 1959.
- SMEYERS (M.), La miniature, Typologie des Sources du Moyen Age Occidental, fasc.8, Turnhout, Brepols, 1974.
- STIENNON (J.), Paléographie du Moyen Age, Paris, Colin, Collection U, 1973.
- THOMAS (M.), Le manuscrit de parchemin, Paris, Ed.de l'Accueil, 1967.
- THOMPSON (D.-V.), The Materials and Techniques of Medieval Painting, New-York, Dover Publications, 1956.
- THOMPSON (J.-W.), The medieval library, New-York, Boyer, 1967 (rééd.).

- TRAUBE (L.),
EHWALD (R.), Palaeographische Forschungen. Jean-Baptiste Maugérard, ein Beitrag zur Bibliotheksgeschichte, dans Abhandlungen der historischen Klasse der königlich bayerischen Akademie der Wissenschaften, 1906, pp.303-387.
- VALENTINE (L.-N.), Ornament in medieval manuscripts. A glossary, Londres, Faber and Faber, 1965.
- VAN DIEVOET (G.), Les coutumiers, les styles, les formulaires et les "artes notariae", Typologie des Sources du Moyen Age Occidental, fasc.48, Turnhout, Brepols, 1986.
- VAN MOE (E.), Les enlumineurs français du VIIIe au XVIIe siècle, Paris, Bibliothèque Nationale, 1937.
- " La lettre ornée dans les manuscrits du VIIIe au XIIIe siècle, Paris, Chêne, 1949.
- VAN REGEMORTER (B.), Evolution de la technique de la reliure du VIIIe au XIIe siècle, Scriptorium, 1948, pp.275-285.
- " Le codex relié depuis l'origine jusqu'au Moyen Age, Le Moyen Age, 1955, pp.1-26.
- VERNET (A.), Etudes et travaux sur les bibliothèques médiévales, 1937-1947, Revue d'histoire de l'Eglise de France, 1948, pp.63-94.
- La bibliothèque de l'abbaye de Clairvaux du XIIIe au XVIIIe siècle, Paris, C.N.R.S., 1979.
- VEZIN (J.), Observations sur l'emploi des réclames dans les manuscrits latins, Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, 1967, pp.5-33.
- " Evolution des techniques de la reliure médiévale, Paris, B.N., 1973.
- " Les scriptoria d'Angers au XIe siècle, Paris, Champion, 1974.
- " La réalisation matérielle des manuscrits latins pendant le Haut Moyen Age, Codicologica, 1978, pp.15-51.
- " Le point d'interrogation : un élément de datation et de localisation des manuscrits. L'exemple de Saint-Denis au IXe siècle, Scriptorium, 1980, pp.181-196.
- VEZIN (J.),
IRIGOIN (J.),
BARON (E.), Le reliure médiévale, Paris, P.E.N.S., 1978.

- VORSTIUS (J.), Grundzüge der Bibliothekgeschichte, Wiesbaden, 1969 (rééd.).
- WEITZMANN (K.), Illustrations in Roll and Codex, a study of the origin and method of text illustration, Princeton, 1970 (rééd.).
- ZERDOUN-BAT-YEHOUDA (M.), Les encres noires au Moyen Age (jusqu'à 1600), Paris, C.N.R.S., 1983.

3. OUVRAGES DE REFERENCE, DICTIONNAIRES ET CATALOGUES.

- ACHERY (L.d'), Veterum aliquot scriptorum spicilegium, Paris, 1659.
- BENEDICTINS du BOUVERET, Colophons des manuscrits occidentaux des origines au XVIIe siècle, Fribourg, 1965-1979, 5 vol.
- BOLLANDISTES, Bibliotheca hagiographica latina antiquae et mediae aetatis, ediderunt socii Bollandiani, Bruxelles, 1898-1901, 2 vol.
- BRIQUET (Ch.-C.), Les filigranes. dictionnaire historique des marques du papier dès leur apparition vers 1282 jusqu'en 1600, Paris, Picard, 1907, 4 vol.
- CAPPELLI (A.), Lexicon abbreviaturarum. Dizionario di abbreviature latine ed italiane, Milan, 1973.

CATALOGUES DE BIBLIOTHEQUE (classement par villes ou pays):

- Bruxelles, Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Royale de Belgique, par J.Van den Gheyn, Bruxelles, 1901-1910, 13 vol.
- Cambridge, A descriptive catalogue of the manuscripts in the library of St.John's College Cambridge, Cambridge, University Press, 1913.
- " A descriptive catalogue of the additional illuminated manuscripts in the Fitzwilliam Museum acquired between 1895 and 1979, par F.Wormald et P.-M.Giles, Cambridge, University Press, 1982.
- Epinal, Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France, par M.Michelant, série in-quarto, t.3, Paris, Imprimerie Nationale, 1861, pp.387-471.

- Etats-Unis, Census of medieval and renaissance manuscripts in the United States and Canada, par S.de Ricci et W.-J.Wilson, New-York, Wilson Company, 1937, 2 vol; supplement, New-York, 1962..
- Manchester, A descriptive catalogue of the latin manuscripts in the John Rylands Library at Manchester, par M.-R. James, Manchester, 1921.
- " Hand-list of additions to the collection of latin manuscripts in the John Rylands library (1905-1928), par M.Tyson, Manchester, The University Press, 1928.
- Londres, Catalogue of additions to the manuscripts in the British Museum. in the years 1848-1853 (add.17278-19719), Londres, The Trustees of the British Museum, 1965.
- " Catalogue of additions to the manuscripts in the British Museum. in the years 1854-1860 (add.19720-24026), Londres, The Trustees of the British Museum, 1965.
- Metz, Catalogue général des manuscrits..., série in-quarto, t.5, Paris, Imprimerie Nationale, 1879, pp.III-415; premier supplément, t.48, Paris, Plon, 1933, pp.361-452; second supplément (manuscrits des bibliothèques sinistrées de 1940 à 1944), t.53, Paris, Bibliothèque Nationale, 1962, pp.6-7.
- " Supplément au catalogue des manuscrits de la bibliothèque de la ville de Metz (collection Salis), par l'abbé Paulus, Le bibliographe moderne, 1903, pp.401-416.
- Nancy, Catalogue général des manuscrits..., par J.Favier, t.4, Paris, Plon, 1886, pp.121-299; premier supplément, t.42, Paris, Plon, 1904, pp.353-388; second supplément, t.46, Paris, Plon, 1924, pp.349-419.
- " Supplément au catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Municipale de Nancy, Nancy, Bibliothèque Municipale, dactylographié, juin 1970.
- Oxford, Catalogus Codicum Manuscriptorum qui in Collegiis Aulisque Oxoniensibus hodie adservantur, Oxonii, E.Typographeo Academio, 1852.
- " Catalogue of the collection of medieval manuscripts bequeathed to the Bodleian Library, par J.-P.-R. Lyell, Oxford, Clarendon, 1971.

- Padoue, *I codici manoscritti della biblioteca Antonia di Padova*, par A.-M.Iosa, Padova, Typografia del Seminario, 1886.
- Paris (B.N.), Fonds français et nouvelles acquisitions françaises :
- Catalogue des manuscrits français de la Bibliothèque Nationale. Ancien fonds*, Paris, Firmin-Didot, 1868-1902, 5 vol..
- " *Catalogue général des manuscrits français*, par H.Omont, Paris, Leroux, 1895-1897, 9 vol.
- " *Catalogue général des manuscrits français. Nouvelles acquisitions françaises*, Paris, Leroux, 1899-1918, 4 vol.
- Fonds latins et nouvelles acquisitions latines :
- Catalogus codicum mancriptorum Bibliothecae Regiae*, par A.Mellot, Parisiis, E.Typographia Regia, 1744, 2 vol.
- " *Inventaire des manuscrits latins conservés à la Bibliothèque Impériale sous les numéros 8823-18613 du fonds latin*, par L.Delisle, Paris, 1863-1871.
- " *Catalogus codicum hagiographicorum latinorum antiquiorum saeculo XVI qui asservantur in Bibliotheca Nationali Parisiensi ediderunt Hagiographi Bollandiani*, Paris, Picard, 1889-1893, 4 vol.
- " *Catalogue général des manuscrits latins*, sous la direction de Ph.Lauer, Paris, 1939-1975, 6 vol.
- " Inventaire des manuscrits conservés à la Bibliothèque Impériale, par L.Delisle, *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 1862.
- " Inventaire des manuscrits latins de Saint-Germain-des-Prés, par L.Delisle, *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 1867.
- " Inventaire des manuscrits latins de Saint-Victor par L.Delisle, *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 1869.
- " *Manuscrits latins et français ajoutés aux fonds des nouvelles acquisitions pendant les années 1875-1891*, par L.Delisle, Paris, Champion, 1891.

- Paris (B.N.), Nouvelles acquisitions du département des manuscrits de la bibliothèque Nationale pendant l'année 1891-1892, par L.Delisle, *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1892.
- " *Collections manuscrites sur l'histoire des provinces de France. Inventaire*, par Ph.Lauer, t.1 (Lorraine), Paris, Leroux, 1905, pp.253-502.
- " *Inventaire de la collection Moreau de la Bibliothèque Nationale*, 1891.
- " *Catalogue des manuscrits conservés à la Bibliothèque Nationale sous les numéros 1 à 725 de la Collection de Lorraine*, par P.Marichal, Nancy, Wiener, 1896.
- " *Catalogus codicum hagiographicorum latinorum antiquiorum saeculo XVI qui asservantur in Bibliotheca nationali parisiensi ediderunt hagiographi Bollandiani*, Paris, Picard, 1889-1893, 4 vol.
- " *Inventaire de la collection Dupuy de la Bibliothèque Nationale*, par L.Dorez, 1899.
- Remiremont, *Catalogue des livres de feu monsieur Andreu ancien curé de Remiremont et écolâtre de l'insigne chapitre, S.I.*, 1750.
- " *Catalogue général des manuscrits...*, t.21, Paris, Plon, 1893, pp.159-172; supplément, t.43, Paris, Plon, 1904, pp.149-154.
- Rome, *Catalogus codicum mancriptorum praeter orientales qui in Bibliotheca Alexandrina Romae adservantur*, par H.Narducci, Romae, 1887.
- " *Catalogus codicum mancriptorum praeter graecos et orientales qui in Bibliotheca Angelica olim coenobii Sancti Augustini de Urbe*, par H.Narducci, Romae, 1893.
- " *Catalogo dei manoscritti in scrittura latina datati per indicazione di anno, di luogo o di copista*, par F.di Cesare, Biblioteca Angelica,, t.2, 1982.
- Saint-Dié, *Catalogue général des manuscrits...*, série in-quarto, t.3, Paris, Imprimerie Nationale, 1861, pp.473-505.
- " *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Saint-Dié. Supplément*, Saint-Dié, Bibliothèque Municipale, ms.non coté.
- Saint-Mihiel, *Catalogue général des manuscrits...*, série in-quarto, t.3, Paris, Imprimerie Nationale, 1861, pp.507-539.

- Trèves, Beschreibender Verzeichnis der Handschriften der Stadtbibliothek zu Trier, Trier, 1914.
- Vienne, Tabulae codicum mancriptorum praeter graecos et orientales in Bibliotheca Palatina Vindobonensi asservantorum, Academia Caesarea Vindobonensis, Graz, 1966.
- CHEVALIER (U.), Répertoire des sources historiques du Moyen Age, Topo-bibliographie, Montbéliard, Société d'impression montbéliardaise, 1894-1903, 2 vol.
- " Répertoire des sources historiques du Moyen Age, Bio-bibliographie, Paris, Picard, 1905-1907, 2 vol.
- Répertoire d'art et d'archéologie, de l'époque paléochrétienne au XXe siècle, Paris, C.N.R.S., 1966-1987.
- CORBIN (S.), Répertoire des manuscrits médiévaux contenant des notations musicales, Paris, C.N.R.S., 1965, 3 vol.
- COTTINEAU (L.-H.), Répertoire topo-bibliographique des abbayes et des prieurés, Mâcon, Protat, 1936-1938, 2 vol.
- DEKKERS (E.), Clavis Patrum latinorum, Steenbrugge, 1951.
- Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie, Paris, Letouzey, 1903-1953, 30 vol.
- Dictionnaire de la Bible, Paris, Letouzey et Ané, 1895-1912, 5 vol.
- Dictionnaire de droit canonique, Paris, Letouzey et Ané, 1935-1965, 7 vol.
- Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastique, Paris, Letouzey et Ané, 1912-1986, 21 vol.
- Dictionnaire de théologie catholique, Paris, 1923-1943, 15 vol.
- DONDAINE (H.-F.), Codices manuscripti operum Thomae de Aquino, Romae, SHOONER (H.-V.), Typis polyglottis Vaticanis, 1967.
- DU CANGE, Glossarium mediae et infimae latinitatis, Paris, Favre, 1937-1938, 10 vol.
- ENLART (C.), Manuel d'archéologie française depuis les temps mérovingiens jusqu'à la Renaissance, Paris, Picard, 1924-1932, 5 vol.
- GAMBERT (K.), Codices liturgici latini antiquiores. Secunda editio aucta, Fribourg (Suisse), 1968, 2 vol..

- GODEFROY (Th.), Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXe au XVe siècle, Paris, Vieweg-Bouillon, 1881-1902, 10 vol.
- HAENEL (G.-F.), Catalogi librorum manuscriptorum qui in bibliothecis Galliae, Helvetiae, Belgiae... asservantur, Leipzig, 1830.
- HUGUET (E.), Dictionnaire de la langue française du seizième siècle, Paris, Champion-Didier, 1925-1967, 7 vol.
- LABBE (P.), Bibliotheca bibliothecarum, Rothomagi, Maurry, 1678.
- LACOMBE (G.), Aristoteles Latinus, codices descripsit..., Romae, 1939 (pars prior), Cambridge, 1955 (pars posterior).
- LOWE (E.-A.), Codices Latini Antiquiores. A paleographical guide to latin manuscripts prior to the ninth century, Oxford, Clarendon Press, 1934-1966, 12 vol.
- MABILLON (J.), Acta sanctorum ordinis S. Benedicti (500-1701), Paris, 1668-1701, 9 vol.
- MABILLON (J.),
RUIINART (Th.), Ouvrages posthumes, Iter litterarium in Alsatiam et Lotharingiam, Paris, Babuty-Josse-Jombert, 1724, 3 vol.
- MARTENE (E.), Voyage littéraire de deux religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, Paris, Delaulne, 1717, 2 vol.
- MARTENE (E.),
DURAND (U.), Thesaurus novus anecdotorum, Paris, 1713-1717, 5 vol.
- MIGNE (J.-P.), Patrologiae latinae cursus completus, Paris, 1844-1864, 221 vol.
- MONTFAUCON (B. de), Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nova, Paris, Briasson, 1739, 2 vol.
- MUZERELLE (D.), Vocabulaire codicologique, Paris, C.E.M.I., 1986.
- PARIS (P.), Les manuscrits françois de la bibliothèque du Roi, Paris, Techener, 1836-1848, 7 vol.
- PROU (M.), Manuel de paléographie latine et française, Paris, 1910.
- QUETIF (J.),
ECHARD (J.), Scriptores ordinis praedicatorum, Lutetiae Parisiorum, Ballard, 1719-1721, 2 vol.
- REAU (L.), Iconographie de l'art chrétien, Paris, P.U.F., 1955-1959, 6 vol.

Recueil des historiens des Croisades, Historiens occidentaux, t.5, Paris, Imprimerie Nationale, 1895.

Recueil des historiens des Gaules et de France, Paris, 1738-1876, 23 vol.

SAMARAN (Ch.), Catalogue des manuscrits en écriture latine portant des indications de date, de lieu ou de copiste, t.1 (Musée Condé et bibliothèques parisiennes), Paris, C.N.R.S., 1959; t.3 (Bibliothèque Nationale, fonds latin, Paris, C.N.R.S., 1974; t.4 (Bibliothèque Nationale, fonds latin), Paris, C.N.R.S., 1981; t.5 (Est de la France), Paris, C.N.R.S., 1965.

STEGMULLER (F.), Repertorium biblicum medii aevi, Madrid, 1940-1976, 8 vol.

STRAYER (J.-R.), Dictionary of the Middle Ages, New-York, Scribner's Sons, 1983.

Vies des saints et bienheureux selon l'ordre du calendrier avec l'historique des fêtes, par les R.R. P.P. Bénédictins de Paris, Paris, Letouzey, 1935-1959, 13 vol.

B. BIBLIOGRAPHIE LORRAINE ET VOSGIENNE.

1. HISTOIRE GENERALE.

ARNOD (M.), La Lorraine au Haut-Moyen Age, Strasbourg, Ed.Mars et Mercure, 1976.

BEAUPRE (J.-N.), Notice bibliographique sur les livres de liturgie des diocèses de Toul et Verdun, imprimés au XVe siècle et dans la première moitié du XVIe siècle, Nancy, Raybois, 1843.

" Nouvelles recherches de bibliographie lorraine 1500-1700, Nancy, Grimblot et Raybois, 1853-1854, 3 vol.

BENOIT (A.), Les bibliophiles, les collectionneurs et les bibliothèques des monastères des Trois-Evêchés (1552-1790), Nancy, Wiener, 1884.

BENOIT-PICARD (Père), Histoire ecclésiastique et civile de la ville et du diocèse de Toul, Toul, 1707.

BOUVIER (F.), Les Vosges pendant la Révolution, 1789-1795, Paris, Berger-Levrault, 1885.

- CALMET (A.), Histoire ecclésiastique et civile de Lorraine, Nancy, Cusson, 1728, 3 vol.
- " Histoire de Lorraine, Nancy, Leseure, 1745-1757, 7 vol.
- " Bibliothèque Lorraine ou histoire des hommes illustres qui ont fleuri en Lorraine, dans les Trois Evêchés, dans l'Archevêché de Trèves, dans le Duché de Luxembourg et cetera, Nancy, Leseure, 1751.
- " Notice de la Lorraine, Nancy, Beaurin, 1756.
- CHARTON (Ch.), Le département des Vosges, statistique historique et administrative, Nancy, Peiffer, 1847, 2 vol.
- LEPAGE (H.),
- CHAPELIER (Ch.), Inventaires ecclésiastiques. Collégiale de Saint-Dié, chapitres nobles des Vosges, B.S.F.V., 1892-1893, pp.97-118.
- CHERPIN (L.), Essai sur l'histoire de l'Ordo missae dans les trois diocèses lorrains, Metz, Toul, Verdun, Saint-Dié, Sutter, 1910.
- CHEVREUX (P.), Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790, département des Vosges, série G, Epinal, Huguenin, 1897-1906.
- CHOUX (J.), Recherches sur le diocèse de Toul au temps de la réforme grégorienne. l'épiscopat de Pibon (1069-1107), Nancy, Société d'archéologie Lorraine, 1952.
- " La Lorraine chrétienne au Moyen Age, Metz, Ed.Serpenoise, 1981.
- COLLIN-ROSET (S.), L'évangélaire de Poussay, P.L., pp.77-90.
- Congrès Archéologique, Nancy-Verdun, 96e session, Paris, 1934.
- DIDIER-LAURENT (J.-M.), Correspondance des Bénédictins de Lorraine avec Moreau, historiographe de France, M.S.A.L., 1896, pp.147-194.
- DIGOT (A.), Recherches sur les écoles épiscopales et monastiques de la province ecclésiastique de Trèves, Congrès Scientifique de France, XVIIe session, Nancy, 1851, t.2, pp.326-425.
- " Mémoire sur l'état de la population et de la culture dans les Vosges, A.S.E.V., 1848, pp.824-848.
- DUHAMEL (L.), Le pape Léon IX et les Monastères de Lorraine, A.S.E.V., 1868-1869, pp.173-283.

- DUHAMEL (L.), Les chapitres nobles de Lorraine, Revue nobiliaire, 1868, pp.385-408, 1869, pp.156-164, 289-300; et Angers, Lachèse, 1871.
- DUHAMEL (L.), Documents rares ou inédits de l'histoire des Vosges, Epinal, 1868-1896, 11 vol.
 GLEY ,
 CHAPELIER (J.-C.),
- FAVIER (F.), La bibliothèque d'un maître-échevin de Metz au commencement du XVIIe siècle, Nancy, 1885.
- FAVIER (J.), Coup d'oeil sur les bibliothèques des couvents du district de Nancy pendant la Révolution, Nancy, Sidot, 1883.
- La bibliothèque d'un maître-échevin de Metz au commencement du XVIIe siècle, Nancy, Sidot, 1885.
- FAWTIER (R.), La bibliothèque et le trésor de l'abbaye Saint-Evre-lès-Toul à la fin du XIe siècle d'après le manuscrit latin 10292 de Munich, M.S.A.L., 1911, pp.123-156.
- FOURNIER (A.), Topographie ancienne du département des Vosges, A.S.E.V., 1895, pp.3-219.
- FRAY (J.-L.), Nancy-le-Duc, essor d'une résidence princière dans les deux derniers siècles du Moyen Age, Nancy, Société Thierry Alix, 1986.
- GABER (S.), Le bibliophile lorrain, Nancy, Ed.Arts et Lettres, 1988.
- GUILLAUME (P.-E.), Histoire du diocèse de Toul et de celui de Nancy, Nancy, 1866-1867, 5 vol.
- HUGO (CH.-L.), Sacrae Antiquitatis Mmonumenta Historica, Etival, Heller, 1725.
- " Sacri et Canonici Ordinis Praemonstratensis Annales, Nancy, 1736, 2 vol.
- HUYGHEBAERT (N.) Moines et clercs italiens en Lotharingie (VIII-XIIe siècle), Miscellanea Tornacensia, Bruxelles, 1951, t.1, pp.95-111.
- Inventaire sommaire des Archives Départementales antérieures à 1790, Archives ecclésiastiques, série G, clergé séculier, Epinal, Busy-Huguenin, 1887-1913, 4 vol.; série H, clergé régulier, Epinal, Kahn-Baumann, 1925-1956, 4 vol.
- JANOT (J.-M.), Les moulins à papier de la région vosgienne, Nancy, Berger-Levrault, 1952.

- KASTENER (J.), Chapitres, abbayes, prieurés et couvents du département des Vosges au moment de leur suppression en 1790, La Révolution dans les Vosges, 1932-1933, pp.97-108, 1933-1934, pp.1-12, 47-61.
- Écriture et enluminure en Lorraine au Moyen Age, catalogue de l'exposition "La plume et le parchemin", organisée par la Société Thierry Alix (29 mai-29 juill.1984), Nancy, 1984.
- L'art religieux (XII-XXe siècle) dans la région vosgienne, catalogue de l'exposition organisée par le Musée Départemental des Vosges (24 juin-10 sept.1961), Paris, Loos, 1961.
- KRAUS (F.-X.), Kunst und Alterthum in Elsass-Lothringen, Strasbourg, 1876-1892, 4 vol.
- LECLERCQ (H.), Le voyage de Lorraine et d'Alsace, Dom Mabillon, Paris, Letouzey et Ané, 1953, chap.25, pp.607-627.
- LEVEQUE (L.), Petite histoire religieuse de nos Vosges, Mirecourt, Géhin, 1949.
- LOUIS (L.), Le département des Vosges, description, histoire, statistique, Epinal, Busy, 1887-1889, 7 vol.
- MAGGIOLO (L.-E.-H.), Les monastères de l'ordre de saint Benoît en Lorraine et dans les Trois-Evêchés de Metz, Toul et Verdun, avant 1789, M.A.S., 1887, pp.23-76.
- MAGGIOLO (M.-L.), Les écoles avant et après 1789 dans la Meurthe, Meuse, Moselle et Vosges, M.A.S., 1880, pp.200-281.
- MAHUET (A.de), Ex-libris et fers de reliures des bibliophiles lorrains, Nancy, Sidot, 1906, 2 vol.
- ROBERT (E.des), Essai de répertoire des ex-libris lorrains avec tables générales, Nancy, 1933.
- MARCHAL (abbé), Voyage de dom Thierry Ruinat en Lorraine et en Alsace, Recueil de Documents sur l'Histoire de la Lorraine, 1862.
- MARICHAL (P.), Dictionnaire topographique du département des Vosges, Paris, Imprimerie Nationale, 1941.
- MARTIN (E.), Histoire des diocèses de Toul, de Nancy et de Saint-Dié, Nancy, 1900-1903, 3 vol.
- MARTINELLI (J.), La Lorraine intellectuelle et littéraire, Visages de la Lorraine, Collection Horizons de France, Paris, 1966, pp.103-145.
- MAZILLIER (N.), Les saints locaux dans les calendriers liturgiques lorrains, Mémoire de maîtrise, Nancy II, 1985.

- MICHAUX (G.), Les bibliothèques de l'ordre de saint Benoît en Lorraine au XVIIIe siècle, Patrimoine et Culture en Lorraine, Metz, Ed.Serpennoise, 1980, pp.465-482.
- MORIN (G.), Le catalogue des manuscrits de l'abbaye de Gorze au XIe siècle, R.B., 1905, pp.1-11.
- MUETHERICH (F.), Observations sur l'enluminure de Metz, Gazette des Beaux-Arts, 1963 (juill.-sept.), pp.47-62.
- NOEL (F.-J.-B.), Catalogue raisonné des collections lorraines (livres, manuscrits, tableaux, gravures, etc.) de M.Noël, Nancy, chez l'auteur, 1850-1853, 3 vol.
- OHL des MARAIS (A.), Les arts en Lorraine au XVIe siècle, B.S.P.V., 1955, pp.29-92.
- PARISOT (R.), Histoire de Lorraine, Paris, 1919-1924, 4 vol.
- PARISSE (M.), Les chanoines réguliers en Lorraine, fondations, expansion (XI-XIIe siècle), A.E., 1968, pp.347-388.
- " Le nécrologe de Gorze, Nancy, Publications Nancy II, 1971.
- " La Lorraine du IXe au XIe siècle, les travaux de M.Hlawitschka, A.E., 1971, pp.95-115.
- " La vie religieuse en Lorraine au XIe siècle, Sacris Erudiri, 1971, pp.11-38.
- " Recherches allemandes sur la Lorraine médiévale, A.E., 1977, pp.343-357.
- " Les chanoinesses dans l'empire germanique (IX-XIe siècle), Francia, 1978/6, pp.107-126.
- " Du latin au français : le Moyen Age, Lorraine, Collection Ecylopédies Régionales, Paris, 1980, pp.197-203.
- " Formation intellectuelle et universitaire en Lorraine avant la fondation de l'Université de Pont-à-Mousson, Nancy, Berger-Levrault, 1974; A.E., 1974, pp.17-44.
- " La lorraine monastique au Moyen Age, Nancy, Publications Nancy II, 1981.
- " Les bénédictines de Lorraine et leurs documents nécrologiques, Studia Anselmiana, 1982, pp.249-261.
- " Les religieuses bénédictines de Lorraine au temps de la Réforme des XI-XIIe siècle, Revue Mabillon, 1987/61, pp.257-279.

- PERRIN (CH.-E.), Recherches sur la seigneurie rurale en Lorraine d'après les plus anciens censiers (IX-XIIe siècle), Paris, Les Belles-Lettres, 1935.
- PFISTER (Ch.), Liste des étudiants lorrains inscrits à l'Université de Bâle, B.S.A.L., 1910, pp.124-133, 160-163.
- POULL (G.), Les familles nobles de Lorraine, ancienne chevalerie, Domp martin 1150-1630, Rupt-sur-Moselle, l'Auteur, 1961.
- " Les Vosges, Paris, Ed.France Empire, 1985.
- RACINE (P.), La Lorraine de 1180 à 1480, Strasbourg, Mars et Mercure, 1977.
- ROMSIN (A.), Le livre en Lorraine, 1482-1696, thèse 3e cycle, Nancy II, 1962.
- ROERIG (F.), Die Buchmalerei des 11. und 12. Jahrhunderts in Verdun, Aachener Kunstblätter, 1969.
- RUYR (J.), Recherche des Sainctes Antiquités de la Vosge, province de Lorraine, Saint-Dié, Marlier, 1626.
- SALLES (F.de), Chapitres nobles de Lorraine, annales, preuves de noblesse, documents, portraits, sceaux et blasons, Paris, Lechevalier, 1888.
- SCHWAB (L.), Les chapitres nobles vosgiens, Bulletin de la Société Lorraine des Etudes Locales, 1913, pp.7-9.
- " Documents relatifs à la vente des biens nationaux, districts d'Epinal et Remiremont, Epinal, 1911-1913, 2 vol.
- TAVENEUX (A.), Les monastères lorrains à la fin de l'Ancien Régime, A.E., 1961-1963, pp.169-180.
- " Le Jansénisme en Lorraine (1640-1789), Paris, 1960.
- WIENER (L.), Etude sur les filigranes des papiers lorrains, Nancy, Wiener, 1893.

2. HISTOIRE DES ABBAYES ET CHAPITRES VOSGIENS.

a. Bonmoutier-Saint-Sauveur-Domèvre.

Pour toute référence complémentaire, voir La Bibliographie Lorraine, Metz, Académie Nationale de Metz, 1970-1988, t.3, p.206, n°3909.

- BENOIT (A.), Notes sur Domèvre-sur-Vezouse (abbaye de chanoines réguliers de la Congrégation de Lorraine, J.S.A.L., 1874, pp.129-131.
- CHATTON (E.), Histoire de l'abbaye de Saint-Sauveur et de Domèvre., Nancy, Sidot, 1897; et M.S.A.L., 1897.
- LEPAGE (H.), Domèvre-sur-Vezouse, dans Les Communes de la Meurthe, 1853, t.1, pp.300-303.

b. Chaumousey.

Pour toute référence complémentaire, voir La Bibliographie Lorraine..., t.3, p.37, n°2703.

- DUHAMEL (L.), Chronique de Chaumousey, dans Documents rares ou inédits de l'histoire des Vosges, Epinal, Gley, 1869, t.2, pp.1-134.
- Cartulaire de l'abbaye de Chaumousey, dans Documents rares ou inédits de l'histoire des Vosges, Epinal, Gley, 1891, t.10, pp.1-303; 1896, t.11, pp.306-447.
- GABRIEL (J.), Introduction de la réforme des chanoines réguliers de Notre-Sauveur à Chaumousey, 1595-1633, Mémoire de maîtrise, Nancy II, 1968.
- KASTENER (M.-J.), Un incident à l'abbaye de Chaumousey en 1790, La Révolution dans les Vosges, 1933-1934, pp.61-64.
- MICHEL (A.), Pages d'histoire vosgienne : Chaumousey à travers les âges, Epinal, Fricotel, 1940.
- PERRIN (Ch.-E.), La chronique de Chaumousey, Annuaire de la Fédération Historique Lorraine, 1931-1932, pp.265-280.
- SAVE (G.), L'abbaye de Chaumousey, Lorraine artiste, 1891, pp.46-48.

c. Epinal.

Pour toute référence complémentaire, voir La Bibliographie Lorraine..., t.3, p.273-299, n°4342.

- BOQUILLON (F.), Les dames du chapitre Saint-Goery d'Epinal aux XVIIe et XVIIIe siècles, Mémoire de maîtrise, Nancy II, 1974-1975.
- CHAPELIER (Ch.), Les origines d'Epinal, B.S.P.V., 1885-1886, pp.137-163.
- " Epinal et saint Goery, B.S.P.V., 1886-1887, pp.63-109.
- DEBLAYE (J.-F.), L'évangélaire de l'ancienne abbaye des chanoinesses d'Epinal à la Bibliothèque Municipale d'Epinal, Annales du monde religieux, 4e année, pp.193-197.
- HOUOT (B.), Fondation et origines de la ville d'Epinal, A.S.E.V., 1983, pp.5-13.
- HUMBERT (L.), Etude historique sur le diocèse de Saint-Dié : l'évangélaire d'Epinal, Semaine Religieuse de Saint-Dié, 1891, pp.729-732, 744-747.
- JAVELET (R.), Epinal, images de mille ans d'histoire, Epinal, 1972.
- " Les derniers jours de l'existence de l'insigne chapitre des dames chanoinesses de la ville d'Epinal (1790-1791), Documents rares ou inédits de l'histoire des Vosges, 1876, t.4, pp.249-258.
- MAUGENRE (A.), Fondation du monastère des Epines et de la ville primitive d'Epinal, Saint-Dié, Cuny, 1934.
- PERROUT (R.), Les chanoinesses d'Epinal, L'Austrasie, 1907, pp.449-459.
- PHILIPPE (A.), Le premier obituaire connu de l'abbaye puis chapitre noble de Dames de Saint-Goery d'Epinal, Bulletin Philologique et Historique du Comité des Travaux Historiques, 1930-1931, pp.231-235.
- SABOURIN de NANTON, Notice historique et archéologique sur les dames chanoinesses d'Epinal et la chapelle des Innocents, Epinal, Gley, 1858.
- SAVE (G.), Reliure du XIVE siècle à la Bibliothèque d'Epinal, Lorraine Artiste, 1891/14, pp.223-224.

- SAVE (G.), Saint Goery et les chanoinesses d'Epinal, miniature de 1370 (manuscrit de la Bibliothèque Municipale d'Epinal), Lorraine Artiste, 1891, pp.316-318, 353.
- SCHWAB (L.), La fin de l'Insigne Chapitre Saint-Goery d'Epinal, Epinal, Imprimerie Nouvelle, 1909; et La Révolution dans les Vosges, 1908-1909, pp.129-148..
- TESTART (P.), Epinal à travers les siècles, Nancy, Humblot, 1956.
- Western Manuscripts and Miniatures, catalogue de la vente organisée par Sotheby's le 1^{er} décembre 1987, Londres, pp.94-101, n°50.
- WEYMULLER (F.), Histoire d'Epinal, des origines à nos jours, Le Coteau, Horvalth, 1985..

d. Etival.

Pour toute référence complémentaire, voir La Bibliographie Lorraine..., t.3, p.313-316, n°4412.

- BENOIT (A.), L'abbaye d'Etival: sa bibliothèque, ses manuscrits, ses archives, B.S.P.V., 1884-1885, pp.79-92.
- BERLIERE (V.), Notes sur les manuscrits de l'abbé Hugo d'Etival, Bulletin de la Commission Royale d'Histoire de Belgique, 1898, pp.113-170.
- Bibliothèques de manuscrits médiévaux en France, relevé des inventaires du VIIIe au XVIIIe siècle, Paris, C.N.R.S., 1987, p.70.
- Catalogue d'une importante collection de lettres autographes et pièces historiques, manuscrits... dont la vente aura lieu le samedi 14 avril 1888, Paris, Charavay, 1888, pp.37-38, n°189.
- DIGOT (A.), Eloge historique de C.-L.Hugo, Nancy, 1842.
- FARET (P.-M.), Inventaire de l'abbaye d'Etival, La Révolution dans les Vosges, 1912-1913, pp.227-252.
- GEORGEL (M.), L'abbaye d'Etival, ordre de Prémontré, du XIIe au XVIIIe siècle, Averbode, Bibliotheca analectorum Praemonstratensium, fasc.3, 1962.
- IDOUX (M.-C.), Etudes sur l'abbaye d'Etival. Relations d'Etival avec les monastères alsaciens d'Andlau et de Hohenbourg, A.S.E.V., 1913, pp.1-108.

- MABILLON (J.),
RUINART (Th.), *Iter litterarium in Alsatiam et Lotharingiam*, dans *Ouvrages posthumes*, Paris, Babuty-Josse-Jombert, 1724, p.474 (le 2 oct.1696).
- MAHUET (A.de),
ROBERT (E.des), *Ex-libris et fers de reliure des bibliophiles lorrains*, Nancy, Sidot, 1906, t.1, pp.110-111.
- MATTER (J.), Notice sur les abbayes d'Etival, Moyenmoutier et Senones et trois manuscrits de la Bibliothèque Municipale de Saint-Dié relatifs aux abbayes de Moyenmoutier et de Senones, *Revue d'Alsace*, Colmar, 1852, pp.49-68, 241-254, 289-304; et *Annuaire des Vosges*, 1852, pp.12-25..
- ROUSSEL (chan.), L'abbaye prémontrée d'Etival au XVIIIe siècle, *B.S.P.V.*, 1933, pp.43-50.
- TAILLARD (M.), Le « Père Charles Louis Hugo, *Analecta praemonstratensia*, 51/1975, pp.239-269; 52/1976, pp.5-37.

e. Hérival.

Pour toute référence complémentaire, voir *La Bibliographie Lorraine...*, t.5, p.143, n°6443; et *Remiremont l'abbaye et la ville*, pp.354-355.

- GALLI (A.), Les origines du prieuré Notre-Dame d'Hérival, *Revue Mabillon*, 1959, pp.1-34.
- " *Hérival et son héritage*, Epinal, Ed. du Sapin d'or, 1981.

f. Moyenmoutier.

- BARDY (H.), L'académie de Moyenmoutier, *B.S.P.V.*, 1891-1892, pp.312-315.
- BARLOW (C.), An unpublished dedicatory poem by Lambert of Moyenmoutier, *R.V.*, 1937, pp.196-199.
- BENOIT (A.), Quelques mots sur l'abbaye de Moyenmoutier en 1759, *B.S.P.V.*, 1880-1881, pp.41-44.
- BELHOMME (H.), *Historia Mediani in monte vosago Monasterii ordinis sancti Benedicti ex congregatione sanctorum Vitoni et Hidulfi*, Argentorati, Dulsseckeri, 1724.

Bibliothèques de manuscrits médiévaux en France, relevé des inventaires du VIIIe au XVIIIe siècle, Paris, C.N.R.S., 1987, p.143.

Ceremoniales locales et officia propria Mediani Monasterii, Nancy, Haener, 1779.

CHAPELIER (Ch.), L'ancienne abbaye de Moyenmoutier, B.S.P.V., 1887-1888, pp.221-252.

" Bibliographie de saint Hidulphe, B.S.P.V., 1891-1892, pp.255-261.

DUPEUX (F.-R.), Notice critique sur Jean de Bayon, M.S.A.L., 1879, pp.155-203; 1881, pp.172-197.

FARON (J.), Moyenmoutier à travers les âges et son abbaye, Saint-Dié, Dufays, 1896.

GILCHRIST (J.), Cardinal Humbert of Silva-Candida, the Canon Law and Ecclesiastical Reform in the Eleventh Century, Z.der Savigny-Stiftung f.Rechtsgesch. 89, Kan.Abt.58, 1972, pp.338-249.

GRASSER (J.), Les boiseries de Moyenmoutier à la Bibliothèque Municipale, A.S.E.V., 1983/1, pp.72-78.

HALFMANN (G.), Cardinal Humbert sein leben ind sein werke, Göttingen, 1883.

HOESCH (H.), Die Kanonischen Quellen im Werk Humberts von Moyenmoutier. Ein Beitrag zur Geschichte der vorgregorianischen Reform, Cologne, Böhlau, 1970.

JEROME (L.) L'abbaye de Moyenmoutier, de l'ordre de saint Benoit en Lorraine, Paris, Lecoffre, 1902.

" La vie intellectuelle dans une abbaye lorraine au XVIIe siècle et au XVIIIe siècle, Nancy, Berger-Levrault, 1912.

LESNE (E.), Les livres, scriptoria, bibliothèques du commencement du VIIIe siècle à la fin du XIIe siècle, Histoire de la propriété ecclésiastique, Lille, 1938, pp.673-674.

MABILLON (J.),
RUINART (Th.), Iter litterarium in Alsatiâ et Lotharingiam, Ouvrages posthumes, Paris, Babuty-Josse-Jombert, 1724, pp.439-441 (les 13 sept., 2-3 oct.1696).

MAHUET (A.de),
ROBERT (E.des), Ex-libris et fers de reliure des bibliophiles lorrains, Nancy, Sidot, 1906, t.2, p.131.

MARTENE (E.),
DURAND (U.), Voyage littéraire de deux religieux bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur, Paris, Delaulne, 1717, pp.135-136.

- MASSON (A.), Deux bibliothèques du XVIIIe siècle de plan exceptionnel : Moyenmoutier et Cambrai, Bulletin des Bibliothèques de France, 1964 (juill.), pp.277-281.
- MEYER (P.), Notice sur le manuscrit B.N. fr.13304 renfermant les trois premières parties de la Somme le roi, Romania, 1894, pp.449-455.
- " Notice sur un légendier français du XIIe siècle classé selon l'ordre de l'année liturgique, Notices et extraits des manuscrits, 1899, pp.1-69.
- MICHEL (A.), Humbert und Kerrularios, Paderborn, Schöningh, 1925.
- MONTFAUCON (B.de), Libri Manuscripti bibliotheca Mediani Monasterii in Vosago, Ord.S.Benedicti, dans Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nova, Parisiis, Briasson, 1729, t.2, p.1180.
- MORIN (G.), La lettre de l'évêque Maxime à Théophile d'Alexandrie, R.E.L., 1894, pp.274-278.
- " Studia Caesariana, nouvelle série d'inédits tirée du manuscrit 3 d'Epinal, R.E.L., 1906, pp.189-214, 350-372.
- Moyenmoutier en Vosges. 13^{ème} centenaire 671-1971. Des origines à la Révolution française, Raon, Fetzter, 1971.
- PETITMENGIN (P.), Beatus Rhenanus et les manuscrits latins, Annuaire de Sélestat, 1985, pp.235-246.
- PFISTER (Ch.), Notes sur trois manuscrits provenant de l'abbaye de Moyenmoutier, J.S.A.L., 1890, pp.153-166.
- QUETIF (J.), F.Johannes de Bayon, dans Scriptores ordinis praedicatorum recensiti, Lutetiae Parisiorum, Ballard, 1719, t.1, c.559b.
- ECHARD (J.),
- SEILLIERE (F.), L'abbaye de Moyenmoutier, documents pour servir à l'histoire de la principauté de Salm, Paris, 1898.
- VERNIER (L.), Les dernières années de l'abbaye de Moyenmoutier, B.S.P.V., 1959, pp.52-93.
- " La bibliothèque de l'abbaye de Moyenmoutier, B.S.P.V., 1961-1962, pp.5-30.
- Vie de saint Hidulfe, Strasbourg, 1723.
- Vie de saint Hidulphe, Saint-Dié, 1865.

g. Remiremont.

Par nécessité, nous avons écarté bon nombre d'ouvrages; nous renvoyons à la bibliographie générale de l'histoire de Remiremont, établie par P. et D. HEILLI dans Remiremont l'abbaye et la ville, Actes des Journées d'Etudes Vosgiennes, Remiremont, 17-20 avril 1980, Nancy, Publications Nancy II, 1980, pp.339-363.

BAMMERT (J.-J.), L'histoire du chapitre des nobles Dames de Remiremont (620-1791), Remiremont, Lalloz-Perrin, 1971.

BENOIT (A.), Notes sur les bibliothèques religieuses de Remiremont en 1790, A.S.E.V., 1885, pp.146-155.

BERGEROT (V.-A.), L'organisation et le régime intérieur du chapitre de Remiremont du XIII^e au XVIII^e siècles, A.E., 1899, pp.560-596, 1900, pp.35-73, 406-433, 1901, pp.40-71, 205-247, 1902, pp.22-84, 1903, pp.45-104.

" Remiremont pendant la Révolution, d'après les documents officiels, Epinal, Huguenin, 1901-1904, 3 vol.

Bibliothèques de manuscrits médiévaux en France, relevé des inventaires du VIII^e au XVIII^e siècle, Paris, C.N.R.S., 1987, p.93 et 200.

BOQUILLON (F.), Les dames de Remiremont, contribution à l'histoire de la noblesse, Thèse 3^e cycle, Nancy II, 1988.

BOULARD (M.-O.), Les dames de Remiremont à la fin du Moyen Age (XIV^e-XV^e siècle), Mémoire de maîtrise, Nancy II, 1973.

" Documents nécrologiques de Remiremont, thèse 3^e cycle, Nancy II, 1982.

BUISSON (E.), Les curés de Remiremont depuis le XIII^e siècle, J.S.A.L., 1891, pp.215-221, 250-264.

Catalogue de beaux livres anciens et modernes, ventes des 27 et 28 juin 1944 (Hôtel Drouot), Paris, Giraud-Badin, 1944, p.10, n°31.

Catalogue des livres de feu monsieur Andreu ancien curé de Remiremont et écolâtre de l'insigne chapitre...dont la vente se fera en détail le lundi 20 avril 1750 et jours suivants à Nancy, S.I, 1750.

CHATEL (G.), Bibliothèque de Remiremont, dans Les richesses des bibliothèques provinciales de France, Paris, 1932, pp.121-122.

CHIFFLET (P.-F.), Propre de l'Eglise de Remiremont, Dijon, 1653.

- CONSTABLE (G.), The liber memorialis of Remiremont, *Speculum*, 1972, pp.261-277.
- DIDELOT (L.-G.), Remiremont, les saints, le chapitre, la révolution, Nancy, Vagner, 1887.
- DIDIER-LAURENT (A.), L'abbaye de Remiremont. Contribution à l'histoire critique des cinq premiers siècles de ce monastère, *M.S.A.L.*, 1897, pp.259-498..
- DUHAMEL (L.), Des relations des empereurs et des ducs de Lorraine avec l'abbaye de Remiremont, VII-XIIIe siècle, *A.S.E.V.*, 1865, pp.195-284.
- DURAND (G.), L'église Saint-Pierre des Dames de Remiremont, *A.S.E.V.*, 1926-1930.
- " Inventaire du mobilier de l'église collégiale de Remiremont, 9 octobre 1790, La Révolution dans les Vosges, 1929-1930, pp.180-184.
- EBNER (A.), Der Liber Vitae und die Nekrologien von Remiremont inder Bibliothek Angelica zum Rom, Neues Archiv für deutsche Geschichtskunde, 1893.
- FRIRY (Ch.), Recherches sur les archives de l'ancienne abbaye de Remiremont, Documents historiques inédits, Champollion-Figeac, Paris, 1841, t.1, pp.444-447.
- " Autre lettre relative à un glossaire anglo-saxon, manuscrit de la Bibliothèque Municipale d'Epinal, du IXe siècle, Documents historiques inédits, pp.447-450.
- GUERMONT (Y.), Notes de dom Calmet sur l'abbaye de Remiremont, Mémoires de l'Académie Nationale de Metz, 1967, pp.77-83.
- GUINOT (A.), Etude historique sur l'abbaye de Remiremont, Paris, Douniol, 1859.
- HLAWITSCHKA (E.), Studien zur Aebtessinnenreihe von Remiremont (7-13 Jh.), Saarebrück, Funk, 1963 (Veröffentlichungen des Instituts für Landeskunde des Saarlandes, 9).
- HLAWITSCHKA (E.), Liber Memorialis Romaricensis, Monumenta Germaniae Historica, Libri memoriales, Dublin-Zurich, Weidmann, TELLENBACH (G.), 1970, 2 vol.
- KASTENER (J.), L'abbé Vuillemin et l'inventaire des archives de la ville de Remiremont, La Révolution dans les Vosges, 1920-1921, p.185.

Le chapitre de Remiremont à travers les siècles, par le tableau, l'estampe, le livre, le document, le bibelot, catalogue d'exposition, Remiremont, Kopf Roussel, 1950.

LECLERCQ (H.), La lettre touchant l'institut de Remiremont, dans Dom Mabillon, Paris, Letouzey et Ané, 1953, chap.21 (Activités diverses pendant les années 1687 à 1690), pp.472-479.

MABILLON (J.), Lettre à un ami touchant le premier institut de l'abbaye de Remiremont, Paris, 1687.

MABILLON (J.),
RIUNART (Th.), Iter litterarium in Alsatiam et Lotharingiam, Ouvrages posthumes, Paris, Babuty-Josse-Jombert, 1724, pp.471-472 (les 29-30 sept.1696).

MATHIEU (A.), L'Histoire de Remiremont, Epinal, Ed. du Sapin d'or, 1984.

NEXON (Y.), Remiremont, Bibliothèque Municipale, Nouvelles du livre ancien, 1977/11, pp.5-6.

OULMONT (Ch.), Le Concile de Remiremont, dans Les débats du clerc et du chevalier dans la littérature poétique du Moyen Age, Paris, Champion, 1911, pp.93-107.

PARISSE (M.), Remarques sur les listes des abbesses des abbayes Saint-Pierre de Remiremont et Saint-Pierre de Metz, Cahiers Lorrains, 1966 (oct.), pp.103-108.

" Le Concile de Remiremont, poème satirique du XIIe siècle, Le Pays de Remiremont, 1981/4, pp.10-15.

" Les livres de l'abbaye de Remiremont en 1365 et la vie intellectuelle des religieuses au Moyen Age, dans Remiremont l'abbaye et la ville, Nancy, 1980, pp.71-87.

" Deux testaments de nobles comtoises, chanoinesses de Remiremont, M. et G. de Granges (1301-1379), Mémoires de la Société pour l'histoire du droit et des institutions des anciens pays bourguignons, comtois, romands, 1982, pp.119-131.

PERRIN (Ch.-E.), La chronique de Chaumousey, contribution à l'histoire ancienne de l'abbaye de Remiremont au XIe siècle, Annuaire de la Fédération Historique Lorraine, 1931-1932, pp.265-280.

Plaidoyer pour les chanoinesses de l'insigne chapitre de Remiremont, contre le sieur Andreu Prévôt de Dompaire et le sieur Andreu Curé de Tantimont demandeurs au principal et le sieur Petitmengin Curé de Remiremont et écolâtre du chapitre aussi défendeurs, Nancy, Baltazard, 1749.

- POULL (G.), Les ducs de Lorraine et l'abbaye de Remiremont du XI^e au XIV^e siècle, Le Pays de Remiremont, 1978, pp.12-16.
- PUTON (B.), Notice sur la bibliothèque publique de Remiremont, Remiremont, Mougins, 1887.
- " Catalogue des manuscrits de la bibliothèque publique de Remiremont, Remiremont, Mougins, 1888.
- QUENTIN (H.), Notice et extraits d'un triple nécrologe de l'abbaye de Remiremont, M.S.A.L., 1904, pp.221-262.
- Remiremont l'abbaye et la ville, Actes des Journées d'Etudes Vosgiennes, Remiremont, 17-20 avril 1980, Nancy, Publications Nancy II, 1980.
- RENAUT (M.-H.), La ville de Remiremont au Moyen Age, thèse 3^e cycle, Nancy II, 1984.
- RICHARD (A.), Remiremont au temps du chapitre : la journée d'une chanoinesse, B.S.P.V., 1908-1909, pp.393-404.
- RICHARD (L.), Notice sur la bibliothèque publique de Remiremont, Remiremont, Mougins, et Revue de Lorraine, 1837, pp.166-170.
- " Dons faits à l'église Saint-Pierre de Remiremont à différents titres tels que grandes aumônes et anniversaires, Annuaire des Vosges, 1853, pp.1-16.
- ROY (R.), Pèlerinage au Saint-Mont ou vie des saints Amé, Romaric, Adelphe, Germain, Arnoul et vie des saintes Mactefelde, Claire, Gébertrude, Modeste et Sabine, Epinal, Collot, 1887.
- SIMONIN (H.), Un livre d'Heures lorrain du XIV^e siècle conservé au Fitzwilliam Museum de Cambridge (ms.9.1951), Mémoire de maîtrise, Nancy II, 1978.
- " Un livre d'Heures lorrain du XIV^e siècle, conservé au Fitzwilliam Museum de Cambridge, P.L., 1979, pp.179-192.
- " Un livre d'Heures à l'usage de Remiremont (XIV^e siècle), Remiremont l'abbaye et la ville, Nancy, 1980, pp.89-93.
- Vies des saints Amé et Romary. Traduction nouvelle des vitae du Moyen Age, par le Séminaire de latin médiéval de l'Université de Nancy II, Le Pays de Remiremont, 1979/2, pp.51-60.
- WAITZ (G.), Concilium Romarici Montis, satire du XI^e siècle, Zeitschrift für deutsches Altertum, t.7, p.160, t.9, p.65.

WILSDORF (Ch.), Un voyage de Sanche 1^{er} Garcia, roi de Navarre, à Remiremont, Bibliothèque de l'École des Chartes, 1972, pp.227-230.

h. Saint-Dié.

- ALLUT (V.-M.), Symphorien Champier, Lyon, De Graaf, 1972 (rééd.).
- AVEZAC (A.d'), Martin Hylacomylus Waltzemuller, ses ouvrages et ses collaborateurs, Paris, Chamassel, 1867.
- BARDY (H.), Les archives du chapitre de Saint-Dié et le vandalisme, B.S.P.V., 1885-1886, pp.271-278.
- " Les inondations et les incendies à Saint-Dié, B.S.P.V., 1890-1891, pp.348-359.
- " Un exemplaire de la "Cosmographiae Introductio", B.S.P.V., 1893-1894, pp.253-272.
- " Miscellanées, Saint-Dié, Humbert, 1895.
- " La culture intellectuelle dans les pays de Saint-Dié à la fin du XVIIe siècle, B.S.P.V., 1898-1899, pp.353-363.
- " Vie intellectuelle dans le pays de Saint-Dié, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, Saint-Dié, Humbert, 1899.
- " F.-M.Brevêt, maire royal du 26 février 1817 au 2 août 1829, B.S.P.V., 1899-1900, pp.233-329.
- " Miscellanées, Saint-Dié, Cuny, 1900.
- BARNET (G.), Les testaments enregistrés au chapitre de Saint-Dié (1361-1479) dans la série G (404-405-406) des Archives Départementales des Vosges, Mémoire de maîtrise, Nancy II, 1969.
- BAUMONT (G.), Notice historique sur la bibliothèque publique de Saint-Dié, Le Pays Lorrain, 1920, pp.241-250.
- " Notes sur quelques livres de prix de la Bibliothèque Municipale de Saint-Dié, B.S.A.L., 1921, pp.7-17.
- " La nouvelle bibliothèque de Saint-Dié, Saint-Dié, Weick, 1925.
- " Saint-Dié-des-Vosges, Saint-Dié, Loos, 1961.

- BAUMONT (G.), Iconographie de Saint-Dié, Mulhouse, Braun.
- PIERROT (A.)
- " Saint-Dié et ses environs, variétés iconographiques, Saint-Dié, Loos, 1929-1935.
- BENOIT (A.), Notes sur les commencements de l'imprimerie à Saint-Dié (1507-1790), B.S.P.V., 1887-1888, pp.183-208.
- " Le chapitre de Saint-Dié à la fin du XVe siècle, Saint-Dié, Humbert, 1882; et B.S.P.V., 1882-1883, pp.115-122.
- Bibliothèques de manuscrits médiévaux en France, relevé des inventaires du VIIIe au XVIIIe siècle, Paris, C.N.R.S., 1987, p.210.
- BOUDET (P.), Le chapitre de Saint-Dié en Lorraine, des origines au XVIe siècle, A.S.E.V., 1914-1921, pp.1-109, 1922, pp.111-274, et Epinal, Imprimerie Vosgienne, 1923.
- BRION-GUERRY (L.), Jean Pélerin Viator, sa place dans l'histoire de la perspective, Paris, Les Belles-Lettres, 1962.
- CABASSUT (A.), Notice sur dix-huit manuscrits d'origine montpelliéraine conservés à Cambridge, Mémoires de la Société Archéologique de Montpellier, 1921, pp.215-224.
- CHANTEAU (F.de), Notes pour servir à l'histoire du chapitre de Saint-Dié aux XV-XVIe siècles: vie privée des chanoines, Nancy, Berger-Levrault, 1875.
- " Notes pour servir à l'histoire du chapitre de Saint-Dié aux XVIIe et XVIIIe siècles, Epinal, Collot, 1874 et A.S.E.V., 1874, pp.101-137.
- " Notes pour servir à l'histoire du chapitre de Saint-Dié : ...les archives du chapitre, Nancy, Berger-Levrault, 1877.
- CHANZY (Ch.), Précis chronologique de l'histoire de la ville de Saint-Dié, Saint-Dié, Freisz, 1853.
- CHAPELIER (Ch.), Jean Ruyr, sa biographie et ses oeuvres, B.S.P.V., 1891-1892, pp.171-236.
- COLIN (A.), Une émouvante relique (la Cosmographiae Introductio), Paris, Devries, 1962.
- COLLIGNON (A.), De Nanceide Petri de Blaro Rivo Parisiensis, Nancy, Berger-Levrault, 1892.
- " Etude sur la Rusticiade de Laurent Pillard, M.A.S., 1917-1918, pp.230-258, 1918-1919, pp.108-144.

- COUDERC (C.), Œuvres inédites de Pierre de Blarru et documents sur sa famille, d'après un manuscrit récemment acquis par la Bibliothèque Nationale (n.a.l.711), Le Bibliographe Moderne, Courrier International des Archives et Bibliothèques, 1900 (mars-avr.), pp.86-112, et Besançon, Jacquin, 1900.
- COUSSEMAKER (E. de), Notice sur un manuscrit musical de la bibliothèque de Saint-Dié, Paris, Didron, 1859.
- DUPEUX (F.-R.), La Rusticiade ou la Guerre des Paysans en Lorraine, Nancy, Berger-Levrault, 1875, 2 vol.
- DUVERNOY (E.), Jean Baudoin de Rosières-aux-Salines, M.A.S., 1906, pp.217-235.
- FERRY (E.) La plus ancienne Vie de Saint Dié, B.S.P.V., 1912-1913, pp.130-176.
- FERRY (R.), La population de la Haute-Meurthe au VIIe siècle, B.S.P.V., 1890-1891, pp.233-301.
- " Notes explicatives sur la "Cosmographiae Introductio" et les cartes de Waldseemüller de 1507 à 1516, B.S.P.V., 1911, pp.19-34.
- FROMAGE (H.), Le légendaire de saint Dié et son environnement, Bulletin de la Société de mythologie française, 1983, pp.15-38.
- FROMENT (E.), Notes sur quelques manuscrits de la Bibliothèque Municipale de Saint-Dié, B.S.P.V., 1927-1928, pp.119-128.
- " Les deux bréviaires 58 et 59 de la Bibliothèque Municipale de Saint-Dié, B.S.P.V., 1932, pp.17-29.
- " Le manuscrit 7 de la Bibliothèque Municipale de Saint-Dié, B.S.P.V., 1933, pp.23-26.
- " Le manuscrit n°62 de la Bibliothèque Municipale de Saint-Dié, B.S.P.V., 1934, pp.97-107.
- " Le manuscrit 19 de la Bibliothèque Municipale de Saint-Dié, B.S.P.V., 1938, pp.173-178.
- GALLOIS (L.) Americ Vespuce et les géographes de Saint-Dié, Bulletin de la Société de Géographie de l'Est, 1960, pp.66-87.
- GAUTHIER (J.), Notice de deux manuscrits du British Museum, Bulletin Historique et Philologique du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, 1896, pp.331-342.

- GERARD (A.), Martin Waldzemuller, savant géographe, 1481(?)–1521, B.S.P.V., 1881, pp.65–87.
- GIRARDET (F.), Commentaire sur la miniature du Graduel représentant le travail dans les mines et sur les procédés de la métallurgie lorraine au XVI^e siècle, B.S.P.V., 1927–1928, pp.111–117.
- GRANDIDIER (D.), L'architecture gothique de la cathédrale de Saint-Dié, Mémoire de maîtrise, Nancy II, 1979, 2 vol.
- GRAVIER (N.-F.), Histoire de la ville épiscopale de Saint-Dié (et de son arrondissement) sous le gouvernement théocratique de quatre monastères, Epinal, De Gérard, 1836.
- GUINOT (A.), Les saints du Val de Galilée, Paris, Sagnier et Bray, 1852.
- HAZENOHR (G.), Un manuscrit autographe de l'Instruction de la vie mortelle de Jean Baudoin de Rosières-aux-Salines, Romania, 1983/2, pp.256–260.
- La miniature du Graduel de Saint-Dié, représentant les mines de la Croix, B.S.P.V., 1909–1910, pp.35, 167–191.
- IDOUX (M.-C.), Quelques notes sur les premiers grands-prévôts de Saint-Dié, B.S.P.V., 1904–1905, pp.313–348.
- KASTENER (J.), Les parchemins des archives du chapitre de Saint-Dié employés au service des arsenaux, an III, La Révolution dans les Vosges, 1924–1925, pp.58–60.
- LAUFENBERGER (F.), Ringmann oder Waldseemuller ?, Archiv. für Wissenschaftliche Geographie, Bd.XIII, Lfg.3, 1959.
- LEPAGE (A.) Dialogue de Joannes Lud, Nancy, Publication de la Société d'Archéologie Lorraine, 1854.
- LEPAGE (H.), Notice sur Joannes Lud et Chrétien secrétaires du duc de Lorraine René II, B.S.A.L., 1855, pp.216–255.
- " Mémoire sur l'auteur de la vie de René II imprimée à Saint-Dié en 1510, J.S.A.L., 1875, pp.76–93.
- L'HOTE (E.), Notre-Dame de Saint-Dié, Saint-Dié, Humbert, 1894.
- " La vie des saints, bienheureux, vénérables et autres pieux personnages du diocèse de Saint-Dié, Saint-Dié, Humbert, 1897, 2 vol.
- MARTENE (E.), Voyage littéraire de deux religieux bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur, Paris, Delaulne, 1717, pp.136–137.
- DURAND (U.),

- MARICHAL (P.), Un manuscrit du Dialogue de Lud, J.S.A.L., 1890, pp.198-199.
- MAROT (P.), Jean Baudoin de Rosières-aux-Salines, chanoine de Saint-Dié, auteur de "L'instruction de la vie mortelle", M.A.S., 1929-1930, pp.115-126.
- MEYER (P.), Les manuscrits français de Cambridge, Romania, 1879, pp.307-309.
- " L'Instruction de la vie mortelle par Jean Baudoin de Rosières-aux-Salines, Romania, 1906, pp.531-534.
- MICHELANT (H.), Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Saint-Dié, Paris, Imprimerie Impériale, 1861.
- MIGNE (abbé), Bibliothèque de la ville de Saint-Dié, dans Dictionnaire des manuscrits, Paris, Migne, 1853, t.1, cc.361-364.
- MONTFAUCON (B.de), Index librorum manuscriptorum qui in archivio Sancti Deodatis (vulgo S.Diez) reperiuntur, Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nova, Parisiis, Briasson, 1729, t.2, p.1178.
- OBERLIN (J.-J.), Sur l'imprimerie de Saint-Dié, Magasin Encyclopédique, 1800, pp.236-237.
- OHL des MARAIS (A.), La gravure sur bois au commencement du XVIe siècle à Saint-Dié, Saint-Dié, Freisz, 1928.
- " Histoire chronologique de la ville et du val de Saint-Dié, Saint-Dié, Loos, 1949.
- PFISTER (Ch.), La légende de saint Dié et de saint Hidulphe, A.E., 1889, pp.377-408, 536-588.
- " Les testaments des deux Laurent Pillard et de Jean Basin de Sandaucourt, B.S.P.V., 1910-1911, pp.5-65.
- " Recherches sur des exemplaires de la Cosmographiae Introductio, B.S.P.V., 1910-1911, pp.57-62, 64-65.
- PIERROT (A.), Saint-Dié, Les richesses des bibliothèques provinciales de France, Paris, 1932, t.2, pp.142-143.
- RAPENNE (A.-M.), Recherches sur les moulins dépendant du chapitre de Saint-Dié au XVIe siècle, Mémoire de maîtrise, Nancy II, 1970.
- Vautrin et Nicolas Lud (1507-1511), Répertoire bibliographique des livres imprimés en France au XVIe siècle, Baden-Baden, Heitz, 1970, pp.46-49.

- RIGUET (F.de), Mémoires historiques et chronologiques pour la vie de Saint Dié, Evêque de Nevers, et Fondateur de l'Insigne Eglise Collégiale de Saint-Dié en Lorraine, Nancy, Charlot, 1680.
- RON SIN (A.), Bibliographie déodatienne, B.S.P.V., 1960, pp.3-62.
- " La nouvelle bibliothèque municipale de Saint-Dié, Bulletin des Bibliothèques de France, 1966 (juill.), pp.248-258.
- " Autour du baptême de l'Amérique à Saint-Dié, B.S.P.V., 1966, pp.65-71.
- " Saint-Dié des Vosges, 13 siècles d'histoire (669-1969), Nancy, Publicité Moderne, 1969.
- " L'imprimerie humaniste à Saint-Dié au XVIIe siècle, Refugium animae bibliotheca, Mélanges offerts à A.Kolb, Wiesbaden, Pressler, 1969, pp.381-425.
- " Saint-Dié (Vosges), Colmar, S.A.E.P., 1972.
- " La Bibliothèque Municipale de Saint-Dié, Fonds anciens des bibliothèques françaises, Villeurbanne, E.N.S.B., 1976, pp.59-66.
- " Découverte et baptême de l'Amérique, Montréal, Le Pape, 1979.
- " La cartographie à Saint-Dié au début du XVIIe siècle, Patrimoine et Culture en Lorraine, Metz, Ed.Serpenoise, 1980, pp.359-375.
- ROUYER (J.), De Pierre de Blarru et de son poème La Nancéide, M.S.A.L., 1876, pp.360-420.
- " Nouvelles recherches bibliographiques sur Pierre de Blarru, M.S.A.L., 1883, pp.213-225.
- " Le testament de Pierre de Blarru, M.S.A.L., 1888, pp.171-218.
- Salle du trésor : XIIIe-XVIIe siècle, bibles témoins de leur temps, Saint-Dié, exposition de la Bibliothèque Municipale, 1971.
- RUYR (J.), La vie et histoire de saint Dié, evêque de Nevers, Troyes, Oudot, 1594.
- SAVE (G.), Vautrin Lud et le gymnase vosgien, B.S.P.V., 1889-1890, pp.253-298.
- " Maison de Jean Basin de Sandaucourt, Lorraine artiste, 1891, pp.428-430.

- SAVE (G.), Le graduel de Saint-Dié, Lorraine artiste, 1891, pp.476-480, 492-495, 505-507.
- " Antiquités de Saint-Dié, Nancy, Crépin-Leblond, 1896.
- " Jean Pélerin le Viateur, chanoine de Saint-Dié, de Nancy et de Toul, auteur de la perspective artistique, 1505, B.S.P.V., 1896-1897, pp.265-355.
- SAVE (G.), Sigillographie de Saint-Dié, B.S.P.V., 1887-1889,
FERRY (Ed.), pp.103-240.
- SAVE (G.), L'église de Saint-Dié, notice historique jusqu'au
SCHULER (C.), XIII^e siècle et monographie de l'église Notre-Dame,
B.S.P.V., 1882-1883, pp.31-113.
- SCHMIDT (Ch.), Mathias Ringmann, Philesius, humaniste alsacien et
lorrain, M.S.A.L., 1875, pp.165-233.
- SCHNEIDER (J.), Des rives de la Meurthe au lac de Constance, le voyage
d'une Ambassade Lorraine en 1496, Le Pays Lorrain,
1980, pp.109-124.
- SCHUTZ (F.), La Nanceide, ou la Guerre de Nancy, poème latin de
Pierre de Blarru, avec la traduction française, Nancy,
Grimblot, 1840.
- SOMMIER (J.-C.), Histoire de l'église de Saint-Diez avec les pièces
justificatives de ses immunités et privilèges, Saint-
Diez, Bouchard, 1726.
- " Apologie de l'histoire de l'Eglise de Saint-Diez,
Saint-Diez, Charlot, 1737.

i. Le Saint-Mont.

Pour toute référence complémentaire, voir Remiremont l'abbaye et la ville, p.354.

- DURAND (G.), Le Saint-Mont sous le prieur dom Jérôme Gillet (1735-
1740), Semaine Religieuse de Saint-Dié, 6 sept.1935,
pp.429-432.
- KLIPFEL (M.), Le prieuré du Saint-Mont au XVII^e siècle, Mémoire de
maîtrise, Nancy II, 1969.
- LUCAS (P.), Les premiers moines du Saint-Mont, Nancy, Coubé, 1942.

- MABILLON (J.),
RUINART (Th.), *Iter litterarium in Alsatiam et Lotharingiam, Ouvrages posthumes*, Paris, Babuty-Josse-Jombert, 1724, pp.472-473 (1^{er} oct.1696).
- MATHIEU (A.), *Histoire du Saint-Mont*, Cornimont, Girompaire, 1971.
- RENAUD (chan.), *Histoire abrégée du Saint-Mont*, Remiremont, Leduc, 1867.

j. Senones.

Bibliothèques de manuscrits médiévaux en France, relevé des inventaires du VIII^e au XVIII^e siècle, Paris, C.N.R.S., 1987, p.218.

- CALMET (A.), *Histoire de l'abbaye de Senones*, manuscrit inédit publié par F.Dinago, Saint-Dié, Humbert, 1879-1882.
- CAYON (J.), *Chronique de F.Richer, moine de Senones, traduction française du XVI^e siècle*, Saint-Nicolas-de-Port, Trenel, et Nancy, Cayon, 1842.
- CHAPELIER (Ch.), *Histoire de l'abbaye de Senones pendant la période révolutionnaire (1790-1802), Documents rares et inédits de l'histoire des Vosges*, t.6, 1879, pp.301-414.
- DIDIER-LAURENT (E.), Un document à ajouter à l'histoire de l'abbaye de Senones : Rôle de dom Thirion d'Anthelupt (18 déc.1536), *B.S.P.V.*, 1899-1900, pp.367-379.
- DIGOT (A.), Notice biographique et littéraire sur dom Augustin Calmet, abbé de Senones, *M.S.A.L.*, 1860, pp.5-157.
- DUPLESSIS (G.), Rapport de Grégoire à la Convention Nationale sur le vandalisme révolutionnaire, *Bulletin du Bibliophile*, 6e série, 1843, p.401.
- FANGE (A.), *La vie du Très Révérend Père Dom Augustin Calmet, abbé de Senones*, Senones, Pariset, 1782.
- KROEBER (A.), *Chronique de Senones, Annuaire-bulletin de la Société d'Histoire de France*, 1864, pp.40-43, 79-83.
- LAURENT (A.), *Contribution à l'étude de la congrégation de Saint-Vanne et Saint-Hydulphe, l'abbaye de Senones au XVII^e siècle*, Mémoire de maîtrise, Nancy II, 1973.
- LESNE (E.), Les livres, scriptoria, bibliothèques du commencement du VIII^e siècle à la fin du XII^e siècle, *Histoire de la propriété ecclésiastique*, Lille, 1938, p.674.

- MABILLON (J.),
RUINART (Th.), *Iter litterarium in Alsatiam et Lotharingiam, Ouvrages posthumes*, Paris, Babuty-Josse-Jombert, 1724, pp.441-442 (les 14-15 sept.1696).
- MARNE (H.de), *Poésies du XVe siècle sur un manuscrit de Senones*, Bar-le-Duc, Laguerre, 1858.
- MARTENE (E.),
DURAND (U.), *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur*, Paris, Delaulne, 1717, p.136.
- MONTFAUCON (B.de), *Catalogus Mss. Monasterii S.Petri Senoniensis, Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nova*, Parisiis, Briasson, 1729, t.2, p.1179.
- OHL des MARAIS (A.), *Histoire chronologique de la principauté de Salm, des abbayes de Senones et de Moyenmoutier*, Saint-Dié, 1851.
- ROSSE (O.), Une opinion sur l'abbaye de Senones, *Bulletin de la Société Archéologique de Sens*, 1939, pp.20-32.
- SCHAUDEL (L.), Les comtes de Salm et l'abbaye de Senones, *M.A.S.*, 1917-1918, pp.46-103.
- SEILLIERES (F.), *Documents pour servir à l'Histoire de la Frincipauté de Salm en Vosges et de la ville de Senones, sa capitale, dans la seconde moitié du XVIIe siècle*, Heppenheim, Wolf, 1982 (rééd.).
- WAITZ (G.), *Chronique de Richer de Senones*, Monumenta Germaniae Historica, Scriptorum, t.25, pp.249-345.

3. BIBLIOGRAPHIE relative au fonds des MANUSCRITS de la BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE d'EPINAL.

- BARTHELEMY (E.de), Quatrains accompagnant un calendrier dans un manuscrit de la Bibliothèque Municipale d'Epinal (XVe siècle), *Revue des Sociétés Savantes des Départements*, 1869, p.269.
- BISCHOFF (B.), Frühkarolingische Handschriften u. Heimat, *Scriptorium*, 1968, p.308.
- BLAUDEZ (F.), Les Trésors d'art de la Bibliothèque Municipale d'Epinal, *B.S.E.V.*, 1935 (janv.), pp.21-28.
- BONNARDOT (F.), Rapport sur une mission en Lorraine et à Metz, *Archives des Missions*, 3e série, t.1, pp.247-291.

- BONNARDOT (F.); Une ancienne traduction en dialecte lorrain, *Romania*, 1876, pp.269-332.
- " Notice du manuscrit 189 (217 aujourd'hui) d'après le catalogue 59 de la Bibliothèque Municipale d'Epinal, Paris, Firmin-Didot, 1876.
- " Le psautier de Metz, Paris, 1884, t.1, pp.444-464.
- BONNARDOT (F.), Le Saint-Voyage de Jhérusalem du Seigneur d'Anglure, Paris, 1878, pp.105-108.
- LONGNON (A.),
- BRIQUET (A.), Une visite à la bibliothèque publique d'Epinal (Vosges), Bulletin du Bibliophile, 1860 (déc.), pp.1722-1731.
- BROWN (A.-K.), The Epinal glossary edited with Critical Commentary of the vocabulary, Stanford University dissertation, 1969, 2 vol.
- ARBOR (A.),
- BRUNEAU (Ch.), La poésie aristocratique à Metz au XVe siècle d'après un manuscrit de la famille d'Esch, Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Lorraine, 1927, pp.167-222.
- CAZZANIGA (E.), Incerti autoris de lapsu Suzannae (de lapsu virginis consecratae), Turin, 1948, pp.XII-XV, 1-31.
- CHAPELIER (Ch.), Note sur un manuscrit d'Epinal (quatrains sur les mois de l'année), J.S.A.L., 1868, pp.15-17.
- CHARTON (Ch.), Le Département des Vosges, statistique historique et administrative, Nancy, 1847.
- LEPAGE (H.),
- CHATILLON (J.), Richard de Saint-Victor, liber exceptionum, Paris, Vrin, 1958, p.34.
- CLEVENOT (A.), Etude du manuscrit AR.2243 (Bibliothèque Municipale d'Epinal), Mémoire de maîtrise, Nancy II, 1980.
- DELISLE (L.), Notice sur un manuscrit mérovingien d'Epinal, Paris, Champion, 1878.
- DONDAINE (H.-F.), Codices manuscripti operum Thomae de Aquino, Romae, Typis polyglottis Vaticanis, 1967, pp.264-266, n^{os} 711-714.
- SHOONER (H.-V.)
- ERNOUF (Baron), Carnet d'un bibliophile, Bulletin du Bibliophile, 1887, p.129.
- FARAL (E.), Les responsiones de Guillaume de Saint-Amour, Archives d'histoire doctrinale et littéraire du Moyen Age, 1950-1951, pp.337-394.

- FROST (M.), Adaptations of the "Te Deum laudamus", Journal of Theological Studies, 1941, pp.195-198, 1942, p.68.
- GOETZ (G.), Corpus glossarium latinorum, Leipzig, 1888-1923, t.1, p.151, t.5, pp.XXVI-XXVII.
- GOLLY (C.), Les trésors de la Bibliothèque Municipale, Epinal, Revue d'informations, 1966/2, pp.43-44.
- HAUREAU (B.), La Bibliothèque Municipale de Bordeaux. Catalogue des manuscrits (1880), Journal des Savants, 1883, pp.707-713.
- INGOLD (A.-M.-P.) Les correspondants de Grandidier, Paris, 1895 et seqq.
- KAISER (J.-B.), Extraits religieux tirés d'un manuscrit messin de la Bibliothèque Municipale d'Epinal, Revue ecclésiastique de Metz, 1932, pp.269-278, 344-356, 432-442.
- KER (N.-R.), Catalogue of manuscripts containing Anglo-Saxon, Oxford, Clarendon, 1957, pp.151-152.
- LINDSAY (W.-M.), Notae Latinae. An account of abbreviations in latin manuscripts of the early minuscule periode (ca.700-850), Cambridge, 1915, p.456.
- " Epinal, Erfurt and Leyden glossaries, dans "The Corpus", Oxford, Publications of the Philological Society, 1921.
- MARCHAL (abbé), Quelques observations à propos d'un manuscrit, J.S.A.L., 1861, pp.159-168.
- MARTIANAY (J.), Sancti Hieronymi operum, Paris, Roulland, 1699, t.2.
- MARTIN (J.-E.), La Bibliothèque Municipale d'Epinal, Richesses des bibliothèques provinciales, Paris, Ed. des Bibliothèques Nationales de France, 1932, t.1, pp.169-170.
- " En marge des vieux livres dans la Bibliothèque d'Epinal, B.S.E.V., 1928, pp.61-68, 72-75.
- MEYER (P.), Notice d'un manuscrit messin, Romania, 1886, pp.172-174.
- " Notice sur un légendier français du XIIe siècle classé selon l'ordre de l'année liturgique, Notices et extraits des manuscrits, 1899, pp.1-69.
- MICHELANT (H.), Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque d'Epinal, Paris, Imprimerie Impériale, 1861.
- OSWALD (M.), Les enseignements Sénèque, Romania, 1969, p.31.

- PHEIFER (J.-D.), Old english glosses in the Epinal-Erfurt glossary, Oxford, Clarendon, 1974, 2 vol.
- PROST (A.), Une ballade messine du XVe siècle, Metz littéraire, 1854, pp.405-416.
- " Relation d'un voyage de Metz à Jérusalem entrepris en 1395 par quatre chevaliers messins, Revue d'Austrasie, 1838, pp.149-168, 221-236.
- SCHLUTTER (O.-B.), Das Spinaler und Erfurter glossar, Hambourg, Bibl. der angelschsischen Prosa 8, 1912.
- SELMER (C.), Navigatio sancti Brendarii abbatis, Publications in Medieval Studies, 1959, p.35.
- Statistiques des bibliothèques publiques, Annuaire des Vosges, 1839, pp.219-229; 1840, pp.268-276; 1854, p.91; 1861, pp.196-207.
- SWEET (H.), The Epinal glossary, London, E.E.T.S., 1883, facs.
- TECHENER (L.), Notes sur les bibliothèques de province, la Bibliothèque Municipale d'Epinal, Bulletin du Bibliophile, 1884, p.302.
- THOMPSON (E.-M.), An introduction to greek and latin paleography., Oxford, 1912, pp.363, 367 et facs.131.
- ULRICH (J.), Neue Versionen der "Riste du monde", Zeitschrift für Romanische Philologie, 1900, pp.112-120.
- VERBRAKEN (P.), Les fragments conservés de sermons perdus de saint Augustin, R.B., 1974, p.255.
- WILMART (A.), Un anonyme ancien de "X virginibus", Bulletin d'ancienne littérature et d'archéologie chrétienne, 1911, pp.33, 88.

Chapitre I

Grands traits de l'histoire
des
abbayes et chapitres vosgiens.

Ce qui marque plus qu'autre chose l'histoire de la région vosgienne, c'est la grande densité des établissements religieux, leur variété, leur richesse et leur isolement. Nous avons voulu retrouver les grandes orientations de ce contexte si particulier, avant de réunir et de présenter la documentation relative aux manuscrits et aux bibliothèques monastiques de cette région.

I/ LES GRANDES FONDATIONS.

Les "vitae" du / ou des saints fondateurs sont très souvent les seuls documents dont dispose l'historien pour connaître les origines d'une abbaye. Dans les Vosges, les récits mettant en scène les saints personnages qui ont fondé les établissements de Remiremont, Saint-Dié, Senones, Etival, Bonmoutier et Moyenmoutier, sont conservés dans des copies tardives du Bas Moyen Age. Les Bollandistes et plusieurs historiens de la région ont essayé de disséquer ces récits. Leurs conclusions apportent toujours soit des variantes, soit un fait nouveau, tant il est difficile d'isoler les données historiques. Comme tous les hagiographes, les moines vosgiens ont cherché à glorifier les fondateurs de leurs maisons en embellissant l'histoire de ces saints personnages. Ainsi chaque monastère voulut avoir un évêque pour fondateur. Gondelbert de Senones et Déodat de Saint-Dié furent introduits tant bien que mal dans les listes épiscopales respectives de Sens et de Nevers, Hidulphe, fondateur de Moyenmoutier, fut tenu pour archevêque de Trèves. Ces origines glorieuses sont aujourd'hui écartées par tous les historiens.

Mais d'autres faits, d'autres détails fournis par la tradition restent encore au rang des hypothèses. La prudence demeure nécessaire.

A. Remiremont et la "sainte croix vosgienne".

La légende veut que six abbayes aient été fondées dans le massif vosgien entre 620 et 700. La concentration de ces établissements le long de la Moselle et du Rabodeau (affluent de la Meurthe) mérite d'être soulignée. La première abbaye installée fut celle de Remiremont ou "Romarici Mons". Romaric, qui appartenait à une illustre famille austrasienne, avait rejoint l'abbaye brillante de Luxeuil au début du VIIe siècle. Vers 620, il décida avec un de ses compagnons, Amé, de s'éloigner dans un lieu solitaire propice à la prière. Le mont Habend dans les Vosges fut choisi. Après une installation temporaire dans la vallée, les deux anachorètes se retirèrent au sommet de la montagne. Là, très vite, s'organisa autour d'eux une communauté d'hommes et de femmes. Amé assurait la direction spirituelle du groupe. Bientôt la communauté féminine devint très nombreuse. Dès le VIIe siècle, une abbesse fut désignée pour diriger ces moniales. Au contraire, le groupe des moines s'amenuisait. Dans un premier temps, ceux-ci demeurèrent suffisamment nombreux pour assurer les offices et l'assistance matérielle de l'établissement; puis ils disparurent, au plus tard au début du VIIIe siècle. Romaric et Adelphe auraient succédé à Amé; Arnoul, un autre grand personnage de l'aristocratie austrasienne, les rejoignit. L'histoire du monastère de Remiremont commençait '1'.

Une quarantaine d'années plus tard, naquit une autre maison : le monastère de Saint-Dié. Selon la tradition, il aurait été fondé par

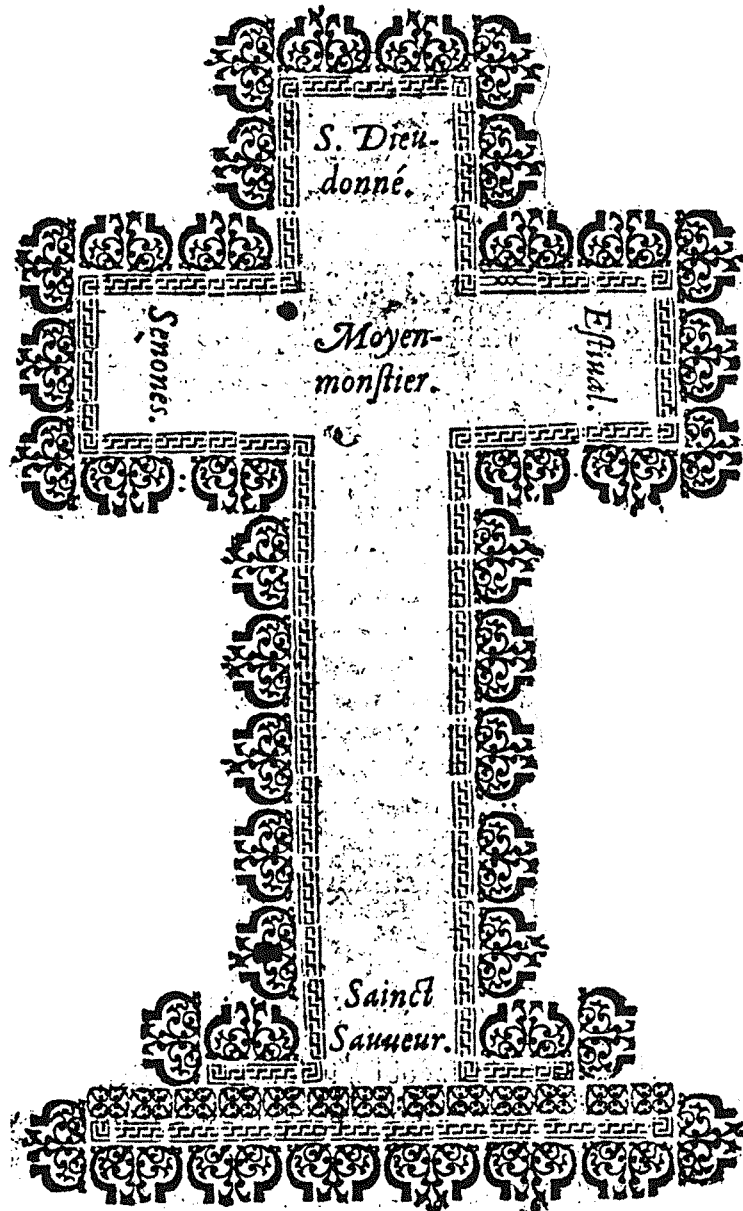
l'évêque de Nevers Déodat. Différentes hypothèses sont venues contrecarrer cette origine légendaire. Certains auteurs en font un moine irlandais venu d'Alsace, d'autres, un moine irlandais sorti de l'abbaye de Luxeuil. Retenons seulement l'origine irlandaise probable de Déodat, sa "peregrinatio" (rapportée dans la *Vita Deodati*) dans le massif vosgien, et son installation à Jointures où il fonda le monastère de Galilée. Cet établissement, qui prendra plus tard le nom de son fondateur, était un petit monastère. Dans un acte de Charlemagne, il était encore qualifié de "monasteriolum" ⁽²⁾.

Dans le même temps, vers 660-673, à quelques kilomètres au nord de Saint-Dié, apparaissait une troisième fondation : Senones. Par une analogie malheureuse, la tradition a fait du fondateur et premier abbé Gondelbert un évêque de Sens. Aujourd'hui, des historiens s'accordent pour voir en lui plutôt un moine irlandais ⁽³⁾. Peut-être était-il issu de l'abbaye de Luxeuil, lui aussi ? L'idée d'une amitié entre Déodat et Gondelbert est assez répandue. Toutefois, dès le XVIIIe siècle, dom Calmet disait "n'en avoir trouvé aucune trace dans les monuments de Senones, ni dans ceux de Saint-Dié" ⁽⁴⁾.

La vague de fondations ne s'arrêta pas là. Leudin-Bodon, évêque de Toul, jeta les bases de deux établissements à l'ouest de Senones vers 660-670. Etival s'installa au confluent de la Meurthe et du Rabodeau et reçut des moines. Plus au nord, Bonmoutier (ou monastère de Bodon) reçut une communauté de femmes; déplacé de quelques kilomètres, il devint le monastère de Saint-Sauveur au XIe siècle ⁽⁵⁾.

Enfin, vers 680-700, Moyenmoutier fut fondé. Hidulphe s'y établit à mi-chemin entre Etival et Senones. D'où le nom de Moyenmoutier

LA CROIX MYSTIQUE DES VOSGES.



(d'après Jean Ruyr, Recherches des Saintes Antiquitez de la Vosge.
province de Lorraine, Epinal, Ambroise, 1634, livre I, p. 291.)

("Medianum monasterium" ou monastère du milieu) ⁶. La célèbre croix mystique vosgienne était née, avec Bonmoutier au nord, Saint-Dié au sud, Etival à l'ouest, Senones à l'est, et Moyenmoutier au centre. Quant à Hidulphe, il aurait été un chorévêque de Trèves, c'est à dire un auxiliaire de l'archevêque comme il y en avait beaucoup dans les grands diocèses.

Cette concentration d'abbayes dans l'espace et dans le temps est singulière. Elle définit deux caractéristiques principales du monachisme vosgien : d'un côté la proximité des établissements, de l'autre l'imbrication de leurs bans, qui ont créé inévitablement un réseau de relations très dense entre les différentes maisons. Elle est surtout unique dans une région où à la même époque les autres maisons se trouvaient surtout dans les cités. Elle s'explique en partie par l'attrait de la forêt vosgienne, des hautes vallées de la Meurthe et de la Moselle, et par une volonté de colonisation. En outre, quatre des six abbayes ont reçu initialement une dotation royale. Romaric s'installa sur des terres royales. Saint-Dié et Senones furent dotés par Childéric II (650-673), et Moyenmoutier fut fondé sur des terres données par le fisc. Chaque monastère a connu une histoire différente ensuite; mais cette origine similaire les a toujours rapprochés, en particulier dans leurs luttes contre les évêques de Toul. Cet univers inter-relationnel bénéficia deuxièmement d'une vigueur remarquable et durable. Les fondations monastiques vosgiennes du VIIe siècle apparaissent comme des créations spontanées de la foi. De saints ermites cherchant un lieu propice à la prière, s'installèrent dans la forêt vosgienne, qui sur une montagne, qui dans une vallée. Très vite, leur piété et leurs vertus

attirèrent autour d'eux plusieurs compagnons puis toute une communauté pour laquelle ils durent jeter les bases d'un établissement et d'une discipline. Cet enthousiasme religieux des origines déclina à mesure que les abbayes sont devenues plus opulentes; il ne porta pas plus les fondations ultérieures '7).

Le monastère d'Epinal est un exemple typique de fondation artificielle née de la volonté d'un homme. A une époque où l'enthousiasme religieux du VIIe siècle était déjà loin, vers 983-984, l'évêque de Metz Thierry de Hamelant fonda un monastère à Epinal. Le recrutement dut être difficile car l'abbaye ne fut peuplée de femmes que sous son successeur Adalbéron II (984-1005) qui, pour cette raison, est souvent considéré comme le véritable fondateur. Le dernier grand monastère vosgien était né avant l'an mil; les fondations suivantes seront principalement des prieurés.

B. Règle bénédictine et sécularisation.

C'est Luxeuil, où Colomban avait fondé une communauté importante, qui introduisit le monachisme irlandais dans le massif vosgien. Romaric et Amé étaient deux compagnons d'Eustaise, second successeur de Colomban à Luxeuil '8). Les "vitae" de ces saints fondateurs romarimontains laissent apparaître combien la communauté naissante du Mont Habend se trouvait dans la dépendance de la grande abbaye colombanienne. L'histoire primitive des autres abbayes est moins bien connue, mais l'on s'accorde pour faire de Déodat et de Gondelbert deux moines irlandais, en reconnaissant que Remiremont a dû jouer un rôle principal dans cette pénétration des préceptes de Luxeuil. Finalement, vers 700, la "sainte

croix des Vosges" et l'abbaye de Remiremont vivaient vraisemblablement selon la discipline de ce grand monastère, qui comprenait alors un mélange de règle bénédictine et de code colombanien. Les "vitae" insistent souvent sur les aspects les plus sévères de cette discipline : la pauvreté, l'obéissance passive, la pénitence, le silence perpétuel, le dur labeur et les longues psalmodies. La rigueur colombanienne, déjà corrigée et tempérée, ne fut véritablement débordée par la règle bénédictine qu'au début du IXe siècle. En 816, le concile d'Aix imposait la règle bénédictine à toutes les abbayes de l'Empire. La communauté de Remiremont l'adopta dès 817-818 à l'occasion de son établissement dans la vallée. Vers l'an mil, tous les monastères vosgiens suivaient les prescriptions de saint Benoît qui recommandait, en particulier, de consacrer plusieurs heures par jour à l'étude et à la "lectio divina" <9>.

Cette situation évolua vite cependant. Presque toutes les abbayes bénédictines vosgiennes connurent une mutation entre la fin du IXe et le XIe siècle. Elles préférèrent à la règle de saint Benoît un mode de vie canonial. Toutes se contentèrent de reprendre l'ancien capitulaire d'Aix qui avait imposé à tous les chanoines, en 816-817, la règle écrite par Chrodegang pour le chapitre de Metz. Le processus de transformation fut lent, parfois même provisoire. A Etival, des chanoines séculiers remplacèrent les moines vers 881 <10>. Un prévôt gouverna la communauté. Au début du siècle suivant, alors que l'abbaye venait d'être donnée en fief, l'abbé et les religieux de Moyennoutier furent chassés et remplacés par des chanoines séculiers également <11>. Ces derniers ne se sont maintenus toutefois que pendant une soixantaine d'années. Un

chapitre naissait aussi à Saint-Dié après 960. Enfin, la sécularisation toucha les deux communautés féminines. Indépendante et riche, l'abbaye de Remiremont se transforma progressivement en un chapitre de dames nobles ⁽¹²⁾. Le "Capitulum Romaricense" était constitué vers 1080 ⁽¹³⁾. Vers la même époque, les clercs de Remiremont qui desservaient l'abbaye, se réunissaient en un petit groupe canonial. A Epinal, finalement, les religieuses devenaient des chanoinesses au cours des XIIe et XIIIe siècles. La transformation fut définitive au début du siècle suivant, mais elle n'atteignit jamais l'accomplissement et le prestige de l'exemple romarimontain.

Ce phénomène de la sécularisation a bouleversé toute la vie quotidienne des abbayes vosgiennes. Souvent durablement. A ce sujet, il faut distinguer les chapitres de dames et les chapitres d'hommes. Les chanoinesses de Remiremont et d'Epinal étaient plus libres et plus riches que les religieuses qui les avaient précédées. Elles abandonnèrent la clôture stricte, et prirent des libertés avec la règle de saint Benoît qu'elles retenaient toujours. Elles pouvaient par exemple quitter le monastère ou y recevoir des visites. D'un autre côté, la division des revenus de l'abbaye en prébendes, la possibilité de disposer de certains biens et la richesse des familles d'origine des chanoinesses, favorisaient un mode de vie aisé, quasi mondain.

Les chanoines de Saint-Dié et les quelques clercs ou chanoines de Remiremont et d'Epinal (qui n'étaient pas rassemblés en chapitres) jouissaient aussi d'une assez grande liberté, et passaient généralement pour fortunés. Ils cumulèrent offices, prébendes et cures. Ce furent autant de revenus différents, mais également autant d'occasions de sortir du monastère. Ils étaient souvent secrétaires, hommes de loi ou

notaires. Ils dynamisèrent largement la communauté religieuse et civile qui les entourait ou le corps des chanoinesses qu'ils servaient.

C. Les réformes des Xe et XIe siècles.

Bien qu'ils vécussent en marge du monde, les moines et les moniales ne subissaient pas moins les contrecoups des grands événements. A chaque problème, ils ont tenté de trouver une solution. Chaque crise a eu sa réforme, ébauchée ou achevée.

L'histoire des abbayes vosgiennes à l'époque carolingienne reste mal connue. Les documents font défaut. Vers 700, tous les grands monastères vosgiens étaient fondés. Installés dans la campagne, ils constituaient des noyaux économiques et sociaux essentiels. C'est ainsi qu'ils se présentent dans les rares documents qui les mentionnent. Le Libellus de successoribus sancti Hidulphi (ou petite histoire des successeurs de saint Hidulphe) ¹⁴ est l'unique source dont nous disposons pour connaître la vie de l'abbaye de Moyenmoutier aux VIIIe et IXe siècles. Le début du récit, qui relate le gouvernement des premiers successeurs d'Hidulphe, n'est finalement qu'une énumération de biens fonciers. Au milieu des listes de possessions et de donations, Moyenmoutier apparaît comme un pôle économique avant d'être un centre religieux.

Les difficultés du moment concernèrent principalement cette richesse économique. Le IXe siècle et le début du Xe siècle furent une époque de décadence pour les abbayes vosgiennes. Le Libellus de successoribus sancti Hidulphi trace un tableau très noir de l'abbaye de

Moyenmoutier à cette période. Le monastère s'enrichit à peine de quelques biens, et la convoitise des princes était toujours plus forte. Finalement, les exactions se multiplièrent; souvent, elles furent le fait des abbés laïcs qui résidaient peu. Cette ruine temporelle entraîna très vite la ruine morale de la communauté. La discipline et l'organisation interne de l'abbaye se relâchèrent. A Senones, Saint-Dié, Etival et Bonmoutier, la décadence ne fut pas moins générale. Partout la richesse convoitée des abbayes provoquait des désordres importants, qu'aggravait un climat déjà très difficile de discordes civiles et d'invasions (Remiremont, Saint-Dié, Etival et Moyenmoutier sont dévastés par les Hongrois vers 914 <'15>).

Dès le début du IXe siècle, la nécessité d'une remise en ordre se fit sentir. La réorganisation de Benoît d'Aniane fut probablement vite accueillie dans les monastères vosgiens. L'abbaye de Remiremont adopta la règle bénédictine en 817-818 <'16>. Les chanoines d'Etival, de Moyenmoutier et de Saint-Dié ont peut-être suivi également les nouveaux règlements. Pourtant, le succès de ces prescriptions demeura modeste. Le renouveau fut peu profond et peu durable.

Entre 950 et 1100, les abbayes vosgiennes renaissent véritablement. Elles profitaient alors du climat général de progrès. Tous les domaines se trouvèrent vivifiés. De nouvelles communautés furent fondées, d'autres se transformèrent. Avec la proximité de l'an mil, la ferveur réapparut. De nouvelles églises furent construites à Remiremont, Moyenmoutier et Epinal. Les moines s'intéressèrent à nouveau à la vie des saints fondateurs de leur abbaye. Ils composèrent une deuxième vie de saint Romaric, une première vie de saint Adelphe, une troisième vie

de saint Hidulphe et une vie de saint Dié. Moyenmoutier devint un centre hagiographique important et constitua une belle bibliothèque. Parallèlement, le patrimoine de chaque maison se reconstituait. Dans ce processus de renouvellement, certaines abbayes et plusieurs grands abbés jouèrent un rôle essentiel.

Au départ, l'influence régénératrice vint du monastère de Gorze. Trois des plus grandes abbayes vosgiennes ont été rénovées directement par Gorze. Senones fut le relais des idées réformatrices de cette abbaye dans la montagne vosgienne. Le moine Richer de Senones qui écrivit une chronique de son abbaye au milieu du XIII^e siècle, fournit deux noms : Ranger et Rambert ¹⁷. Moines de Gorze envoyés à Senones, ou moines de Senones ayant séjourné à Gorze, ces personnages ont réappris la pratique de la règle bénédictine, et implantèrent la réforme à Senones vers 940. Moyenmoutier et Saint-Dié accueillirent le même mouvement. Vers 960-965, le duc Frédéric I^{er} chassa les chanoines au profit de moines à Moyenmoutier, et fit l'inverse à Saint-Dié. Le moine Albert de Gorze (cité au nécrologe de cette maison) gouverna l'abbaye de Moyenmoutier entre 965 et 985. Il est probable que toute la "sainte croix des Vosges" fut acquise à la réforme gorzienne entre 935 et 965. A la fin du siècle, les évêques de Toul et de Metz tentèrent également de remettre un peu d'ordre dans la vie monastique de leurs diocèses. Ils firent appel aux moines irlandais et à Guillaume abbé de Saint-Bénigne de Dijon. Leurs prescriptions ont peu touché les abbayes vosgiennes. Moyenmoutier reçut toutefois l'impulsion des Irlandais et celle de Saint-Bénigne, et ne put ignorer les idées et les expériences réformatrices tuloises. En particulier, la renaissance intellectuelle de l'abbaye de Saint-Evre, avec laquelle Moyenmoutier semble avoir eu des relations privilégiées et

suivies, dut constituer un exemple et un soutien précieux pour l'abbaye vosgienne. Les efforts de l'évêque Berthold de Toul (996-1019) se marquèrent par la nouvelle fondation de Bonmoutier déplacée à Saint-Sauveur, et par la création de Poussay pour les femmes, plus à l'ouest. Les fondations féminines anciennes ne restèrent pas non plus à l'écart du mouvement réformateur. A Remiremont, la règle bénédictine fut remise à l'honneur vers 934-935, une autorité abbatiale régulière rétablie et des biens restitués ¹⁰. Ces idées de réforme ne pouvaient triompher cependant sans la volonté ferme de plusieurs grands abbés vosgiens. Dans les vallées isolées des Vosges, ceux-ci furent les promoteurs des idées nouvelles. A Remiremont, l'abbesse Theutilde avait déjà correspondu avec les grands personnages de l'empire, dont Louis le Pieux. Ses lettres ne permettent pas de savoir dans quelle mesure l'impulsion carolingienne donnée à la liturgie, à la piété et à l'étude, avait touché Remiremont. Mais elles laissent supposer que cette abbaye était alors gouvernée par une personne très instruite des problèmes de réforme. Plus tard (entre 960 et 1062), quatre autres grands abbés se succédèrent à la tête de l'abbaye de Moyenmoutier. Adalbert introduisit l'esprit réformateur de Gorze. Il restaura la ferveur en ravivant le culte des reliques et reconstitua une bonne assise territoriale. Son successeur Almann (vers 985-1011), prit soin de réorganiser la communauté. Il fonda deux structures indispensables à la vie intellectuelle : une école et une bibliothèque. Il fit aussi reconstruire les bâtiments monastiques. A sa mort, Guillaume de Volpiano s'attachait à faire respecter la règle et corrigeait les abus. Puis dans le deuxième tiers du XIe siècle, Lambert dota les églises du mobilier nécessaire et décent, et reconquit des terres jadis usurpées.

Au tournant des XI^e et XII^e siècles, l'abbaye de Senones eut aussi un abbé actif et efficace : Antoine de Pavie (vers 1098-1136). Il couronna les efforts réformateurs de ses prédécesseurs en relançant la vie culturelle du monastère. Il multiplia les constructions. Il rassembla une riche collection de livres, et se fit remarquer pour sa science, nous rapporte dom Calmet (19).

La réforme ne fut pas toujours aussi accomplie. Il est vraisemblable qu'Etival, Bonmoutier, et Saint-Dié aient été sensibles à l'expérience réformatrice des abbayes voisines, et en aient tiré quelques enseignements. Jamais toutefois les documents ne mentionnent une entreprise coordonnée dans le dessein de ranimer la ferveur et de restaurer la liturgie et l'organisation intérieure de ces maisons. Ici, la volonté d'une forte personnalité semble avoir manqué. Seules les abbayes de Moyenmoutier et de Senones ont bénéficié d'une impulsion décisive.

Les premières abbayes vosgiennes ont connu très vite de nombreux avatars. L'évolution générale de ces communautés ressembla beaucoup à celle des autres monastères bénédictins. Pourtant leur situation particulière en fait un groupe à part. Cloisonnées dans les vallées du massif vosgien, les rares mouvements qui ont réussi à les pénétrer furent souvent largement reçus. Deuxièmement, la volonté individuelle a constitué un facteur de progrès capital : le sort de ces maisons isolées fut indissociable de celui du / ou des grands personnages qu'elles produisirent ou qu'elles accueillirent. Les grandes abbayes vosgiennes formaient un monde à part uni derrière quelques personnalités, fervent et coutumier.

D. Les chanoines réguliers et les nouveaux ordres.

La seconde moitié du XI^e siècle coïncida avec l'arrivée des chanoines réguliers dans le milieu vosgien. Ils s'installèrent dans le voisinage des grandes maisons bénédictines, ou supplantèrent parfois les moines mais jamais de façon durable. Le temps n'était plus aux grandes fondations richement dotées et puissamment gouvernées. De modestes ermites constituaient avec quelques disciples de petits prieurés et décidaient de vivre selon la règle de saint Augustin ⁽²⁰⁾.

Chronologiquement, le premier de ces prieurés fut celui du Saint-Mont. Abandonné par les religieuses de Remiremont au début du IX^e siècle, le mont Habend avait toujours abrité des ermites. Vers 1050, l'un d'eux nommé Anténor, rassembla une petite communauté d'hommes au pied de la montagne. Avec l'aide de son compagnon Séhère, il transféra bientôt ce groupe au sommet du mont, car l'espace manquait. Vers 1090, Séhère prit la direction de la communauté qui entra dans l'ordre des chanoines réguliers de saint Augustin. Le départ de Séhère pour Chaumousey laissa à nouveau le Saint-Mont à l'abandon. Toutefois l'idée d'une occupation masculine durable progressait. Elle aboutit vers 1120-1130 avec l'installation de religieux venant de Remiremont. La communauté, qui adoptait la règle de saint Augustin, devenait prieuré.

Un autre groupe de clercs s'installa vers 1090 également aux environs d'Epinal. A leur tête, Séhère, qui venait de quitter le Saint-Mont pour une terre offerte par Thierry de Chaumousey. Il envoya deux de ses religieux à l'abbaye de Saint-Ruf en Avignon pour s'instruire

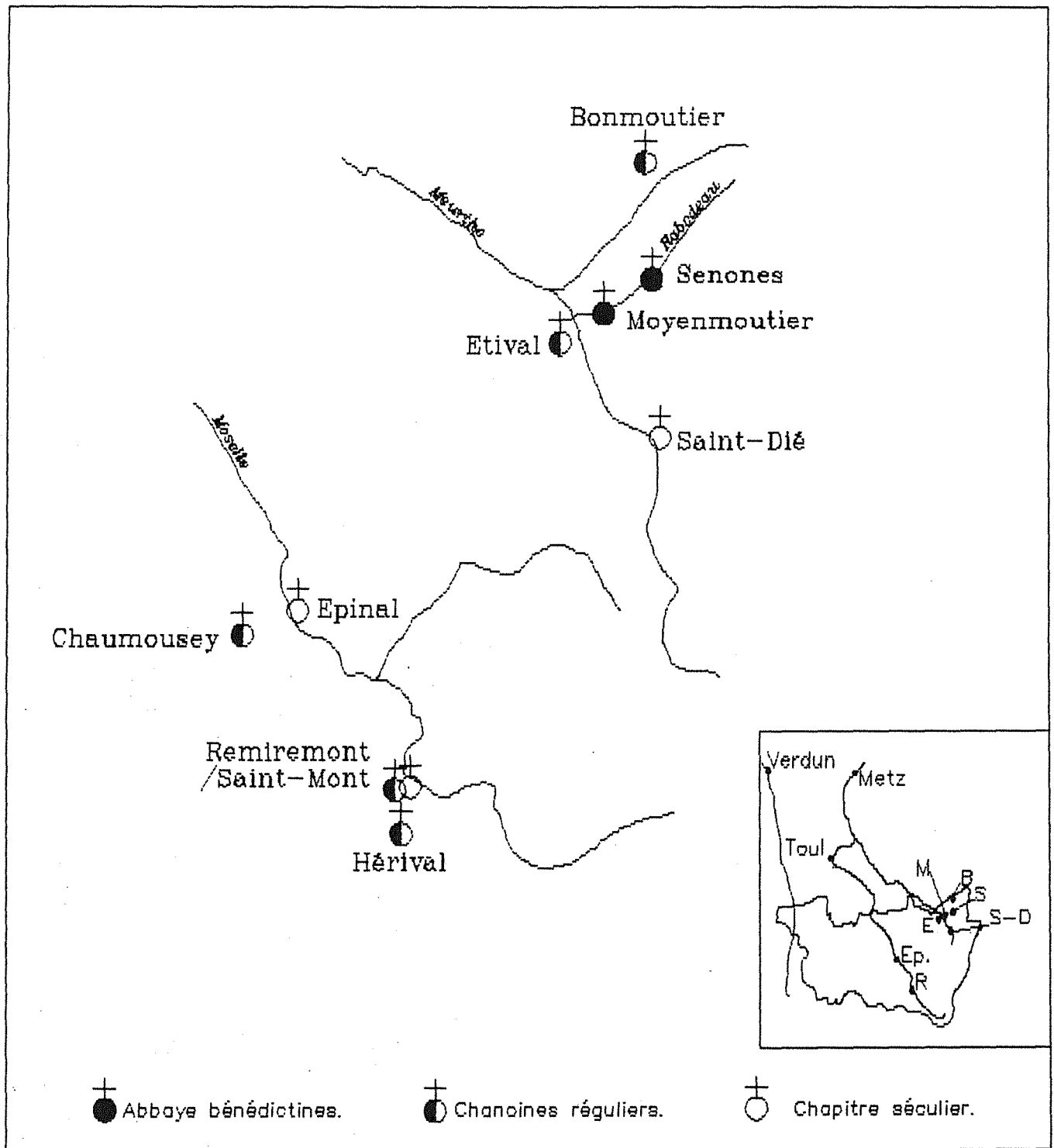
parfaitement de la règle de saint Augustin, qui fut adoptée à Chaumousey vers 1094. A sa mort, la communauté était solidement établie.

Ce mouvement érémitico-canonial toucha particulièrement la région romarimontaine, puisqu'Engibald, ermite originaire de Remiremont et disciple d'Anténor (Anténor et Engibald seraient des prêtres de l'abbaye de Remiremont déçus par l'évolution séculière des dames ⁽²¹⁾), fonda une autre communauté de chanoines de saint Augustin au sud de la ville, vers 1090. Sous ses successeurs Vichard et Constantin, la régularité fut établie. Vers 1140, le prieuré d'Hérival, dont les terres relevaient de l'abbaye de Remiremont, était né ⁽²²⁾.

Tous ces établissements nouveaux se prévalurent de saint Augustin. Chaque fois, l'ermite ou le clerc solitaire qui était à l'origine du groupe fit entrer la communauté dans l'ordre des chanoines réguliers de saint Augustin. La discipline commune exigeait l'obéissance au prieur, la prière, le jeûne, la charité et la chasteté. Mais chaque communauté adopta des coutumes particulières. Les chanoines d'Hérival définirent vers 1160 un code de vie propre, à la fois austère et original, tandis que ceux de Chaumousey adoptaient les coutumes de Saint-Ruf d'Avignon.

Deux autres abbayes se rallièrent au même mouvement. Ce ne furent pas des créations véritables mais les transformations furent telles qu'elles eurent valeur de fondations. Etival, qui abritait des chanoines au service des dames d'Andlau dont ils dépendaient, fut rattaché en 1147

LES FONDATIONS MONASTIQUES VOSGIENNES.



| | | | |
|------------|--------------|--------------|----------------|
| Remiremont | vers 620 | Moyenmoutier | vers 680-700 |
| Saint-Dié | vers 660 | Epinal | vers 983-984 |
| Senones | vers 660-673 | Saint-Mont | vers 1120-1130 |
| Etival | vers 660-670 | Hérival | vers 1140 |
| Bonmoutier | vers 680-700 | Chaumousey | vers 1090 |

à l'ordre de Prémontré; des chanoines venus de Flabémont y furent installés par l'abbesse d'Andlau. Trente années plus tard, les moines de Saint-Sauveur cédèrent la place à des chanoines réguliers également, à l'initiative sans doute de l'évêque de Toul.

L'histoire générale de ces maisons pèse peu face à celle des grandes abbayes de fondation ancienne. Pourtant, le rôle que ces petites communautés ont joué à côté des grands chapitres, et les relations qu'elles ont entretenues conjointement, permettent de mieux connaître la vie des plus grandes, notamment leur vie interne, secrète.

Vers 1150, la carte des établissements religieux vosgiens est complète. Trois abbayes bénédictines sont devenues des chapitres séculiers (Remiremont, Saint-Dié et Epinal), et des chanoines réguliers se sont installés au Saint-Mont, à Hérival, Chaumousey et Etival. Les abbayes de Moyenmoutier et de Senones restèrent fidèles à la règle bénédictine, et résistèrent à la forte introduction des chanoines en milieu vosgien. Cette densité ne laissa guère de place aux autres ordres: les cisterciens furent absents, les Templiers ont eu une commanderie à Epinal et les mendiants ne furent pas très nombreux. Les chanoines et les chanoinesses en particulier furent sans doute vigilants et repoussèrent les concurrents éventuels.

II/ RELATIONS ET PARTICULARISMES.

A. Un réseau de relations complexe.

Pour expliquer tel événement ou tel phénomène particuliers de l'histoire des Vosges, on met souvent en cause le cloisonnement de cette région. En matière d'histoire monastique, les vallées isolées du massif vosgien, qui avaient attiré de nombreux ermites au premier millénaire, devinrent vite des lieux de passage. L'isolement recherché des origines fit bientôt place à un réseau de relations complexe. On peut distinguer trois types principaux de liens : ceux qui rapprochèrent les abbayes vosgiennes les unes des autres, ceux que celles-ci ont entretenus avec les autres communautés voisines, et ceux qui les situèrent sur la carte politico-religieuse du temps.

La réunion des dix abbayes et prieurés vosgiens dans un périmètre aussi court, ne pouvait que favoriser les rapprochements. L'histoire générale des différentes maisons en est remplie. Il était fréquent qu'une abbaye fit appel à une autre. Ainsi vers 1358-1361, les chanoines de Saint-Dié ne disposaient pas d'un local convenable pour protéger leurs archives des incendies et des pillages; ils sollicitèrent l'aide de l'abbesse d'Epinal. En 1462, leurs archives étaient toujours à Epinal, et chaque fois que cela s'avérait nécessaire, les chanoines déodatien venaient à Epinal consulter leurs titres. L'abbesse de Remiremont entreprit une démarche similaire en 1361. Elle demanda que les livres de son église fussent mis à l'abri à Epinal. Mais l'aide

pouvait être aussi financière. Le chapitre de Saint-Dié accorda par exemple un prêt de 300 francs à l'abbaye de Senones qui venait d'être brûlée en 1534. Ces relations entre établissements voisins devenaient parfois très étroites lorsqu'une même personne gouvernait successivement deux maisons. Plusieurs abbesses d'Epinal à la fin du Moyen Age devinrent abbesses de Remiremont ⁽²³⁾. Valentin Herbé religieux de Moyenmoutier fut nommé en 1423 abbé de Senones, puis il retourna à Moyenmoutier où il fut choisi comme abbé en 1438. Les occasions de contact étaient en définitive nombreuses.

Elles le furent particulièrement entre les premières abbayes et les prieurés. Les grands monastères de fondation ancienne exerçaient une emprise très forte sur les communautés plus modestes qui les entouraient. Le meilleur exemple fut celui des prieurés d'Hérival et du Saint-Mont. Leur histoire se mêla à celle du chapitre de Remiremont. Parce qu'ils tenaient leur maison et leurs dépendances des chanoinesses romarimontaines, ces deux groupes leur furent entièrement assujettis. Les prieurs allèrent jusqu'à séjourner à Remiremont même, dans la rue des Prêtres où ils vivaient au milieu des chanoines qui étaient au service des dames. Leur dépendance était quasi totale. Plus au nord, Chaumousey d'une part et Moyenmoutier, Senones, Etival et Saint-Sauveur d'autre part, regardaient aussi en direction des grands chapitres d'Epinal et de Saint-Dié. Mais ces abbayes conservèrent leur autonomie, un mode de vie propre en particulier. Au contraire, nous verrons que l'activité des prieurés d'Hérival et du Saint-Mont fut tout au service du chapitre des dames de Remiremont. Si un chanoine composait un ouvrage, si un autre transcrivait un office ou si un troisième reliait un livre, c'était presque toujours pour les chanoinesses.

La formule de l'association ou confraternité de prières a créé et maintenu d'autres contacts. Une lettre de confraternité et d'association de prières ⁽²⁴⁾ rapprocha dès 1286 les groupes de Chaumousey et du Saint-Mont. Moyenmoutier, Senones et Etival s'unirent aussi virtuellement afin de commémorer les défunts de leurs communautés. Cette association de prières fut durable. En 1394, sa création confirmait déjà d'anciens usages; en 1594, elle était encore officiellement renouvelée. Elle a multiplié les occasions de visites réciproques et de cérémonies communes.

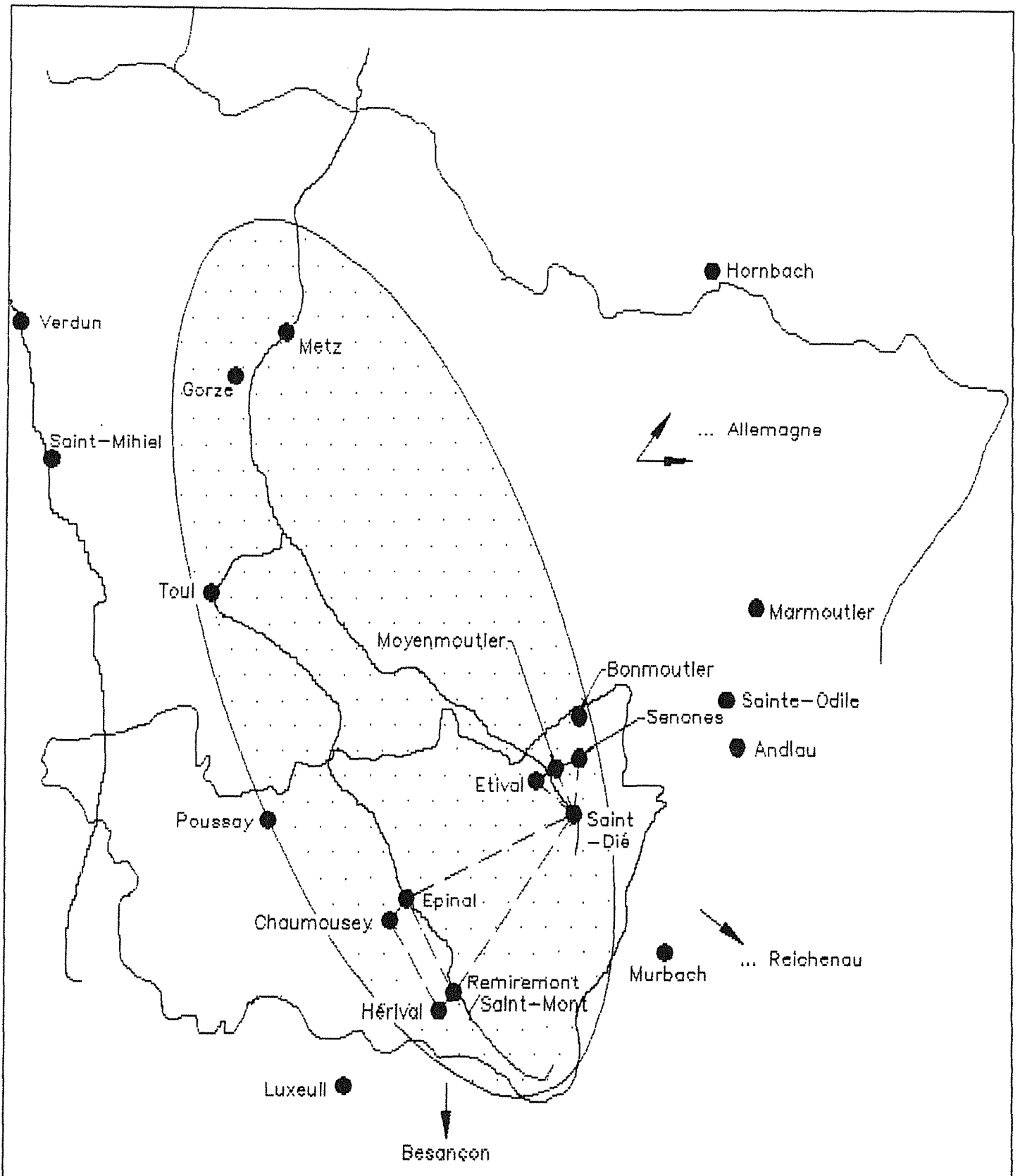
Les moines, les chanoinesses et les chanoines vosgiens se retrouvaient également dans les contacts qu'ils prenaient avec l'extérieur. Dans le cadre politique, religieux et culturel lorrain, Metz occupait une place de choix. Les abbayes vosgiennes furent attentives comme beaucoup d'autres aux enseignements que diffusait cette cité. Epinal et Senones furent en liaison étroite et suivie avec Metz. Ces deux établissements étaient des possessions des évêques de Metz. En seigneurs temporels, les prélats messins défendirent leurs droits, participèrent plus ou moins à la désignation des abbés et abbesses, et enrichirent la mense abbatiale par de larges dotations. A Senones, ils ont joué leur rôle parfaitement. Ils ont toujours favorisé cette abbaye très généreusement, et semblent s'être souciés de l'avenir intellectuel de la communauté. Les candidats qu'ils proposèrent pour le siège abbatial étaient souvent connus pour leur culture. A la mort de l'abbé Berchère (1087), l'évêque Herman pria l'abbé de Saint-Arnoul de Metz de lui "donner" un de ses religieux nommé Antoine, pour gouverner l'abbaye de Senones. Dans son *Histoire de Senones*, dom Calmet rapporte que l'abbé

de Saint-Arnoul eut beaucoup de peine à se séparer d'"un aussi excellent sujet". A Senones, Antoine donna une impulsion décisive à l'étude et à la lecture. Plus tard, Henri, natif de Metz, devint aussi abbé de Senones (1204-1224/1225). Dom Calmet le dit "assez savant pour ce temps là". En 1239, c'est encore un religieux de Gorze qui fut reçu comme abbé. Autant d'hommes sans doute remarquables par les évêques de Metz dans leur entourage. La tradition rapprochait également Remiremont de la cité messine. Vers 1100, le nouveau chapitre romarimontain s'associa à Saint-Pierre-aux-Nonnains de Metz. Jusqu'au début du XIIIe siècle, plusieurs abbesses semblent avoir dirigé en même temps cette abbaye et le chapitre vosgien ⁽²⁵⁾.

Les évêques de Toul furent très présents également. Les dix abbayes, chapitres et prieurés des vallées vosgiennes ont appartenu pendant tout le Moyen Age au diocèse de Toul. Les relations qu'ils entretenaient avec la communauté toulouise furent partagées. D'un côté les communautés bénédictines traditionnelles étaient assez liées avec les groupes de Saint-Evre et Saint-Mansuy de Toul. C'est à la même époque que les abbayes de Saint-Evre, de Senones et de Moyenmoutier adoptèrent les idées réformatrices de Gorze, puis Saint-Evre, Saint-Mansuy et Moyenmoutier accueillirent la réforme de Saint-Bénigne de Dijon sous l'impulsion de l'abbé Guillaume de Volpiano. De cette expérience commune, elles semblent avoir conservé une solide tradition d'union et d'échanges. Nul ne manifeste mieux ce rapprochement que l'abbé Verri qui gouverna successivement ou simultanément les quatre abbayes de Moyenmoutier, Saint-Mansuy, Senones et Saint-Evre, et fit entrer les deux dernières dans une association de prières. Un autre épisode est révélateur. Vers 1050, une controverse sur la découverte des

reliques de saint Etienne opposa à Toul de grands prélats; lorsque le débat réclama l'appui d'un texte de saint Augustin qu'aucune bibliothèque toulouise ne possédait, c'est à Moyenmoutier que l'on fit appel ²⁶. A l'opposé, les relations entre les chapitres vosgiens et Toul furent souvent houleuses. Les collégiales vosgiennes tendirent insensiblement à s'affranchir de l'autorité épiscopale; elles constituèrent un "ban" qu'elles proclamèrent indépendant de tout diocèse ("nullius diocesis"), et soumis directement au Saint-Siège. Ces prétentions furent à l'origine de nombreux conflits. Les querelles surgirent au sujet de la règle, de la liturgie, d'affaires de justice ou d'événements assez anodins, qui furent autant d'occasions de contester le pouvoir spirituel de l'évêque de Toul. A Epinal, les chanoinesses saisirent le prétexte d'un conflit assez violent avec l'évêque pour rappeler la sécularisation de leur abbaye en 1286. A Remiremont, la tendance fut aussi à l'émancipation et à la controverse. Le Cancile de Remiremont composé au XIIe siècle ²⁷ s'inscrit dans cette querelle. Dans ce long poème, un clerc de Toul tourne en dérision la vie mondaine des chanoinesses romarimontaines, et finalement leur entêtement à affirmer leur liberté. Plus tard, les chanoines de Saint-Dié rompaient les liens avec Toul. A partir du XIIIe siècle d'une façon générale, les chapitres vosgiens profitèrent d'une liberté pour laquelle ils s'étaient souvent mobilisés, et qui réveillait l'amour-propre des abbayes voisines. Le groupe vosgien commençait sa propre vie. Il tendit à se détacher de la cité, à falsifier les textes pour se proclamer autonome, et à prendre appui sur des personnages influents (tel Léon IX au milieu du XIe siècle).

LES AXES DE RELATION.



- — — le réseau voaglen. La "sainte croix" au nord et les abbayes installées le long de la Moselle au sud, forment deux noyaux distincts. Saint-Dié joue un rôle important d'intermédiaire.
- l'aire de relations lorraine.
- les ouvertures vers l'extérieur.

Toutes les abbayes vosgiennes ont entretenu également des rapports avec l'Alsace. Ce ne fut pas l'exclusivité du chapitre de Saint-Dié qui gouvernait la dernière région de langue romane avant les pays germaniques. Moyenmoutier, Senones, Etival, Remiremont et Saint-Dié possédaient des terres et des vignes en Alsace. On emprunta à cette région ses traditions artistiques (citons l'exemple du groupe architectural roman de Saint-Dié-Etival-Sélestat). On y recruta des novices. On entretint des relations privilégiées avec certaines maisons. Moyenmoutier fut en liaison avec les abbayes de Sainte-Odile, Sainte-Claire à Strasbourg et Silo près de Sélestat. Bien plus, l'histoire d'Etival fut de tout temps mêlée à celle des couvents d'Andlau et de Hohenbourg ⁽²⁸⁾. L'abbaye d'Etival fut assujettie à celle d'Andlau durant huit siècles, mais elle acquit aussi une réelle autorité sur la maison d'Hohenbourg.

D'autres communautés étaient en liaison avec les abbayes vosgiennes. Mais ces liens furent plus ponctuels. En 1323, le monastère de Moyenmoutier fut associé avec celui de Saint-Airy de Verdun dans une communauté de prières. Léon Jérôme qui a étudié l'histoire de Moyenmoutier cite dix-sept autres maisons voisines affiliées d'une manière ou d'une autre avec Moyenmoutier. Des relations plus lointaines ont parfois existé. Les abbayes de Moyenmoutier et Senones furent très tôt en contact avec le monastère de Reichenau (les noms d'abbés et de moines de ces deux communautés apparaissent dans le Livre de Vie de Reichenau réalisé vers 760-770 ⁽²⁹⁾). Vers le sud, le monastère de Remiremont fut ouvert sur le diocèse de Besançon ⁽³⁰⁾. Dès la première moitié du XIIe siècle, les chanoinesses possédaient quelques biens dans le nord du diocèse. Après 1300, les contacts furent sans doute plus

nombreux et plus profonds car la proportion des dames d'origine franc-comtoise était alors la plus forte à Remiremont ⁽³¹⁾. Les abbayes vosgiennes furent très tôt les relais d'idées et d'influences lorraines, allemandes, alsaciennes et bourguignonnes.

Les monastères vosgiens ont peu participé aux grands événements de l'histoire générale. Pourtant ils furent très jaloux de la place qu'ils occupèrent sur l'échiquier politique et religieux. La contestation de ce statut fut seule capable de les faire sortir de la vie toute intime qu'ils menaient. Ces abbayes veillaient en particulier à écarter la convoitise des ducs et des princes. Mettant en avant leurs origines royales, elles revendiquèrent souvent la protection spéciale de l'empereur. En 1070, profitant de la Querelle des Investitures, l'abbaye de Remiremont obtint la protection d'Henri IV. Puis lorsque la bienveillance impériale fléchit, elle sollicita la protection directe du Saint-Siège. Urbain II en 1088 confirma que l'abbaye de Remiremont était placée sous la seule dépendance du pape. Les chanoinesses d'Epinal reçurent le même privilège pour leur abbaye en 1234. Face à ces immunités, les princes lorrains et les évêques de Toul furent assez démunis. Finalement, l'autorité impériale ou pontificale lointaine laissait aux abbayes une assez grande liberté.

B. Disparités économiques et sociales..

Dans l'isolement des vallées et des montagnes vosgiennes, les abbayes ont été les premiers noyaux de peuplement et les premiers centres d'activité économique. Les conditions rencontrées pendant les

premiers siècles de leur existence ont souvent défini et orienté durablement ces pôles économiques et sociaux. De telle sorte que nous pouvons distinguer trois types de maisons : les chapitres séculiers qui ont donné naissance à des villes au XIIe siècle, les gros centres bénédictins de tradition ancienne qui sont demeurés hors circuit, et les petites communautés de chanoines réguliers dont les cartes géographiques actuelles ont parfois oublié même le nom.

La richesse économique et sociale de Remiremont fut la plus écrasante. L'histoire du chapitre de Remiremont qui étendait sa juridiction sur 52 bans (où il était seigneur haut, moyen et bas justicier) et possédait le patronage de 78 paroisses, revêt une importance exceptionnelle pour l'histoire du département actuel des Vosges. Les possessions romarimontaines s'étendaient jusqu'à Nancy, jusqu'en Alsace et en Bourgogne. La nomenclature des officiers administrant ces biens et le lot important des registres de comptes conservés, donnent une idée de l'énorme gestion ecclésiastique et laïque qu'exigeait cette richesse. Jusqu'au XIIe siècle, cette autorité temporelle avait été constamment en péril, mais à partir du moment où l'abbaye se constitua en chapitre (vers 1075-1100), sa puissance économique fut solidement établie ⁽³²⁾. Les dames de plus en plus nombreuses (on a cité le chiffre de 84 religieuses) attiraient autour d'elles une population toujours plus importante. Au XIIe siècle, la ville de Remiremont était née. Le XVe siècle fut l'époque faste par excellence. La richesse du chapitre, sa relative indépendance politique et religieuse, la bienveillance des ducs et l'appui des papes et des empereurs renforcèrent le pouvoir d'attraction de l'abbaye et de la

ville. Des artisans bourreliers, courvoisiers (ou tanneurs), "imagiers", peintres, verriers, apothicaires, des clercs et des commissionnaires de tous horizons affluèrent vers Remiremont, accompagnant les nouvelles chanoinesses ou se mettant au service du chapitre ³³.

L'exemple romarimontain n'est pas unique. Epinal donna naissance également à une vraie ville. La tradition urbaine est ici plus ancienne. Lorsque l'évêque de Metz Thierry de Hamelant (963-984) fonda Epinal, c'est une sorte de ville neuve qu'il créa autour d'un marché protégé par un château et d'une église. Il organisa une communauté religieuse autour des reliques messines de saint Goery, mais son projet spirituel ne s'accomplit que sous son successeur Adalbéron II ³⁴. La vocation marchande (vers 973-978) précéda la vocation religieuse (vers 983-984), et elle ne cessa de se développer. Au XIe siècle, Epinal devenait un marché régional et battait monnaie. Au XIVe siècle, le rayonnement du commerce spinalien débordait les frontières voisines et la ville se dotait d'une organisation interne remarquable (milice, sauf-conduits...) pour mieux résister à la convoitise et à la concurrence. Des industries textiles s'installèrent bientôt soutenant les activités de commerce ³⁵. Cette effervescence économique et urbaine donna une autorité toujours plus forte aux bourgeois de la ville. Le chapitre des dames fut comme étouffé par cette prééminence urbaine soutenue par le pouvoir seigneurial messin. Il resta modeste. Les chanoinesses appartenaient à d'illustres familles de la noblesse lorraine, alsacienne, champenoise ou bourguignonne, mais elles étaient moins nombreuses et moins riches que leurs soeurs romarimontaines.

Comme celle d'Epinal et de Remiremont, la communauté religieuse de Saint-Dié s'était installée dans la vallée d'une rivière majeure, et

transformée en un grand chapitre séculier. Cependant elle regroupait des hommes et se trouvait au débouché des cols vosgiens. Ces circonstances déterminèrent l'histoire particulière de Saint-Dié. Saint-Dié devint une ville-carrefour qui commença très tôt avec l'Allemagne, tandis qu'Epinal n'était encore qu'un marché régional. Les chanoines qui ont gouverné le bourg et la région depuis le Xe siècle, ont soutenu cette activité. A la fin du Moyen Age, les ducs de Lorraine dans l'entourage desquels ils gravitaient (ils étaient leurs secrétaires, leurs officiers ou leurs précepteurs) donnèrent un nouvel élan au commerce (exploitation des mines d'argent voisines, atelier monétaire) et à l'artisanat (papeterie, imprimerie). Le chapitre s'enrichit.

Entre ces riches chapitres séculiers, les abbayes bénédictines apparaissent comme hors des circuits. Elles incarnèrent parfaitement la définition traditionnelle de la grande abbaye bénédictine. Leur richesse en propriétés foncières était grande. La dotation initiale était toujours importante et elle n'a cessé d'augmenter tout au long du Moyen Age. Senones et Moyenmoutier avaient des villages et des églises en grand nombre dispersés en Lorraine et même au-delà. Très tôt Moyenmoutier possédait des domaines à Feldkirch, Hindisheim et Ammerschwihr en Alsace. Les abbés ont eu recours à l'avouerie pour administrer ces terres; même s'il mena vite à des abus, ce système fut excellent pour protéger ces biens. Finalement, seule la commende a entamé véritablement cette richesse temporelle au XVIe siècle. La prospérité maintenue (mieux peut-être à Moyenmoutier qu'à Senones) ne s'est pas investie toutefois. Les bénédictins vosgiens n'ont pas dynamisé un faubourg voisin (comme ceux de Saint-Evre et de Saint-Mansuy à Toul) ou une région de passage. L'isolement de Senones et de

Moyenmoutier était trop grand. Les moines ont seulement contribué à l'aménagement du paysage rural qui les entourait.

Les autres établissements religieux vosgiens ont vécu plus encore à l'écart. Certains sont mal nés comme Bonmoutier. Les changements successifs de communauté (Bonmoutier accueillit des femmes, puis des hommes, puis des chanoines réguliers, Etival des bénédictins, puis des chanoines séculiers et enfin des prémontrés) ou de lieu d'implantation (la communauté de Bonmoutier fut déplacée à Saint-Sauveur pour échouer finalement à Cirey-sur-Vezouse) ont nui au succès de ces centres. Dans l'ensemble, ces petites maisons étaient pourtant assez riches. Hérival possédait des annexes comme les prieurés de Bonneval et d'Aubiey, l'hôpital de Saint-Loup et celui de Plombières. Le temporel d'Etival était assez large. Le Saint-Mont bénéficia toujours de nombreuses donations. Chaumousey avait des possessions un peu partout en Lorraine et même en Haute-Saône ³⁶. Mais cette richesse était sans commune mesure avec celle des grandes abbayes et chapitres voisins. Elle résista mal aux difficultés ponctuelles (guerres, incendies, crises, mutations). Ces petits moyens suffirent à un petit nombre de chanoines qui menèrent une vie modeste et se consacrèrent à l'action paroissiale et pastorale.

Jusqu'au XI^e siècle, une tradition bénédictine cohérente avait dominé et contribué à la mise en valeur du patrimoine foncier vosgien. Puis une rupture se produisit et trois blocs apparurent : les moines qui s'enfermèrent dans un isolement autarcique, les chanoines réguliers qui vivotaient près des grandes maisons, et les chanoinesses et les chanoines séculiers. Une fois de plus, le chapitre de Remiremont réussissait mieux que les autres. Les chanoinesses romarimontaines seules parvenaient à créer une vraie ville, qui était à leur service,

autour d'elles, tandis que le chapitre d'Epinal était seulement le plus beau fleuron d'une ville marchande, que celui de Saint-Dié survivait mal quand le soutien ducal s'amenuisait ou disparaissait (le court épisode du "Gymnase Vosgien" est significatif), et qu'aucune abbaye de femmes en Lorraine ne pouvait donner naissance à un noyau économique et humain important.

C. La suprématie déodatienne de la fin du Moyen Age.

A la fin du Moyen Age, les abbayes vosgiennes menaient une vie ordinaire émaillée de trop rares étincelles de renouveau. Parfois un incident suffisait à donner un nouvel élan. Deux incendies marquèrent l'histoire médiévale du prieuré du Saint-Mont, par exemple. En 1334 et en 1369, le feu détruisit l'église et les bâtiments claustraux. Les prieurs qui relevèrent le monastère de ses ruines, profitèrent chaque fois de l'occasion pour ranimer la vie commune. Chaque abbaye vosgienne a connu toute une série d'incendies : Saint-Dié brûla en 1065, 1155, 1196, 1554..., Remiremont en 1057, 1145..., Moyenmoutier en 1130, vers 1240-1250..., Senones en 1534..., Saint-Sauveur-Domèvre en 1568, 1587... Mais ce furent souvent des prétextes trop simples à une reprise d'activité sans éclat.

Le renouveau restait encore indissolublement lié à la volonté de fortes personnalités. Sébastien Valdenaire joua quelque peu ce rôle d'animateur à Hérival à la fin du XVIIe siècle. Mais le chapitre de Saint-Dié offrit de loin le meilleur exemple. La crise de la fin du Moyen Age ne semble pas avoir beaucoup affecté la destinée des abbayes vosgiennes. Le chapitre de Saint-Dié s'adapta mieux que les autres

communautés à la conjoncture ⁽³⁷⁾. Parfois les documents signalent qu'un chanoine dut emprunter de l'argent à l'extérieur, qu'un autre laissa un livre en gage. Mais au-delà de ces difficultés personnelles, le chapitre paraît solide. Ses riches prébendes, sa situation au coeur d'une ville en plein essor et proche de l'Alsace humaniste attirèrent tout un groupe de grands personnages qui lui donnèrent très vite une nouvelle vie. Tous les domaines prirent de l'éclat : la vie économique, la vie de relations, la liturgie, la vie intellectuelle et les arts. Le "Gymnase Vosgien", sorte d'association littéraire et typographique, symbolisa tout le succès de cette renaissance ⁽³⁸⁾, et étouffa peut-être les efforts des abbayes voisines. C'est le chapitre de Saint-Dié qui fut au coeur des préoccupations humanistes du temps, c'est lui qui réunit les hommes de lettres talentueux et renommés, c'est lui qui posséda une imprimerie ⁽³⁹⁾, c'est lui qui fabriqua de luxueux manuscrits ou qui s'intéressa à la musique. Cette suprématie fut éphémère mais suffisamment éclatante pour trouver un prolongement dans la floraison historico-littéraire de l'époque moderne.

III/ LES TEMPS MODERNES : DE L'HUMANISME A LA REVOLUTION.

L'histoire moderne des abbayes vosgiennes débuta avec la seconde moitié du XVIe siècle, quand ce ne fut pas à la fin de ce siècle. Le Moyen Age vosgien dura. Vers 1590, l'activité intellectuelle de l'abbaye de Remiremont par exemple, conservait encore la dominante historique et

nécrologique des origines. L'ère proprement moderne commença vers 1600 <40>; son bilan fut ambigu.

A. Les érudits.

Cette période fut marquée par deux phénomènes majeurs : l'érudition et la Révolution. Les XVIIe et le XVIIIe siècles constituèrent la grande époque des érudits. Chaque monastère vosgien a eu son / ou ses savants. Le XVIIIe siècle fut en particulier extraordinairement riche en grands personnages. Mathieu Petitdidier (1715-1728), Augustin Calmet (1728-1757) et Augustin Fangé (1757-1784) se succédèrent à la tête de l'abbaye de Senones. Hyacinthe Alliot (1676-1705) et Humbert Belhomme (1705-1762) animèrent la communauté de Moyenmoutier. Citons également Charles-Louis Hugo (1722-1739) à l'abbaye d'Etival, François de Riguet (1659), Jean-Claude Sommier (1725) et François-Claude Vuillemin (vers 1780-1788) pour Saint-Dié et Remiremont, Mathieu Gesnel (1743-1746 et 1750-1790) au Saint-Mont. Tous ont mené une action similaire. Ils ont veillé au respect de la discipline, enrichi leur abbaye, construit de nouveaux bâtiments. Mais surtout ils ont dynamisé l'étude.

Passionnés d'histoire, de patristique et de théologie, ils ont recherché et fait rechercher les titres anciens et les vieux manuscrits. Ils ont consulté de nombreux documents dans les abbayes vosgiennes, lorraines, voire étrangères. Ils ont multiplié les études générales ou particulières sur des sujets divers. Aujourd'hui, leurs écrits demeurent précieux car ils mentionnent des faits historiques que la tradition a

oublies, ou des manuscrits depuis longtemps égarés. Leur goût pour l'histoire et l'Écriture Sainte a été salutaire car il a aidé à la conservation des documents anciens. Les abbés érudits ont pris soin de la bibliothèque et des archives de leur maison; et ils ont fait rédiger des inventaires. Dès 1602, l'abbé de Senones Jean Lignarius ordonna que les titres de son abbaye fussent conservés dans une archive commune sous trois clefs, et, qu'un notaire en fit la copie. Au siècle suivant, dom Calmet fut préoccupé par un inventaire de ces archives et de la bibliothèque. Il donna l'ordre d'établir un cartulaire et un catalogue ⁽⁴¹⁾. L'exemple donné fut assez bien suivi. Autour de ces abbés érudits, des religieux s'appliquèrent aussi à réunir des instruments d'étude et se mirent à étudier. L'exemple de Nicolas Marquis, sacristain de Remiremont, qui écrivait à dom Calmet pour obtenir des directives de recherche, et qui se rendait à Senones pour soumettre ses travaux au grand abbé, est significatif. Beaucoup de ces érudits font de l'histoire à leur seul profit. Dans son *Historia mediani monasterii*, dom Humbert Belhomme visa un but unique : glorifier le passé de l'abbaye qu'il gouvernait. Dans le même temps, Charles-Louis Hugo jouait un rôle de thuriféraire des ducs lorrains ⁽⁴²⁾. Un des grands mérites de ces historiens érudits fut toutefois d'avoir sorti des documents et des manuscrits anciens de l'ombre et de les avoir rangés parmi les choses précieuses ou simplement curieuses de leur maison.

Il reste que le nouvel essor donné aux études acquiert sa plus grande dimension dans les contacts que les grands abbés vosgiens ont pris à l'extérieur. Dom Didier de la Cour donna l'initiative. Il rétablit la discipline primitive à Saint-Vanne de Verdun en 1599, puis à

Moyenmoutier en 1601. Les abbés de ces deux maisons s'entendirent pour jeter les bases d'une grande et profonde réforme. En 1604, Clément VIII autorisa la création d'une congrégation autour de ces deux chefs d'ordre. Cette Congrégation de Saint-Vanne et Saint-Hidulphe connut un succès rapide et communiqua une extraordinaire vigueur monastique. Une autre congrégation, fille spirituelle de celle de Saint Vanne, naquit en 1624 : la Congrégation de Saint-Maur. Puis Pierre Fourier, curé de Mattaincourt, institua la Congrégation des chanoines réguliers de Notre-Sauveur. Les abbayes bénédictines vosgiennes furent parmi les premières à rejoindre ces associations. Moyenmoutier s'unit à la Congrégation de Saint-Vanne et Saint-Hidulphe en 1604, Senones en 1618 et le Saint-Mont en 1620. Domèvre rallia celle des chanoines de Notre-Sauveur en 1625, Chaumousey en 1653 (Hérival beaucoup plus tard en 1747). En 1627, Etival subit la réforme de l'Antique Rigueur lancée par Servais de Lairuels. L'amour des études recommandé par la réforme devint comme la règle de vie de ces maisons. Les principes rénovateurs de l'académie et du réseau de correspondance furent largement et durablement retenus. L'Académie de Moyenmoutier devint un centre de recherche et de production littéraire très actif ⁽⁴³⁾. Les jeunes moines y débattaient sous la direction d'érudits des grands problèmes théologiques et des questions les plus actuelles des sciences ecclésiastiques et profanes. Moyenmoutier fut comme "le Saint-Germain-des-Prés lorrain", selon une formule que nous empruntons à Léon Jérôme. De son côté, Senones contribua à la révélation du talent brillant de dom Calmet. Ces foyers intellectuels vosgiens ont entretenu un vaste réseau de correspondance avec les abbayes vannistes de Lorraine, de Champagne, de Franche-Comté, de Paris, de Luxembourg, de Flandre ou d'Allemagne. Senones avec dom Calmet et dom Fangé fut un pôle

d'échanges principal. Dans sa correspondance conservée au Grand Séminaire de Nancy (mss.M.B.57-68), à la Bibliothèque Municipale de Nancy (ms.381(150)) et à la bibliothèque Municipale de Saint-Dié (ms.46), dom Calmet discute toujours des mêmes questions : des affaires de la congrégation, de bibliographie, de la constitution et de l'augmentation des bibliothèques, des travaux historiques et patristiques en cours, du prêt des manuscrits, de l'histoire du livre... Les abbayes bénédictines vosgiennes furent au premier rang de l'entreprise vanniste de renouveau intellectuel, et elles en profitèrent largement.

L'action des érudits fut pourtant quelquefois dommageable. Leur goût exacerbé pour l'histoire et l'ecdote a nui aux collections de livres et de documents anciens possédés par leurs abbayes. La correspondance des érudits vosgiens est remplie de plaintes et de constats malheureux. L'un regrette la perte de documents prêtés sans précaution, un autre signale qu'il n'a pas reçu en retour le manuscrit expédié. Au fur et à mesure des envois, des prêts, des échanges voire des achats, les collections de documents se désorganisèrent et s'amenuisèrent. Les bibliothèques en particulier ont été les grandes perdantes, parce qu'elles renfermaient un fonds biblique et exégétique important.

B. La tourmente révolutionnaire.

Le bilan de l'époque révolutionnaire fut aussi divisé. Une conséquence principale fut la suppression des ordres religieux. Toutes

les communautés monastiques vosgiennes éclatèrent. Les moines, les chanoines et les chanoinesses rejoignirent leur famille, ou s'expatrièrent, ou choisirent de vivre en solitaire à côté des anciennes abbayes. Les portes des églises et des monastères se fermèrent. Partout on apposa des scellés, et on répertoria les nouvelles richesses nationales, avant que les biens meubles et les bâtiments ne soient vendus comme biens nationaux. Le prieuré d'Hérival fut vendu 166 000 livres le 17 janvier 1795. A Moyencourtier, les premières soumissions commencèrent en juin 1790, et les adjudications s'échelonnèrent entre février 1791 et juillet 1792. Les bâtiments conventuels furent acquis par J.-N. André qui très vite les céda à M. de Lamouille. La spéculation allait bon train. Les transformations aussi dans certains cas (au Saint-Mont, à Chaumousey, Hérival...), de telle sorte que ce qui demeure aujourd'hui est parfois insignifiant. Généralement ces événements s'accompagnèrent de pillages et de destructions. Mais ces actes furent rarement spontanés et violents. La longueur des délais administratifs porte la plus lourde part des responsabilités. Les décisions de l'Administration furent le plus souvent inconsistantes et inadéquates. Il fallut des mois pour les adapter et les imposer. Pendant ce temps, les abbayes et leurs richesses subissaient toutes sortes de dommages. La négligence fut le plus grand malheur. A Saint-Dié, après avoir envoyé aux arsenaux les parchemins que réclamait la Convention, la municipalité laissa le reste des titres de l'ancien chapitre à la pluie et à la neige. Beaucoup de papiers s'abimèrent et il vint à l'idée de les vendre en 1886. Cette initiative porta le coup de grâce à un dépôt d'archives qui en avait perdu même l'apparence.

Le tableau n'est pas entièrement noir. On doit à la Révolution d'avoir jeté la lumière sur la richesse des abbayes pour l'histoire générale. Les érudits modernes avaient déjà compris l'intérêt des trésors et des bibliothèques monastiques. Avec la Révolution, les titres et les livres anciens des monastères vosgiens rejoignirent le patrimoine national. Ils devinrent un sujet brûlant. On multiplia les circulaires à leur propos, on les recensa dans de longues listes. Aujourd'hui les inventaires révolutionnaires des bibliothèques et des archives de Remiremont, Saint-Dié, Moyenmoutier, Senones et Etival, sont une source d'informations importante. Bien plus, la perte des catalogues médiévaux et la rareté des inventaires modernes les ont rendus irremplaçables. Négligente souvent jusqu'au désastre, l'époque révolutionnaire apporta aussi sa contribution à la science historique.

L'histoire des diverses abbayes vosgiennes fut étroitement mêlée. Toutes participèrent aux mêmes grands événements et leurs espaces politiques, économiques, sociaux et religieux s'interpénétrèrent profondément. Rien ne ressembla plus à telle abbaye bénédictine vosgienne que telle autre abbaye bénédictine vosgienne, à un prieuré de chanoines réguliers vosgien qu'un prieuré de chanoines réguliers vosgien voisin. Les archives de ces maisons, malheureusement très démunies, dessinent globalement une évolution commune. A l'opposé, les grands chapitres séculiers ont une histoire toute particulière. Saint-Dié reproduit l'histoire des villes-carrefour à collégiale, Epinal celle des villes marchandes "décorées" d'un couvent de renom, et Remiremont celle des gros bourgs monastiques. La documentation conservée est abondante

mais elle a gardé peu de traces de la vie intime de ces communautés, de leur activité culturelle en particulier. L'histoire générale fournit quelques indices : l'orientation bénédictine, les renouveaux des Xe et XIe siècles, les axes de relation, les grands abbatiats, l'importance des chanoines... Mais les manuscrits conservés et les mentions de livres apportent seuls des certitudes. Faire l'histoire des bibliothèques anciennes des abbayes et des chapitres vosgiens (au sens large de l'ensemble des livres utilisés par ces communautés) constitue le premier mode d'approche nécessaire pour une meilleure connaissance de la vie intellectuelle de ces établissements religieux.

NOTES.

Pour des références générales concernant les abbayes lorraines, voir PARISSE (M.), La Lorraine monastique au Moyen Age, Nancy, Publications Nancy II, 1981. Pour les abbayes vosgiennes plus particulièrement, voir POULL (G.), Les Vosges, Paris, Ed. France-Empire, 1985.

- (1) FOLZ (R.), Remiremont dans le mouvement colombanien, Remiremont l'abbaye et la ville, Nancy, Publications Nancy II, 1980, pp.15-27.
- (2) BOUDET (P.), Le chapitre de Saint-Dié en Lorraine des origines au XVIIe siècle, Epinal, Imprimerie Vosgienne, 1923; RONSIN (A.), Saint-Dié des Vosges, 13 siècles d'histoire (669-1969), Nancy, Publicité Moderne, 1969, pp.11-52.
- (3) ROSSE (O.), Une opinion sur l'origine de l'abbaye de Senones, Bulletin de la Société Archéologique de Sens, 1939-1941, pp.19-32.
- (4) DINAGO (F.), Histoire de l'abbaye de Senones, manuscrit inédit de dom Calmet, Saint-Dié, Humbert, pp.31-32.
- (5) Les principales études sur ces deux communautés sont celles de GEORGEL (M.-A.), L'abbaye d'Etival, ordre de prémontré du XIIe au XVIIIe siècle (Averbode, Bibliotheca analectorum praemonstratensium, fasc.3, 1962) et de CHATTON (abbé), Histoire de l'abbaye de Saint-Sauveur et de Domèvre, 1010-1789, (Mémoires de la Société d'archéologie lorraine, 1897, pp.5-166. Les religieuses établies à Bonmoutier vers 660-670 par Leudin-Bodon furent remplacées par des moines. Puis l'abbaye fut transférée à Saint-Sauveur en 1010.
- (6) BELHOMME (H.), Historia mediani in vosago monte monasterii ordinis sancti benedicti et congregatione sanctorum Vitoni et Hidulfi, Argentorati, Dulsseckeri, 1724.
- (7) Etival et Bonmoutier fondés par l'évêque de Toul ne connaîtront pas cet enthousiasme religieux diffusé par les saints anachorètes.
- (8) FOLZ (R.), Remiremont dans le mouvement colombanien, Remiremont l'abbaye et la ville, Nancy, Publications Nancy II, 1980, pp.15-27.
- (9) SCHMITZ (Ph.), Histoire de l'ordre de saint Benoît, Ed. de Maredsous, 1948, t.1, pp.30-31.
- (10) GEORGEL (M.-A.), L'abbaye d'Etival, ordre de prémontré du XIIe au XVIIIe siècle, Averbode, Bibliotheca analectorum praemonstratensium, fasc.3, 1962, p.1.

- (11) JEROME (L.), L'abbaye de Moyenmoutier, Paris, Lecoffre, 1902, p.164.
- (12) L'exigence de noblesse n'apparaît véritablement qu'au XI^e siècle, c'est alors un frein aux ambitions de la bourgeoisie. BOULARD (M.-O.), Les dames de Remiremont à la fin du Moyen Age (XIV-XV^e siècles), Mémoire de maîtrise, Nancy II, 1973.
- (13) PERRIN (Ch.-E.), La chronique de Chaumousey, contribution à l'histoire ancienne de l'abbaye de Remiremont, Annuaire de la Fédération Historique Lorraine, 4/1931-1932, pp.277-278.
- (14) Ce récit aurait été écrit dans la première moitié du XI^e siècle par un moine de Moyenmoutier. Voir BELHOMME (H.), Historia mediani in vosago monte monasterii ordinis sancti benedicti et congregatione sanctorum Vitoni et Hidulfi, Argentorati, Dulsseckeri, 1724, pp.143-220.
- (15) Voir DUHAMEL (L.), Des relations des empereurs et des ducs de Lorraine avec l'abbaye de Remiremont (VII-XIII^e siècles), Annales de la Société Philomatique Vosgienne, 1865, pp.211-215; LEVEQUE (L.), Petite histoire religieuse de nos Vosges, Saint-Dié, Thomas, 1947, p.21.
- (16) L'érudit allemand E.HLAWITSCHKA a précisé les liens de Remiremont avec la réforme du Xe siècle à travers l'étude du "Liber memorialis", dans Studien zur Aebtissinnenreihe von Remiremont (7-13 Jh.), Saarbrücken, Funk, 1963, et Herzog Giselbert von Lothringen und das Kloster Remiremont, Zeitschr.für die Gesch. des Oberrheins, 108/1960, pp.422-465.
- (17) Ranger fut abbé de Senones vers 934-940. Rambert lui succéda vers 940-949.
- (18) PARISSÉ (M.), Les religieuses bénédictines de Lorraine au temps des réformes des XI-XIII^e siècles, Revue Mabillon, 61/1987, pp.257-279.
- (19) DINAGO (F.), Histoire de l'abbaye de Senones, manuscrit inédit de dom Calmet, Saint-Dié, Humbert, pp.63-64.
- (20) Voir PARISSÉ (M.), Les chanoines réguliers en Lorraine. Fondations, expansion (XI-XIII^e siècles), Annales de l'Est, 1968(4), pp.347-388.
- (21) PERRIN (Ch.-E.), La chronique de Chaumousey, contribution à l'histoire ancienne de l'abbaye de Remiremont, Annuaire de la Fédération Historique Lorraine, 4/1931-1932, pp.276-277.
- (22) Voir GALLI (A.), Hérival et son héritage, Epinal, Ed.Sapin d'or, 1981.
- (23) Catherine de Blâmont et Nicole de Dommartin furent abbesses d'Epinal, et, gouvernèrent respectivement l'abbaye de Remiremont en 1403 et 1528.

- (24) A.Vosges, XII H 1.
- (25) Voir PARISSE (M.), Remarques sur les listes des abbesses des abbayes de Saint-Pierre de Remiremont et de Saint-Pierre de Metz, Cahiers Lorrains, octobre 1966, pp.103-108.
- (26) JEROME (L.), L'abbaye de Moyenmoutier, Paris, Lecoffre, 1902, p.295. Il s'agissait du passage de saint Augustin qui se lit au chapitre 8 de La Cité de Dieu (Chronique de Jean de Bayon, II, 54).
- (27) OULMONT (Ch.), Les débats du clerc et du chevalier dans la littérature poétique du Moyen Age, Genève, Slatkine reprints, 1974, pp.93-107.
- (28) IDOUX (M.-C;), Etudes sur l'abbaye d'Etival. Relations d'Etival avec les monastères d'Andlau et de Hohenbourg, Annales de la Société Philomatique Vosgienne, 1913, pp.1-108.
- (29) J.Autenrieth, D.Geuenich, K.Schmid, Das Verbrüderungsbuch der Abtei Reichenau. Einleitung, Register, Faksimile, Hannover, 1979 (M.G.H., Libri memoriales et necrologia, nova series, t.1).
- (30) Voir FIETIER (R.), Présence de Remiremont dans le diocèse de Besançon, Remiremont l'abbaye et la ville, Nancy, Publications Nancy II, 1980, pp.199-210.
- (31) BOULARD (M.-O.), Les chanoinesses de Remiremont du XIVe au début du XVIIe siècle, Remiremont l'abbaye et la ville, Nancy, Publications Nancy II, 1980, pp.61-69.
- (32) SCHNEIDER (J.), Le duc de Lorraine et l'abbaye de Remiremont, Remiremont l'abbaye et la ville, Nancy, Publications Nancy II, 1980, pp.163-179.
- (33) RENAUT (M.-H.), La ville de Remiremont au Moyen Age, thèse 3e cycle, Nancy II, 1984.
- (34) CHAPELIER (Ch.), Les origines d'Epinal, Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne, 1885, pp.137-163; WEYMULLER (F.), Histoire d'Epinal des origines à nos jours, Le Coteau, Horvath, 1985.
- (35) JAVELET (R.), Epinal, images de mille ans d'histoire, Epinal, 1972, pp.47-48.
- (36) MICHEL (A.), Pages d'histoire vosgienne : Chaumousey à travers les âges, Epinal, Fricotel, 1940.
- (37) Alors qu'une crise de recrutement se fait sentir à Moyenmoutier : le nombre des moines (sans compter les novices) passe de 20 à 5 entre 1187 et 1589. A Remiremont, les Dames sont de plus en plus mondaines. A Senones, l'enthousiasme religieux décline très tôt.
- (38) Les deux études fondamentales sur ce sujet sont celles de G.SAVE, Vautrin Lud et le Gymnase Vosgien, Bulletin de la Société Philomatique

Vosgienne, 1889-1890, pp.253-298, et de A. RONSIN, Découverte et baptême de l'Amérique, Montréal, Le Pape, 1979. De nombreux articles consacrés aux membres les plus actifs de cette association les complètent (voir bibliographie générale).

- (39) Depuis le début du XIXe siècle, l'histoire de cette imprimerie a retenu l'attention : OBERLIN (J.-J.), Sur l'imprimerie de Saint-Dié, Magasin Encyclopédique, 1800, t.2, pp.236-237; AVEZAC (A.d'), Martin Hylacomylus Waltzemüller, ses ouvrages et ses collaborateurs, Paris, Challamel Aîné, 1867; BENOÎT (A.), Notes sur les commencements de l'imprimerie à Saint-Dié (1507-1790), Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne, 1887-1888, pp.183-208; BARDY (H.), Un exemplaire de la *Cosmographiae Introductio*, 25 avril 1507, Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne, 1893-1894, pp.253-272; RONSIN (A.), L'imprimerie humaniste à Saint-Dié, XVIIe siècle, Refugium animae bibliotheca, Mélanges offerts à A.Kolb, Wiesbaden, Pressler, 1969, pp.181-425...
- (40) La date peut paraître très arbitraire et tardive. Mais elle correspond, particulièrement dans le domaine intellectuel, à une réalité précise. A Remiremont, par exemple, les chanoinesses utilisent jusqu'à cette date des livres d'église de caractère médiéval. En 1608, elles adoptent un nouvel ordinaire, les livres anciens sont abandonnés.
- (41) Cet inventaire de titres est dressé en 1730 par le notaire François Maget et le chanoine d'Etival Joseph Bernard. Il est conservé aujourd'hui aux Archives Départementales des Vosges sous la cote II H 5 et 6, alors que les catalogues de la bibliothèque ont disparu.
- (42) TAILLARD (M.), Le Père Charles-Louis Hugo, Analecta Praemonstratensia, 51/1975, pp.239-269, 52/1976, pp.5-37.
- (43) Parmi les académies lorraines, celle de Moyenmoutier se distingua particulièrement : Dom Calmet y composa son Dictionnaire de la Bible, dom Rémi Cellier se consacra à l'histoire de l'Eglise et à la patristique (Histoire générale des auteurs sacrés et ecclésiastiques (1729-1763), Apologie de la morale des Pères (1718)), Dom Hyacinthe Alliot et dom Humbert Belhomme composèrent une histoire de l'abbaye (Historia Mediani Monasterii (1724)), dom Fleurand se livra à des recherches d'histoire naturelle...

Chapitre 2

Les librairies médiévales vosgiennes.

Les librairies « 1 » des abbayes vosgiennes ont disparu aujourd'hui. Les collections de livres sont dispersées. Les anciens bâtiments sont souvent remplacés par des constructions modernes. Seul le chapitre de Saint-Dié conserve son ancienne bibliothèque édifiée au milieu du XVe siècle; mais les livres ont depuis longtemps quitté cet espace transformé en sacristie haute. Les fonds d'archives des chapitres de Saint-Dié et de Remiremont, qui sont les plus riches, révèlent quelques traits de la vie intime des collections médiévales vosgiennes : leur localisation, leur constitution, leur augmentation, leur entretien... Les manuscrits conservés apportent aussi leur contribution.

I/ A LA RECHERCHE DES LIVRES.

Très vite, cette documentation fait renoncer à la notion moderne de grande bibliothèque commune. Les livres ne sont pas regroupés soigneusement dans une pièce unique, ils sont conservés en divers endroits. Dans un souci pratique, on les entrepose là où on les utilise. Même s'il existe une salle qui mériterait le nom de librairie, celle-ci ne renferme qu'une partie des livres. D'autres se trouvent à l'église, au trésor ou au réfectoire. D'autres appartiennent en propre aux chanoines ou aux chanoinesses, et constituent de petites collections privées dans les maisons canoniales.

A. Les coffres.

Les comptes de l'abbaye de Remiremont font apparaître qu'il y a des coffres partout dans l'abbaye. On en achète, on en fait réparer ou ferrer. Ils sont utiles pour enfermer les vêtements, la vaisselle, les archives mais aussi les livres. La dame secrète qui est chargée de la décoration, de l'entretien de l'église et de la garde de la sacristie, achète et fait réparer les coffres à livres. Le 11 février 1559, elle paie dix francs "pour cinq coffres troix de chasne et deux petit de plaine tout ferrez et accoustrez"; la même année, elle verse douze francs au marchand Anthoni Faillez pour un gros coffre de cuir bouilli qu'il lui a vendu ⁽²⁾. Une fois ces coffres achetés, la secrète les fait garnir de ferrures et de clés. Elle fait appel à des serruriers ou à des maréchaux. Dans les comptes qu'elle rend pour les années 1559 et 1560 ⁽³⁾, elle enregistre les dépenses suivantes :

- *"payé a maistre gerard le serrier pour la ferrure dung coffre, II francs" (1559),*
- *"pour une clef pour le coffre où sont les livres, I gros" (1559),*
- *"payé a serrier qui ait ferre ledit coffre, III francs" (1560),*
- *"pour la façon de deux clefz pour ce revestiaire, III gros" (1560).*

Ces comptes de la secréterie mentionnent également des frais pour réparation :

- *"Le jour saint luc par ordre de chappitre donne a Claudot Gallet pour avoir recoustre ung coffre double de velours cramoisi questoit un secret, XVIII gros" (1540),*
- *"payé audit serrier qui a accoustre la serrure du couffre madame la Doyenne, III gros" (1561).*

S'il est question d'un "coffre où sont les livres" ou "du couffre pour mestre le livre que la couverte est dor" ⁴, l'emplacement de ces coffres n'est jamais précisé. En outre, nous ne connaissons pas toujours la destination des coffres achetés ou restaurés. Quel usage fit-on des six nouveaux coffres commandés par la secrète en 1559 ? Le coffre de la doyenne était-il un coffre contenant des objets personnels ou un coffre de l'église, dont cette dame avait la charge ? Il reste que la dame secrète de l'abbaye de Remiremont achète au milieu du XVI^e siècle d'assez nombreux coffres de bois pour enfermer les ornements de l'église et les papiers du chapitre, mais aussi les livres de l'église; et qu'elle prend bien soin de les garnir de fer et de serrures.

A Saint-Dié, des coffres protégeaient également les livres. Après le décès de Jacques le Clercq, chapelain de Saint-Georges, un inventaire des ornements de cette chapelle est dressé en 1595 ⁵. Différents objets sont découverts dans le coffre dépendant de cette chapelle; en particulier, un vieux missel à l'usage de Toul. Là encore, les livres partagent le sort de l'orfèvrerie liturgique, des habits sacerdotaux et des chartes; ils sont conservés dans des coffres, mieux dans le même coffre. Les chanoinesses d'Epinal n'agissent pas autrement lorsqu'elles achètent en 1586 deux "coffre pour metre les ornemens et reliques et les titres pour menner au chasteau pour le passaige des roïstres" ⁶.

B. Dans l'église.

Les églises ont leurs coffres. En 1489, le lutrin de l'église Saint-Pierre de Remiremont est muni d'un coffre ("la heuge du lettrey"); neuf livres y sont rangés ⁷. Il s'agit probablement des livres

liturgiques utiles, qu'on a jugé commode de mettre sous la main du / ou des choristes. C'est dans une "hugue" de l'église également, que les chanoinesses romarimontaines déposent leurs livres à Epinal en 1365 ⁽⁸⁾. Le choix n'est plus pratique ici, mais on cherche la meilleure protection possible, celle du chœur de la collégiale.

En plus des coffres, des pupitres supportent d'autres manuscrits. Les livres y sont souvent enchaînés. Cette disposition concerne les livres utilisés quotidiennement, ou elle résulte d'une volonté particulière. Les comptes du trésor de l'église de Saint-Dié ont conservé les détails d'un marché conclu pour la fabrication d'un missel ⁽⁹⁾. Parmi les dépenses de l'année 1523, sont comptabilisés :

- *"VII sous VI deniers... pour un maroquin ad couvrir le pulpitre ou on devoit mettre ledit missel",*
- *et "V sous III deniers... pour le pulpite ou on met ledit missel" (payé à Thiriotey le 1^{er} mai).*

A Remiremont également, on songe parfois à doter les nouveaux livres de pupitres particuliers. Dans la seconde moitié du XVe siècle, Jean Macuti, chanoine de l'église Saint-Pierre, fait réaliser un missel à l'usage de l'abbaye. Pour en faciliter l'utilisation, il fait diviser l'ouvrage en deux tomes. Et il donne deux pupitres où les deux volumes devront être placés. Au folio 84 de ce missel (B.N., ms.lat.14283), un acrostiche a conservé le souvenir de cette donation :

*"Je rens loenge à Dieu quant par sa douce grace.
On a peu acomplir et quon a eu espace.
Huy en ceste iournée de ce missal parfaire.
A la devotion d'homme de bon affaire.
Noblement l'a voulu en deux temps departir.
Nettement pour garder et mieulx maintenir.
En donnant deux pulpitres de bois moult gracieux.
Si est pour chanter sus ilz sont moult precieux..."*

D'autres pupitres occupaient le choeur de l'abbatiale de Remiremont, et faisaient partie des biens administrés par la fabrique de cette église. En mai 1533, le conseil de fabrique paie trois gros au menuisier Anthoine qui a réparé "le pupitre du choeur". Puis il engage douze deniers pour une bande de fer que le serrurier Demenge met audit pupitre ^{'10}.

Le choeur de l'abbatiale d'Epinal était probablement aussi encombré de pupitres du même type. Dans un compte de "racoustrage" (ou réparation de livres) dressé en 1593, il est question de plusieurs livres du choeur, en particulier du livre "du costé de madame", de "celuy du millieu du coeur", de "laultre du millieu du coeur", et du "petit gré" (ou graduel) ^{'11}. Autant de livres de chant qui ont vraisemblablement leurs pupitres spéciaux. La seconde liste médiévale des livres de l'église de Remiremont ^{'12} laisse deviner un embarras encore plus grand. Plus de douze grands livres sont explicitement répertoriés comme livres de choeur. Deux d'entre eux sont utilisés par le choeur de l'abbesse, cinq au moins par le choeur de la doyenne, un par la secrète, deux par Catherine d'Epinal et deux par Marguerite de Thélod. Ces livres épais, écrits dans un large module et notés, doivent être installés sur des pupitres afin que l'ensemble des choristes puissent les voir, et ils sont sans doute peu déplacés.

A coté des pupitres, les autels ont aussi leurs livres. Les documents mentionnant ces manuscrits sont rares cependant et peu clairs. Nous ne savons jamais très bien de quel genre de livre il s'agit, ni si cette disposition est permanente. Ainsi en 1597, la dame secrète de l'abbaye de Remiremont débourse trois francs pour "un careau de broderie a mectre soulz le livre du grand autel" ^{'13}. Ce livre du grand-autel,

si connu qu'on ne le désigne pas plus précisément, serait-il le célèbre évangélique sur lequel les princes et les abbesses prêtaient leur serment ? Peut-être la dépense serait-elle alors exceptionnelle et le livre aurait été placé sur l'autel principal pour une grande occasion. Ou bien ce livre était simplement le missel particulier de cet autel; il restait alors sur l'autel sous la main de l'officiant.

Au total, les coffres, les pupitres et les autels de l'église de Remiremont rassemblent presque tous les livres liturgiques de l'abbaye. Seuls quelques volumes sont précieusement gardés au trésor.

C. Au trésor.

De nouveau, la documentation recueillie concerne presque exclusivement le chapitre de Remiremont.

Comme la plupart des communautés religieuses, le chapitre de Remiremont possède un trésor (ou "secret"), c'est à dire une salle où les chanoinesses entreposent tous les objets précieux de l'abbaye. Aux chartes, reliques et riches ornements de l'église, s'ajoutent quelques livres. Nous ne conservons pas d'inventaires anciens de ces richesses. Les comptes établis par la secrète nous apprennent que cette dame est chargée de l'entretien de la salle du trésor aussi bien que des objets que celle-ci renferme. Elle veille à ce que les coffres qui protègent tous ces objets soient en bon état. En 1540, elle verse à Claudot Gallet dix-huit gros pour avoir "racoustré un coffre double de velours cramoisi questoit un secret" ¹⁴. Le 26 avril 1563, elle donne six gros au serrurier Blaise qui a "accoustré" des coffres du trésor ¹⁵. Les comptes de l'année 1578 ¹⁶ sont un peu plus précis :

- *"Item avoir paie a serrurier qui a ferre le coffre pour mestre le livre que la couverte est dor, VI gros",*
- *"Paie a Senechal pour drapverts a doubler le dedans dudit coffre, XVI gros",*
- *"Paie a Cellier qui a double ledit coffre, XVIII gros".*

Le type des coffres est en rapport avec le type des livres. En 1578, il s'agit d'un ouvrage précieux avec une reliure d'orfèvrerie et probablement enluminé. On l'enferme au trésor à l'abri des convoitises. Et on le préserve de tout accident en le déposant dans une sorte de coffre-écriin tapissé de tissu. Le compte de 1540 faisait état déjà d'un coffre doublé de velours cramoyse, qu'on appelait un secret. Il est probable que ce coffre contenait un livre du même type que le précédent, à la fois chef-d'oeuvre, relique et objet faisant autorité.

C'est aussi la dame secrète qui surveille les portes et les fenêtres du trésor. Pour déjouer toute convoitise, elle a soin de vérifier les serrures et les grilles «17». Malgré toutes ces précautions, il arrive que le trésor soit pillé. Par les chanoinesses même parfois. En 1548, plusieurs dames y dérobent un coffre. Un procès est engagé; celles-ci sont condamnées à restituer les objets volés. Une affaire similaire secoue l'abbaye d'Epinal en 1332. Chaque fois le système primitif de plusieurs clés distribuées entre plusieurs dames est en cause. Il suffit de quelques complicités pour ouvrir les portes.

Finalement, en matière de livres, le trésor se présente un peu comme une annexe de l'église. On y conserve les livres aux reliures et décor précieux, qui sont très souvent des livres liturgiques.

D. Les librairies.

Lorsqu'ils ne servent pas directement au service divin, les livres sont gardés dans des librairies communes ou particulières.

A ce sujet, les fonds d'archives des abbayes vosgiennes sont très démunis. De leur côté, les érudits ont transmis des informations irremplaçables, mais ils ont été bien plus attentifs aux études monastiques qu'aux bibliothèques elles-mêmes. En définitive, seule la librairie capitulaire de Saint-Dié a laissé quelques traces. Rien de semblable à Epinal et à Remiremont, où peut-être les chanoinesses ne disposaient pas d'une réelle collection de livres en plus de leurs ouvrages liturgiques.

Dans les archives du chapitre de Saint-Dié, la première allusion à une bibliothèque date de 1439. Le 28 juillet 1439, Jean Baudoin de Rosières-aux-Salines, chanoine de Saint-Dié, rédige son testament ⁽¹⁸⁾. Il règle sa succession, et lègue en particulier un exemplaire de son oeuvre poétique à l'église de Saint-Dié. Il précise : "...volo ut in loco publico et decenti ponatur" ("je veux qu'il soit déposé dans un lieu public et décent"). D'autres chanoines avaient indiqué avant lui (et indiqueront) le sort qu'ils souhaitaient pour tel livre de leur collection. Mais toujours il était question de l'église : en 1377, le grand prévôt Gérard Lhomme demandait que son psautier soit enchaîné devant le siège du doyen ⁽¹⁹⁾; Jean Monget ordonnait encore un siècle plus tard que son " livre maistre de sentences soit mis et enchaîné au même endroit dans l'église ⁽²⁰⁾. Mais en 1439, le chanoine Jean Baudoin réclame un lieu public et décent. Il est peu vraisemblable qu'il ait songé alors à l'église. Le long poème encyclopédique qu'il lègue n'y a

guère sa place. En outre il est tentant d'établir une relation entre le souhait de Jean Baudoin et la construction de la bibliothèque en 1446. Sept années séparent les deux événements. Le monastère de Saint-Dié menace alors ruine. La petite phrase de Jean Baudoin pourrait traduire une situation déplorable pour les livres du chapitre. Peut-être sont-ils alors conservés dans un lieu humide et difficile d'accès ? Quoi qu'il en soit, le chapitre de Saint-Dié ne dispose pas en 1439 d'une librairie organisée. Si une bibliothèque existe, c'est une salle vétuste, inconmode, et qui n'a de bibliothèque que le nom. A l'opposé, si aucun endroit n'est alors affecté aux livres, le voeu du chanoine Jean Baudoin doit refléter une opinion générale.

En 1444, le chapitre de Saint-Dié décide la restauration des bâtiments claustraux. La librairie est construite pendant la première campagne des travaux entre les années 1444 et 1446. Cette construction subsiste aujourd'hui. Appuyée contre le croisillon nord de l'église, elle repose sur les trois premières travées orientales de la galerie sud du cloître (la librairie de Toul également installée au-dessus du cloître a peut-être servi de modèle). C'est le seul endroit où le cloître comporte un étage. On y accède par un petit escalier à vis enfermé dans une tourelle d'angle polygonale, coincée dans l'angle formé par le transept de l'église et de la bibliothèque.

L'ensemble est réalisé dans un bel appareil de grès rose. De nombreux trous de boulin sont visibles. Le plan est irrégulier (la première travée est pentagonale, la deuxième rectangulaire, et la largeur de la dernière rétrécit peu à peu). L'élévation extérieure est très sobre. Au nord, trois contreforts partant du rez-de-chaussée cloisonnent l'espace. Ils se terminent en talus, et sont couronnés d'une

gargouille. Deux longues baies surmontées d'un arc trilobé, ouvrent les deux travées occidentales. Des grilles les protègent. L'autre travée est en partie dissimulée par la toiture de la galerie est (qui n'a qu'un seul niveau). A l'ouest, la façade est nue ⁽²¹⁾. La face occidentale est cantonnée par deux contreforts du même type que les précédents. L'un est planté de biais, l'autre est droit. Deux baies percent le mur. Identiques à celles de la face nord, elles sont cependant moins longues, plus larges et jumelées. Au sud, une fenêtre semblable est percée au-dessus d'une porte qui mène à la galerie inférieure du cloître; un arc-boutant relie la bibliothèque à l'angle d'une chapelle de l'église. Enfin, tout autour du bâtiment, deux corniches soulignent le niveau de la librairie. La première sépare la galerie inférieure du cloître et l'étage de la librairie; la seconde marque le départ de la toiture à quatre pans.

A l'intérieur, quatre colonnes trapues et trois colonnettes d'angle délimitent les travées; leurs bases sont simples. Des ogives moulurées en plein cintre retombent à pénétration. A la clef, des écus portent les armes du chapitre ou d'autres non identifiées. Les arcs formerets et doubleaux sont brisés. Dans l'ébrasement des fenêtres, on a construit deux bancs de pierre légèrement surélevés. Les murs bétonnés après la guerre accentuent la sévérité de l'ensemble.

Après 1446, il n'est plus guère question de cette librairie. En 1472, le doyen Jean Monget abandonne un recueil de textes divers à l'église de Saint-Dié. Il laisse à celle-ci la liberté de le déposer "en une librairie" ⁽²²⁾. La mention est équivoque. Il peut s'agir de la librairie capitulaire, d'une bibliothèque privée, ou même d'une collection particulière. Dans un compte du milieu du XVI^e siècle, les

choses sont plus claires. Le chanoine Jean Herquel est commis par le chapitre pour inventorier toutes les dépenses de réparation faites à la suite du terrible incendie de 1554. Son "papier" conservé aux Archives Départementales des Vosges ⁽²³⁾, mentionne plusieurs fois la librairie. Elle apparaît comme un point de repère dans les travaux. Elle dut souffrir également de l'incendie :

- *"Item pour le noncas à fermer la librairie, IX blancs",*
- *"Le XXX dudit mois (octobre) paier a Claude le charpentier pour avoir achever la faulse toiture de l'église monsieur saint diey, pour avoir relevei la librairie",*
- *Le VIII de octobre paie a Jehan Prevost pour IIII journees quil ait dressez les vieilles brouches et quil ait pourter le clowin qui estoit ou chapitre en la librairie".*

La librairie subit quelques dommages, mais il est vraisemblable que les dégradations furent moindres qu'à l'église. Alors qu'on besogne durement pour rétablir les voûtes de l'église, on répare vite la librairie semble t-il, et on est très vite préoccupé par sa fermeture. S'ils ont quitté la librairie, les livres retrouvent vite leur place. C'est aussi à la librairie qu'on transporte le "clowin" du chapitre. La salle capitulaire était peut-être plus touchée et en pleine réparation encore.

Cette librairie commune du chapitre de Saint-Dié ne réunit pas toutefois tous les livres de l'abbaye. Les livres liturgiques sont gardés dans l'église et au trésor, tandis que d'autres sont jalousement conservés dans les maisons canoniales. Les chanoines de Saint-Dié ont possédé des livres personnels. Nous connaissons certains de ces ouvrages par des testaments ou des actes de vente. Le testateur ou le vendeur se montrent souvent très soucieux du sort qui sera réservé à leurs volumes.

Il n'est pas rare qu'ils ordonnent que tel livre soit déposé à tel endroit. En revanche, ils ne disent mot de celui où ils conservent alors leurs collections. Le chanoine Pierre Gérard se contente d'indiquer en 1479, que ses livres sont en sa maison ⁽²⁴⁾. Le 9 octobre 1504, Jean Sierk précise dans son testament que tous ses livres se trouvent en son "hostel" ⁽²⁵⁾. Dix ans plus tard, Nicolas Pugnantius est un peu moins discret. Il évoque sa "librairie" ⁽²⁶⁾. On ne sait pas toujours si ce terme désigne l'endroit ou le meuble qui enferment les livres, ou encore la collection elle-même. Mais on voit qu'il s'applique aussi bien à une bibliothèque privée qu'à la bibliothèque commune, et que les collections personnelles des chanoines peuvent être importantes. Nicolas Pugnantius lui-même se félicite d'avoir une librairie "belle et bien bonne dieu mercy". D'autre part, il apparaît aussi dans le testament de ce chanoine que sa bibliothèque a connu une ébauche de classement. Nicolas Pugnantius signale en particulier que les livres composés par les hérétiques "sont tous mys a part ensembles". Il avait peut-être constitué d'autres classes, mais seule celle qui alimente la querelle théologique du temps, retient son attention au moment où il rédige son testament.

En résumé les chanoines de Saint-Dié conservent les livres qu'ils utilisent, à la fois dans leur église, au trésor peut-être, dans une librairie commune et dans leurs propres maisons. A Remiremont, les livres liturgiques sont gardés dans l'église, au trésor et dans les maisons canoniales des chanoinesses, tandis que les chanoines seuls, tels Humbert de Juvenibus (nous présenterons les deux listes conservées de ses livres dans le chapitre 2 du livre II) semblent avoir possédé de

véritables petites librairies personnelles; mais nulle part il n'est question d'une bibliothèque commune.

Nous manquons de documents pour localiser les livres dans les autres abbayes. Nous ne savons rien des endroits où étaient déposés les nombreux manuscrits des abbayes de Moyenmoutier, Senones, Etival, et du prieuré du Saint-Mont, qui sont parvenus jusqu'à nous. Quant à Hérival, Chaumousey, Bonmoutier-Saint-Sauveur-Domèvre et Epinal, nous ne pouvons que formuler des hypothèses. Dans la tradition bénédictine, Bonmoutier a peut-être possédé une bibliothèque commune. Ceci est certainement moins vrai à Epinal où seuls des livres liturgiques, que les chanoinesses conservaient dans l'église abbatiale et dans leurs maisons canoniales, ont laissé quelques traces.

Existe-t-il des librairies communes dans les abbayes vosgiennes au Moyen Age ? Oui, mais nous les avons tout juste pressenties. Certains personnages possèdent-ils une bibliothèque privée ? Oui, mais ce type de librairie nous échappe. A l'opposé, nous avons recueilli beaucoup d'informations au sujet des livres de l'église de Remiremont, mais ceux-ci ne constituent qu'une bibliothèque-trésor. Ces conclusions rapides déconcertent. Comment un groupe de monastères a-t-il pu donner naissance au "Gymnase Vosgien", sans que leurs bibliothèques laissent davantage de traces dans les archives ?

A Saint-Dié, la librairie commune n'apparaît plus, après sa construction, que de façon indirecte dans les documents. Les chanoines l'évoquent dans leurs testaments, ou bien ils s'en préoccupent au moment d'une réfection générale des bâtiments canoniaux. Mais peut-être faut-il revenir à la requête de Jean Baudoin de Rosières-aux-Salines ? Il

demande en 1439, que le livre qu'il donne à l'église de Saint-Dié, soit déposé dans un lieu décent et public. Nous avons déjà mis cet événement en relation avec la construction de la librairie capitulaire. Poursuivons dans ce sens. C'est parce qu'il donne un de ses ouvrages, qu'il fait cette réclamation. De même, c'est à l'occasion d'une donation que Jean Monget prononce le mot "librairie". Mais existe-t-il réellement une "librairie capitulaire" ? Aucune organisation, aucun prêt n'apparaissent dans les archives. Bien plus, seules des donations enrichissent le fonds commun de livres. Car il existe bien une collection de livres commune, disponible au besoin. Mais cette "bibliothèque" n'est-elle pas simplement un magasin de livres ? Un lieu où sont déposés les livres des chanoines décédés intestat, les livres qui n'ont pas été vendus, et peut-être même les vieux livres que l'église n'utilise plus ? Chaque chanoine peut consulter ces ouvrages, mais il est probable qu'il dispose avant tout d'une riche collection personnelle qu'il a les moyens d'augmenter assez facilement, et qu'il préfère emprunter des ouvrages récents à ses confrères. Les livres d'étude et les livres récents sont dans les maisons canoniales. Et les chanoines se soucient fort de leur sort dans les testaments qu'ils rédigent. En revanche, le fonds commun semble peu les intéresser. Certains chanoines abandonnent des livres à cette collection, mais c'est quand ils veulent qu'une oeuvre personnelle soit mise à la disposition de tous (comme Jean Baudoin), ou quand ils ont quitté le chapitre (comme Jean de Monachis) et ne gardent plus de relations privilégiées avec tel ou tel membre du chapitre. Il est regrettable que les bibliothèques particulières des chanoines n'apparaissent dans les documents qu'à

partir du moment où elles menacent d'être dispersées. Mais c'est souvent le lot des affaires privées.

La bibliothèque-trésor de chanoinesses de Remiremont n'a rien d'une bibliothèque d'étude. Pourtant, les dames montrent un vif intérêt pour les livres de leur église. C'est sans doute un peu parce que les chanoines les sensibilisent aux problèmes du livre. Nous verrons quel rôle pouvait jouer un chanoine de Remiremont, en matière d'augmentation ou d'entretien d'un fonds de livres. La bibliothèque romarimontaine est avant tout l'affaire des chanoines.

Quant aux abbayes bénédictines, nous ne savons rien ou presque rien de leurs bibliothèques. Les documents sont isolés et si vagues que c'est à peine si nous ne doutons pas qu'une grande bibliothèque ait existé à Senones et à Moyenmoutier. Pourtant la chronique de Richer de Senones et celle de Jean de Bayon n'ont pu naître que parce que d'autres livres existaient alors dans ces abbayes et soutenaient un élan intellectuel. De même, il est admissible qu'un certain nombre de manuscrits médiévaux conservés par ces abbayes au XVIIe siècle, leur aient appartenu au Moyen Age déjà. Mais comment acquérir quelques certitudes ? La documentation médiévale fait défaut. Il reste les catalogues et les papiers de l'époque moderne. Mais leur emploi reste très délicat pour apprécier la situation médiévale.

II/ CONSTITUTION ET AUGMENTATION DES FONDS DE LIVRES :

LA FABRICATION DE NOUVEAUX MANUSCRITS.

Il existe deux moyens pour constituer et surtout accroître une bibliothèque. Le premier suppose de bonnes ressources et de

l'initiative. Car faire fabriquer de nouveaux livres engage dans un long processus et cela coûte cher. La seconde attitude est plus passive. Elle consiste à exploiter au mieux les éventuelles donations de livres, ou à acheter des livres. Les abbayes vosgiennes adoptent tour à tour les deux attitudes.

A. La commande.

1. Les grandes commandes.

La première phase est celle de la décision. Ce sont souvent l'abbé ou l'abbesse qui, agissant au nom de la communauté toute entière, commandent la réalisation d'ouvrages nouveaux. Au début du XI^e siècle, l'abbé Suthard de Senones fait réaliser de superbes Evangiles. Ce manuscrit est aujourd'hui une des richesses de la Bibliothèque Nationale (où il porte la cote lat.9392). Au folio 10, une mention rubriquée donne le texte suivant :

*"Deo suoque domino sancto Petro,
pro remedio anime sue, Suthardus
Senonensis abbas, hunc librum
contulit."*

(ou : Suthard, abbé de Senones ^{<27>}, a offert ce livre à Dieu et à son saint patron Pierre, pour le salut de son âme).

Charles-Louis Hugo nous a transmis un autre témoignage. Dans ses annales ^{<28>}, il rapporte que Jean Féal, abbé d'Etival (1515-1516) s'appliqua à embellir l'église de son monastère, et qu'il fit, en particulier, écrire, noter et décorer trois grands livres à l'usage du chœur. L'abbé semble avoir mis le plus grand soin dans cette entreprise, et y avoir consacré de fortes sommes d'argent. Nous

pourrions multiplier les exemples. C'est l'abbé de Moyennoutier Bencelin (1316-1341) qui demande à Jean de Bayon de composer une chronique de l'abbaye en 1326; c'est le prieur Guillaume la Perche (1405-1425) qui prend l'initiative d'ouvrir un nouvel obituaire en 1406, au Saint-Mont; de même, l'abbesse de Remiremont doit encourager Sébastien Valdenaire lorsqu'il commence à réunir les "choses mémorables de l'église Saint-Pierre" vers 1588 ⁽²⁹⁾. L'abbé ou l'abbesse demeurent les seuls ordonnateurs des grandes dépenses. En outre, la fabrication d'un nouveau livre est une opération suffisamment importante pour qu'ils s'y intéressent personnellement. Pourtant, ils ne sont pas toujours les seuls à intervenir.

A Remiremont, c'est la dame secrète qui veille à l'entretien des livres. Elle juge si quelques livres doivent être remplacés, et détermine les besoins. L'abbesse contrôle cet office comme les autres offices. Mais la secrète semble bénéficier d'une assez grande liberté. Elle décide parfois et règle de nombreuses dépenses. C'est elle qui paie trois florins en 1488 pour "le livre ou on prononce les dames et pour le prosiez du chancel et pour escripre le rolle de mez dames" ⁽³⁰⁾. L'année suivante, elle verse de nouveau trois florins et six gros à un certain maître Andrieu dit l'Ecrivain parce qu'il a écrit un office de Sainte Catherine. Dans les registres de comptes du XVI^e siècle, nous avons relevé des mentions bien plus nombreuses. La secrète est en rapport avec de nombreux bourreliers et écrivains. Le 6 février 1527, elle paie à messire Loys bourrelier sept francs et deux gros "pour avoir fait en parchemin trois offices de la visitation nostre dame" ⁽³¹⁾. En 1536, c'est encore elle qui fait achever un livre de chant et réaliser une sorte de livre d'heures. Elle rémunère l'un après l'autre Pierre le

Paige écrivain, Demengel Thome commissionnaire, et Nicolas Matheu burrelier ³². Entre 1537 et 1549, la secrète surveille la réalisation de quatre ouvrages au moins. A la fin du siècle, d'autres livres sont fabriqués. Chaque fois, les comptes que rend la secrète, donnent le prix payé aux artisans. Les mentions sont très brèves parfois, du genre "Huictieme de febvrier (1536) a messire dominicque michaelis pour un messel, IIII francs" ³³. Pourtant la secrète ne paraît pas être une simple comptable. Elle se plaît parfois à multiplier les détails et s'implique personnellement dans l'entreprise. Le 6 décembre 1536, elle dénombre onze cahiers dans un livre écrit par Pierre le Paige écrivain. Mais elle écrit : "Je nen fais compte que de dix en rabattant un pour XXVII peaulx de parchemin que je luy ay delivre questoient de l'église...". Plus loin, elle paie XXV francs "pour le parchemin que ledit maistre pierre a laisse audit livre qui nest pas escript". Plus loin encore : "Item encore je fais compte pour cinq cayers en petit volume ou ledit maistre pierre a escript la benediction de leur benoist les septz pseaulmes penitenciales et certes oraisons avec lordinaire de l'eglise, VI francs de Royaume" ³⁴. La secrète peut décider comme elle peut être chargée de vérifier le contenu des nouveaux livres, de les feuilletter soigneusement, et de fournir une partie du parchemin nécessaire à l'écrivain. Il est tentant de lui attribuer une certaine responsabilité.

2. Les commandes particulières.

D'autres membres de la communauté participent à l'enrichissement de la bibliothèque commune. Chanoines et chanoinesses commandent parfois de nouveaux livres qu'ils donnent à leur abbaye. Ces donations sont rares

car faire fabriquer un manuscrit coûte beaucoup d'argent. Seuls les chanoinesses de Remiremont et les chanoines de Saint-Dié semblent avoir été assez fortunés pour en supporter les frais. Deux colophons conservent le souvenir de donations importantes. Le premier figure au verso des folios 201 et 259 du manuscrit n.a.l.2288-2289 de la Bibliothèque Nationale de Paris. Divisé en deux tomes, ce livre est un lectionnaire à l'usage de l'église de Remiremont. Voici le texte du colophon (folio 259v°) :

"Lan mille.III^o.et.XXV. en viron la nativitei nostre dame furent escrip cest presens livre et ung aultre pabelle. les quels fit faire dame alix de ville sorellon doienne de remeremont et li costirent.IIIII^o.et.XV. florins la quelle les ait donner a leglise pour sa grant esmoine. pries pour lie."

Le nom d'Alix de Ville apparaît dans plusieurs actes, sans que nous sachions toujours s'il s'agit de la même personne. Dans l'obituaire manuscrit n.a.l.349 de la Bibliothèque Nationale de Paris, il est question d'une dame nommée Alix de Ville qui lègue un cens, de la vaisselle d'argent et un livre de la vie et des miracles des corps saints, à l'église de Remiremont (1439) ⁽³⁵⁾. Un autre document de 1427 évoque Alix de Ville donnant "quatre sols de toulloix" de cens annuel pour "une lampe pendant et ardant devant le glorieux corps de saint romary" ⁽³⁶⁾. Ici, cette dame est sans doute la donatrice du lectionnaire. De nouveau, elle choisit d'aider à la décoration de l'église Saint-Pierre de Remiremont. Sa soeur Isabelle (ou Elisabeth) de Ville, alors secrète de l'abbaye, l'encourage peut-être à faire ces dons.

Dans le même temps, un chanoine de la même église offre un missel qu'il a fait "accomplir". Voici l'acrostiche charmant qu'on peut lire au folio 84v° du manuscrit lat.14283 de la Bibliothèque Nationale de Paris:

*"Je rens loenge a dieu quant par sa douce grace.
On a peu acomplir et quon a eu espace.
Huy en ceste iournée de ce missal parfaire.
A la devotion dhomme de bon affaire.
Noblement la voulu en deux temps departir.
Nettement pour garder et pour mieulx maintenir.
En donnant deux pulpitres de bois moult gracieux.
Si est pour chanter sus ilz sont moult precieux.
Mais il veult que ce soit par tel condition.
A dire anniversaire en grant devotion.
Chascun an pour les ames qui sont en purgatore.
Veult que soit lendemain quon fait de tous memore.
Tierc iour est de novembre se son nom demandes.
Ici sur chascun vers ses lettres trouveres".*

Le donateur de ce missel donne donc son nom : Johannes Macuti. Dans des documents d'archives de 1456 ³⁷, ce personnage est qualifié tour à tour de prêtre, maître de l'hôpital et chanoine de Remiremont. Les comptes des Grandes Aumônes de l'église de Remiremont, pour les années 1508, 1525, 1533 et 1549, rappellent encore les sommes d'argent assignées sur différents biens pour la fondation de son sépulcre. Mieux, l'obituaire n.a.l.349 de la Bibliothèque Nationale donne pour le 10 novembre la mention suivante : "Messire Jehan Macuti de l'ospital qu'il ait donney II demis temps et II pulpitre pour l'anniversaire des communions de purgatoire et le doit faire es octaves de la Tous Saints ou aul plus tos que on peut apres" ³⁸. La donation de ce missel en deux volumes fut un épisode assez important pour retenir toute l'attention du rédacteur de l'obit. Il est question de ce livre dans les registres de la secrète, également. En 1511, cette dame paie sept gros à un "relieur de saint loup pour relire lung des messel macuti" ³⁹. S'y

ajoutent six gros pour une peau pour couvrir ledit missel, et quatre gros et demi versés à l'orfèvre qui a mis les "fermellas" (ou fermoirs). Quelques soixante ans après sa fabrication, l'un des tomes avait besoin d'une nouvelle reliure, à moins que le missel n'en ai point encore reçu.

A Saint-Dié, les chanoines font mieux. Entre 1504 et 1514, ils unissent leurs efforts et leurs ressources pour mener à bien la réalisation d'un magnifique graduel (Saint-Dié, ms.74) «40». La fortune personnelle des chanoines Lud, Pillard, Speciari, Reinette, Monachis et d'Ainvaux, s'ajoute aux revenus du chapitre pour financer l'entreprise. Dans l'encadrement des pages ornées du manuscrit, des armoiries rappellent la contribution de chacun. Celles de Laurent Pillard par exemple, sont reproduites six fois pour signaler que ce chanoine a supporté les frais de décoration des folios 24, 283, 293, 342, 346 et 350. Chaque page est richement ornée; l'ensemble est somptueux.

Cet exemple du graduel de Saint-Dié est le dernier de ce genre que nous ayons rencontré. La commande de nouveaux livres apparaît peu dans les documents. C'est à peine si nous avons relevé une ou deux mentions par abbaye. Nous nous garderons cependant de tirer quelque conclusion de cette pénurie. La documentation est trop particulière. Premièrement, elle ne concerne que la fin du Moyen Age. Ensuite, toutes les mentions de commande conservées sont contenues dans des "colophons de milieu de volume". D'autres ont pu disparaître sous la main d'un relieur inconséquent. Remarquons enfin que tous les ouvrages commandés, ou presque, sont des livres liturgiques : un évangélaire (B.N., ms.lat.9392), un obituaire (Metz, ms.1156), un lectionnaire (B.N., ms.n.a.l.2288-2289), un missel (B.N., ms.lat.14283), un graduel (Saint-Dié, ms.74) et d'autres livres de chant. L'introduction d'un nouveau

LE GRADUEL DE SAINT-DIE.

La dix-neuvième page enluminée de ce manuscrit, où sont représentés les travaux des mines de La Croix, fait toute la renommée de ce livre de chant, et fait oublier qu'il est le plus bel exemple conservé de la production manuscrite vosgienne.

C'est un gros volume (760 mm x 540 mm) de 402 feuillets. Le texte et la notation musicale sont tracés sur un beau parchemin blanc, dans un large module d'écriture et avec une encre rouge ou noire dense, afin que plusieurs participants puissent les voir et les déchiffrer à une certaine distance.

C'est aussi parce qu'il était destiné à être installé sur un lutrin dans le chœur de l'église, que ce manuscrit reçut un décor somptueux. Vingt-deux grandes miniatures (140 mm x 150 mm) introduisant les grandes fêtes liturgiques (Pâques, Ascension, Pentecôte, Trinité...), des encadrements, des bordures, des arabesques, une multitude d'initiales ornées ou historiées enrichissent 177 pages. L'or est parfois remarquablement conservé. Les couleurs offrent une riche palette et demeurent étonnamment fraîches.

Cette harmonie colorée et scintillante participa longtemps à l'éclat du faste liturgique de la collégiale. Le "Graduel de Saint-Dié" s'adapta aux évolutions successives de la liturgie, il reçut une nouvelle reliure en 1759; il était encore utilisé à la Révolution.

livre dans la célébration du service divin est un acte important qui requiert l'assentiment de l'abbé ou de l'abbesse. Plus encore lorsqu'il s'agit de réaliser un chef d'oeuvre nécessitant de larges dépenses. Et il n'en est pas autrement à Remiremont et à Saint-Dié. Si les membres fortunés de ces chapitres font fabriquer de nouveaux livres d'église, l'abbesse ou le prévôt le savent, encouragent l'idée ou même la suggèrent. Quand le chanoine Jehan Macuti projette d'installer un nouveau missel sur deux pupitres dans l'église de Remiremont, il reçoit sans doute l'assentiment et l'encouragement de l'abbesse. De même, il est vraisemblable que la secrète Isabelle de Ville, deuxième dignitaire auprès de l'abbesse, suggéra à sa soeur Alix de Ville la réalisation du lectionnaire que celle-ci donna à l'église en 1425.

En résumé, les abbayes vosgiennes commandent principalement la fabrication des recueils de prières, de lectures ou de chants, qu'elles utilisent dans l'exercice du culte. Chaque église veut des livres neufs et adaptés à ses coutumes. Rien n'est trop beau, et les livres liturgiques commandés sont souvent des oeuvres remarquables. L'abbé ou l'abbesse contrôlent l'augmentation de ce fonds liturgique autour duquel s'organise toute la vie monastique.

B. Les matières premières et les outils.

Peu de documents concernent ces questions matérielles généralement. Dans les archives, les livres de comptes soigneusement dressés par les chanoinesses ou les chanoines, constituent la source d'information la plus riche. La dame secrète de l'abbaye de Remiremont, en particulier, paraît préoccupée par l'enregistrement de la moindre dépense.

1. Le parchemin.

Parmi les grosses dépenses, figurent les achats de parchemin. A Remiremont, ou bien la secrète achète le parchemin nécessaire à un bourrelier, ou bien elle paie à l'écrivain le parchemin utilisé. A la fin du Moyen Age, les bourreliers et les courvoisiers (ou tanneurs) forment le corps de métier le plus important à Remiremont. Marie-Hélène Renaut ⁽⁴¹⁾ a dénombré trois bourreliers et 40 courvoisiers romarimontains entre 1415 et 1436. C'est sans doute à cette corporation locale que font appel les dames de Remiremont. Messire Loys, bourrelier, à qui la secrète paie sept francs et deux gros en 1527 "pour certes peaulx de parchemin" ⁽⁴²⁾, doit être un de ces artisans de la ville. Dans d'autres circonstances, la secrète semble avoir laissé à l'écrivain la tâche de trouver du parchemin. Nous avons vu qu'elle établissait un compte des frais engagés pour la réalisation d'un livret de chant contenant "les respons, alleluya et traictz" en 1536 ⁽⁴³⁾. Elle y enregistrait d'abord 25 francs versés à l'écrivain Pierre le Paige pour les onze cahiers écrits du manuscrit. Puis à nouveau 25 francs, "pour le parchemin que ledit maistre pierre le paige escripvain a laissé audit livre, que nest pas escript". Le marché passé avec Pierre le Paige se complique encore, car la secrète avait delivré préalablement à l'écrivain 18 peaux de parchemin "questoient de l'église". Le compte rendu par la secrète ne précise pas la provenance de ces peaux. Peut-être sortaient-elles d'un atelier de tannerie dépendant de l'abbaye ? Ou plus simplement, elles constituaient peut-être une sorte de réserve, qu'on approvisionnait en achetant chez les courvoisiers de la ville, et dont la secrète disposait. Dans ce cas précis de 1536, les dix-huit peaux de l'église ne suffirent pas. Pierre le Paige ajouta les feuillets

nécessaires. Dans son compte, la secrète paia pour dix cahiers écrits au lieu de onze, rabattant un cahier pour les peaux fournies. Deux ans plus tard, elle faisait encore appel à Pierre le Paige pour écrire "certaines proses" dans un prosier. Pour sa peine et "pour le parchemin quil a mis ou prosier", elle lui versait trois francs et neuf gros ⁴⁴.

A Saint-Dié, l'approvisionnement en parchemin semble moins facile. Le 18 avril 1522, les chanoines délivrent à un personnage nommé Jo Albert six écus pour aller quérir à Metz quatre douzaines et demie de parchemins que messire le Coudre avait achetées pour eux ⁴⁵. Cette dépense est isolée dans le registre de comptes que nous avons consulté, au milieu de nombreuses dépenses pour l'achat de papier. Le parchemin semble plus rare qu'à Remiremont. Le rôle joué par Saint-Dié dans les domaines de la fabrication du papier et de l'imprimerie, n'est probablement pas étranger au fait que les chanoines achètent leur parchemin au loin et commissionnent des gens pour cela. Quoi qu'il en soit, cette indication comme les précédentes, est tardive. Seule la fin du Moyen Age est en question. Il est vraisemblable, jusqu'au XIV^e siècle, que les abbayes vosgiennes ont disposé d'ateliers domestiques voisins qui tannaient les peaux qu'on apportait toutes préparées au scriptorium. Ensuite, il fut plus facile d'acheter le parchemin, ou même de commander simplement le livre.

Comme dans les autres régions du nord de la France, l'unité d'achat du parchemin est la peau. Les comptes de l'abbaye de Remiremont mentionnent toujours des "peaulx de parchemin". A Saint-Dié, il est question en 1522 de "parchemins" que l'on compte à la douzaine ⁴⁶. Il s'agit alors certainement de feuilles déjà découpées. Quant au prix de ce parchemin, la comparaison est impossible tant les monnaies sont

variées et variables. Notons que la secrète de Remiremont en 1536, retient à l'écrivain Pierre le Paige deux francs et demi sur son travail pour la fourniture de dix-huit peaux.

La majorité des manuscrits conservés provenant des abbayes vosgiennes, sont en parchemin. Nous avons dénombré 112 manuscrits en parchemin, soit une proportion de 2 sur 3 manuscrits conservés. Nous avons également distribué ces 112 manuscrits entre les différentes abbayes, et par siècle de production. Dans le temps, ce sont les XIVe et XVe siècles qui réalisent les plus gros totaux (43 manuscrits et 22 manuscrits respectivement). Ces nombres doivent être retenus au regard de la situation d'ensemble. Si nous conservons un assez grand nombre de manuscrits de la fin du Moyen Age, en dépit de pertes incomparables, c'est parce que cette époque a produit beaucoup de manuscrits. Les 43 ou 22 manuscrits en parchemin des XIVe et XVe siècles ne peuvent être comparés aux totaux des siècles précédents. Il est intéressant toutefois de les juxtaposer aux manuscrits en papier. Considérant les XIVe, XVe et XVIe siècles, nous obtenons les tableaux suivants :

| SIECLES | MANUSCRITS | |
|-------------|--------------|-----------|
| | EN PARCHEMIN | EN PAPIER |
| XIVe siècle | 43 | 2 |
| XVe siècle | 22 | 28 |
| XVIe siècle | 3 | 14 |

| MANUSCRITS | EN PARCHEMIN | | | EN PAPIER | | |
|--------------|--------------|-----|------|-----------|-----|------|
| | XIVe | XVe | XVIe | XIVe | XVe | XVIe |
| ABBAYES | | | | | | |
| Etival | 4 | 2 | | | | |
| Hérival | | | | | | 5 |
| Moyenmoutier | 15 | | 1 | 1 | 3 | 2 |
| Remiremont | 6 | 5 | | | 4 | 2 |
| Saint-Dié | 5 | 9 | 1 | 1 | 16 | 4 |
| Saint-Mont | 9 | 3 | | | 1 | 1 |
| Senones | 4 | 3 | 1 | | 4 | |

Dans les bibliothèques vosgiennes, le parchemin résiste bien à la progression du papier jusqu'à la fin du XVe siècle. Il devait être jugé plus solide et surtout plus noble. Il est significatif par exemple, que le chanoine Jean Baudoin de Saint-Dié, lègue à son frère en 1439 l'exemplaire de son oeuvre écrit sur papier, et réserve l'exemplaire en parchemin à l'église de Saint-Dié (même si ce dernier n'est pas relié). Ce sont les mêmes arguments qui prévalent encore, très certainement, lorsque les chanoines de Saint-Dié font réaliser leur superbe graduel vers 1504-1514, ou quand les bénédictins de Moyenmoutier et de Senones transcrivent sur parchemin, respectivement, un office de saint Hidulphe (Epinal, ms.89) et un bréviaire (Epinal, ms.174) à l'usage de leurs abbayes vers 1560-1580.

Le parchemin qu'utilisent les abbayes vosgiennes est de médiocre qualité. D'un blanc jaunâtre, les feuillets sont le plus souvent assez épais et assez raides. A la fin du Moyen Age, quelques-uns s'affinent mais ils alternent toujours avec des feuillets plus épais. L'épaisseur inégale du parchemin est une caractéristique quasi générale. Ainsi le parchemin de tous les manuscrits romarimontains que nous avons consultés, est d'épaisseur très variable. S'il est assez épais dans l'ensemble, certains feuillets sont fins, voire très fins. Un autre point commun aux manuscrits vosgiens : les trous et les coutures. Les manuscrits vosgiens conservés présentent un assez grand nombre de déchirures et de trous. Souvent on s'est efforcé de coudre les fentes et de boucher les trous au moyen de petites pièces de parchemin ou de papier. Parfois, loin de camoufler ces anomalies, le copiste les souligne d'un trait rouge décoratif ⁴⁷. Dans d'autres manuscrits, les bords de la page sont irréguliers ⁴⁸ ou le parchemin garde un aspect pelucheux ⁴⁹. Ou bien le parchemin est assez translucide ⁵⁰. Dans le diurnal de Remiremont du XVe siècle conservé à la Bibliothèque Municipale d'Epinal (ms.223), ce défaut est tel que l'encre transparait au verso des pages écrites. Cela donne une apparence curieuse au texte, et rend la lecture difficile. Au total, un assez grand nombre d'accidents et de négligences et une qualité de parchemin très moyenne.

2. Le papier.

Les abbayes vosgiennes utilisent aussi le papier. Elles en achètent peut-être dès le XIVe siècle, car il est déjà beaucoup moins cher que le parchemin. Toutefois, les premières mentions datent du XVe siècle. Au cours des années 1428-1434, les chanoinesses de l'abbaye de Remiremont

font dresser un registre des distributions de leur église. Ce livre est aujourd'hui conservé dans le fonds des manuscrits de la Bibliothèque Municipale de Nancy sous la cote 580(52). C'est un petit volume de 142 feuillets (200 mm x 150 mm), couvert en parchemin, très simple et assez soigné comme le sont souvent les livres de la pratique. Tous les folios sont en papier. Un papier épais et raide. Nous avons relevé trois filigranes différents dans la pliure des feuillets : l'un appartient au type de la balance à fléau long et à plateaux concaves (A), un autre représente un aigle à deux têtes (B), le troisième figure une ancre (C). Briquet attribue ces formes A, B, et C au nord-est de la France, entre 1410 et 1480 ⁽⁵¹⁾. Il précise que les exemplaires les plus anciens du type B sont d'origine lorraine, et distingue un sous-groupe bien lorrain du type A. Quant au type C, les variantes les plus proches du filigrane relevé orientent toutes vers Troyes. A partir de cet exemple relayé par beaucoup d'autres, nous pouvons supposer que les abbayes vosgiennes, dans la première moitié du XVe siècle en particulier, emploient du papier fabriqué dans les moulins voisins lorrains, champenois, alsaciens ou rhénans.

Après 1450, des moulins à papier s'installent dans les vallées de la Meurthe et de la Moselle. Jean-Marie Janot a répertorié la fondation de douze battoirs entre 1444 et 1494, dont deux à Saint-Dié, deux à Epinal et trois à Archettes ⁽⁵²⁾. Le mouvement s'accélère au XVIe siècle. Neuf autres moulins voient le jour dans la région vosgienne avant 1550. Les abbayes vosgiennes utilisent de plus en plus de papier à écrire, et semblent préférer le papier vosgien. Elles en achètent beaucoup pour les clercs et les tabellions qui sont à leur service. La secrète de l'abbaye de Remiremont achète des cahiers de papier, des

rames de papier et du papier pour l'abbesse, au XVIe siècle. Les Archives Départementales des Vosges et la Bibliothèque Nationale conservent un certain nombre de ces cahiers qui servirent à enregistrer la comptabilité de l'abbaye ⁽⁵³⁾. A Saint-Dié, le clerc du chapitre achète parfois lui-même le papier dont il a besoin. Et il en utilise beaucoup. Les dépenses faites par l'église de Saint-Dié au cours des années 1559-1561 en témoignent ⁽⁵⁴⁾ :

| DATES | QUANTITE DE PAPIER ACHETE | PRIX |
|---------------|--|--------------|
| 18 juill.1559 | "4 mains le clerc de chapitre achepta" | VII s. VI d. |
| nov.1559 | "6 mains que le clerc du chapitre a achepte" | XI s. II d. |
| 20 avr.1520 | "3 mains que le clerc de chapitre heut" | VI s. |
| juill.1560 | "6 mains que le clerc de chapitre ay achepte" | XII s. |
| mars 1561 | "2 mains pour le clerc de chapitre" | III s. VI d. |
| juin 1561 | "4 mains pour leclerc de chapitre" | VIII s. |
| sept.1561 | "3 mains pour leclerc de chapitre" | VI s. |

Soit environ neuf à dix mains par an, ou 216/240 feuilles. Mais le papier n'est pas seulement utilisé pour les registres et autres cahiers pratiques. Les abbayes font fabriquer en papier de nouveaux livres. En particulier, lorsqu'un moine ou un chanoine vosgiens décident de copier un ouvrage au XVe ou au XVIe siècle, ils choisissent le papier comme support, plus économique et peut-être plus facile à obtenir. Le 13

octobre 1544, lorsqu'Albert Regnauld de Moyenmoutier commence à copier la chronique de Jean de Bayon et l'Histoire d'Herculanus, il emploie du papier lorrain et peut-être vosgien (la marque "L" utilisée en Lorraine à partir de 1509-1511 apparaît dans la pliure des feuillets). C'est aussi sur du papier lorrain ou vosgien que Claude Jacquot de Chamagne, prieur de Senones, transcrit une partie d'un bréviaire à l'usage de son abbaye (Epinal, ms.174), vers 1580. De même, deux des trois bréviaires romarimontains du XVI^e siècle que nous conservons, sont écrits sur papier. Au total, sur 34 manuscrits conservés dont la fabrication fut décidée et surveillée dans les abbayes vosgiennes aux XIV^e, XV^e et XVI^e siècles, 11 sont en papier. Le papier utilisé est d'une façon générale assez épais mais aussi assez souple. Les abbayes vosgiennes l'emploient seul ou combiné avec des feuillets de parchemin. Le psautier 56 de la Bibliothèque Municipale de Saint-Dié est curieusement organisé. Chaque cahier est composé de deux bifolios en parchemin enserrant quatre bifolios en papier, comme si on avait répugné à transcrire un manuscrit liturgique sur du papier uniquement. Plus blanc que le parchemin, le papier des manuscrits vosgiens est aussi plus sali, plus jauni, plus taché souvent.

Nous avons relevé les filigranes de tous ces ouvrages. Mais il est impossible de faire des identifications précises. La variété des formes et la finesse des variantes sont très grandes. L'usage des dictionnaires courants se révèle vain. Ils sont trop anonymes, et s'appuient trop souvent sur des documents d'archives au détriment des livres. La comparaison avec les grandes familles de filigranes et de marques répertoriées par Briquet, nous a suggéré toutefois trois hypothèses. Premièrement, quand les monastères vosgiens font réaliser un nouveau

livre en papier, ils semblent choisir simplement un papier produit par les moulins lorrains. Ensuite, les manuscrits qui ne sont pas des productions vosgiennes mais qui appartiennent aux bibliothèques des abbayes vosgiennes, présentent des filigranes d'allure ou champenoise, ou rhénane, ou suisse, ou jurassienne. Cela peut signifier que ces abbayes achètent du papier ou des livres dans les régions immédiatement voisines, ou mieux, cela donne une idée de l'aire de recrutement des moines, dames et chanoines vosgiens, qui très souvent lèguent leurs livres à leur monastère. Ainsi, l'origine bisontine ou piémontaise de tout un groupe de filigranes dans les manuscrits de Saint-Dié a permis d'isoler la collection de livres en papier donnée par le chanoine Jean Monachis au chapitre de Saint-Dié en 1489. Il est très probable que ce personnage à la fois chanoine de Saint-Dié et chanoine de Besançon, ait constitué sa bibliothèque de droit canon à Besançon. L'acquisition par achat ou donation de certains livres dans cette ville est attestée dans des colophons. Et la renommée des papiers italiens devait être encore plus grande en Franche-Comté qu'en Lorraine. En tout, grâce aux filigranes, aux colophons et aux signatures, nous rattachons treize manuscrits à cette donation de Jean Monachis ⁽⁵⁵⁾.

Dans les comptes des abbayes, le terme "main" est très courant. C'est l'unité d'achat la plus fréquente. Une main équivaut généralement à 24 feuilles. Mais il est aussi question de cahiers et de rames. Au XVI^e siècle, dans les registres de la secréterie de Remiremont, l'orthographe du mot "cahier" est très variable (cette orthographe capricieuse est presque une caractéristique vosgienne). Dans la première moitié du siècle, la secrète achète des "cayers" ou "cayrs" de papier. Apparaissent ensuite des "queaulx" (ou un "queau"), des "quae" ou un

"quayel" de papier. Les feuilles de papier sont alors déjà pliées et cousues pour former un quaternion ou un sénion. Ce sont là les types de cahier le plus fréquemment rencontrés. Quant à la "rame", ou "rayme", elle équivaut généralement à vingt mains.

Divers registres de comptes des églises de Saint-Dié et de Remiremont donnent le prix du papier au XVI^e siècle. En 1544, la dame secrète de Remiremont débourse quatre gros pour trois cahiers de papier ^{<56>}; en 1562, un gros pour un seul cahier ^{<57>}; en 1577, deux gros pour un cahier ^{<58>}; et en 1584 un franc pour cinq cahiers ^{<59>}. Entre les deux dates extrêmes, le rapport est de un à cinq. Considérons cette donnée avec prudence cependant et peut-être simplement comme révélatrice de l'instabilité du prix du papier. Enfin, comme pour l'approvisionnement en parchemin, les chanoines et les chanoinesses ont leurs commissionnaires. En 1584 par exemple, la dame secrète de Remiremont "donne deux sols a Jacques pour achepter du papier pour porter au madame" ^{<60>}.

3. Les outils.

Une fois le papier ou le parchemin prêts, le copiste intervient avec ces outils. Nous ne disposons d'aucune représentation de copiste au travail dans les manuscrits sûrement vosgiens qui sont conservés. Une fois de plus, ce sont les comptes des abbayes, les inventaires après décès, et les manuscrits qui nous informent. Les indications sont rares comme chaque fois qu'il s'agit d'éclairer un aspect très technique du passé.

Le premier instrument employé par l'artisan est la règle. Une règle figure dans un compte de l'église de Saint-Dié. Entre 1522 et 1523,

cette église engage à plusieurs reprises des sommes d'argent plus ou moins importantes pour la fabrication d'un nouveau livre de chœur. Un marché est conclu avec le chanoine Denis Parin qui doit copier le manuscrit. Le 15 avril 1522, le chapitre paie "au serviteur Jehan serrier pour une patte a regler le parchemin dudit chorialiste per d. parini, III sous IX deniers" ⁶¹. C'est donc le chapitre qui achète la règle, et c'est l'écrivain qui a la charge de tracer la réglure sur les feuillets de parchemin. En outre, il s'agit d'une règle métallique (le chapitre l'achète à un serrurier) et d'un instrument peu coûteux. Les trois sous et neuf deniers engagés constituent la plus petite dépense du compte.

Les archives de Saint-Dié ont gardé le souvenir d'autres outils. En août 1545, le chapitre de Saint-Dié organise la vente de plusieurs biens appartenant à l'écolâtre. Une délibération capitulaire conservée aux Archives Départementales de Meurthe-et-Moselle ⁶² donne la liste de ces biens, leur prix de vente et le nom des chanoines acquéreurs. Douze livres liturgiques sont énumérés, puis un "scriptorium" et des "esclaires". C. Joffridi paie trois gros pour le "scriptorium". W. Germini verse dix gros pour plusieurs "esclaires". Ce "scriptorium" est-il un style utilisé pour écrire sur la cire, comme le suggère Godefroy, ou un écritoire ? Une mention voisine dans un registre de la secréterie de Remiremont pousse à adopter cette seconde solution : en 1587, la secrète achète pour une chanoinesse de Remiremont, Madame la Roche, "un escriptoire" qu'elle paie six sous. Elle verse encore trois francs au "maistre descolle qui a monstret a escrire madame la Roche" pendant un mois ⁶³. Escriptoire ou scriptorium, six sous ou trois gros : il doit

s'agir d'un même objet, d'un écritoire, peut-être en forme de pupitre et rassemblant ce qu'il faut pour écrire.

Deux manuscrits conservés fournissent d'autres informations. Un recueil de textes divers écrit par Didier de Birstorff (grand-prévôt de Saint-Dié en 1467-1496) (Saint-Mihiel, ms.50) et deux chroniques copiées par Albert Regnaud de Moyennoutier en 1544-1548 (Nancy, ms.537(348)) évoquent de façon singulière deux autres instruments du copiste : les bésicles et les chandelles. Albert Regnaud est un moine très méticuleux. A la fin de chaque chapitre, il indique la date et le lieu de rédaction, et précise parfois le moment du jour. Il écrit ainsi : mane (le matin), sero (le soir), noctu (de nuit) ou a prandio (à midi). En terminant les chapitres 7, 15, 29 et 49, il ajoute "a candella". Ou bien il note qu'il fait nuit et qu'il écrit à la chandelle ("noctu a candella"). Ou bien, il mentionne uniquement la chandelle comme si certaines journées d'octobre et de novembre 1544 avaient été très sombres ("a candella"). Des chandelles ou des lampes devaient également faire partie de l'attirail de Didier de Birstorff. Ce chanoine de Saint-Dié est un copiste laborieux. Nous conservons plusieurs ouvrages transcrits par lui. Dans le manuscrit 50 de la Bibliothèque de Saint-Mihiel, il reproduit à la fin de chaque traité un colophon intéressant : "Explicit Concordantiae Bibliae ac Decreti atque Decretalium a domino Johanne Calendrini, transcripta per me Desiderium de Birstorff, magnum prepositum Deodatensem et sancti Petri de Romaricomonte ac canonicum Tullensem, et ecclesie parrochialis de Geronvilla pastorem, cum meis ocularibus in naso fixis, incepta quinta Julii et finita vicesima die ejusdem mensis anno Domini M'CCCC'LXX tercio". Outre ses titres et les dates de transcription, le chanoine Didier de Birstoff prend soin

d'indiquer qu'il a accompli ce travail de copie avec ses bésicles fixées sur le nez. Un détail tout à la fois original, intéressant et pittoresque.

A ces bésicles, chandelles, écritaires, plumes, règle, cahiers de parchemin ou de papier, ajoutons des encres et un couteau, et l'attirail du copiste est complet. L'encre utilisée dans les manuscrits vosgiens est de qualité souvent inégale, voire de nature différente. Dans un même ouvrage, elle peut être tour à tour noire, grise, brune, rousse, pâle ou foncée. Seuls les beaux manuscrits liturgiques semblent avoir mérité une encre de qualité, dense et résistante. C'est ainsi qu'on peut qualifier l'encre du graduel et du bréviaire de Saint-Dié (Saint-Dié, mss.74 et 3), du martyrologue d'Epinal (Epinal, ms.193), des deux missels, des Evangiles, d'un lectionnaire, d'un obituaire et d'un bréviaire de l'église de Remiremont (Epinal, ms.191; B.N., ms.lat.14283; Epinal, ms.105; B.N., ms.n.a.l.2288-89; Nancy, ms.588(357); Epinal, ms.256), de l'obituaire du Saint-Mont (Metz, ms.1156) ou encore du bréviaire d'Etival (Saint-Dié, ms.58). De la même façon, Sébastien Valdenaire a sans doute voulu employer une encre de qualité pour l'exemplaire de l'histoire de Remiremont qu'il a offert à l'abbesse Barbe de Salm. Mais le support est alors en papier. L'encre très noire et trop dense traverse ce papier et altère la netteté de l'ensemble.

C. Les copistes.

L'attribution d'une oeuvre à tel artisan ou à tel atelier est un problème très délicat. Les arguments codicologiques que nous avons réunis sont souvent insuffisants. Seuls les documents d'archives

fournissent quelques certitudes. Nous pouvons distinguer trois aires de copie des livres des abbayes vosgiennes : l'abbaye, son voisinage immédiat et quelques grandes cités amies.

1. Dans l'abbaye.

Une seule fois, nous avons rencontré le mot "scriptorium". Dans le processional du Saint-Mont conservé à Bruxelles (B.R., V.d.G.645 (II 265)) et daté du XVe siècle. Parmi diverses prières particulières, figure une "benedictio" pour le scriptorium : "In scriptorio benedictio. Benedice dignis domine hoc scriptorium famulorum tuorum, et omnes habitantes in eo, ut quicquid divinarum scripturarum ab eis lectum vel scriptum fuit, sensum capiant, opus perficiant". Ce texte court présente habilement le travail du scriptorium (lire et écrire) et ses difficultés (comprendre et mener à bien le dur labeur de la copie). Nulle part ailleurs, nous n'avons pressenti l'organisation et le fonctionnement d'un atelier monastique vosgien copiant des textes. Les manuscrits des bibliothèques vosgiennes sont remplis d'ex-libris, de colophons, d'armoiries, de mentions de saints et de saintes, de régionalismes ou de particularités liturgiques, qui révèlent une destination proprement vosgienne. Rares toutefois sont les critères qui nous permettent d'affirmer que ces manuscrits à l'usage des monastères vosgiens y ont été écrits.

Des "scriptoria" ont probablement existé dans les abbayes vosgiennes avant le XIIIe siècle. En particulier, il est peu vraisemblable que le monastère de Moyenmoutier ait produit cinq récits hagiographiques vers l'an mil, qu'il ait possédé un livre qui ne se trouvait pas à Toul et 67 volumes au total vers 1040-1060, et qu'il nous

ait transmis quinze ouvrages antérieurs au XIII^e siècle, sans disposer alors d'un atelier de copie, si modeste fut-il. La chronique de Jean de Bayon suggère l'existence d'une telle structure. Elle conserve 62 vers écrits à la gloire de l'abbé Lambert, vers la fin du XI^e siècle ⁶⁴. Ce poème rapporte que cet abbé a fait composer un recueil des Saintes Ecritures pour les religieux de son abbaye. Sans doute aurait-il précisé à quel monastère appartenaient les cinq moines copistes s'ils n'avaient été de Moyennoutier. Nous retenons que cinq moines de Moyennoutier transcrivent en un temps record une bible au milieu du XI^e siècle. Rien de similaire cependant dans les abbayes voisines. Nous ne percevons pas une seule trace d'organisation. Les grosses lacunes des fonds d'archives de ces abbayes nous trompent sans doute. Mais il faut peut-être en conclure simplement que le monastère de Moyennoutier jouait alors déjà un rôle intellectuel sans pareil dans les Vosges.

Après 1200, la situation change. Les documents laissent encore deviner quelques travaux d'atelier. En particulier, le manuscrit lat.10016 de la Bibliothèque Nationale, reconnu comme exemplaire original de la chronique de Richer de Senones, est une oeuvre d'atelier. De nombreuses corrections, des traces de remaniements et des changements de mains proches les unes des autres, indiquent que l'ouvrage fut copié par plusieurs personnes contemporaines et sous la direction de l'auteur. Mais le plus souvent, la documentation lie étroitement chaque production à un personnage précis qui semble travailler seul. Tout se passe comme si chaque abbaye faisait appel occasionnellement à un de ses membres, et n'entretenait pas ou plus d'atelier. En outre, il est significatif que tous les manuscrits produits de façon sûre dans les abbayes vosgiennes du XIII^e au XVI^e siècle, soient ou bien des livres liturgiques, ou bien

des chroniques locales, ou bien des livres pratiques, ou bien des livres copiés ou composés par un chanoine pour augmenter sa collection privée. Les communautés monastiques vosgiennes copient les livres dont elles ont grand besoin et qu'elles sont les mieux à même de produire. Encore faut-il que ces manuscrits soient destinés à un usage ordinaire. Car tous les livres de luxe ou simplement bien décorés, comme nous le verrons, sont réalisés dans les grands centres voisins. Quant aux commandes, elles n'existent pas ou presque. Les abbayes vosgiennes ne sont pas de grands foyers de production, ni pour elles-mêmes, ni pour l'extérieur. Un seul chanoine vosgien travaille pour d'autres abbayes, c'est Sébastien Valdenaire d'Hérival. Il compose et fait transcrire par son secrétaire une histoire de l'abbaye de Remiremont. Dans le même temps, il traduit en français et fait transcrire la chronique de Chaumousey. Mais ces commandes sont tardives car Sébastien Valdenaire vit à Hérival dans la seconde moitié du XVI^e siècle.

Nous connaissons mal le processus de fabrication des livres utiles adopté par les abbayes vosgiennes, à la fin du Moyen Age. Les chanoines qui composent ou transcrivent des ouvrages nouveaux pour compléter leur bibliothèque personnelle, ont à leur charge toutes les étapes de la fabrication. Ils achètent le parchemin ou le papier, écrivent leur texte et relient ou non les feuillets. Au début du XV^e siècle, Jean Baudoin de Rosières-aux-Salines, chanoine de Saint-Dié, compose un long poème sur papier. En 1439, cet ouvrage se trouve dans sa bibliothèque à côté d'un autre exemplaire en parchemin. Nous ne savons pas si Jean Baudoin avait également écrit lui-même ce second livre. Son testament précise que cet exemplaire n'était pas relié.

Les livres fabriqués pour la communauté monastique ont un caractère plus achevé. Le chapitre veille à fournir tout ce qui est nécessaire. Fournitures et services sont soigneusement enregistrés dans des contrats ou comptes comme celui que nous conservons dans un livre comptable de l'église de Saint-Dié pour les années 1521-1523 «⁶⁵». Le chapitre y répertorie toutes les sommes qu'il a engagées pour que le chanoine Denis Parin (ou Parini) puisse transcrire deux nouveaux livres liturgiques pour l'église : un missel et un "chorialiste" ou livre de chant dont la réalisation semble avoir débuté en 1522. Le chapitre se préoccupe certainement d'acheter les 40 quaternions nécessaires au chanoine Denis Parini pour copier le missel. Le 8 novembre 1521, il verse à ce chanoine seize gros pour chaque cahier écrit, soit 53 francs et quatre gros, ou dix-sept livres. Ce chanoine travaille pour son église, comme les cinq moines de Moyenmoutier du XIe siècle. Mais il reçoit une rétribution pour sa peine au même titre que les sept artisans laïcs qui participent à l'entreprise. Un autre chanoine contribue aussi à la fabrication du missel et du "chorialiste" : le 21 novembre 1523, le chapitre comptabilise quatorze sous et six deniers qu'il "délivre a monsieur N. Thierrri pour or quil avoit aporter questoit pour dorer le missel escript par messieur deny". Dans le compte, Denis Parin et N. Thierrri sont les seuls personnages qualifiés de "monsieur" comme il est question de "messieurs" du chapitre. Ce sont donc deux chanoines qui mènent à bien deux opérations importantes : l'un écrit les deux ouvrages (le chapitre lui verse douze livres pour avoir écrit le "chorialiste"), l'autre fournit l'or et le cuir. Tous deux sont rétribués en vertu d'un marché passé avec le chapitre. Avec eux, le chapitre emploie d'autres artisans. Un enlumineur premièrement. "Maistre" Jean Clemens enlumineur reçoit

successivement deux livres huit sous, cinq sous six deniers et six sous, pour avoir décoré le missel et le "chorialiste" :

- *"le XVIII d'april delivre a magistre Jehan Clemens illuminateur, deux florins que messieurs ont donne audit, et ce de grace, sic, II lbr. VIII s."*
- *"Item avoit fait ledit ung instrument cuyd. (sic) tympaniser ledit missel, que jay paye audit, lequel avoit coustey cinqz gros et demy et a estey delivre a D. parini, sic pour ce, V s. II d."*
- *"Item paye audit magistre Jehan pour avoir fait le commencement du chorialiste, pour III aultres lettres dor, VI s."*

Parallèlement, le chapitre est en affaire avec "Henry le pointre" auquel il achète deux "onces d'azur" et quatre "patrons d'histoires". Il s'assure aussi le service de "maistre Thierry ligateur" pour relier les deux manuscrits. Il paie enfin six sous à J.Boucher pour de l'"estouffe" qu'il apporte de Strasbourg, cinq sous et trois deniers à Thiriotey pour le pupitre du missel, et six deniers à Diey Rolin pour les "enseingnes" du missel nouveau. En tout, avec le serrurier qui fournit la règle, sept artisans, laïcs sans doute, sont sollicités. Ou peut-être quatre seulement car il est admissible que l'enlumineur, le relieur et J.Boucher soient des membres du chapitre. Les deux premiers ont seuls le titre de maître. Quant à J.Boucher, il faut certainement le confondre avec un certain Jo. Bouchier chanoine de Saint-Dié aux côtés de D.Parin dans un acte de 1545 ⁶⁶. L'achat de couleur bleue, d'or, de modèles d'images, et d'un instrument à gaufrer, prend alors tout son sens. Le chapitre n'aurait certes pas fourni les matières premières et le matériel nécessaire à des artisans laïcs. Les 18 livres et 18 sous que débourse le chapitre en 1522 "à cause du missel...pour IX grandes histoires...IX demyes histoires...et III^e lettres dor et dasur" sont

CONTRAT PASSE PAR LE CHAPITRE DE SAINT-DIE,
POUR LA FABRICATION DE DEUX LIVRES LITURGIQUES (1521-1522).

- "Le VIII^e de novembre (1521) paya a messire D. parini a cause du missel il a escript pour ledit chapitre contenant XL quaternes chascun XVI gros selon le marche fait avec ledit que montent LIII francs IIII gros, XVII livres";
- "Le XX^e dudit mois (novembre 1521) paya a henry le pointre pour deux onces dasur pour illuminer le missel par ledit messire d. parini, XXXVI sous";
- "Le XXIII^e de febvrier (1522) delivre audit henry pour III patrons dhistoires et pour les chaperons des chapes que messieurs ont marchander aux broudeurs de Nancy, IIII livres XVI sous";
- "Aultres despenses faites a cause du missel escript par messire deny parin.
Pour IX grandes histoires chascune piece au pris de XVI gros que sont XII francs, VII livres IV sous,
Item pour IX demyes histoires chascune piece au pris de huict gros que sont six francs, III livres XII sous,
Item pour III^e lettres dor et dasur le cent II florins dor que sont XIII francs et demy, VIII livres II sous", (1522);
- "Item le XV^e dapvril (1522) paya au serviteur Jehan serrier pour une patte a regler le parchemin dudit chorialiste par d. parini, III sous IX deniers";
- "Le XVIII^e dapvril (1522) delivre a magister Jehan Clemens illuminateur II florins que messieurs ont donne audit et ce de graice, II livres VIII sous,
Item avoit fait ledit ung instrument cuyd. (sic) tympaniser ledit missel que jay paye audit lequel avoit coustey cinq gros et demy et a estey delivre a d. parini, V sous VI deniers,
Item paye audit magister Jehan pour avoir fait le commencement du chorialiste et pour III aultres lettres dor, VI sous";
- "Le VII doctobre (1522) delivre a messire deny parin vingtz sous a cause du chorialiste quil avoit escript pour leglise, XII livres";
- Item le XVI^e doctobre (1522) paya a Jo. boucher pour estouffe a faire encore quil aporta de Strasbourg pour ledit d. parini XVI cruter. (sic), VI sous"
- "Le XIX^e de novembre (1522) par lordre de chapitre delivre a monssieur n. thierrri pour or quil avoit apporter questoit pour dorer le missel escript par messire deny, XIII sous VI deniers,
Item paya audit et ledit jour pour ung maroquin ad couvrir le pulpitre ou on devoit mettre ledit missel, VII sous VI deniers";

- "Item le XXII^e de Decembre (1522) delivre par lordre de chapitre a maistre Thierry ligateur huitz francs a cause quil avoit relie lesdits missel et chorialiste, IIII livres XVI sous, Item paye a Diey Rolin pour les enseingnes du missel nouveau, VI deniers";

- "Item le premier jour de May (1523) paya a Thiriotey pour le pulpite ou on met ledit missel, V sous III deniers".

(A.Vosges, 2 J 4 , pièce n°1)

peut-être versés à l'enlumineur Jean Clemens. Le compte ne le dit pas. Notons finalement que la fabrication du remarquable graduel de Saint-Dié n'est pas si lointaine. Nous sommes très tentée d'admettre l'existence de chanoines artistes collaborant pour réaliser deux grands et beaux livres liturgiques de l'église. Le chapitre de Saint-Dié accueillait alors des personnages d'horizons suffisamment divers pour que de grands talents se trouvent réunis et produisent des oeuvres somptueuses.

L'exemple déodatien reste isolé toutefois. Les autres abbayes ne s'engagent pas dans de telles entreprises. Il semble qu'elles se contentent de fabriquer les livres ordinaires et utiles dont elles ont besoin. A Senones, le moine Claude Jacquot de Chamagne transcrit un nouveau bréviaire à l'usage de son abbaye vers 1580. Cet ouvrage conservé à la Bibliothèque Municipale d'Epinal (ms.174) est très simple. Comme l'est aussi le manuscrit 1185 de la Bibliothèque de Metz, copié en 1491 par maître Guillaume de Remilly curé d'une église Saint-Maurice près de Senones, et peut-être moine de Senones également. A Moyenmoutier, Albert Regnauld réalise entre le 13 octobre 1544 et le 25 juin 1548 une copie de la chronique de Jean de Bayon (Nancy, ms.537(348)). Dans le même temps peut-être, un moine d'Etival nommé Albert transcrit un bréviaire à l'usage d'Etival (Saint-Dié, ,ms.58). Ce livre toutefois, n'est pas fabriqué dans l'abbaye d'Etival mais dans celle de Winbach (en Allemagne), que gouverne Albert à ce moment. Nous gardons aussi tout un ensemble de registres, cartulaires, formulaires, livres de distributions, mémoriaux, nécrologes et obituaires que seules les abbayes vosgiennes concernées ont pu réaliser. La série des obituaires est particulièrement remarquable. Chaque abbaye (ou presque) a le sien. A Remiremont, c'est un genre majeur de production. Pourtant

la fabrication de ces livres de la pratique demeure pleine d'interrogations. Ceux qui les copient, ceux qui les complètent demeurent anonymes.

2. Autour de l'abbaye.

A Remiremont, cette tâche est souvent déléguée aux clercs et aux artisans de la ville. La documentation ne situe la fabrication d'aucun livre dans l'abbaye de Remiremont. Les chanoinesses ne transcrivent pas. Elles savent écrire (comme en témoigne la correspondance échangée par l'une d'elles avec Pierre de Hagenbach, bailli de Ferrette ⁶⁷), mais leur plume reste mal assurée. Elles préfèrent s'adresser à des professionnels, et commandent la réalisation d'ouvrages à l'extérieur. Ces commandes sont passées premièrement dans les environs immédiats de l'abbaye. Les chanoinesses font travailler les artisans et les clercs qui sont établis autour de l'abbaye. Marie-Hélène Renaut dans La Ville de Remiremont au Moyen Age a montré qu'une population importante d'artisans gravitait autour de l'abbaye de Remiremont à la fin du Moyen Age. Des ateliers s'organisèrent en ville, attirés par la riche clientèle des dames. Les bourreliers étaient en particulier nombreux. L'un d'eux est appelé messire Loys. En 1527, il travaille sous le contrôle de la dame secrète. Curieusement, il écrit les textes aussi bien qu'il fabrique le parchemin nécessaire. Il est tout à la fois bourrelier et copiste : le 6 février 1527, la secrète lui verse sept francs et deux gros "pour avoir fait en parchemin trois offices de la visitation nostre dame"; et puis encore trois francs "pour ung livre en parchemin quil a escript et fourni le tout quest nomme le livre de labsouldre" ⁶⁸. Le registre de comptes ne précise pas si le bourrelier

Louis a transcrit les trois premiers offices. Mais cela est vraisemblable. La somme de sept francs deux gros peut correspondre au prix de fabrication et d'écriture de trois offices, quand le coût total du seul livre de l'absoute est trois francs. En revanche, lorsque la secrète paie en 1548 neuf gros à "Gabriel le painctre pour avoir escript et noté en parchemin la messe de humiliavit" ⁶⁹, il est évident qu'elle remunère une transcription seulement. Mais de nouveau l'artisan semble polyvalent, à la fois copiste et peintre. Dans les comptes rendus par la secrète, nous avons relevé bien d'autres mentions, mais nous ne pouvons assurer qu'elles concernent des artisans romarimontains. "Maistre Andrieu lescripvain" qui écrit un office de Sainte Catherine en 1489 ⁷⁰ est-il l'un d'eux, ou plus simplement un chanoine au service de l'abbaye ? La même question se pose au sujet de maître Jean Crestenot qui reçoit douze gros en 1549 parce qu'il a écrit sur papier une messe de saint Amé, une messe de saint Romary et une messe de saint Adelphe ⁷¹. D'autres dépenses occasionnées par la fourniture de livres neufs sont encore plus évasives :

- *"Pour le livre ou on prononce les dames et pour le prosier du chancel et pour escrire le rolle de nos dames, III florins";*
- *"Huitieme de fevrier a messire dominicque michaelis pour un messel, IIII francs" (1536);*
- *"Pour ung psautier, IIII gros et demi" (1545);*
- *"Faict encore despense de 54 escus vaillans 216 francs pour la façon dung livre, II^e XVI francs" (1595) ⁷².*

Nous ne savons pas même s'il s'agit de frais de copie ou d'achat de fabrication locale, ou encore d'une gratification accordée pour la récitation d'un psautier.

Une population nombreuse de clercs vit à Remiremont près des chanoinesses. Certains sont chanoines et habitent souvent la rue des Prêtres près de la collégiale. Ils assurent le service des autels de Remiremont, défendent les droits des chanoinesses. D'autres sont de simples prêtres desservant des paroisses voisines. D'autres encore sont notaires. Mais tous sont au service de l'abbaye. Cultivés, ils mettent leur savoir et leurs aptitudes à la disposition des chanoinesses. En particulier, ils réalisent pour elles de nombreux travaux d'écritures, sinon tous. Ils rédigent leurs registres de comptes, leurs cédules, leurs lettres, et tous leurs actes. Fréquentes sont les notes du type "Donné à clerc qui avait escript lesdits comptes, ... francs", ou "Payé à tabellion pour la façon de l'instrument de ..., ... francs", ou "Pour une lettre, ... francs", ou encore "A ... pour escritures quil a faict, ... francs". Mais les clercs copient aussi de nouveaux livres. Les notaires Gérard de Remiremont, Gérard Jean de Remiremont (est-ce le même personnage que le précédent ?) et Bernard de Remiremont qui transcrivent respectivement des chroniques, des extraits de l'oeuvre de Sénèque et un commentaire de John Duns Scot, appartiennent certainement à cette communauté de clercs lettrés, au XIVe siècle ⁽⁷³⁾. Messire Dominique Michaelis, maître Andrieu l'écrivain et maître Jean Crestenot sont probablement des clercs aussi. Et même, peut-être des chanoines au service direct de l'abbaye. Tous ont le titre de maître. Les chanoines de Saint-Pierre sont les mieux à même de transcrire un missel, un office ou des messes pour l'abbaye. Dominique Michaelis (ou Michel) figure dans plusieurs actes de la dame boursière. Entre 1534 et 1540, il joue tour à tour le rôle de plaideur, de commissionnaire, de représentant ou de "visiteur" pour le compte de l'abbaye. Il participe à de nombreuses

"affaires", et le titre de "messire" lui est souvent donné. C'est un personnage important qui accompagne le chanoine Dominique Fabri. Il est sans doute, lui aussi, chanoine de Remiremont. Peut-être Jean Crestenot l'est-il également ? L'obituaire manuscrit n.a.l.349 de la Bibliothèque Nationale, signale un chanoine nommé Robert Crestenot (sans date), parent, neveu ou oncle peut-être du précédent. Les dynasties sont suffisamment fréquentes à Remiremont pour que l'on puisse retenir cette similitude de noms et supposer que Jean Crestenot fut un chanoine de Remiremont. Quoi qu'il en soit, il reste que des clercs et des chanoines copient de nouveaux textes à Remiremont. Ou bien ils fournissent aux autels de nouveaux livres liturgiques, ou bien ils complètent leurs bibliothèques d'étude privées. Une seule chose semble les différencier des artisans laïcs. Ils sont copistes uniquement. Quand ils transcrivent des livres liturgiques pour l'abbaye, il est probable que la dame secrète leur fournit le parchemin ou le papier nécessaire, et s'occupe ensuite des opérations éventuelles de décor et de reliure. Nulle trace de chanoine enlumineur ou relieur à Remiremont. Les chanoines de Remiremont sont avant tout des hommes d'étude au service des chanoinesses. S'ils acceptent de copier de nouveaux livres d'église pour elles, ils doivent transcrire bien plus encore d'autres textes afin de constituer et de compléter leurs collections personnelles de livres.

Hors de la ville de Remiremont, d'autres personnages fabriquent des livres pour la grande abbaye. Les chanoinesses font appel aux deux communautés monastiques voisines placées sous leur dépendance : Hérival et le Saint-Mont. Il semble qu'un atelier de reliure existe au Saint-Mont à la fin du Moyen Age. La secrète de Remiremont y envoie de

nombreux livres à restaurer. Nous citerons ce travail plus loin. Hérival doit jouer un rôle quelque peu similaire mais c'est aussi un centre d'écriture. Nous connaissons trois religieux d'Hérival qui ont réalisé des commandes de livres pour l'abbaye de Remiremont. Tous travaillent vers 1585. En 1584, la secrète de Remiremont note sur son livre de comptes à la date du 16 juin : "donné a madame Barban 30 gros pour des livres que frere christophe religieux derival avoit escript" ⁷⁴. L'année suivante, c'est encore au même personnage sans doute qu'elle verse douze francs lorsqu'elle inscrit : "Item avoir donné frere xpofo (sic) religieux dhervai pour deux livres quil avoit escript pour ma dame, 12 francs" ⁷⁵. Frère Christophe est sans doute un compagnon de frère Nicolas Guyatte qui copie plusieurs ouvrages à Hérival sous le second priorat de Sébastien Valdenaire (1558-1592). Ce deuxième copiste travaille à plusieurs reprises sous la direction de Sébastien Valdenaire. Il transcrit en particulier l'histoire de Remiremont que compose ce dernier. Nous pouvons lui attribuer trois exemplaires de cette oeuvre : l'original (Nancy, ms.575(358)) et deux copies contemporaines (Metz, ms.1236 et B.N., Collection de Lorraine, vol.389, ff.112-224). Mais il n'est pas seulement le "secrétaire" de Sébastien Valdenaire. Il doit travailler aussi de façon assez indépendante, comme frère Christophe. Nous pensons reconnaître son écriture arrondie dans un autre ouvrage sinon deux. Premièrement dans un bréviaire de Remiremont conservé à la Bibliothèque Municipale de Remiremont (ms.29). Deuxièmement dans un petit volume de la Bibliothèque Nationale contenant les vies de saint Amé, saint Romaric et saint Adelphe (ms.fr.13497). Nicolas Guyatte, religieux d'Hérival, copie donc vers 1585-1588 plusieurs textes à l'usage de l'église de Remiremont. Et il travaille

Fin du XVIIe siècle.

Qu'on sicut, et demydoct trece de bons, copie de
l'histoire de la fondation de vostre maison, et de l'insti-
tution de vostre ordre et compoant, et firez d'elle beaucoup de
bonnes matieres, dont ie me suis bien ayde, pour estre plus
certain des antiquitez tant de l'eglise de s. Pierre de Roma-
xmont, que de la fondation de vostre petit convent a Hère

Netz, Médiathèque du Pontiffroy, ms. 1219, fol. 1v°.

1588.

Auant souvent (tresexande. Dant) alle Dougrès
et bien diligemment, arche et recherche en mysmine,
par quel moyen et estude ie pourrois gratifier a
l'eglise, en laquelle vous preside: comme au celle de
que vostre pauvre maison recognoist toujours pour
la mere et nourrice: ie nay trouue toutelors pour ce
faire, en ma bourse que deux petits deniers, lesquels
encor me sont este elargis par le vray Samaritain
et Gardien de nos ames vostre salut Jelucrist. J'en-
tend par l'un d'eulx l'office de priere, et sacrifice a
Dieu: et par l'autre, un peu de laon et science ac-
quise: toutes lesquelles choses ie doibs exposer a l'uti-
lite de vous et de vostre eglise et noble college: vous

Nancy, Bibliothèque Municipale, ms. 575 (348), fol. 1.

consciencieusement car Sébastien Valdenaire l'honore d'un épigramme dans son Registre. Sébastien Valdenaire lui, compose pour les chanoinesses un Registre des choses mémorables de l'église Saint-Pierre de Remiremont. Dans la dédicace à l'abbesse Barbe de Salm ⁽⁷⁶⁾, il écrit : "Ayant souvent assés longtemps et bien diligemment cherché et recherché en moymesme par quel moyen et estude ie pourrois gratifier a l'eglise en laquelle vous presidé comme au celle que nostre pauvre maison recognoit tousiours pour sa mere et nourrisse... iay compose en francois mesdictz commentaires ou registres le plus symplement... lesquelz maintenant ie vous offre et dedie". Il est évident que ce présent fait à l'abbaye de Remiremont, a été une occasion pour le prieur d'Hérival, de manifester sa reconnaissance et d'entretenir les sentiments bienveillants des dames de Remiremont à l'égard de sa communauté. Mais il est vraisemblable aussi que les chanoinesses ont suggéré sinon demandé ce travail à Sébastien Valdenaire. Elles lui laissent consulter toutes leurs "annalles domestiques, chartes, libvres, légendaires et un martyrologue (ou plusieurs peut-être) de l'Eglise Saint-Pierre de Remiremont". En outre, Sébastien Valdenaire insiste beaucoup sur le caractère confus, inexact, diffus, incomplet et contradictoire des anciennes chroniques, dans la préface qu'il adresse aux lecteurs. Il veut s'efforcer de "repolir une chose vielle et fripper, la radouber et renouveler", afin que l'on comprenne et que l'on mémorise mieux les matières de ces chroniques. Ne serait-ce pas là le souhait des chanoinesses et des chanoines de Remiremont avant tout ? Il reste que, le manuscrit original du Registre de Sébastien Valdenaire que nous conservons, est un volume ordinaire. Il est écrit à longues lignes, sur papier et dans une encre noire de bonne qualité. Seul quelques initiales peintes en rouge,

quelques touches ocre et des pieds-de-mouche rouges égaient les pages. Ce manuscrit a la simplicité locale de la chronique de Richer (B.N., ms.lat.10016), du manuscrit d'Albert Regnauld de Moyennoutier (Nancy, ms.537 (348)), du bréviaire de Claude Jacquot de Senones (Epinal, ms.223), des deux bréviaires à l'usage de Remiremont (Epinal, ms.256 et Remiremont, ms.29)... et de nombreux ouvrages de la pratique de fabrication vosgienne. Mis à part le chapitre de Saint-Dié, les abbayes vosgiennes produisent pour elles-mêmes (ou les petits prieurés pour elles) des livres de qualité courante et moyenne. Les ouvrages de luxe ou simplement les beaux livres sont fabriqués dans les grandes cités voisines.

3. Les grands centres.

Le décor de plusieurs manuscrits ayant appartenu aux abbayes vosgiennes, suggère combien le foyer messin a dû être mis à contribution. Il est fort probable que Metz ait produit les "Evangiles de Suthard" (B.N., ms.lat.9392), les "Heures de Remiremont" (Cambridge, Fitzwilliam Museum, ms.9.1951) et les deux miniatures gothiques de l'Evangile pourpre d'Epinal (Epinal, ms.265). D'autres encore peut-être. Les relations privilégiées qu'entretiennent les abbayes de Senones, de Remiremont et d'Epinal avec la cité de Metz, tout au long du Moyen Age, avalisent ces hypothèses. D'autre part, ces manuscrits seraient trois témoins supplémentaires du succès des ateliers messins pendant deux périodes brillantes de leur production : le XIe siècle, et les années 1380-1450. D'un autre côté, les documents d'archives fournissent quelques certitudes. Un registre de la secrète de Remiremont conserve le contrat passé avec un artisan de Luxeuil pour la fabrication de

plusieurs livres «77». Luxeuil est peut-être un autre grand centre intellectuel auquel l'abbaye de Remiremont fut traditionnellement liée. Nous avons vu que les chanoinesses de Remiremont font travailler un certain Pierre le Paige "demourant a Luxeuil", dans la seconde moitié du XVIe siècle «78». Il est "escripvain" et a le titre de maître. Le 6 décembre 1536, il reçoit de la secrète de Remiremont 75 francs pour avoir achevé un livre de chant contenant les répons, les alléluias et les "traictz". Dans le compte que dresse la secrète, Pierre le Paige semble être un artisan assez complet. Il a fourni le parchemin, écrit le texte et décoré son manuscrit. Les sommes qu'il reçoit (successivement 25 francs, 25 francs, et 30 francs), à côté des six gros donnés à Demengel Thome du Val d'Ajol qui transporte le manuscrit de Luxeuil à Remiremont, font mesurer la part importante des frais de copie et de décor dans la fabrication d'un manuscrit. Ici, l'artisan a dû laisser beaucoup de feuillets vierges car le prix de ce parchemin non utilisé est identique à celui de la copie de dix cahiers, y compris la fourniture d'une partie de ces cahiers.

Au cours de la même année 1536, Pierre le Paige de Luxeuil réalise un second ouvrage pour l'abbaye de Remiremont. Il transcrit sur cinq cahiers "en petit volume" (une allusion vraisemblablement au petit format de ces cahiers) "la benediction de leur benoist, les septz pseaulmes penitenciales et certes oraisons avec lordinaire de leglise" «79». Pour ce petit livre de prières, la secrète verse six francs à Pierre le paige. On peut supposer que celui-ci a non seulement écrit mais aussi fabriqué le manuscrit, comme précédemment. Mais ce qu'il envoie à Remiremont, ce sont des cahiers. C'est la dame secrète qui se charge de faire relier les deux ouvrages par "messire Nicolas Matheu de

bouvellei"; auquel elle verse huit francs et six gros. Rappelons que les registres de la secrète de Remiremont mentionne encore Pierre le paige en 1538. Il ajoute alors des folios de parchemin "au prosier", et il écrit et note quelques proses. Pour sa peine, il reçoit trois francs et neuf gros; les chanoinesses de Remiremont font une nouvelle fois appel à lui pour compléter un manuscrit déjà commencé. Les chanoinesses songent à renouveler les livres d'une liturgie essentiellement vivante et changeante, la reprise des manuscrits existants présente l'avantage d'être une solution pratique et économique.

D. Aspects matériels des manuscrits conservés.

Jusqu'ici nous avons évoqué la fabrication des manuscrits sûrement vosgiens. C'est à dire ceux dont un colophon, une note ou un document d'archives assurent qu'ils ont été fabriqués, écrits, voire décorés dans les abbayes vosgiennes. Avec les commandes vosgiennes connues, ils représentent une minorité. Car nous manquons de repères pour une foule d'autres manuscrits. Parfois certaines mentions ne trompent pas sur la destination des livres. Par exemple, nous avons relevé les noms de Romaric, Amé, Adelphe, Goéric, Hidulphe, Gondulphe et Déodat dans plusieurs calendriers, litanies et prières. Pour d'autres manuscrits, la seule certitude est qu'ils ont appartenu à tel ou tel monastère vosgien à l'époque moderne. Mais dans tous les cas, rien n'indique quel a été le lieu de fabrication de ces manuscrits.

L'enquête codicologique que nous avons menée, a fourni certains critères de comparaison. En premier lieu, les résultats obtenus confirment les opinions généralement admises. Ainsi en est-il en matière

de format, par exemple. Les manuscrits des abbayes vosgiennes (je regroupe désormais sous cette dénomination les livres fabriqués et commandés, ou simplement possédés, par les monastères vosgiens) sont souvent de grands volumes jusqu'au XIIIe siècle. Une hauteur supérieure à 300 mm est une règle quasi générale aux IXe et Xe siècles. Après l'an mil, les ouvrages dont la hauteur oscille entre 200 mm et 300 mm sont les plus nombreux. Les petits formats (hauteur inférieure à 200 mm) les concurrencent à partir du XIIIe siècle, avec une pointe assez nette au XIVe siècle. Mais la fin du Moyen Age réunit aussi beaucoup de grands livres liturgiques, des livres de chant généralement (hauteur supérieure à 350 mm, voire égale à 750 mm dans le cas du graduel de Saint-Dié). Les formats moyens demeurent toutefois les plus fréquents.

La majorité des manuscrits des abbayes vosgiennes sont de gros ouvrages. Les volumes de moins de 100 folios sont les moins nombreux, et ce sont souvent à l'évidence des parties isolées d'un livre perdu ou démembré. Un grand nombre de manuscrits ont entre 100 et 200 feuillets. Les foliotations anciennes ne sont pas rares dans les manuscrits postérieurs au XIe siècle. Elles sont tracées de préférence à l'encre noire et en chiffres romains, dans la marge supérieure des folios. Quelques-unes se démarquent des autres. Elles apparaissent au verso des feuillets, dans la marge extérieure, sur la première ligne de réglure (dans les manuscrits latins 823 et 14283 de la Bibliothèque Nationale par exemple, qui sont deux missels de Remiremont).

L'organisation des volumes présente aussi quelques similitudes intéressantes. Le type de cahier de loin le plus fréquent est le quaternion. On l'utilise seul ou combiné avec d'autres types de cahier. Aux XIVe et XVe siècles, les sénions et les cahiers à feuillets

multiples sont plus nombreux. A la fin de ces cahiers, des réclames assurent souvent la cohérence de l'ensemble. Certains types de réclames se retrouvent d'un manuscrit à l'autre. En particulier, deux livres ayant appartenu au chanoine Jean Monachis de Saint-Dié présentent des réclames similaires ⁸⁰. Elles sont noires et quatre petits groupes de cinq virgules disposées 1.3.1 les cantonnent. Peut-être est-ce la marque d'un même scribe ou d'un même atelier. La même question se pose au sujet d'un type particulier de signatures qui apparaît dans deux exemplaires du Registre de Sébastien Valdenaire (Nancy, ms.575(359) et Metz, ms.1219). Le premier folio de chaque cahier porte une grande lettre majuscule noire en manière de numéro d'ordre. L'examen de l'écriture de ces deux manuscrits laisse supposer que le manuscrit conservé à Metz a été écrit par Nicolas Guyatte d'Hérival, comme le manuscrit de Nancy. L'analogie des signatures est un nouvel argument. Quant aux onglets, ils sont exceptionnels. Ce sont toujours de petites languettes de parchemin vierge ou écrit. Ou bien elles sont glissées dans une fente du feuillet, repliées et cousues avec de la ficelle ou des petites lanières de parchemin. Ou bien, elles sont collées à cheval sur le bord du feuillet. Ou bien encore, l'artisan a incisé verticalement le folio de parchemin afin de dégager une languette qui, repliée à angle droit, forme un onglet. Parfois la languette est colorée en rose; parfois seules les encoches subsistent.

La page des manuscrits des abbayes vosgiennes est conforme à l'usage habituel. La plupart des ouvrages sont réglés. Dans les manuscrits antérieurs au XIIIe siècle, la réglure est tracée exclusivement à la pointe sèche. Plus tard, la mine de plomb, l'encre noire et l'encre rouge sont employées. L'encre noire alterne souvent

avec la mine de plomb dans un même volume. Le chanoine de Saint-Dié Jean Baudoin les associe même à la pointe sèche dans son manuscrit de l'Instruction mortelle (ms.T 14 de la bibliothèque de Saint John's College à Cambridge). Quant à l'encre rouge, il semble que les scribes répugnent à l'utiliser pour régler leurs pages avant les XVe-XVIe siècles. La réglure partielle (sans interlignes notamment) ou l'absence de réglure sont aussi des caractéristiques de cette époque tardive.

Le nombre de lignes écrites est très variable. Il oscille autour de 25/35 dans les manuscrits carolingiens ou romans. A la fin du Moyen Age, une page compte parfois 50, 60, voire 80 lignes. Ce nombre de lignes comme le nombre de colonnes ou la justification sont des données très subjectives. Selon l'oeuvre à copier, le matériel disponible, les aptitudes ou simplement l'humeur du copiste, telle ou telle présentation est retenue. Pourtant, nous avons noté quelques suites qui, loin de former des critères suffisants, sont intéressantes. Un premier groupe rassemble les quatre manuscrits antérieurs au XIe siècle, que nous attribuons à l'abbaye de Moyenmoutier ⁽⁸¹⁾. Chaque texte est copié sur 30, 31, 32 ou 33 longues lignes par page. Les manuscrits 72 et 114 de la Bibliothèque Municipale d'Epinal en particulier, présente des caractères très voisins : tous deux comptent 30-31 longues lignes d'écriture et leur justification est identique (230 mm de hauteur x 160 mm de largeur). De la même façon, les manuscrits 20, 23, 36, et 91 de la Bibliothèque Municipale de Saint-Dié, qui sont tous des recueils de droit canon, ont tous deux colonnes par page, 60 lignes par colonne et deux d'entre eux ont une justification rigoureusement semblable (260 mm x 190 mm). Ajoutons que ces manuscrits ont probablement appartenu à la bibliothèque de Jean Monachis. Ces particularités ne sont que des minces

*Epinal, Bibliothèque Municipale, ms.19, fol.69v°
RAIMUNDUS DE PENNAFORTI, Summa confessorum
XIVe siècle
Provient de l'abbaye de Moyenmoutier*

*Page-type avec titres, initiales, titres courants rubriqués, et
décor d'accolades.*

indices. Mais elles méritent d'être soulignées, tant il est vrai que rien ne ressemble moins à un manuscrit qu'un autre manuscrit.

En matière d'écriture, les manuscrits des abbayes vosgiennes ne dérogent pas plus aux principes généraux. La minuscule caroline est encore utilisée au XIIIe siècle. Plusieurs mains contribuent généralement à la transcription de chaque volume. Les livres liturgiques ont le monopole des écritures posées, plus belles et plus solennelles. A l'opposé, les ouvrages d'étude et les livres pratiques offrent un grand échantillon d'écritures cursives, plus ou moins serrées et plus ou moins chahutées. Parfois le module d'écriture devient si petit qu'une loupe est nécessaire pour la lecture (dans le manuscrit 61 de la Bibliothèque Municipale de Saint-Dié par exemple). La plupart des écritures demeurent anonymes. Et il est rare que nous percevions comme dans le nécrologe de Remiremont (B.N., ms.n.a.l.349) une recherche d'unité dans les différentes mains d'un volume. Enfin, parmi les mains connues, celle de Nicolas Guyatte, religieux d'Hérival, est assez caractéristique. Nous croyons l'avoir reconnue dans cinq manuscrits : le manuscrit 575(359) de la Bibliothèque Municipale de Nancy, les manuscrits 1219 et 1236 de la Médiathèque du Pontiffroy à Metz, le manuscrit 389 de la Collection de Lorraine et le manuscrit français 13497 de la Bibliothèque Nationale, qui sont des exemplaires du *Registre* ou de la traduction de l'*Histoire de la fondation de l'abbaye de Chaumousey* réalisés par Sébastien Valdenaire et un opuscule de vitae romarimontaines. C'est une écriture ronde, régulière, simple, belle et facile à lire, qui utilise des interlignes réguliers et sépare soigneusement les mots. En outre, nous trouvons dans les quatre premiers ouvrages le même type de titres courants. Ils occupent toujours le verso d'un feuillet et le recto du

feuillet suivant. A l'encre noire, Nicolas Guyatte écrit au verso le début du titre de l'ouvrage qu'il copie ("Registre des choses mémorables de l'église saint " ou "Histoire de la fondation de l'abbaye"). Au recto, la fin du titre ("Pierre de Remiremont" ou "de Chaumousey"), le numéro du livre et le numéro du chapitre.

Il faut remarquer une autre mention marginale également : le mot "correctus", souvent abrégé sous la forme "cor", qui indique que le texte a été corrigé, une fois la copie achevée. Cette précision apparaît dans trois manuscrits du XIVe siècle (les manuscrits 71, 82 et 197 de la Bibliothèque Municipale d'Epinal «⁸²», au bas de chaque colonne d'écriture, ou à la fin de chaque cahier. Comme les réclames ou les signatures, ce témoin de la fabrication du manuscrit est souvent tronqué ou à demi effacé.

Au total, l'aspect matériel des manuscrits conservés et les informations recueillies sur la fabrication des nouveaux livres, ne permettent pas de distinguer des scriptoria proprement dits. Aucune trace d'atelier organisé. Les abbayes vosgiennes achètent du parchemin, du papier, des outils, et copient des textes. Mais toutes ces opérations apparaissent très ponctuelles. Tout se passe comme si les moines ou les chanoines les plus aptes devenaient copistes à l'occasion, quand le besoin d'un nouveau texte se faisait sentir. Et d'une façon générale, les besoins ne sont pas suffisants pour nécessiter l'emploi d'un nombreux personnel. Une seule exception : Moyenmoutier. Cette abbaye semble avoir entretenu un atelier de copie et de production hagiographique vers l'an mil. Nous savons peu de choses de cet atelier. Mais il est probable qu'une structure relativement importante fut alors

mise en place pour répondre au renouveau de la foi et au désir de disposer d'une bibliothèque partagée par plusieurs abbés. Quoi qu'il en soit, Moyenmoutier comme les autres abbayes produit avant tout pour elle-même. Nous n'avons relevé aucune commande venant de l'extérieur. Au contraire, les abbayes vosgiennes passent des commandes auprès des communautés monastiques puis des villes voisines. A Remiremont, les chanoinesses commandent plus que les chanoines qui sont à leur service ne copient pour elles. En résumé, les cinq abbayes vosgiennes de Remiremont, Saint-Dié, Senones, Moyenmoutier et Hérival fabriquent des livres liturgiques, des chroniques et des livres de la pratique au Moyen Age. L'abbaye de Moyenmoutier semble donner l'exemple et créer un scriptorium. Dans son sillage, suit peut-être Senones. Mais à la fin du Moyen Age, ces deux abbayes s'effacent devant Saint-Dié qui a seule les moyens de se lancer dans de grandes entreprises, et Hérival qui produit pour les monastères voisins. De leur côté, les chanoinesses de Remiremont font travailler les chanoines de leur église. Mais d'Étival, de Saint-Sauveur, d'Épinal, du Saint-Mont et de Chaumousey, nous ne savons rien.

NOTES.

- (1) Nous réservons cette appellation rencontrée dans les comptes médiévaux des abbayes aux collections médiévales de livres, qu'elles soient communes ou privées. "Bibliothèque" désignera d'une façon plus générale toute collection. "Librairies" et "bibliothèques" signaleront souvent des fonds de livres, plutôt que les bâtiments qui enferment ceux-ci.
- (2) A. Vosges, G 1349 (2).
- (3) A. Vosges, G 1349 (1-2).
- (4) A. Vosges, G 1350 (5).
- (5) A. Vosges, G 391 (3).
- (6) A. Vosges, G 125 (1).
- (7) B. N., ms. n. a. f. 1290.
- (8) B. N., ms. n. a. f. 1282, fol. 75.
- (9) A. Vosges, 2 J 4 (1).
- (10) A. Vosges, G 1478 : Comptes de la fabrique de l'église de Remiremont.
- (11) A. Vosges, G 125 (1) : Comptes des deniers de la prébende de la croix (1585-XVIIe siècle).
- (12) 1365, B. N., ms. n. a. f. 1282, ff. 73v° et 75.
- (13) A. Vosges, G 1351 (4).
- (14) A. Vosges, G 1348 (4).
- (15) A. Vosges, G 1350 (1).
- (16) A. Vosges, G 1350 (5).
- (17) Dans les mises qu'elle fait sur les recettes des années 1538, 1544, 1545, 1585 et 1588 (A. Vosges, G 1348 (4), G 1330, G 1350 (5) et G 1351 (2)), nous avons relevé les mentions suivantes :

- "Le XXII octobre (1538) a Loys le serrier pour avoir recoustrer lune des clef du secret, XII deniers";
 - "La vigille de toussaints (1544) paye a gerard le serrier pour mettre une bende de fer au premier huys du tresor, IIII gros";
 - "Le jour de saint michiel (1545) paye a girard le serrier pour faire une clef ou tresor et pour changier la garniture de la serrure, I gros";
 - "Item avoir paye pour les fenestres de thresor quon a faict toute neusves avec les chessis tous neuf, IIII francs" (1585);
 - "Le 10^e de janvier (1585) donnez a serrurier pour des serrures quil a faict a tresor, III francs IX gros";
 - "Paye a Nicolas serrurier pour une serrure quil a racoustre au tresor, II sols " (1588).
- (18) A.Vosges, G 406 (B18).
- (19) Testament, A.Vosges, G xxx.
- (20) Testament (1472), A.Vosges, G 406 (10).
- (21) On y voit le solin de l'ancienne toiture qui était beaucoup plus pointue que le toit actuel.
- (22) A.Vosges, G 406 (10).
- (23) A.Vosges, G 420 (1).
- (24) A.Vosges, G 406 (14).
- (25) A.Vosges, G 407 (C2).
- (26) A.Vosges, G 407 (C8).
- (27) Deux abbés nommés Suthard (Suthard I et Suthard II) se sont succédés à Senones vers l'an mil. Nous ne savons pas lequel fut le commanditaire du manuscrit latin 9392 de la Bibliothèque Nationale.
- (28) Charles- Louis Hugo, Sacri et canonici ordinis Praemonstratensis annales, Nancy, 1736, 2 tomes, cc. 889-922.
- (29) Ces informations sont rapportées dans le texte même des chroniques, dans une introduction ou dans une dédicace.
- (30) Ce compte apparaît deux fois dans les registres de la secrète que conserve le Bibliothèque Nationale : une fois dans le registre coté n.a.f.1290, une autre dans le manuscrit n.a.f.1294.
- (31) A.Vosges, G 1348 (2).
- (32) A.Vosges, G 1348 (4).
- (33) A.Vosges, G 1348 (4).
- (34) A.Vosges, G 1348 (4).

- (35) II Nonas Junii, p.110.
- (36) B.N., ms.n.a.f.1377, fol.33.
- (37) B.N., ms.n.a.f.1288 et A.Vosges, G 2220.
- (38) IIII Idus Novembris, p.184.
- (39) B.N., ms.n.a.f.1382 : Mises extraordinaires de la secrète sur les deniers de la cure de Champs. A. Vosges, G 1348 (2).
- (40) Ce manuscrit a fait l'objet de plusieurs études : SAVE (G.), Le graduel de Saint-Dié, *Lorraine Artiste*, 1891, pp.476-480, 492-495, 505-507; HUMBERT (L.), La miniature du Graduel représentant les mines de la Croix, *Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne*, 1909-1910, pp.35 et 167-191; GIRARDET (F.), Commentaire sur la miniature du Graduel représentant le travail dans les mines et sur les procédés de la métallurgie lorraine au XVIe siècle, *Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne*, 1927-1928, pp.111-117; RONSIN (A.), Le graduel de Saint-Dié (à paraître).
- (41) RENAUT (M.-H.), *La ville de Remiremont au Moyen Age*, thèse 3e cycle, Nancy II, 1985.
- (42) A.Vosges, G 1348.
- (43) A.Vosges, G 1348 (4).
- (44) A.Vosges, G 1348 (4).
- (45) A.Vosges, 2 J 4 (1).
- (46) A.Vosges, 2 J 4 (1).
- (47) Ces cernes rouges apparaissent dans les manuscrits 155 (Moyenmoutier, XIIIe siècle), 223 (Remiremont, XVe siècle) et 209 (Saint-Mont, XIIIe siècle) d'Epinal, par exemple.
- (48) Dans les manuscrits 257 d'Epinal (Moyenmoutier, XIIIe siècle), lat. 10016 de la Bibliothèque Nationale (Senones, XIIIe siècle), 221 d'Epinal (Senones, XVe siècle), 1537(1060) de Nancy (Saint-Mont, XVe siècle)...
- (49) Dans les manuscrits 89 d'Epinal (Moyenmoutier, XVIe siècle), 2 (Saint-Dié, XIIe siècle), 63 (Saint-Dié, XVe siècle), et 3 (Saint-Dié, XVe siècle) de Saint-Dié, 588(357) de Nancy (Remiremont, XVe siècle)...
- (50) Dans les manuscrits lat. 9392 de la Bibliothèque Nationale (Senones, XIe siècle), 59 de Saint-Dié (Saint-Dié, XVe siècle), , 44 (332) de Nancy (Saint-Dié ? , XVe siècle), n.a.l.298 de la Bibliothèque Nationale (Etival, XVe siècle), 58 de Saint-Dié (Saint-Dié, XVe siècle), 223 (Remiremont, XVe siècle) et 143 d'Epinal (Saint-Mont, XVe siècle)...

- (51) Type A = voir Briquet n^{os} 2425-2427.
 Type B = voir Briquet n° 230.
 Type C = voir Briquet n^{os} 365-367, 369, 375-378, 380, 387-392.
- (52) JANOT (J.-M.), Les moulins à papier de la région vosgienne, Nancy, Berger-Levrault, 1952, 2 tomes.
- (53) A.Vosges, G 1325-1333, 1348-1351...
 B.N., n.a.f.1281, 1283, 1290-1291, 1294, 1377-78, 1382, 3686...
- (54) A.Vosges, 2 J 4 (2) : Registre de diverses recettes et dépenses de l'église de Saint-Dié (1559-1561).
- (55) Ce sont les manuscrits 7-7bis, 19-20, 23, 30, 34, 36, 90-91 et 103-104 de la Bibliothèque Municipale de Saint-Dié.
- (56) A.Vosges, G 1324 (1).
- (57) Remiremont, Bibliothèque Municipale, ms.57.
- (58) A.Vosges, G 1327.
- (59) A.Vosges, G 1329.
- (60) A.Vosges, G 1329.
- (61) A.Vosges, 2 J 4 (1).
- (62) Série G, cote 123, fol.4.
- (63) A.Vosges, 6 I 29 : Comptes de la secréterie de Remiremont (1587).
- (64) Nancy, ms.537(348), ff.39-39v°.
- (65) A.Vosges, 2 J 4 (1).
- (66) A.Meurthe-et-Moselle, G 123, fol.4.
- (67) BRAUER-GRAMM(H.), Der Landvogt Peter von Hagenbach. Die burgundische Herrschaft am Oberrhein, 1469-1474, Göttingen, 1957, pp.173-180.
- (68) A.Vosges, G 1348.
- (69) A.Vosges, G 1348.
- (70) B.N., n.a.f. 1290, fol.38.
- (71) A.Vosges, G 1348 (5).
- (72) Ces mentions sont extraites respectivement des documents n.a.f. 1290 et 1294 de la Bibliothèque Nationale, et G 1348(1) et 1351(3) des Archives des Vosges.

- (73) Leurs manuscrits sont conservés respectivement aux Historische Archiv des Stadt de Trèves sous la cote 48 (1345), à la bibliothèque de Merton College à Oxford (ms.A 31) et à la Bibliothèque Antoniana de Padoue (ms.177 (Scaff.IX)).
- (74) A.Vosges, 6 I 29.
- (75) A.Vosges, G 1330.
- (76) Folios 1-2v^e dans l'exemplaire original de Nancy (ms.575(358)).
- (77) A.Vosges, G 1348 (4).
- (78) A.Vosges, G 1348 (4).
- (79) A.Vosges, G 1348 (4).
- (80) Saint-Dié, mss. 20 et 91.
- (81) Epinal, mss. 49 (HIERONIMUS (Ps.), Commentarii in Epistulas Paulinas), 72 (S.AUGUSTINUS, Homiliae Quinquaginta; glossarium), 95 (S.AUGUSTINUS, Tractatus in Evangelium Johannis) et 114 (Commentarius in psalmos).
- (82) Epinal, ms.71 : S.THOMAE de AQUINO, Super libris IV Sententiarum (provient de Moyenmoutier).
 Epinal, ms.82 : RAIMUNDUS de PENNAFORTI, Summa confessorum, cum glossis Johannis Lectoris (provient du Saint-Mont).
 Epinal, ms.197 : JOHANNES HALGRINUS de ABBATISVILLA, Summa sermonum (provient de Moyenmoutier).

Chapitre 3

Les acquisitions de livres.

I/ LES ACHATS DE LIVRES.

Les abbayes vosgiennes achètent des livres. Dans les registres de comptes de Remiremont et Saint-Dié, des sommes d'argent sont souvent engagées pour l'achat d'un livre. Pourtant ce mode d'acquisition reste très particulier. Premièrement, toutes les mentions recueillies concernent le XVI^e siècle uniquement. Ensuite la plupart des achats s'effectuent dans l'abbaye même, entre les différents membres de la communauté. Enfin les livres achetés sont rarement des livres neufs.

A. A Remiremont.

C'est la dame secrète qui s'occupe des achats de livres. C'est elle qui règle les notes d'achats comme elle supporte les frais de fabrication des nouveaux livres. Entre 1527 et 1584, elle verse successivement cinq francs et quatre gros, cinq francs et quatre gros, cinq francs et dix gros pour trois missels et deux livres de prières ⁽¹⁾. Les comptes donnent peu de précisions sur les opérations préliminaires. Dans un seul cas, nous connaissons la personne qui a réellement acheté le livre. Dans un compte de 1584, la secrète enregistre la dépense suivante : "De quatorzieme de decembre ai paie 10 gros pour 2 livres de devotion que le predicateur ait achepte pour les filles" ⁽²⁾. Ce prédicateur est peut-être un prêcheur itinérant qui profite de ses déplacements pour acheter des livres ? L'hypothèse est séduisante; car en 1551, les chanoinesses font déjà appel à un commissionnaire pour apporter un livre de Toul. Dans le compte, la mention est brève : "le 11e jour de septembre paye pour ung neuf messel

que lou a appourte de Toul, V francs IIII gros" ⁽³⁾. Le commissionnaire n'est pas nommé. En revanche nous savons toujours à qui, ou bien où est acheté le livre. Dans le document de 1527, le vendeur est un marchand, Michel le mercude. En 1551, c'est la ville de Toul qui fournit un missel neuf. En 1561, un autre missel est acheté au prêtre Jean Bailly ⁽⁴⁾. Il est fort probable que, si les chanoinesses font appel à un marchand-libraire, à la cité de Toul et à des commissionnaires, c'est parce qu'il s'agit de livres imprimés. Nous avons vu que, lorsqu'elles décident de faire fabriquer un nouveau livre, elles s'adressent elles-mêmes aux artisans les plus proches, chanoines de l'église Saint-Pierre, romarimontains ou voisins immédiats. De plus, il est vraisemblable que les deux livres de prières achetés en 1584, sont deux petits ouvrages de piété comme l'imprimerie en produit beaucoup après 1560 pour l'instruction des fidèles. Quant au missel vendu par Jean Bailly, il nous rapproche peut-être d'une pratique couramment adoptée par les chanoines de Saint-Dié. Jean Bailly est prêtre et il a le titre de maître. Peut-être est-il un des chanoines lettrés qui desservent l'église de Remiremont, et peut-être vend-il en 1561 un de ses missels ? Rien ne signale que le missel a appartenu personnellement à Jean Bailly ou que ce dernier n'a pas fabriqué le missel en question pour les chanoinesses. Pourtant c'est la première fois que le mot "achapte" (ou acheté) est associé à un livre dans la documentation. Et la dame secrète ne précise pas quelle tâche fut accomplie par Jean Bailly comme elle ne manque jamais de le faire quand il s'agit de fabrication de livres. Jean Bailly est simplement vendeur, qui plus est d'un type de livre que sa fonction lui fait souvent utiliser.

B. A Saint-Dié.

Souvent, les chanoines de Saint-Dié mettent aussi leurs livres en vente. Curieusement, tous les livres vendus sont des livres liturgiques. Comme si les chanoines ne répugnaient pas à se séparer des livres les plus utilitaires, une fois usés, dépassés ou remplacés, mais gardaient jalousement les autres livres de leurs bibliothèques. Le testament du chanoine Jean Baudoin de Rosières-aux-Salines (neveu du chanoine Jean Baudoin auteur de l'*Instruction mortelle*) est révélateur. Il est soucieux du destin réservé à son petit psautier en parchemin et noté, à son psautier en papier, à son demi-temps et à son petit missel. Mais le sort de son gros bréviaire semble le laisser indifférent. C'est indirectement que Jean Baudoin nous apprend que ce livre doit être vendu. Dans le cinquième article de son testament, il écrit au sujet d'une donation de 20 francs : "lesquelx vingtz frans, je veul qu'il soient pris sur le vendaige de mon gros breviaire..." ⁽⁵⁾. Nulle part, il n'est autrement question de cette vente. L'affectation des 20 francs donnés retient toute l'attention du chanoine, mais le bréviaire semble avoir peu d'importance à ces yeux. Peu lui importe, et nous ne savons pas, à qui sera vendu ce livre. Le chanoine Nicolas Pugnantius ne paraît pas plus ému lorsqu'il indique dans son propre testament (rédigé le 10 septembre 1514) : "je veulx... que le reste de madite librairie quest belle et bien bonne dieu mercy soit vendus a qui plus" ⁽⁶⁾. Il ordonne que les ouvrages qu'il juge mauvais soient brûlés, mais se soucie peu de la vente des autres livres. Il se contente de stipuler que ces livres doivent être vendus au plus offrant.

Un registre de délibérations capitulaires conservé aux Archives Départementales de Meurthe-et-Moselle ⁽⁷⁾ procure quelques éclaircissements sur ces ventes de livres des chanoines de Saint-Dié. A plusieurs reprises, le chapitre rend compte d'une vente de livres organisée au sein du chapitre. Des chanoines sont vendeurs, des chanoines sont acquéreurs. Entre 1531 et 1545, nous avons relevé sept ventes. Ce sont des ventes aux enchères. Le texte spécifie parfois que tel livre a été vendu "à qui plus"; et dans tous les cas la liste des personnes à qui "est euschent" (ou échu) tel ou tel volume, est dressée. Cette liste est plus ou moins longue selon que les livres à vendre sont plus ou moins nombreux. Lorsqu'on vend, par exemple, les livres de l'écolâtre le 8 août 1545, la liste des chanoines acheteurs équivaut presque à une liste capitulaire.

Le livre le plus fréquemment vendu est le bréviaire. Les Archives des Vosges conservent le papier des recettes et mises de l'exécution du testament du chanoine Jean Layrier ⁽⁸⁾; huit livres quatre sous y sont enregistrés pour la vente d'un seul livre : celle d'un petit bréviaire à l'usage de l'église de Saint-Dié. En 1531, messire Didier de Rawes paie celui de P.Regnauld seize francs ; messire l'écolâtre se voit attribuer le bréviaire de messire Remy contre six francs ⁽⁹⁾. Le 7 décembre 1534, c'est C.Parin qui acquiert celui de "messire Jo.Jardoll chanoine" ⁽¹⁰⁾. En 1545, neuf bréviaires sont successivement mis en vente, dont celui de l'écolâtre, celui de D.Desiderii et celui appartenant à C.Gilleti ⁽¹¹⁾. Tous les acquéreurs sont des chanoines qu'on retrouve dans les listes capitulaires voisines. Ce sont l'écolâtre, J.Wirioni, C.Parini, C.Joffredi (ou Joffridi), C.Mittat, J.de Lyon et N.Wirioni. Parfois

c'est un diurnal qui est vendu. Parfois "ung aultre livre en parchemin", sans plus de précision.

Une question se pose. Pourquoi les chanoines vendent-ils leurs livres liturgiques ? Il est possible que certaines ventes soient consécutives à des dispositions testamentaires analogues à celles de Jean Layrier, Nicolas Pugnantius et Jean Baudoin. Ainsi vers 1540, quand le chapitre met en vente le diurnal de N.Thierrici ⁽¹²⁾, il respecte certainement la volonté du chanoine. Ce diurnal est le seul livre vendu. Or nous savons par son testament daté du 25 juin 1535, que ce chanoine possédait plusieurs bréviaires et d'autres livres. Mais il précisait à cette date : "Je y donne (à la chapelle Saint-Michel située en la paroisse de Gerbeviller) mes breviaires et autres livres y estant" ⁽¹³⁾. Le diurnal vendu était peut-être en revanche à Saint-Dié. Aucune disposition n'était prise à son encontre. Le chapitre put décider d'organiser sa vente ainsi que celle d'un "paternoster" à la mort du chanoine. Comme il était autorisé à le faire lorsqu'un chanoine mourrait intestat. Disposant des biens de plusieurs chanoines et de leurs livres en particulier, il est vraisemblable que le chapitre préféra à plusieurs reprises vendre les livres les plus courants, et s'assurer ainsi quelques petits bénéfices. En outre, le système présentait l'avantage de maintenir un certain nombre d'ouvrages dans la communauté canoniale. Certains chanoines ont dû profiter assez largement de cette possibilité qui leur était offerte d'accroître leurs collections. Au cours de la vente du 8 août 1545 par exemple, le chanoine C.Joffroy (ou Joffridi) achète trois livres soit un livre d'heures et deux bréviaires. Deux autres bréviaires sont acquis par C.Parin. Un autre encore et un missel par J.Bouchier. En tout, quatorze ouvrages furent mis aux enchères ce

jour-là. Voici le compte rendu que le chapitre fit de cette vente dans son registre des délibérations :

*"le huyctiesme daoust mil V^c XLV le breviaire de monssieur
lescolastre fut vendus a C.Gilleti pour VII francs.
le diurnal L.Pillard VI francs VI gros.
heures a lusaige de Rome N.Reynette III gros demi.
psalterium decanus XV blancs.
petites heures C.Joffroy 1 gros.
autre heures q. constant VII blancs.
autre heures Je.Bouchier III blancs.
ung breviaire Jo.Wirioni VI francs.
missale parini Jo.Bouchier III gros.
ung breviaire C.Parini XIIII gros.
ung autre breviaire C.Parini XV gros.
encore ung autre petit breviaire C.Joffredi III gros.
ung demi temps D.Jalleti VI gros.
scriptorium C.Joffridi III gros.
encore ung breviaire C.Joffridi XII gros.
plusieurs esclaires W.Germini X gros".*

Sept bréviaires ou demi-temps, un diurnal, un psautier, quatre livres d'heures et un missel sont proposés. Le prix payé pour chaque ouvrage est variable. Cela tient à la plus ou moins bonne qualité du volume. Mais aussi, et d'abord peut-être, au système de l'enchère. Car comment expliquer que le "missel Parin", qui est sans doute celui que Denis Parin écrivit vers 1522-1523 et qui avait été richement orné, soit abandonné à Jean Bouchier contre la modique somme de trois sous ? Sinon parce que trois sous fut la seule peut-être et la dernière offre. A moins qu'il ne soit question d'un autre missel du chanoine Denis Parin.

A Epinal, la chanoinesse Alix de Montagus profite peut-être aussi d'une vente interne de livres pour acheter à sa soeur dame Catherine d'Aucourt les deux bréviaires qu'elle abandonnera en legs en 1513 ⁽¹⁴⁾.

Ce système interne de ventes de livres et la transcription ne pouvaient suffire à constituer les belles et nombreuses bibliothèques que possèdent certains chanoines vosgiens à la fin du Moyen Age. Sans

parler des nombreux livres imprimés que rassemblent Jean Monachis à Saint-Dié, ou Humbert de Juvenibus à Remiremont par exemple, certains chanoines achètent des livres à l'extérieur. S'ils copient de nouveaux textes, et reprennent les livres de leurs prédécesseurs, ils achètent également des livres manuscrits au loin. Parfois ce sont des livres relativement anciens qui retiennent leur attention. En 1438, par exemple, le grand prévôt de Saint-Dié Didier de Birstorff achète à Paris un recueil de commentaires sur l'Apocalypse copié au XIIIe siècle. Ce manuscrit porte aujourd'hui la cote lat. 712^a de la Bibliothèque Nationale de Paris. Au verso du premier folio, on peut lire :

"Emi parisius Ego Desiderius de Birstorff ita est. Desiderius de Birstorff Sancti Deodati Magnus prepositus Episcopatus comitatusve Tullensis Subalternus ... Lutecie Parisiorum emit a D. Joanne Moguntino Accadimie Sorboensis d. primario anno 1438".

De nouveau, au verso du feuillet 96, Didier de Birstorff répète : "Ego Desiderius de Birstorff hunc librum Parisius emi". Chaque fois, la mention apparaît au-dessous d'une signature gothique : "H.de Sivreyo". Peut-être un ancien possesseur ? A la fin du XVe siècle, un autre chanoine de Saint-Dié achète des livres. Le 24 août 1484 en particulier, Jean Monachis ajoute un nouveau recueil de droit canonique dans sa bibliothèque. Ce manuscrit conservé à la Bibliothèque Municipale de Saint-Dié (cote 90) garde le témoignage de cet achat. Jean Monachis, au verso du folio 284 a fait précéder son seing de la mention suivante : "Emi in civitate Bisuntine die XXIII augusti anno... LXXXIIII". Ce livre est moins vieux que le précédent car il a été écrit par un certain Jean de Saint-Martin du diocèse de Besançon entre le 7 décembre 1411 et le 27 janvier suivant. Trois quarts de siècle séparent encore pourtant la

transcription et l'achat par le chanoine Jean Monachis. Est-ce le hasard? Ou est-ce un choix ? Quoi qu'il en soit, il est certain qu'en recourant au marché, les chanoines visent le même but qu'en copiant personnellement certains textes : l'économie. Car les frais de copie pèsent très lourd dans le coût total d'un manuscrit.

En définitive, deux constatations s'imposent. Premièrement, il semble que les trois communautés de Remiremont, de Saint-Dié et d'Epinal (ce sont les seules pour lesquelles nous possédions quelques informations) achètent peu de livres manuscrits. En plein XVIIe siècle, elles continuent à faire fabriquer ou même à fabriquer de nouveaux livres liturgiques, et c'est à peine si nous devinons l'achat de quelques livres imprimés à Remiremont. Encore ne s'agit-il que d'opuscules destinés à l'instruction des jeunes dames. Les lacunes de la documentation nous trompent peut-être. Mais nous pouvons remarquer, deuxièmement, que l'achat de livres est presque toujours un acte individuel, c'est l'affaire du chanoine. Ce sont les chanoines de Remiremont et les chanoines de Saint-Dié qui, à cause de leur activité professionnelle à caractère intellectuel, ont le plus besoin de livres. Et ils usent de tous les moyens pour compléter leurs bibliothèques, y compris l'achat de livres sur le marché d'occasion. Un marché, au demeurant, à l'écart duquel les abbayes ne restent guère très souvent. Elles le connaissent au contact des chanoines nouveaux venus qui, après avoir reçu une formation universitaire, apportent avec eux les livres qu'ils avaient pu acheter. Ou bien elles recueillent ces achats par le biais de donations testamentaires. Indirectement, le marché d'occasion enrichit aussi les bibliothèques monastiques.

II/ LES DONATIONS DE LIVRES.

Les donations de livres gonflent les collections des abbayes vosgiennes de façon extraordinaire. C'est le principal facteur d'augmentation de la bibliothèque monastique, au sens large de réunion de tous les livres présents dans l'abbaye. Les testaments, les obits et les colophons que nous avons recueillis, nous ont permis de répondre à trois interrogations : quels livres lègue-t-on ? A qui les lègue-t-on ? Qui sont les donateurs, et comment lèguent-ils ?

A. Quels livres lègue t-on ?

1. "Des livres".

Il faut tout de suite faire la part d'un certain nombre de mentions qui signalent la donation d'"un livre" ou de plusieurs "livres", sans autre précision. Dans les testaments (les références et le texte des testaments conservés des chanoinesses et des chanoines vosgiens sont donnés dans le chapitre 3 du livre 2, pp.219-226), le donateur se contente assez souvent d'indiquer : "Je donne tous mes livres à ...". Puisqu'il réserve ses livres à une seule personne, il doit juger inutile de les énumérer volume après volume. En revanche, il prend grand soin de préciser l'identité du donataire et les conditions de cette donation. En 1341 par exemple, Jacquette de Vienne chanoinesse de Remiremont, rédige un long testament. Une seule phrase suffit pourtant à régler la succession de ses livres : "Item predicte domine Simone de brates... omnes libros meos ... do et lego" ⁽¹⁵⁾. Nicolas de Frettes chanoine de l'église Saint-Pierre de Remiremont ne dit rien de plus quand en 1359 il

rappelle la donation qu'il a faite de "tous ses livres" ^{<16>}. De nombreux chanoines de Saint-Dié agissent pareillement. En 1291, Simon de Parroy donne "ses livres" ^{<17>}. En 1367, le chanoine Guillaume de Ceys du Saint-Mont, abandonne à son prieuré "multos etiam libros" ^{<18>}. En 1504, Jean Sierk lègue "tous les livres qu'il a en son hôtel" (seul le titre de deux ouvrages qu'il réserve pour un parent, est mentionné) ^{<19>}. En 1513, Laurent Pillard abandonne "tous ses livres" à son neveu ^{<20>}. A Moyennoutier, Albertin Regnauld curé et moine à la fois donne "tous ses livres" à son neveu Jean Regnauld, en 1563 ^{<21>}.

Nous sommes assez démunis devant de telle formules, globales et vagues à la fois. A plusieurs reprises, une donation de bréviaires accompagne ce type de mentions. Le donateur précise "je donne mon / ou mes bréviaires" et il ajoute "et mes autres livres". Ou bien il déclare donner tous ses livres et puis ses bréviaires. Voici trois exemples empruntés respectivement aux testaments des chanoines de Saint-Dié Pierre Gérard ^{<22>}, Robert Jean ^{<23>} et Nicolas Thierry ^{<24>} :

- *"Item je donne... mon breviaire et mes autres petis livres..."* (7 avril 1479);
- *"Item je assigne et donne... tous mes livres entierement et mes breviaires..."* (1495);
- *"Je... donne mes breviaires et autres livres..."* (25 juin 1535).

Jean d'Amance qui est un autre chanoine de Saint-Dié, et qui écrit son testament en 1495 également, semble vouloir être plus précis. "Je donne et lègue", écrit-il, "tous mes livres comme breviaire missel et tous les aultres..." ^{<25>}. A nouveau, la distinction est faite entre d'une part les bréviaires et les missels, c'est à dire les livres liturgiques courants, et d'autre part les autres livres. Les deux

expressions "autres livres" et "tous les livres" réunissent donc, dans plusieurs cas au moins, des ouvrages autres que les bréviaires et missels.

Dans le cas précis de la fondation d'une chapelle, nous pouvons essayer de deviner quels sont ces autres livres. En 1501, le chanoine de Remiremont Jean Gallon fonde une chapelle dans l'église des chanoinesses. Pour que les sacristains puissent y célébrer les quatre messes hebdomadaires requises, il dote ce nouvel oratoire d'une rente, d'un calice, d'une patène, d'un "missel en parchemin, d'un bréviaire et autres livres convenables à un homme d'église" ^{<26>}. Cette dernière formule semble laisser entendre que d'autres livres liturgiques se cachent derrière l'expression "autres livres". Peut-être des livres de lecture, peut-être d'autres bréviaires ou d'autres missels. De la même façon, il est probable que ce sont des livres liturgiques qui sont offerts par Andreu de Taintrux et son épouse, à la chapelle Saint-Gérard de Saint-Dié, lorsqu'ils déclarent en 1445 : "donnons a ladite chapelle les calice livre et ornemens necessaire... pour faire le service divin en icelle chapelle" ^{<27>}. Peut-être même s'agit-il d'un missel ? Comme nous pouvons raisonnablement en deviner un dans la donation suivante rapportée dans un acte conservé à Metz : "A la quelle chapelle lidit sire Jehan ait donnei ung livre, ung calice, et entier vestement de preste, avec les draps et les corporals de laltei". C'est très certainement un missel que ce vicaire Jehan donne à la chapelle Sainte-Croix du Saint-Mont, où il vient de fonder une messe hebdomadaire. A l'opposé, les mentions fournies par les obituaires déconcertent beaucoup. Dans ces manuscrits, les quelques lignes disponibles pour chaque jour ne peuvent contenir de longues notices nécrologiques. Aussi

est-il souvent question de la donation de "plusieurs livres" ou d'"un livre" simplement. L'obituaire manuscrit de Remiremont n.a.l.349 de la Bibliothèque Nationale garde le souvenir de plusieurs donations de livres. Deux d'entre elles restent pleine d'incertitude. La première est inscrite à la date du quinze janvier : "Obiit Petronilla de Turrenay que dedit ecclesie XL florenos et unum librum. M.CCCC.XXXI." <28>. La seconde rapporte que "Jehan Mongin, bourgeois de Remiremont ait donne deulx gros livres en franscois pour l'anniversaire de ly et de sa femme" <29>. Dans un cas comme dans l'autre, la nature du livre reste inconnue. Les documents d'archives se taisent. Nous pouvons seulement suggérer deux hypothèses. Celle d'une chanoinesse nommée Pétronille de Turrenay (Torcenay ou Courtenay) offrant un livre liturgique à son église ? Et celle d'un bourgeois romarimontain préférant peut-être donner des livres d'étude aux chanoines, avec lesquels il est souvent lié ?

2. Des bréviaires.

Nous pouvons identifier presque tous les autres livres. Le livre le plus fréquemment donné est le bréviaire. Ce n'est pas un ouvrage qu'on abandonne plus volontiers que d'autres. Mais c'est le livre personnel par excellence, que le moindre clerc possède, et que l'on est soucieux de transmettre à un proche. A Remiremont, parmi les huit donations de livres formellement énoncées, cinq mentionnent un ou plusieurs bréviaires. De même, nous notons la présence d'un bréviaire au moins dans onze testaments conservés des chanoines de Saint-Dié.

Tous ces bréviaires sont généralement désignés par le mot "breviarium". A trois reprises seulement, deux chanoines et une chanoinesse précisent respectivement : "je donne... mon demi temps",

"ung vies breviaire de tout le temps et ung aultre petit de demy tempz", ou "je donne et legue... mon breviaire a lusage de Rome". En revanche, beaucoup de donateurs éprouvent le besoin de distinguer leur bréviaire par une indication toute matérielle. Tantôt on fait remarquer le format ou la matière du manuscrit, tantôt on suggère son âge :

- "*Item ie donne... mon bref brevaire... mon neuf breviaire...*" (Testament du chanoine de Saint-Dié, Garin de Blemerey, 1403 ³⁰);
- "*Item... ung vies breviaire de tout le temps et ung aultre petit de demy tempz...*" (Testament d'Isabelle de Quingey, dame sourière de Remiremont, 24 janvier 1425 ³¹);
- "*Item... je donne... mon neuf breviaire en parchemin...*" (Testament de Jean de la Moline, prêtre et sacristain de Remiremont, 11 juillet 1430 ³²);
- "*ung breviaire en parchemin...*" (Inventaire des meubles du chanoine Gérard Judei, de Saint-Dié, 15 avril 1491 ³³);
- "*Item de donne... mes deulx petis breviares...*" (Testament de Marguerite de Choiseul, dame de Remiremont, 1er juillet 1557 ³⁴).

Il n'est pas rare que les chanoinesses ou les chanoines fassent don de deux bréviaires. Alix de Montagus, chanoinesse d'Epinal, donne a sa nièce Bénigne "ses deux breviares". Souvent, l'un est un vieux manuscrit, l'autre est neuf. Ou bien le premier est un bréviaire complet et le second un demi-temps seulement. C'est très certainement cette distinction que fait le chanoine de Saint-Dié Jean Baudoin lorsqu'il évoque successivement son "gros breviaire" et son "demi temps", en 1467. Parfois le donateur règle la succession de plusieurs bréviaires, sans que leur nombre ne soit précisé. Mathilde de Granges, dame de Remiremont, remet en 1301 à ses exécuteurs testamentaires, ses bréviaires ³⁵. Aux siècles suivants, les chanoines de Saint-Dié Robert Jean et Nicolas Thierry écrivent dans leurs testaments : "je donne mes

bréviaires...". Peut-être ces bréviaires étaient-ils au nombre de deux également, l'un complétant l'autre, ou l'un essayant de remplacer l'autre ?

Quoi qu'il en soit, il faut rappeler que la donation de plusieurs bréviaires est souvent mise en parallèle avec une donation globale de tous les autres livres. Comme si le caractère éminemment utilitaire et personnel des bréviaires, faisait oublier que ces manuscrits demeuraient des livres au même titre que les autres. Comme si on ne souhaitait pas les mêler aux autres livres.

3. Des livres d'heures et des psautiers.

D'autres livres de prières sont donnés aux églises. L'église Saint-Pierre de Remiremont reçoit un assez grand nombre de livres d'heures. C'est un livre que les chanoinesses devaient souvent posséder à la fin du Moyen Age. Le 9 septembre 1379, la secrète Guie de Grange lègue ses "hours" ⁽³⁶⁾. En 1557, les "heures de parchemin" de Marguerite de Choiseul reviennent à sa compagnie de prébendes. Parfois c'est un bourgeois de Remiremont qui cède ses "heures" à sa nièce (inconnue, peut-être une chanoinesse ?) ⁽³⁷⁾. A Saint-Dié, en 1495, le chanoine Robert Jean écrit : "je donne... mes oraisons fermée de fermal d'argent en manière de Heurs". Chaque fois, la dénomination du livre donné est claire. Elle l'est encore plus dans le testament du chanoine de Saint-Dié Jean Husson, qui déclare en 1507 : "je donne a Jehan le save mon nepveu mes heures de nostre dame qui sont illuminees et ornees d'argent" ⁽³⁸⁾. La richesse du manuscrit explique la précision avec laquelle Jean Husson qualifie son livre. Car il faut que l'exécuteur de la donation reconnaisse sans erreur possible le livre dont il est question. Ici, il

pourra reconnaître sans mal un livre des Heures de la Vierge richement enluminé. Les "petites heures d'or" léguées par la chanoinesse Anne de Landre d'Epinal à mademoiselle de Fontenoy (?) sont peut-être plus somptueuses encore (1539) ⁽⁵⁾.

Parfois il semble qu'on puisse pousser l'identification assez loin. En 1425, la soubrette de Remiremont Isabelle de Quingey détermine le sort de plusieurs de ses livres. Elle lègue en particulier au clochier Girard "ung psalther", et elle ajoute aussitôt "ou quel sont les hours devant". Il est tentant de reconnaître là un psautier-livre d'heures, comme le chanoine Leroquais en a décrit dans ses études. Trois autres psautiers apparaissent de façon explicite dans des actes de donations. Les deux premiers sont donnés par Jean Baudoin de Saint-Dié en 1467. Meticuleux, ce chanoine s'efforce de marquer la différence entre, d'une part son "petit saltier en parchemin et notez", et d'autre part son "salcier en papier". Six ans plus tard, c'est l'abbesse de Remiremont Alix de Parroy qui fait don d'un psautier à son église. Elle aussi prend soin de signifier qu'il s'agit du "petit psautier quelle portoit" avec elle, et non d'un autre. De la même manière, Anne de Landre d'Epinal précise qu'elle donne à Blanche de Haraucourt le psautier "quelle a heu de dame Janne d'Anelly".

4. Des missels.

Des missels grossissent aussi le fonds des bibliothèques monastiques par voie de donation. Le missel est tout d'abord le premier livre que reçoit une nouvelle chapelle des mains de son fondateur. Quand le chanoine Jean Gallon en 1501 énumère les livres dont il dote la chapelle Saint-Léger, Saint-Adrien et Saint Antoine de Padoue qu'il

vient de fonder dans l'église Saint-Pierre de Remiremont, il cite en premier lieu "un missel en parchemin". C'est aussi un missel que le chanoine Antoine Wyard lègue à une chapelle de l'église de Saint-Dié en 1517 ⁽⁴⁰⁾; c'est encore un "petit missel" que le chanoine Jean Baudoin donne à la chapelle de son père à Rosières-aux-Salines; de même, il se trouve un voire plusieurs missels dans le lot de livres que le chanoine de Saint-Dié Jean d'Amance abandonne à son neveu en 1495. Enfin, c'est un missel qu'offre Jean Macuti à son église dans la seconde moitié du XVe siècle.

En résumé, nous avons répertorié la donation de 25 bréviaires au moins, de six livres d'heures, de cinq psautiers et de cinq missels. Il faut y ajouter quatre autres manuscrits qui ont aussi leur place dans l'ordre des cérémonies et des prières des abbayes vosgiennes : un "chanterel" (ou livre de chant, donné par Guie de Granges), un lectionnaire et "ung livre de la vie et des miracles des corps saints" (offerts par Alix de Ville), et "ung apocalipse" (donné par Gérard de Clifontaines ⁽⁵⁾). Chaque donation de livres est importante parce qu'elle concerne toujours au moins un livre liturgique ou un livre de dévotion privée.

Parallèlement, le fonds des livres d'étude occupe une place à part. Les actes de donation énumèrent des ouvrages nombreux et aussi divers que des bibles, des sommes théologiques, des écrits patristiques, des oeuvres personnelles, des recueils de droit et des livres scolaires. Au total, nous avons recensé plus de 32 sortes de livres. Pourtant la donation de livres d'étude apparaît comme un phénomène très particulier. Seuls huit testaments en font état. Et parmi eux, celui du chanoine Jean Monachis et celui du chanoine Gérard Judei réunissent la quasi totalité

des titres (nous traiterons de cette catégorie de livres dans le chapitre 6).

B. A qui lègue t-on tous ces livres?

1. Aux églises.

A peine le tiers de ces livres sont légués directement aux abbayes vosgiennes. Deux formules existent : le legs à l'église et le legs à une chapelle de cette église. Dans l'obituaire romarimontain n.a.l.349 de la Bibliothèque Nationale de Paris, jamais l'église de Remiremont n'est mentionnée en toutes lettres comme étant le destinataire des livres en question. La nature du document le sous-entend toutefois, et permet de donner tout leur sens à des formules telles que "Maistre Gerar de Clifontennes qui a donnes ung apocalipse", "Dame Alix de Ville quil donit... ung livre de la vie et des miracles des corps saints", ou "Jehan Mongin bourgeois de Remiremont, ait donne deulx gros livres en franscois", ou "Messire Jehan Macuti de l'ospital qu'il ait donney II demis temps et II pulpitre", ou encore "Obiit Petronilla de Turrenay que dedit ecclesie... unum librum". Hors de ce cadre particulier, on est plus précis. Dans les testaments, le nom du donataire apparaît toujours de façon très claire. En 1439 par exemple, le chanoine de Saint-Dié Jean Baudoin lègue un livre à l'église de Saint-Dié et il écrit "ecclesie predictae sancti deodati". Il précise de cette manière qu'il s'agit encore de l'église canoniale citée précédemment. Le colophon du lectionnaire d'Alix de Ville ne laisse aucun doute non plus. C'est bien à l'église dans laquelle elle occupe la fonction de doyenne, c'est à dire l'église Saint-Pierre de Remiremont, qu'Alix de Ville fait don de

ce recueil de lectures en deux volumes. De même, c'est à son église que le chanoine de Saint-Dié Jean Monget abandonne deux ouvrages en 1472 ⁴². Mais le plus bel exemple reste la donation par le chanoine Jean Monachis, de tout sa bibliothèque à l'église de Saint-Dié en 1489. La quittance donnée par le chapitre aux exécuteurs testamentaires de cette décision ⁴³ souligne l'importance, et peut-être la rareté d'un tel leg. Car en définitive, la donation directe aux églises est un mode de transmission mineur. Le plus souvent, elle s'applique à un ou deux ouvrages. Ou bien le donateur choisit deux livres parmi d'autres. Ou bien il fait réaliser expressément un nouveau livre pour l'église, comme Jehan Macuti et Alix de Ville à Remiremont. Il faut ajouter à ces livres tous ceux qui sont donnés aux chapelles des églises vosgiennes à l'occasion d'une fondation. Les livres donnés par Jean Gallon de Remiremont, et Andreu de Taintrux à Saint-Dié en 1513, augmentent le fonds de livres des chapelles de Remiremont et de Saint-Dié. Le gain reste assez médiocre cependant.

2. Aux "neveux" et "nièces".

A l'opposé, la donation enrichit beaucoup les collections personnelles. Dans la majorité des cas, il semble que le donateur préfère abandonner ses livres à un parent ou à un proche, plutôt que de les offrir à son église ou à une église voisine. Les futurs moines, les futurs chanoines ou les futures chanoinesses sont les principaux bénéficiaires de ce type de donation. Tous ont un oncle ou une tante, c'est à dire à la fois un parent, et une sorte de protecteur et de conseiller d'éducation qui très souvent leur lèguent leurs livres. Ce système quasi institutionnel a connu un grand succès dans les chapitres

de Saint-Dié et de Remiremont. Nous le rencontrons également à Epinal où Alix de Montagus dote sa nièce Bénigne, mais aussi à Moyenmoutier. En 1563, un moine de cette abbaye nommé Albertin Regnald (s'agit-il d'Albertus Regnaldus, copiste de la chronique de Jean de Bayon en 1544-1548, ou d'un parent ?) donne à Jean Regnald, son neveu étudiant à Paris, tous ses livres. Ce genre de mention est particulièrement fréquent dans les archives de l'abbaye de Remiremont. C'est un neveu de Jacqueline de Vienne qui reçoit tous les livres de cette dame en 1341. De la même façon, les nièces des chanoinesses Mathilde et Guie de Granges héritent d'elles plusieurs livres liturgiques, et un certain Pierrot obtient tous les livres de son oncle Nicolas de Frettes. A Saint-Dié, ce sont aussi des neveux qui recueillent le bréviaire et le "liber de avibus" de Jean Baudoin, le bréviaire de Jean le Bel ⁴⁴, le bréviaire et les petits livres de Pierre Gérard, tous les livres de Jean d'Amance, tous les livres de Laurent Pillard, et le livre d'heures de Jean Husson. Il a été établi que Jean Baudoin II est réellement le fils du frère de Jean Baudoin I ⁴⁵. Mais de telles vérifications sont difficiles. Il est possible que le terme de "neveu" ou de "nièce" ait perdu son premier sens dans certains documents. "Neveu" ou "nièce" désigneraient alors simplement une sorte de protégé, apparenté ou non au donateur. Notons toutefois que le népotisme est alors une pratique normale et que tous ces neveux ou protégés appartiennent déjà à la communauté monastique du donateur, ou sont invités à y entrer (c'est là très souvent une condition de la succession des livres). Les livres demeurent dans les abbayes.

3. Aux confrères et consoeurs.

D'autres relations déterminent le transfert des livres et l'accroissement des bibliothèques. Il est fréquent qu'un chanoine ou une chanoinesse lègue ses livres à un confrère, à une consoeur, à un membre de leur communauté monastique d'une façon générale. Si la chanoinesse Isabelle de Quingey réserve ses bréviaires à sa soeur Marguerite en 1425, elle donne son psautier-livre d'heures à Girard, chanoine et clochier de son église. C'est aussi à sa soeur Marguerite que Marguerite de Choiseul la Jeune laisse ses livres. Mais il semble que ce soit moins à la parente qu'à la chanoinesse qui doit recevoir sa compagnie de prébendes, qu'elle fasse ce don. Le chanoine Jean Baudoin II de Saint-Dié va même jusqu'à distribuer ses livres de prières entre ses confrères. Le sous-chantre Jean Jacquat reçoit son petit psautier en parchemin, le chapelain Nicole de Port son demi-temps, et le marlier et vicaire Claude son psautier en papier. Robert Jean, vingt huit ans plus tard, adopte la même règle de conduite. Il laisse sa "some des vertus" au chanoine Jean Dardin, son livre d'heures au chanoine Octavien, et tous ses autres livres à l'écolâtre Didier Boqueti. En 1504, Jean Sierk remet aussi tous ses livres entre les mains de son clerc Simon et du chanoine "Diey" avec lequel il est parent. Souvent, le cochanoine reçoit un livre en remerciement d'un service rendu. C'est ce que le chanoine Nicolas Vaillier explique dans son testament le 30 décembre 1558 : "Item je donne a messire Jehan des Loy mon bréviaire pour les bons et les agréables services quil ma faict..." (46). Le livre est un gage de reconnaissance, ou d'amitié, ou de confiance. De plus, qui peut faire un meilleur usage de leurs livres que leurs confrères ? Les chanoinesses de Remiremont cèdent leurs ouvrages liturgiques à des dames amies ou aux

chanoines de Saint-Pierre qui continueront à célébrer l'office romarimontain. Les chanoines de Saint-Dié abandonnent de la même façon leurs livres d'étude à leurs cochanoines, qui ont peut-être déjà profité du prêt de ces ouvrages personnels.

Jusqu'à présent, nous avons mentionné seulement les donations qui enrichissent le fonds des livres présents dans les abbayes. Mais certains legs soustraient des volumes à ce fonds. Le donateur peut choisir comme donataire une autre église que celle dont il dépend, ou un personnage autre qu'un neveu. Jean de la Moline qui est chanoine de Saint-Pierre de Remiremont, par exemple, donne son bréviaire neuf à l'église du Saint-Mont en 1430. Dans le même temps, le chanoine de Saint-Dié Jean Baudoin I cède un recueil des *Dialogues* de saint Grégoire à l'église Saint-Martin hors les murs de Saint-Dié, et non pas à l'église canoniale. Il réserve aussi l'exemplaire en papier de son oeuvre, à son frère. Un de ses successeurs, Jean Sierk, lègue son bréviaire "aux freres du convent de Raon". Nicolas Thierry, un autre chanoine, décide en 1525 d'abandonner tous ses livres à la chapelle Saint-Michel située en la paroisse de Gerbéviller. Une autre solution consiste à gratifier un parent, pour une raison qui nous échappe souvent. A la fin du XIIIe siècle, Simon de Parroy qui occupe la fonction de chantre dans l'église de Saint-Dié, partage ses livres entre ses deux soeurs, Isabelle et Marie. Plus tard, le chanoine Garin de Blémerey attribue son "bref breviaire" à "Vairin filz ichene sa cousinne de francy". D'autres chanoines ou chanoinesses ont peut-être légué discrètement un livre, plusieurs livres ou tous leurs livres à un parent proche. D'autres encore ont pu commander et offrir tel autre livre à

telle autre église, sans que nous n'en ayons trouvé la trace. Ce sont autant de livres qui sortent du périmètre canonial et sont tout de suite perdus pour le chapitre. Mais nous touchons ici une question essentielle. Si des livres s'échappent de la communauté monastique, c'est parce qu'ils sont la propriété personnelle des chanoines ou des chanoinesses.

C. Les donateurs.

Ce sont majoritairement les **chanoines et chanoinesses** qui lèguent des livres aux établissements monastiques vosgiens. Nous n'avons relevé qu'un seul exemple de donation de livres faite par un moine. Il s'agit de ceux que le moine et curé de Moyenmoutier Albertin Regnauld, donne à son neveu Jehan Regnauld qui étudie à Paris. Mais l'acte de donation est daté de 1563. C'est déjà une autre période, pendant laquelle les moines sortent souvent de leur abbaye pour acquérir une formation universitaire et rapportent avec eux quelques livres imprimés. Mais avant 1500, et même avant 1550 semble-t-il, seuls les membres d'un chapitre possèdent personnellement des livres et en disposent librement.

Quelques laïcs donnent des livres aux monastères vosgiens. L'obituaire du Saint-Mont conservé à la Médiathèque du Pontiffroy à Metz (ms.1156) rappelle au troisième jour des nones d'avril '47' que Florette l'épouse de Wyriat de Remiremont offre, au cours de l'année 1415, au prieuré du Saint-Mont, un livre qu'elle a acheté. A Saint-Dié, Andreu de Taintrux et son épouse procurent tous les livres nécessaires au service de la chapelle qu'ils fondent en 1445. A Remiremont, le bourgeois Jean Mongin donne deux gros livres "en francois" aux chanoinesses vers 1507.

Ces mentions sont rares cependant. Les laïcs préfèrent de très loin céder une terre ou une rente pour fonder leur anniversaire dans une église. Ils possèdent peu de livres, et il est probable que ces livres ne peuvent pas toujours être légués aux églises. D'un autre côté, ils ont peu les moyens d'acheter de nouveaux livres. Il reste exceptionnel qu'un laïc donne un livre à un établissement religieux.

Ce sont majoritairement les chanoines et chanoinesses qui lèguent des livres aux établissements monastiques vosgiens. Ils possèdent des livres comme ils sont propriétaires d'une terre, d'une rente ou d'une maison. Ils prennent à leur égard, des dispositions testamentaires analogues à celles qui règlent la succession de leurs autres biens. Il est difficile de préciser quel chanoine donne davantage ou quel **type de livre** lègue telle dignitaire. La situation est bien différente selon l'endroit. A Remiremont, les chanoinesses abandonnent exclusivement des livres liturgiques ou des livres de dévotion privée. Toutes, semble-t-il, possèdent ou bien un bréviaire, ou bien un psautier, ou bien deux bréviaires, ou bien plusieurs de ces livres. Toutes font donation de ces mêmes livres. L'abbesse Alix de Parroye par exemple, donne un psautier en 1473 ⁽⁴⁸⁾, comme la dame sonrière Isabelle de Quingey l'avait fait en 1425. Dans les deux cas, il s'agit d'un psautier. Pourtant il est raisonnable de supposer que les deux livres sont assez différents. Le premier appartient à l'abbesse de Remiremont. Il s'agit peut être d'un très beau manuscrit car la première dignitaire de l'abbaye dispose des moyens financiers importants que réclame la réalisation d'un bel ouvrage, et l'offre à sa maison. A côté, le manuscrit légué par Isabelle de Quingey est peut-être plus commun. C'est un psautier-livre d'heures,

un livre d'usage tout à fait privé. Et la dame sonrière en fait don au chanoine "clochier". Les livres donnés par les chanoinesses sont toujours les mêmes, mais leur qualité dépend beaucoup du rang occupé par les dames dans la hiérarchie des fonctions. Les chanoines de Saint-Pierre doivent aussi avoir des fortunes très diverses. Ils possèdent des livres de prières et des ouvrages d'étude. Mais ces derniers apparaissent rarement dans des actes de donation. Est-ce une lacune des archives ? Ou les chanoines romarimontains ne lèguent-ils pas leurs livres ? Il est probable que leur situation est assez proche de celles des chanoines de Saint-Dié. Moins versés dans l'étude que ces derniers peut-être, ils disposent cependant à tout le moins de recueils de droit canonique et civil, afin de défendre les intérêts des chanoinesses. Et ils sont sans doute soucieux du sort de ces livres comme de celui de leurs livres de prières. Ce souci est évident dans plusieurs testaments des chanoines de Saint-Dié. Mais il est impossible d'établir quelques distinctions. Nous pouvons seulement noter que, parmi les chanoines qui lèguent plusieurs livres d'étude, deux sont doyens (Jean Monget et Jean Monachis). Encore une fois, il semble que beaucoup de chanoines prennent soin d'organiser la succession de leurs livres. Ceux qui ont une fortune modeste comme les vicaires, se contentent de régler le sort de leur bréviaire, qui est souvent le seul objet de prix qu'ils possèdent. A l'opposé, les grands dignitaires, dont la fortune et le savoir sont souvent hors du commun, lèguent les livres liturgiques les plus beaux et le plus grand nombre de livres d'étude, et se soucient peu de leurs volumes les plus utilitaires.

Mais les actes de donation s'arrêtent peu sur ces critères de qualité et de contenu. Le livre est avant tout un objet qu'on lègue, comme les autres biens mobiliers. Dans l'ordre des donations, il se place souvent loin derrière l'argent, les bijoux, les reliquaires, le mobilier, le linge et la vaisselle. En 1425, la dame sonrière de l'abbaye de Remiremont, Isabelle de Quingey, adopte cette disposition. Au sujet des biens qu'elle laisse à Marguerite de Quingey, elle écrit : "Je recognois que les biens meubles que sensuiyent et que sont en mon hostel sont de la compagnie dame Marguerite de Quingey, cest assavoir dous leyts, un grant et un petit et sont soingnies les toyes d'iceulz, dous leyts es cournals de dous eulletz, un pot de couvre, dous pots d'estain quarreis et ung de chauvel, ... escueulles d'estain, une paire de gros andiers que sont en la saulle ung bassin et ung chauffouret, ung vies bréviaire de tout le temps et ung aultre petit de demy temps". Dans d'autres testaments, les livres se mêlent ici et là aux autres biens, à mesure que le testateur énumère les donataires ou même se souvient des objets qu'il possède. Il n'est fait aucune distinction entre ces objets. Des formules identiques sont employées pour les uns et pour les autres. Jacqueline de Vienne qui rédige son testament à Remiremont en 1341, utilise au sujet de ses livres l'expression suivante : "ubicumque sint et quocumque nomine censeantur". Formule générale s'il en est, qui est souvent adoptée pour éviter de longues énumérations.

Comme celles de tout autre objet, les **conditions de donation** d'un / ou de plusieurs livres sont clairement définies. Nous avons vu que les chanoinesses et les chanoines cèdent assez souvent leurs livres à leurs neveux ou nièces. Ces donations s'assortissent de toute une série d'obligations. Guie de Granges prévoit que ses livres, après le décès de

sa nièce, reviendront à sa compagnie de prébende. Mathilde de Granges veut que la conduite de sa nièce soit irréprochable. Garin de Blémerey et Jean le Bel, de Saint-Dié, abandonnent leurs livres à leurs neveux à condition que ceux-ci se fassent prêtres. Le chanoine de Saint-Dié Jean Monget ordonne qu'un de ses livres soit enchaîné devant le siège du grand doyen, et que les autres soient placés dans une librairie. Mathilde de Granges suggère que ses livres soient enchaînés dans l'église également. Jean Baudoin I de Rosières-aux-Salines réclame que l'exemplaire en parchemin de son oeuvre soit déposé dans un lieu public et décent. Beaucoup ajoutent que cette donation de livres est perpétuelle. Finalement, tous sont attentifs à ce que leurs livres demeurent utiles, et soient dignement conservés.

Tous énoncent aussi une requête personnelle à l'occasion de ces donations de livres. Presque toujours, le donateur souhaite que le donataire prie pour lui. Si ce donataire est une église, la prière prend la forme de services anniversaires, de messes des vigiles ou de trentains. Au particulier, le donateur demande qu'on l'associe aux oraisons privées. Isabelle de Quingey par exemple, donne au clochier Girard un psautier pour qu'il prie pour son âme et pour l'âme de sa soeur. Les chanoines de Saint-Dié Jean Baudoin II, Robert Jean, Jean d'Amance, Jean Sierk et Nicolas Vaillier souhaitent que leurs cochanoines ou leurs neveux prient pour eux. Plus simplement, le donateur abandonne parfois ses livres à une église en guise d'aumône, d'oeuvre pieuse. Peut-être demande-t-il alors que son nom soit inscrit dans l'obituaire de cette église, comme cela se fait à l'occasion de donations de terres ou de cens ? A Saint-Dié, Jean le Bel prévoit le cas où son neveu Simon ne deviendrait pas prêtre; il souhaite que son

bréviaire soit alors "renverse en aulmoines et oeuvres piteuses pour le salut de son ame a l'ordonance et disposition de ses executeurs". Remarquons que cette disposition n'arrive pas en premier lieu comme si le donateur répugnait à retenir un sort aussi incertain pour son livre. Car le manuscrit qui est reçu en aumône peut être vendu, comme il peut être gardé. Enfin, nous avons rencontré deux cas particuliers : la donation de livres pour paiement d'une "dette", et la donation en retour. Ce sont deux chanoines de Saint-Dié qui choisissent ces arrangements. En 1495, Robert Jean déclare : "pour ce que jestoye tenu et obligie a venerable et discrete parsonne maistre didier boqueti mon frere conchanonne je luy assigne et donne en payement tous mes livres entierement et mes breviaires". Peut-être ces livres étaient-ils la rétribution de copies, d'études ou de services divers rendus par l'écolâtre Boqueti ? Jean Husson, dans le testament qu'il rédige en 1508, indique à son tour qu'il donne à son neveu Jean Le Sane ses "heures de nostre dame qui sont illuminees et ornees d'argent car son pere les lui donna une fois". Nous aimerions savoir si ce chanoine de Saint-Dié était un parent de Nicolas le Sane docteur en droit et conseiller du duc de Lorraine.

En résumé, la donation de livres est un phénomène assez habituel dans les établissements religieux vosgiens. Mais cela reste une pratique canoniale principalement. Le moine ne possède rien en propre. Ce sont les chanoines et les chanoinesses qui donnent "tous leurs livres", qui abandonnent leurs livres liturgiques et des livres d'étude, ou qui commandent de nouveaux livres pour leurs églises. Car eux seuls peuvent acquérir, posséder et disposer d'une bibliothèque personnelle. Ces fonds

de livres privés sont très différents de la bibliothèque capitulaire ou du fonds liturgique des églises. En particulier, ils peuvent sortir du milieu canonial d'une façon définitive. Il demeure cependant que ces ouvrages personnels des chanoines et des chanoinesses participent à l'essor intellectuel de la communauté toute entière, par le biais de prêts et d'échanges réciproques, mais aussi parce qu'ils enrichissent le fonds commun par donation à l'église ou à la bibliothèque capitulaire. En outre, les donations au neveu ou au confrère, en conservant les livres dans le milieu canonial, multiplient pour l'église les occasions de dons ou de successions ab intestat. Finalement, les documents d'archives fournissent peu d'exemples de livres perdus à jamais pour la communauté canoniale. Le jeu des donations, semble t-il, enrichit plus le lot des livres disponibles qu'il ne l'amenuise.

Les monastères vosgiens de Moyenmoutier, Senones, Hérival, Remiremont, Saint-Dié et du Saint-Mont ont fabriqué des livres. Nous conservons les traces d'une activité assez vive à Remiremont et à Saint-Dié. Ces deux communautés achètent des livres également, à la fin du Moyen Age. Et ce sont encore les membres de ces deux chapitres qui donnent le plus souvent leurs livres. Même si les lacunes de la documentation nous trompent, quant au rôle joué par les abbayes bénédictines et les autres communautés religieuses, la responsabilité canoniale dans la constitution et l'augmentation des bibliothèques monastiques vosgiennes fut sans doute la plus grande.

NOTES.

- (1) A.Vosges, G 1348 (2), G 1349 (1), G 1350 (1), G 1329.
- (2) A.Vosges, G 1329.
- (3) A.Vosges, G 1349(1).
- (4) A.Vosges, G 1350 (1).
- (5) Testament (1467), A.Vosges, G 406 (B18).
- (6) Testament, A.Vosges, G 407 (C8).
- (7) Série G, cotes 122-123.
- (8) 1480, A.Vosges, G 382 (1), fol.3.
- (9) A.Meurthe-et-Moselle, G 122, ff.116 et 126.
- (10) A.Meurthe-et-Moselle, G 122, fol.149.
- (11) A.Meurthe-et-Moselle, G 123, fol.4.
- (12) G 122, fol.185v°.
- (13) Testament (1535), A.Vosges, G 408 (C21).
- (14) Testament, Metz, ms.1153, (copie de 1779).
- (15) Remiremont, mss.2-4, fol.142v°.
- (16) B.N., ms.n.a.l.2548, pièce n°92.
- (17) A.Vosges, G 403.
- (18) Metz, ms.1156, VII Kal.Septembris.
- (19) A.Vosges, G 407 (C2).
- (20) A.Vosges, G 837 (4).
- (21) A.Vosges, H 69 (37).
- (22) A.Vosges, G 406 (14).

- (23) A.Vosges, G 407 (B29).
- (24) A.Vosges, G 408 (C21).
- (25) A.Vosges, G 407 (B28).
- (26) A.Vosges, G 862.
- (27) A.Vosges, G 391 (3).
- (28) Page 42.
- (29) II Idus Novembris, p.184. Marie-Odile Boulard a signalé que Jean Mongin apparaissait dans un acte de vente daté de 1507 (Documents nécralogiques de l'abbaye de Remiremont, thèse 3e cycle, Nancy II, 1982, p.335).
- (30) A.Vosges, G 405.
- (31) Remiremont, mss.2-4, ff.146-147v°.
- (32) B.N., ms.n.a.f.1287, fol.26.
- (33) A.Vosges, G 382 (2), ff.4-4v°.
- (34) B.N., ms.n.a.f.1299, ff.159-159v°.
- (35) Remiremont, mss.2-4, ff.140-141.
- (36) Remiremont, mss.2-4, ff.143-146.
- (37) A.Vosges, VII H 42.
- (38) A.Vosges, G 407 (C3).
- (39) 17 février 1539, Metz, ms.1153 (copie de 1779).
- (40) A.Vosges, G 407 (C9).
- (41) 1567 ? , B.N., ms.n.a.l.349, X Kal. Junii, p.104.
- (42) A.Vosges, G 406 (10).
- (43) A.Vosges, G 407 (B27).
- (44) A.Vosges, G 406 (9).
- (45) Voir MAROT (P.), Jean Baudoin de Rosières-aux-Salines, chanoine de Saint-Dié, auteur de "L'instruction de la vie mortelle", M.A.S., 1929-1930, p.119.
- (46) A.Vosges, G 411 (C39).
- (47) Folio 10.

(48) 4 janvier 1473, A.Vosges, G 854.

Chapitre 4

III'entretien des livres.

Le livre est un objet de prix. Il fait partie des biens de valeur qu'on n'oublie pas de mentionner dans un testament, ou qui servent parfois de gages. Les manuscrits les plus beaux, les manuscrits les plus grands sont aussi les plus précieux. Le grand livre que lègue le doyen de Saint-Dié Jean Monget en 1472 est un de ces ouvrages remarquables probablement. Car non seulement Jean Monget recommande à son église de mettre ce recueil "en une librairie", mais il rappelle que cet ouvrage est encore placé en gage à l'abbaye de Haute-Seille (l'église de Saint-Dié doit verser vingt francs pour le racheter). Mais tout ouvrage, quel qu'il soit, mérite quelque soin. Le seul coût du parchemin et de la copie justifie qu'on protège et qu'on entretienne le moindre manuscrit.

Une fois de plus, l'enquête que nous avons menée a fourni une documentation très inégale. Toutes les données recueillies proviennent des fonds d'archives des deux chapitres de Remiremont et de Saint-Dié. Les chanoinesses de Remiremont en particulier, se montrent très préoccupées par l'état des livres liturgiques de leur église. Rien toutefois au sujet de leurs propres livres de prières. De la même façon, rien sur l'entretien des petites bibliothèques privées des chanoines déodatien ou romarimontains. Il ne faut pas en conclure que les chanoinesses et les chanoines se soucient peu de leurs ouvrages personnels, mais plutôt formuler les interrogations suivantes. Si les chanoines ou les chanoinesses ont fait réparer ou ont réparé leurs livres, en conserverions nous la trace ? D'autre part, l'empressement de l'église de Remiremont à entretenir ses livres, ne serait-il pas soutenu par le fait que les chanoinesses et les chanoines sont déjà personnellement concernés par ce problème ?

I/ LA PROTECTION DES LIVRES LITURGIQUES DE L'EGLISE DE REMIREMONT.

Une première série de préoccupations vise la protection des livres. Nous avons vu que le chanoine de Saint-Dié Jean Baudoin I avait le souci de laisser l'exemplaire en parchemin de son oeuvre dans un lieu décent en 1439. A Remiremont, aux XVe et XVIe siècles, il semble que les chanoinesses s'inquiètent peu de savoir si les endroits où elles conservent leurs livres, sont convenables. Ce qui importe avant toute chose, c'est soustraire les livres à la convoitise en les enfermant. Il faut un lieu sûr. Les chanoinesses vont s'ingénier à cadenasser leurs coffres, leur église et leur trésor.

A. Les coffres forts.

Lorsqu'ils ne sont pas d'un usage quotidien ou quand ils cessent d'être utiles à tel moment de l'année liturgique, les livres de l'église de Remiremont sont gardés dans des coffres. Les chanoinesses, et notamment la dame secrète, n'hésitent pas à dépenser beaucoup parfois pour renforcer ces coffres. Elles les font réparer et ferrer; elles font réaliser des clefs. En 1559, la secrète paie un gros "pour une clef pour le coffre ou sont les livres", et puis deux francs "a maistre gerard le serrier pour la ferrure dung coffre" ⁽¹⁾. Il est évident qu'elle prend encore davantage soin des coffres du trésor où se trouvent les livres les plus précieux. Comme elle prend soin des coffres contenant les archives du chapitre, la secrète veille sur les coffres de livres. En 1540, elle verse à Claudot Gallet dix-huit gros "pour avoir recoustre ung coffre double de velours cramoisi questoit un secret" ⁽²⁾. En 1563,

elle emploie le serrurier Blaise pour une tâche identique; il répare plusieurs coffres et reçoit six gros ^{'3'}. Un autre serrurier, en 1578, ferre "le coffre pour mestre le livre que la couverte est dor"; puis un autre personnage fournit du "drapverts" à doubler le dedans dudit coffre, et un troisième réalise ce travail de doublure ^{'4'}. La dame secrète paie respectivement six gros, seize gros et dix-huit gros. Peut-être fait-elle appel également au menuisier Antoine qui fabrique en 1536 un nouveau coffre "a serottes" (avec serrure) et fermoir "pour mettre les lois" ^{'5'} ?

B. Au trésor.

Elle s'attache aussi à transformer la salle du trésor en une sorte de refuge inviolable. L'état des portes est soigneusement vérifié. Régulièrement, des serruriers changent des serrures, font de nouvelles clefs ou ajoutent une garniture de fer. Entre 1538 et 1545, et entre 1585 et 1588, trois artisans différents au moins, interviennent. La dame secrète note successivement dans son registre de comptes ^{'6'} :

- "Le XXII octobre (1538) à Loys le serrier pour avoir recoustrer lune des clef du secret, XII deniers";
- "La vigille de toussaincts (1544) paye a Gerard le serrurier pour mettre une bende de fer au premier huys du trésor, IIII gros";
- "Le jour de saint michiel (1545) paye a Girard le serrurier pour faire une clef au tresor et pour changier la garniture de la serrure, I gros";
- "Le 10e de janvier (1585) donnez a serrurier pour des serrures quil a faict a tresor, III francs IX gros";
- "Paye a Nicolas serrurier pour une serrure quil a racoustre au tresor, 2 sols" (1588).

On s'assure également que les fenêtres sont solides. En 1585, tous les châssis et les boiseries des fenêtres sont remplacés de neuf. La secrète débourse alors trois francs ⁽⁷⁾.

C. Dans l'église.

Des précautions du même type sont prises. Les livres sont conservés dans des coffres forts. Le chanoine de Remiremont Jean Gallon redouble de prudence. Alors qu'il est chapelain de "Saint-Michel-de-Dieu-sur-lane", il fonde le 2 mai 1501 une nouvelle chapelle dans l'église Saint-Pierre de Remiremont ⁽⁸⁾. Il la dédie aux saints Léger, Adrien et Antoine de Padoue, et règle son service. Et il ordonne qu'un coffre, renfermant les titres et probablement les livres qu'il donne à cet oratoire, soit déposé au chancel de l'église, et fermé par trois clefs. L'une sera détenue par la secrète, l'autre par un chanoine et la troisième par le sacristain le plus ancien. Nous avons vu, au sujet du trésor, combien ce système de clés multiples et distribuées entre plusieurs personnes, était primaire. Mais il visait alors sans aucun doute une plus grande sécurité. Les portes de l'église Saint-Pierre font aussi l'objet de soins tout particuliers. La dame secrète surveille aussi de près le jubé, cette galerie derrière laquelle stationnent de nombreux livres. Elle verse en 1513 au serrurier Renault dix-huit deniers, parce qu'il a fabriqué une clef pour l'une des portes du chancel ⁽⁹⁾; puis quatre gros et demi à Mengel Amyot "pour une corde des custodes du chancel" ⁽¹⁰⁾ comme elle l'appelle encore. C'est elle qui donne aussi trois francs au chanoine Martin qui fournit en 1597 un petit

coussin carré et brodé ("un careau de broderie") pour protéger le livre du grand autel ^{'11}.

Signalons enfin une dernière mesure de protection, classique : celle qui vise à encourager la personne qui trouverait un livre égaré à le rendre à son propriétaire. Ce dernier promet souvent du vin à celui qui lui rapportera le livre perdu. A la fin de l'ex-libris du manuscrit *Dialogue* de Lud conservé à la Bibliothèque Nationale de Paris (1552-1566, Collection de Lorraine, vol.686), Jacquemin Mathieu alias Cueullat écrit : "Celuy ou ceulx qui le trouvera ou trouveront et me le renderont, un grand pot de vin je payera. Escript le neufiesme jour de jung mil cinq cens soixante six". Nicolas Hongre officier des chanoines de Saint-Dié adopte un formule similaire à la fin d'un simple registre de comptes : "Qui le trouveray me le rapporteray le vin luy payeray. 1568" ^{'12}.

II/ COMMENT LES LIVRES LITURGIQUES DE L'EGLISE DE REMIREMONT SONT-ILS ENTRETENUS ?

A. Le rôle de la secrète.

La secrète de l'abbaye de Remiremont protège les livres de son église contre tout accident. Elle veille à leur entretien aussi. C'est elle qui est chargée de lutter contre les effets fâcheux du temps ou d'une mauvaise conservation. Plus exactement, c'est elle qui supporte les frais de réparation des livres. Dans un acte capitulaire de 1286 ^{'13}, il est question d'une prébende dite de saint Benoît affectée,

entre autres choses, à l'entretien de livres et de divers objets. Ce revenu est alors mis, provisoirement ou non, entre les mains de deux dames, qui peuvent se faire aider dans leur office par un chanoine. Les archives ne fournissent pas d'autres détails. En revanche, les comptes montrant que l'entretien des livres est une affaire de la secrète, fourmillent d'informations.

La dame secrète de Remiremont est impliquée dans chaque étape de la restauration des livres. Ne serait-ce que parce qu'elle paie tous les frais engagés. Il est probable que son rôle déborde celui de trésorière. Surveillant les livres de l'église, elle doit soumettre aux personnes compétentes, si elle ne décide elle-même, la réfection de tel ou tel manuscrit. Peut-être arrête t-elle précisément les interventions nécessaires ? Peut-être prend t-elle les contacts avec les artisans ? La précision des comptes qu'elle rend, laisse supposer qu'elle suit de près les opérations. Assez souvent, c'est elle qui paie directement le relieur, le bourrellier, le serrurier ou le menuisier. Des formules du type "Payé à messire ... bourrellier pour certains livres par lui reliez et recoustrez, ... francs" sont fréquentes.

D'autres personnes interviennent aussi. Il est évident que la secrète obéit dans plusieurs cas à un ordre donné. Le deux octobre 1510, elle règle des frais de "serrurerie" "par lordonnance de leglise" ¹⁴. Mais dans la plupart des cas, c'est au commandement d'une chanoinesse franchement nommée qu'elle obtempère. Quel que soit le type de réparation, cette chanoinesse occupe souvent le même office : celui de lettrière ou de lettry. Dans les registres de la secréterie de la

première moitié du XVI^e siècle, nous avons relevé les mentions suivantes:

- *"Lhuictiesme jour de may (1555) paye a messire Jehan bailli dict des chasaulx pour avoir relie ung livre par ordonnance de dame Barbe de Rochetaillier Lieutenant de la dame tenant loffic de lettry, VI gros" ⁽¹⁵⁾;*
- *"ledit jor (1561) par ordonnance du lettry paye a serrier qui a faict des chaines a des livres, III gros XII deniers" ⁽¹⁶⁾;*
- *"Paye par ordre de la dame du lettry a ung religieux qui ait reliez plusieurs livres, XII francs, (1561)" ⁽¹⁷⁾;*
- *"Le XXVII juillet (1562) par ordonnance du lettry jay paye a serrier pour plusieurs livres quil avoit achevez, VI gros" ⁽¹⁸⁾;*
- *"Paye a lettry pour faire faire une petilte chaine pour enchener des livres, III gros XII deniers, (1570)" ⁽¹⁹⁾.*

Chaque fois, il semble que la dame lettrière prenne l'initiative de la réparation, suive les opérations, et laisse la secrète régler la note. Il est aisé d'imaginer que cette dame de Remiremont, qui est chargée d'ordonner le service divin et de faire les lectures conventuelles et réglementaires, ait le soin de certains livres du chœur ou du réfectoire. Pourtant, peut-elle "ordonner" une dépense à la secrète qui est la troisième dignitaire de l'abbaye ? Il semble plus normal que cet ordre émane de l'abbesse ou de la doyenne. A la date du 23 janvier 1559, la dame secrète mentionne par exemple le compte suivant : "paye a maistre jacques cellier par ordre de faire madame la doyenne rabbiller ung livre, XI gros" ⁽²⁰⁾. La formule est toujours identique, mais peut-être nous trompe t-elle ?

Dans de nombreuses autres mentions, le rôle joué par chaque dame est plus clair. Ce n'est plus un ordre qui est donné, et la secrète ne paie plus directement l'artisan. Mais elle verse le prix de la

réparation à la lettrière, ou à une autre dame. Nous ne connaissons pas toujours la dignité de cette dame. Mais le plus souvent, il s'agit de la dame lettrière. En 1546, la doyenne de Remiremont fait "reclarrir" et "relier" plusieurs livres ⁽²¹⁾, mais le compte précise qu'elle tient alors l'office de lettry. La secrète lui donne cinq francs. C'est la doyenne qui a décidé et qui a fait réparer ces livres. La secrète lui rembourse l'argent qu'elle a engagé, ou bien elle lui paie la somme que la lettrière donnera elle-même à l'artisan Gabriel le painctre. Les registres de la secréterie sont remplis de comptes de ce type. En 1545, Marguerite de Vyenne réclame préalablement dix-huit gros "pour faire reclarrir ung livre" ⁽²²⁾. Entre 1509 et 1520, la secrète verse à quatre reprises, une somme d'argent oscillant entre quatre et dix gros à Marguerite de Haraucourt qui a fait "recoustrer" ou relier des livres (23). En 1509, il apparaît que la secrète lui rend de l'argent déboursé : "Item donne a madame marguerite de haraucourt le jour de saint paul en lan mil V^e et neufz pour argent quelle avoit debourse pour refection de livres et aultres choses faictes ou choeur comme appert par letiquet donne par ladite dame marguerite, IX gros, I denier" ⁽²⁴⁾. De la même façon, la dame secrète enregistre entre 1509 et 1584 quatre versements à Marguerite de Vyenne, trois à Henriette de Saulx, onze à Françoise de Beauvau, un à Antoinette de Barban. Au total, la réfection d'un certain nombre de livres est prise en charge par la lettrière. Mais cela reste une des attributions principales de la secrète. C'est elle qui fait restaurer le plus grand nombre de livres (nous avons recensé plus de 70 interventions dans ses registres) ; c'est elle qui détient les fonds affectés à l'entretien des livres.

B. Les comptes de reliure.

1. Vocabulaire.

Dans l'abbaye de Remiremont, entretenir un livre, c'est le refaire, le "raccoustrer" (ou recoustrer), le "reclarrir", le "radouber", le recoller, le renchaîner, le "raccommoder" ou le relier. Il n'est pas toujours facile de comprendre tous ces termes, si généraux et si spécialisés à la fois.

Le raccoustrage, le "radoubement" ou le raccommodage désignent une réparation, un arrangement. Mais il est presque impossible de deviner quelles opérations précises recouvrent ces dénominations. Le plus souvent, il est question d'un ou de plusieurs livres "raccoustrés", sans autre indication. Ce terme accompagne parfois une mention de reliure ; en outre, les opérations de reliure et la réparation des chaînes sont chaque fois clairement énoncées. Faut-il en conclure que "raccoustrer" un livre consiste avant tout à nettoyer, réparer et remplacer certains feuillets ? Peut-être. Mais il demeure que ce terme très souvent employé a dû signifier plusieurs et diverses interventions.

Le terme "reclarrir" reste tout aussi mystérieux. Quand la secrète de Remiremont fait "reclarrir" un manuscrit, que peut-elle attendre de l'artisan qu'elle engage ? Avive-t-il les couleurs et l'or du livre ? Rend-il le texte plus clair par différents moyens ? Nettoie-t-il simplement les folios ?

En tout état de cause, nous pouvons distinguer deux type d'interventions :

- la réparation d'une façon générale (raccoustrage, raccommodage, radoubement, et réfection de livres),

- la reliure (couvrure, fermoirs, ferrures, chaînes, collage de folios).

La première catégorie réunit à peine une douzaine de mentions. Toutes concernent la période 1509-1559. Et deux sur trois indiquent qu'un / ou des livres a / ou ont été "raccoustrés". L'entretien des livres de l'église de Remiremont consiste surtout à réparer ou à renouveler ce qui est très fragile : la reliure.

Les livres liturgiques et les livres de prières figurent parmi les ouvrages les plus utilisés. Ils s'usent vite. Ils sont feuilletés quotidiennement; et le cycle liturgique impose des changements et des déplacements de livres fréquents. Toutes ces manipulations finissent par altérer la solidité de la couverture des livres. L'intégrité et la qualité du volume sont alors en danger. A Remiremont, les chanoinesses semblent très préoccupées par le vieillissement de la reliure de leurs livres. Les livres de comptes de la secrète sont remplis de dépenses de reliures, de ferrures, de fermoirs et de chaînes.

En matière de reliure, le vocabulaire est simple. On fait relier (ou "relyer" ou "relyer", d'où "reliaige" ou "reliement") un livre. Ou bien on le rhabille. Ou bien on le couvre ou on le recouvre. Ou bien encore on le recolle. Dans un cas au moins, rhabiller un livre signifie réparer ses ais de bois. Le travail est réalisé par le menuisier Nicolas Begel en 1578 : "Payé a Nicolas Begel menuisier pour avoir rhabillie le bois du livre dor et deux croix de bois" ⁽²⁵⁾.

Les comptes de reliure enregistrés par la secrète sont brefs. Pourtant ils permettent de faire plusieurs constats.

2. La couverture ⁽²⁶⁾.

La couverture des livres est toujours en cuir simple. Il est question de "peaulx" ou "pel", de "couvertes de corion" ou de livre qu'on couvre de "corion" :

- *"Item paier pour une pel rouge acheter par messire Jehan pour recouvaire lung dez legendaire de lenglise par lordonance de madame glaide (sic) de germeney, III gros", (1479) ⁽²⁷⁾;*
- *"Item paier a Guillaume serrier pour deux douzaine de peaulx pour couvrir lesdits livres (il s'agit des livres écrits par Jean l'Ecrivain de Luxeuil), VIII florins IIII gros", (1513) ⁽²⁸⁾;*
- *"Payé à Romaric Baldoyn pour avoir couvri de corion certains livres, II francs II gros", (1526) ⁽²⁹⁾;*
- *Le V^e de novembre (1527) payer a Claudon le pelletier pour avoir couvri de corion deux livres et pour avoir fait XXX ensaingnes de corion pour des autres livres, V gros X deniers" ⁽³⁰⁾;*
- *"Le XIII^e d'apvril (1544) donne a dame Margurite le Vyenne pour des livres ausquels elle a fait mettre des couvertes de corion par cladon des chasaulx, XXVII gros" ⁽³¹⁾.*

C'est dans le cuir également que sont découpés les "sachei" ⁽³²⁾ (qui protègent peut-être certains livres) et les courroies qui maintiennent les livres fermés afin d'éviter les déformations et les altérations du volume :

- *"pour des courruoys de livres tant de cuyr que de crasse (sic), XVII gros I denier", (1535) ⁽³³⁾;*
- *"Le XV^e doctobre jay done a dame francoise de Beauvau pour des cordes de corryons quelle ait fait mettre aux livres, I gros", (1561) ⁽³⁴⁾.*

3. Les fermoirs.

Il est clair également que la plupart des fermoirs de livres qui sont commandés, le sont après coup, ou en remplacement, ou en réparation d'autres fermoirs. Les livres qui reçoivent ces fermoirs ont déjà leur

place dans le chœur ou dans l'église, ou bien ils nécessitent d'autres réparations simultanément :

- *"Item paier a lorfebvre pour avoir mis ung bourdon de fermellat a lung des livres du cuer, I gros", (1513) <35>;*
- *"Le XXVI^e jour de Jun (1550) paye a gabriel henri peintre pour avoir recole les deux messelz de papiers pour avoir recouvri troix livres en parchemin et ung psaltier et pour y avoir mis des fermellets, XXXV gros" <36>;*
- *"Le huitieme jour de mars (1551) donne a dame francoise de beauvau pour payer ung serrurier qui ait mis ung fermelet a ung livre quest chœur devant le siege de madame, II francs" <37>;*
- *"Le XXI^e de jung (1551) paye a gabriel henry pour avoir fait des fermelets a quatre livres et pour en avoir racoustre lung diceulx, III gros" <38>;*
- *"Le mesme jour (23 mars 1584) donne a ma dame de Barban VI gros pour des fermiet de livres pour leglise" <39>;*
- *"pour fermillet de leglise de mes dames, I franc", (1584) <40>.*

4. Les chaînes.

Le "serrurier" intervient aussi pour enchaîner des livres. Parfois on fait fabriquer "des chaînes pour enchener des livres", ou on paie trois gros "pour une chaîne pour ung livre" ; le texte n'est pas plus précis. Dans la majorité des cas toutefois, la réparation ne fait aucun doute. Ou bien on profite de la réfection d'ensemble d'un livre pour l'enchaîner ou réparer ses chaînes. En 1490, un certain Malgray (ou Maugray) recloue et enchaîne le livre des chantres <41> En 1527, le serrurier "Aloys recoustre certaines chainnes tenans les livres ou chœur" <42>. En 1580, Pierat Drouvin referre et "accoustre" les chaînes des livres que Didier Richard vient de relier <43>. Ou bien c'est un livre déjà en usage dans l'église qui est enchaîné. Ou bien, plus simplement, on "renchaîne" des livres. Une fois de plus, le vocabulaire

est explicite. Ces mentions de réparation de chaînes sont nombreuses.

Voici quelques exemples :

- *"Item paier audit Renault pour avoir rechainner des livres du choeur, V gros", (1513) '44';*
- *"Le XXVI de febvrier (1535) donner a dame marguerite de Vyenne pour certains livres quelle a fait ranchainier... et pour des courruoys de livres tant de cuir que de crasse (sic), XVII gros I denier" '45';*
- *"La vigille saint Laurent (1538) donne a dame Symonne de Vyenne pour faire renchainier six livre au choeur, III gros" '46';*
- *"Le VI^e doctobre (1558) done a faire madame et doyenue pour rechainier des livres, II gros" '47'.*

Enfin, lorsqu'un artisan recolle un livre ou plusieurs feuillets dans un livre, il s'agit toujours d'un missel en papier.

5. Les prix.

Chaque mention de reliure est accompagnée d'un prix. La dame secrète enregistre soigneusement les sommes qu'elle verse aux artisans relieurs, énumérant parfois le prix payé pour chaque volume relié. Le trois novembre 1543, par exemple, elle inscrit dans son registre '48' :

| | |
|--|-----------------------------|
| <i>"Le IIIe novembre paye a Dominique le librarier pour avoir relier les livres que sensuyvent :</i> | |
| <i>ung gros livre de parchemin</i> | <i>XXXI gros VI deniers</i> |
| <i>ung gros breviaire</i> | <i>II francs</i> |
| <i>le livre des anniversaire</i> | <i>XXII gros VI deniers</i> |
| <i>ung livre en chant de notet</i> | <i>XVIII gros</i> |
| <i>l'ordinaire que madame la doyenue avoit en main</i> | <i>XVIII gros</i> |
| <i>Trois livres en parchemin que sont ou chancel</i> | <i>VII francs</i> |
| <i>Les deux messelz en papier</i> | <i>XXVII gros".</i> |

De nombreuses autres listes sont conservées. Mais elles ne constituent pas une documentation homogène. La dépréciation des monnaies, leur variété et celle des livres, rendent difficile sinon

impossible toute comparaison entre deux prix de reliure. Même lorsqu'ils se rattachent à une même période. Le calcul d'un prix moyen s'est révélé peu significatif. En revanche, il est certain que le format du livre à relier, et peut-être uniquement ce format, détermine largement le prix de la reliure. La dame secrète s'attarde peu à décrire le type des reliures. Elle fait travailler des bourreliers, des "pelletiers" et des religieux qui réalisent selon toute apparence des reliures fort simples, en cuir teinté ou de type monastique. Les quelques reliures anciennes de Remiremont qui ont survécu, nous montrent quel a pu être ce type ordinaire de reliure. En revanche, cette dame s'applique assez souvent à indiquer la grosseur du volume relié. Dans un compte qu'elle rend en 1538 ⁴⁹, elle enregistre successivement le prix payé pour la reliure de onzes livres. Ce sont tous des livres du choeur de l'église, leur qualité doit être similaire. La secrète les énumère tour à tour. Mais elle prend soin de préciser que le premier est "ung petit livre" et que les trois derniers sont "trois gros livres", comme pour justifier l'énorme différence de prix : sept gros pour la reliure (et le raccoustrage) du petit livre, sept francs pour la reliure des trois gros volumes, alors que le dépense oscille entre douze et quinze gros pour les autres ouvrages. Seul le format semble expliquer la différence de prix.

Une autre question se pose : ces prix sont-ils ceux d'une nouvelle reliure ou d'une première reliure ? Nous nous sommes déjà interrogés à propos de la reliure de "lung des messel macuti" que la secrète inscrit dans son registre en 1511. L'un des missels donnés par le chanoine Jean Macuti vers 1456 n'était-il pas encore relié au début du XVIe siècle ?

Pas plus que le décor, la reliure n'est indispensable à l'existence du manuscrit. Pourtant, nous pensons que la reliure de 1511 est une nouvelle reliure. Il est peu vraisemblable que Jean Macuti ait songé à doter chaque ouvrage qu'il donne, d'un pupitre spécial, et qu'il laisse l'un d'eux sans couverture. En outre, pourquoi l'un des volumes serait-il relié, et l'autre non ? Nous avons vu d'autre part que les contrats de fabrication font souvent une place à la reliure. Et il est raisonnable de penser que les chanoinesses de Remiremont préféreraient installer dans le chœur de leur église, de beaux livres finis, et donc reliés. Autant de constatations qui permettent de voir dans les nombreuses mentions de reliure isolées dans les registres de la secrète, autant de nouvelles reliures. Le vocabulaire utilisé conforte cette idée. On n'habille pas un manuscrit, mais on le rhabille. Jacques cellier "rabbille ung livre" en 1559 ⁽⁵⁰⁾, Nicolas Begel et Jean Remy en "rabbille" deux autre en 1578 et 1585 respectivement ⁽⁵¹⁾. De la même manière, on recolle un missel ou plusieurs feuillets dans un missel; on recouvre un livre. Il est aussi question de "couvertures ou couvertes" de livres, ou d'un livre qu'on a "couvri". Mais chaque fois que le mot "couvrir" est employé, il est suivi par l'expression "de corrien". Veut-on marquer de cette façon que la nouvelle reliure remplace une reliure qui n'était pas en cuir ?

Au total, les chanoinesses de Remiremont se préoccupent beaucoup de la reliure de leurs livres. Elles veillent à ce que les ais, les couvertures, les fermoirs, les ferrures et les chaînes soient en bon état. Rarement, il semble être question de la restauration d'un folio, d'une

portion de texte ou du décor d'une page. Mais il est vrai que le but premier d'une solide couverture est de pallier à ces inconvénients.

C. Les artisans et l'entretien des livres.

Pour entretenir les livres de leur église, les chanoinesses de Remiremont sollicitent de nombreux artisans. Lorsque les démarches sont entreprises par une dame autre que la secrète, il est rare que nous connaissions le nom ou la profession de l'artisan engagé. Au contraire, la dame secrète est très précise au sujet des réparations qu'elle supervise. Parmi les personnes qu'elle fait travailler, nous pouvons distinguer deux catégories : des artisans laïcs spécialisés ou polyvalents et des ecclésiastiques.

1. Bourreliers, pelletiers, serruriers, peintres et libraires.

Nous avons déjà rappelé que toute une population d'artisans gravitait autour de l'abbaye de Remiremont à la fin du Moyen Age. Les deux corps de métiers les mieux représentés sont aussi ceux que les chanoinesses emploient pour réparer les livres de leur église. Les bourreliers ou "pelletiers" interviennent souvent en premier lieu, puis les serruriers viennent parfaire l'ouvrage.

Trois types de personnages réparent ou fabriquent des couvertures de livres. Ce sont les bourreliers, les "pelletiers" et les libraires. Aucun d'eux n'est qualifié de relieur (ce terme n'apparaît qu'une seule fois dans les documents, au sujet d'un personnage nommé "Dominique Relieur de livres" (1543) ⁽⁵²⁾). Mais n'est-ce pas un libraire-relieur?. Les bourreliers qui fabriquent des harnachements, des sacs et des

courroies, relie des livres au besoin. Un bourrelier nommé "Loys" (peut-être s'agit-il encore une fois de ce personnage qui fabrique plusieurs livres pour l'abbaye en 1527 !) relie un gros psautier et un bréviaire en 1529. La secrète Petronille de Harancourt lui verse trois francs, comme elle lui avait déjà donné quatre francs et huit gros l'année précédente, pour d'autres livres qu'il avait reliés et réparés ^{<53>}. En 1537, ce doit être lui encore qui relie et "met en point ung anthiphonier et ung gre" ^{<54>}. La tâche du "pelletier" est peut-être un peu différente. Le 6 novembre 1527, le pelletier Claudon couvre deux livres avec du cuir ^{<55>}. En 1544, un autre personnage "Cladon des Chasaulx" met des "couvertes de corion" sur plusieurs livres ^{<56>}. Serait-il "pelletier" lui aussi ? Le pelletier ne se contenterait-il pas de fabriquer et d'ajuster de nouvelles couvertures ? Alors que le bourrelier doit souvent restaurer le manuscrit avant de le relire ^{<57>}.

Dans la seconde moitié du XVI^e siècle, il semble que les chanoinesses de Remiremont fassent davantage appel à des libraires pour relire leurs livres. Ce sont alors des lots entiers de livres qu'elles font restaurer. En 1538, un certain Dominique relie et "accoustre" les livres suivants : "ung petit livre en parchemin qui est ou choeur", "le messel de laultel des corpssaincts", "le prosier", "deux libvres en parchemin lung ou est loffice de saint Romari et laultre est ung psaultier", "le livre de madame labbesse ou est loffice du saint sacrement les hymnes et aultres offices", "ung legendaire ou aultrement les livres de samuel et des parabolles salomen" et "ung breviaire". Cinq ans plus tard, c'est probablement encore le même personnage qualifié alors de libraire, qui relie "ung gros libvre de parchemin, ung gros breviaire, le livre des anniversaire, ung livre de chant de notet et

l'ordinaire que madame la doyenne avoit en main" ⁵⁸. Il n'est pas jusqu'aux "chastolliers de l'église paroissiale de Remiremont" qui ne fassent relier quelques livres par un libraire. Le 25 mars 1598, le libraire Jean de Bordeaux reconnaît avoir reçu huit francs de leurs mains pour avoir relié un missel et un livre de proses. Il ajoute : "le tout en bon cuir" ⁵⁹. L'époque des bourreliers et des "pelletiers" est révolue. Ce sont les libraires qui se multiplient dans les grandes cités avec les progrès de l'édition, qui se chargent de restaurer les manuscrits fatigués. Jusqu'au milieu du XVIIe siècle pourtant, les chanoinesses de Remiremont continuent à employer les petits artisans qui travaillent le cuir autour de leur abbaye.

La corporation des serruriers ne connaîtra pas une concurrence aussi vive. A la fin du XVIIe siècle, les chanoinesses passent toujours des contrats avec de nombreux serruriers pour fabriquer ou réparer les chaînes, les clous, les fermoirs ou les ferrures de leurs livres. Vers 1480, la secrète de Remiremont rétribue à trois reprises un personnage nommé Malgray ou Maugray. Il fournit une chaîne pour enchaîner un livre de l'église; puis il recloue et enchaîne d'autres livres dont le livre des chantres ⁶⁰. Après 1500, d'autres artisans réalisent ce type de travaux : "Didier le seurrier", "Renault", "Aloys le serrurier", "Blaise le serrier", "Pierat Drouvin ou Pierrot Drollin", "Lesplinguier" ou "Nicolas serrurier de Remiremont" ⁶¹. Certains remplacent un fermoir ou réparent des ferrures. Mais la plupart sont occupés à "renchainer" des livres, soit qu'ils fixent une nouvelle chaîne, soit qu'ils remaillent une chaîne usée. Le serrurier Aloys par exemple, reçoit un gros et dix deniers de la secrète en 1527, "pour avoir recoustre

certainnes chainnes tenans les livres ou choeur" ⁶². Dans un cas toutefois, c'est un orfèvre qui répare un fermoir de livre. Il a mis, note la secrète, "ung bourdon de fermellat a lung des livres du cuer" ⁶³. Sans doute ce fermoir était-il réalisé dans un métal précieux ? En argent peut-être ?

A coté de ces spécialistes, travaillent des artisans très complets dont les chanoinesses apprécient l'ouvrage. L'un est peintre, l'autre serrurier, un troisième écrivain. Mais tous se montrent capables de mener à bien diverses tâches. Nous avons vu que maître Jean de Luxeuil était un écrivain, il relie aussi plusieurs livres de l'église Saint-Pierre de Remiremont en 1513 ⁶⁴. C'est un autre "escripvain" qui recolle deux missels et en relie un troisième en 1558 ⁶⁵. Cet artisan est établi à Remiremont, comme doit l'être aussi Jean Drollin, qualifié de serrurier, mais qui relie les livres aussi bien qu'il les garnit de ferrures. En 1597, la dame secrète lui verse 18 gros "pour reliements de livres" et quatre gros (seulement) "pour des livres de l'église quil ferre" ⁶⁶. Le meilleur exemple demeure toutefois celui de l'artisan Gabriel Henry. Tous les comptes le désignent comme étant un peintre. Qui, mieux qu'un peintre, pouvait "reclarrir" des livres à la demande de la dame lettrière ? Gabriel Henry reçoit en effet cinq francs en 1546 pour avoir "reclarri" plusieurs livres, mais il a relié ces ouvrages également ⁶⁷. L'année suivante, il "recoustre" d'autres livres ⁶⁸. Puis il écrit et note une "messe de humiliavit". Entre le mois de juin 1550 et la fin de l'année 1551, il recolle deux missels en papier, recouvre trois livres en parchemin et un psautier, attache des fermoirs, "raccoustre" deux livres, fabrique des fermoirs pour quatre autres

livres, et relie un passionnaire et un antiphonaire «69». C'est un artisan polyvalent, tour à tour écrivain, peintre, relieur et "serrurier".

2. Les chanoines relieurs.

Des ecclésiastiques travaillent aussi à entretenir les livres de l'église Saint-Pierre de Remiremont. Ils sont principalement relieurs. Certains réalisent plusieurs travaux, ou sont sollicités durant plusieurs années; mais nous ne pouvons conclure que des ateliers de reliure monastiques ont existé. Les chanoines qui desservent Saint-Pierre de Remiremont contribuent à l'entretien des livres de cette église. Quand la secrète enregistre douze gros dans son registre en 1538, "pour faire rellyer le missel qui est a messieurs les chanoines a cause de saint paul" «70», peut-être répond-elle à la requête d'un chanoine ? Mais les registres de la secréterie nous ont laissé surtout la trace d'interventions plus directes : plusieurs chanoines rhabillent, "raccoustrent" ou relient des livres. En 1479, messire Jean achète une peau de cuir rouge pour recouvrir l'un des légendaires de l'église «71». Mais, fait-il le travail ? Deux comptes de 1488 et 1489 «72» nous laissent dans la même incertitude :

- *"Item la grand sepmaine a messire hugue pour relier le petit chanterez de noz Chantres, VI gros", (1488);*
- *"Item a messire Claude le duc despinal pour le reliaige dez livres qui sont en la heuge du lettrey que sont en somme neuf pour ce XVIII francs vaillent XXI florins VI gros", (1489).*

Messire Hugue et messire Claude ont-ils relié ces livres ? Ou bien sont-ils de simples intermédiaires ou commissionnaires ? Les comptes du

XVI^e siècle, ne laissent plus aucune ambiguïté. Des chanoines reçoivent telle somme d'argent pour avoir relié, pour avoir rhabillé, ou pour avoir réparé tel livre. En 1559, "messire Jehan" perçoit neuf gros "pour avoir racoustre le livre sur lequel le prince fait son serment" ⁽⁷³⁾. Vers 1580, la secrète paie successivement messire Didier Diderot le jeune ⁽⁷⁴⁾, messire Didier Richard curé de Lestray ⁽⁷⁵⁾ et messire Jean Galland ⁽⁷⁶⁾, pour des livres de l'église qu'ils ont reliés. Puis elle verse neuf francs à messire Jean Remy qui a rhabillé un autre livre, en 1585 ⁽⁷⁷⁾. Parfois la reliure n'apparaît plus comme une activité occasionnelle. C'est l'occupation importante et durable de quelques chanoines. Entre 1526 et 1536, les chanoinesses commandent plusieurs travaux de reliure à messire Nicolas Mathieu de Bouviller (ou Bouvellei). Le 12 juillet 1526, il reçoit 32 francs et quatre gros pour avoir relié deux antiphonaires, un hymnaire, un psautier, deux missels, "ung petit livre", et "ung livre en françois"; à la fin de la même année, il relie encore plusieurs autres livres. Enfin, en 1536, c'est encore à lui que s'adresse la secrète pour coudre et couvrir les seize cahiers écrits par Pierre le Paige ⁽⁷⁸⁾. Messire Jean Bailli (dit "des chasaulx") semble succéder à Nicolas Mathieu au milieu du siècle. C'est à lui que les chanoinesses font presque toujours appel entre 1555 et 1561. En 1555, il "raccoustre le livre des proses", relie plusieurs livres, couvre de cuir un autre livre, et recolle plusieurs feuillets dans des missels de l'église; il "raccoustre" le livre des Evangiles sur lequel sont prêtés les serments, en 1559 ⁽⁷⁹⁾. Il relie d'autres livres en 1561, et fournit même une "peau de parchemin" et deux cahiers de papier ⁽⁸⁰⁾. C'est une sorte de relieur en titre.

Il est juste de penser que les chanoinesses de Remiremont restent fidèles aux relieurs habiles. A plus forte raison, lorsqu'une aptitude se révèle parmi les chanoines. Car il est certes pratique de faire réparer les livres d'une église par des membres de cette église. N'est-il pas significatif à ce sujet, que la plupart des livres reliés par Nicolas Mathieu et Jean Bailli soient des livres dont les chanoinesses peuvent difficilement se passer, soit parce qu'ils servent quotidiennement (comme "le gros anthiphonier", "lanthiphonier de devant dame Suzanne", "lhymnier de devant madame la doyenne", "le messel des kyrie", "le livre des proses", "les messels de leglise"), soit parce qu'ils ont une valeur sacrée comme le livre des serments ? En revanche, les manuscrits qui sont confiés aux artisans de la ville de Remiremont ou aux communautés monastiques voisines, semblent moins indispensables. Dans les registres de la secrète, il s'agit de façon indéterminée d'"ung livre", de "livres", de "certains livres". Ou bien c'est "ung antiphonaire" qui est relié, et non plus "le gros antiphonaire". Ou bien ce sont de petits ouvrages. Ou bien ce sont des offices particuliers, un passionnaire, un légendaire ou un obituaire (c'est à dire des livres qui ne sont utilisés qu'à l'occasion d'une fête ou d'un événement), que les chanoinesses remettent entre les mains des artisans du dehors. D'autres hommes d'église relient au besoin les livres de Saint-Pierre de Remiremont. Tous appartiennent au clergé régulier, semble-t-il. Lorsque la secrète n'indique pas l'identité du relieur, dans ses comptes, c'est parce que celui-ci dépend d'une communauté monastique éloignée. En 1551, elle note : "Paya au chappellain de Giramer (Gérardmer) pour avoir relier lung des vielz messelz, XV gros" ⁽⁸¹⁾. En 1577 : "18 gros a un cordelier de Mirecourt pour ung livre quil a reliez pour ma dame" ⁽⁸²⁾.

Elle ne doit pas connaître bien ces personnages. Encore moins peut-être les deux "religieux" (c'est ainsi qu'elle les désigne) auxquels elle verse respectivement douze francs et dix francs, en 1561 ^{es} et en 1580 ^{e4}, pour d'autres travaux de reliure.

Il en va tout autrement des membres des prieurés voisins d'Hérival et du Saint-Mont. En 1589, la secrète précise que c'est à "Nicolas Guyatte religieux dherival" qu'elle donne cinq francs "pour des libures quil a relie de leglise" ^{es}. Hérival est une petite communauté, très liée à l'abbaye de Remiremont. Il est admissible que la dame secrète connaisse chaque chanoine, et en particulier Nicolas Guyatte. Bien plus elle ne peut ignorer le nom de ce chanoine, qui a copié durant l'année précédente l'ouvrage historique que le prieur d'Hérival Sébastien Valdenaire offrit à l'abbesse de Remiremont. De la même façon en 1487, la secrète Isabelle de Ligneville connaissait messire Nicolas du Saint-Mont. Ce personnage travailla à plusieurs reprises pour l'abbaye de Remiremont. Il relia successivement l'antiphonaire et le graduel du chœur de l'abbesse, le collectaire de la doyenne, le livre des kyrie, le livre "quest devant madame la doienne" (un livre de chant sans doute) et un bréviaire ^{es}. Parallèlement, il n'est plus question de chanoine romarimontain relieur, comme si le prieuré du Saint-Mont disposait alors d'un atelier de reliure organisé à l'entière disposition des chanoinesses ? Une autre façon pour cette communauté, d'entretenir les sentiments bienveillants des dames de Remiremont à son égard.

En résumé, de l'examen des documents, il ressort que :

- 1°. tous les ouvrages réparés, reliés, recouverts, referrés et renchainés, sont des livres de l'église canoniale,

- 2°. la secrète prend en charge tous les frais de protection et d'entretien des livres,
- 3°. certains chanoines sont de bons artisans relieurs,
- 4°. enfin, ce sont souvent les mêmes personnages qui fabriquent, copient, relieur ou réparent les manuscrits.

Ces quatre constatations définissent une responsabilité majeure : celle des chanoines. Ce sont eux qui desservent l'église Saint-Pierre. Ce sont eux qui copient des textes. Ce sont eux qui possèdent personnellement le plus d'ouvrages. Ce sont eux qui côtoient le petit monde des artisans romarimontains. Ce sont eux qui se déplacent le plus fréquemment. Pour toutes ces raisons, ne sont-ils pas les mieux à même de juger quel livre mérite une réparation, quel type d'intervention est nécessaire, quel artisan convient le mieux pour tel travail ? Un personnage comme le chanoine Jean Crestenot, qui "écrit des messes" et répare des livres ¹⁹⁷, doit jouer un rôle important au milieu du XVI^e siècle. Il est vraisemblable que son attention va aux livres de son église tout autant qu'aux livres d'étude. Mais les documents sont muets, comme si les chanoines ne voulaient retenir et officialiser que le rôle juridique des chanoines.

Dans les archives du chapitre de Saint-Dié, nous n'avons trouvé aucun contrat, aucune dépense d'entretien ou de protection des livres. Comme à Remiremont, la gestion des petites bibliothèques privées a laissé peu d'indices. Mais qu'en est-il des livres de l'église, des livres d'étude de la librairie ? La pénurie de documents est totale. Seul le contrat passé pour la fabrication d'un "chorialiste" et d'un missel en 1522-23, permet de formuler l'hypothèse suivante : les

chanoines de Saint-Dié ont-ils réparé eux-même certains livres de leur église comme ils ont fourni le maroquin et relié un nouveau missel et un nouveau livre de choeur, en 1523 ?

NOTES.

- (1) A.Vosges, G 1349 (1).
- (2) A.Vosges, G 1349 (2).
- (3) A.Vosges, G 1350 (1).
- (4) A.Vosges, G 1350 (5).
- (5) A.Vosges, G 957 (2).
- (6) A.Vosges, G 1348, 1350-1351.
- (7) A.Vosges, G 1330.
- (8) A.Vosges, G 862.
- (9) B.N., n.a.f. 1382 : Mises extraordinaires de la secrète sur les deniers de la Cure de Champs.
- (10) 20 janvier 1528, B.N., n.a.f. 1382.
- (11) A.Vosges, G 1351 (4).
- (12) A.Vosges, G 367 (2).
- (13) A.Vosges, G 1444, acte de fondation de l'office de bourse d'argent:
"...que la prébende dite de saint Benoit sera perpétuellement sequestrée entre les mains desdites dames (deux dames choisies) sans néanmoins la décharger de l'entretien des livres et autres choses auxquelles elle était destinée".
- (14) 2 octobre 1510, B.N., n.a.f. 1382.
- (15) A.Vosges, G 1349 (1).
- (16) A.Vosges, G 1350 (1).
- (17) A.Vosges, G 1350 (1).
- (18) A.Vosges, G 1350 (1).
- (19) A.Vosges, G 1350 (2).
- (20) A.Vosges, G 1349 (2).

- (21) A.Vosges, G 1348 (5).
- (22) A.Vosges, G 1348 (4).
- (23) B.N., n.a.f. 1382 et A.Vosges, G 1348 (1).
- (24) B.N., ms.n.a.f.1382.
- (25) A.Vosges, G 1350 (5).
- (26) Le mot "couvrure" appartient aujourd'hui au vocabulaire technique de la reliure. Il signifie l'application de la couverture sur l'assemblage des cahiers destinés à former un livre. Dans les registres de Remiremont, il désigne plutôt la matière avec laquelle on couvre les ais de bois.
- (27) B.N., n.a.f. 1294 : Mises faites par la secrète sur les revenus de la Cure de Champs.
- (28) B.N., n.a.f. 1382.
- (29) A.Vosges, G 1348 (2).
- (30) A.Vosges, G 1348 (2).
- (31) A.Vosges, G 1348 (4).
- (32) 1513, B.N., n.a.f. 1382.
- (33) A.Vosges, G 1348.
- (34) A.Vosges, G 1350 (1).
- (35) B.N., n.a.f. 1382.
- (36) A.Vosges, G 1348.
- (37) A.Vosges, G 1349 (1).
- (38) A.Vosges, G 1349 (1).
- (39) A.Vosges, 6 I 29.
- (40) A.Vosges, 6 I 29.
- (41) B.N., ms.n.a.f.1290, fol.40v°.
- (42) A.Vosges, G 1348 (2).
- (43) A.Vosges, G 1350.
- (44) B.N., n.a.f. 1382.
- (45) A.Vosges, G 1348.

- (46) A.Vosges, G 1348 (4).
- (47) A.Vosges, G 1349.
- (48) A.Vosges, G 1348 (4).
- (49) 10 août 1538, A.Vosges, G 1348.
- (50) A.Vosges, G 1349 (2).
- (51) A.Vosges, G 1350 (5).
- (52) A.Vosges, G 1348 (4).
- (53) A.Vosges, G 1348 (3).
- (54) A.Vosges, G 1348 (4).
- (55) A.Vosges, G 1348 (2).
- (56) A.Vosges, G 1348 (4).
- (57) Le bourrelier est l'artisan qui fabrique et vend des "bourels" ou "borrels", c'est à dire des colliers et des harnais de bêtes de somme d'une façon plus générale (Godefroy, Dictionnaire de l'ancienne langue française du IXe au XVIIe siècle, Genève-Paris, Slatkine, t.4, 1982, p.704). Il confectionne aussi des sacs et des courroies de cuir (Le Grand Robert de la langue française, Paris, Robert, 1985, t.2, p.129). En revanche, le pelletier est toujours défini comme l'artisan qui achète des peaux destinées à faire des fourrures, qui les prépare et fait le commerce des fourrures (Le Grand Robert de la langue française, Paris, Robert, 1985, t.7, p.227). Dans le contexte romarimontain de la fin du Moyen Age, pelletiers et bourreliers accomplissent probablement des tâches similaires en matière de réparation de livre.
- (58) A.Vosges, G 1348 (4).
- (59) A.Vosges, G 1360 (56).
- (60) B.N., n.a.f. 1294 et n.a.f. 1290, fol.40v°.
- (61) Ces personnages apparaissent respectivement dans les documents suivants : B.N., n.a.f. 1294 (23 août 1508); B.N., n.a.f. 1382 (1513); A.Vosges, G 1348 (2) (1527); G 1349 (1) (1554); G 1350 (1580); G 1330 (1585); G 1330 (1585).
- (62) A.Vosges, G 1348 (2).
- (63) B.N., ms.n.a.f.1382.
- (64) B.N., n.a.f. 1382.
- (65) A.Vosges, G 1349 (2).

- (66) A.Vosges, G 1351 (4).
- (67) A.Vosges, G 1348 (5).
- (68) A.Vosges, G 1348 (5).
- (69) A.Vosges, G 1348 (5) et G 1349 (1).
- (70) A.Vosges, G 957 (4).
- (71) B.N., n.a.f. 1294.
- (72) B.N., n.a.f. 1290.
- (73) A.Vosges, G 1349 et G 1326.
- (74) A.Vosges, G 1350 (2).
- (75) A.Vosges, G 1350 (5) et G 1329.
- (76) A.Vosges, G 1329.
- (77) A.Vosges, G 1350 (5).
- (78) A.Vosges, G 1348 (2).
- (79) A.Vosges, G 1349 (1).
- (80) A.Vosges, G 1350 (1).
- (81) A.Vosges, G 1349 (1).
- (82) A.Vosges, G 1327.
- (83) A.Vosges, G 1350 (1).
- (84) A.Vosges, G 1329 et G 1350.
- (85) A.Vosges, G 1351 (2).
- (86) B.N., ms.n.a.f.1290, ff.34-34v°.
- (87) 1549, A.Vosges, G 1348 (5); et 1557, G 1349.

Chapitre 5

Les livres, l'Opus Dei
et la lectio.

Dans son histoire de l'abbaye de Moyenmoutier, Léon Jérôme signalait à peine la conservation de quatre manuscrits médiévaux ayant appartenu à cette maison ! Aujourd'hui, nous pouvons en répertorier 36 auxquels s'ajoutent deux attributions probables et 47 mentions.

Des manuscrits vosgiens subsistent, et ils ont constitué des librairies autour desquelles se sont développées diverses activités de fabrication et d'entretien des livres. Mais comment furent utilisés ces livres ?

Ce serait un travail intéressant, mais suffisant à lui-même, que d'exploiter le contenu restitué des bibliothèques monastiques vosgiennes et de faire l'histoire de la vie intellectuelle des abbayes et des chapitres des Vosges. Il nous faudra ici nous en tenir à la vie pratique des bibliothèques, en essayant de trouver des traces de l'utilisation qui en a été faite, en repoussant à plus tard une interrogation attentive du contenu des manuscrits rassemblés. En examinant quelques exemples d'utilisation des manuscrits répertoriés, nous compléterons nos connaissances sur la localisation des livres et le contenu des collections, nous tenterons de mieux connaître les utilisateurs de ces librairies médiévales, et nous présenterons les domaines dans lesquels ils ont manifesté quelque talent littéraire.

Une fois encore, la disparité des sources est très grande. Les archives canoniales sont de loin les plus riches. L'abbaye de Remiremont fournit des documents nombreux et significatifs, de telle sorte que nous avons dû plusieurs fois lui réserver des paragraphes entiers.

Les fonds anciens des bibliothèques monastiques vosgiennes ont soutenu trois activités : la lecture, l'étude, l'écriture. Chaque endroit du monastère et chaque moment de la vie quotidienne fournissent l'occasion d'une lecture. On lit à l'église, au réfectoire, dans la salle capitulaire, en privé, et pour les besoins de l'administration de l'abbaye. L'étude prépare à cette lecture liturgique, réglementaire, personnelle ou pratique, et réussit parfois à susciter la production de nouveaux textes. Nous examinerons successivement la lecture quotidienne et collective, la lecture occasionnelle et privée « 1 ».

I/ LITURGIE ET LECTURE.

La liturgie fournit la première occasion de lecture. C'est, pourrait-on dire, le premier mode de lecture. Toutes les abbayes vosgiennes consacrent de longs moments au chant et à la prière. Toutes possèdent un large échantillon d'ouvrages soutenant leurs récitations, leurs chants, leurs psalmodies, leurs murmures ou leurs méditations.

A. Opus Dei et lectio divina.

Dès 1931, Victor Leroquais établissait que les collections manuscrites des bibliothèques renfermaient environ 10 % de manuscrits liturgiques. Cette proportion est souvent dépassée dans les fonds anciens des abbayes vosgiennes. Dans le tableau suivant, nous indiquons successivement pour six de ces abbayes le pourcentage de livres liturgiques conservés et le pourcentage de livres liturgiques mentionnés:

| ABBAYES | % LIVRES CONSERVES | % LIVRES MENTIONNES |
|--------------|--------------------|---------------------|
| Etival | 28,6 | 75 |
| Moyenmoutier | 5,3 | 12,8 |
| Remiremont | 28,6 | 68,6 |
| Saint-Dié | 10,2 | 60,5 |
| Saint-Mont | 8,7 | 33,3 |
| Senones | 33,3 | 21 |

Avec ses dix manuscrits conservés, l'abbaye de Remiremont se détache nettement des autres établissements. C'est une communauté de femmes; elle doit déléguer les tâches du service de l'église et de l'administration des sacrements, à un collège de chanoines. Comme par réaction à cet état de fait, les chanoinesses romarimontaines se tournent très largement vers la liturgie. Elles sont plus contemplatives que les chanoines ou les moines voisins. Le culte divin et toutes les cérémonies qui s'y rattachent retiennent leur plus grande attention. Et lorsqu'elles font une libéralité à leur église, ou bien elles donnent un livre liturgique, ou bien elles offrent de la vaisselle liturgique. Le rapport livres liturgiques / mentions de livres est sans doute démesuré (nous avons comptabilisé toutes les mentions explicites apparaissant dans les comptes de la secrète, or beaucoup doivent se recouper à notre insu). Retenons plutôt qu'un livre romarimontain sur trois conservés est utilisé pour l'exercice du culte.

Les autres pourcentages très différents les uns des autres révèlent souvent une situation particulière. A Saint-Dié, le très grand écart qui

sépare les deux résultats (10,2 % de livres liturgiques conservés et 60,5 % de livres liturgiques mentionnés) est sans doute lié à la donation de Jean Monachis. L'importante bibliothèque principalement juridique que ce chanoine légua au chapitre de Saint-Dié, est aujourd'hui assez bien conservée; elle fausse les rapports. Ensuite, si nous gardons autant de livres liturgiques provenant de l'abbaye de Senones, c'est probablement parce que dom Calmet eut la passion de les étudier, de les protéger et de les rechercher. Mais ce grand abbé n'a peut-être fait qu'amplifier une orientation traditionnelle. Jamais les documents médiévaux ne présentent l'abbaye de Senones comme un centre d'étude; il est vraisemblable que les livres liturgiques y aient été les plus nombreux dès le Moyen Age. A l'opposé, le monastère de Moyennoutier apparaît moins riche en livres liturgiques, car le lot de livres liturgiques ayant appartenu à cette maison pèse bien peu à côté des nombreux traités, sommes, commentaires et recueils. La librairie de Moyennoutier était une bibliothèque d'étude, et pas seulement une petite bibliothèque liturgique comme la célébration de l'office en exigeait depuis l'époque carolingienne. Nous pouvons commenter de la même manière les chiffres relatifs au prieuré du Saint-Mont. La proportion de livres liturgiques mentionnés est probablement inexacte. Nous savons que des manuscrits de l'église de Remiremont furent parfois conservés par les chanoines du Saint-Mont; nous identifions mal toutefois les mentions liées à cette circonstance singulière. Enfin il est difficile d'interpréter les chiffres concernant l'abbaye d'Etival, car il subsiste trop peu de manuscrits. Remarquons cependant que la plupart des mentions de livres signalent des ouvrages liturgiques.

L'importance et la qualité du fonds liturgique des abbayes vosgiennes dépendent beaucoup de la richesse et de l'histoire de chaque communauté. Les moments de réforme religieuse en particulier suscitent la réalisation ou la commande de chefs-d'oeuvre. C'est au moment où l'abbaye de Senones restaure sa règle et sa puissance matérielle, qu'elle ajoute dans sa bibliothèque liturgique le plus beaux des manuscrits vosgiens conservés, le livre des Evangiles lat.9392 de la Bibliothèque Nationale. Certains livres liturgiques tels l'évangélaire pourpre d'Epinal (Epinal, ms.265) représentent une richesse considérable: ou bien le chapitre d'Epinal était au XIe siècle suffisamment riche pour commander une oeuvre aussi remarquable, ou bien il se produisit alors un événement extraordinaire (consécration, translation, réforme...) qui entraîna la commande ou la donation d'un livre liturgique remarquable. Tous ces livres liturgiques sont utilisés quotidiennement ou périodiquement. Ils s'usent. Certains sont oubliés parce qu'ils ne sont plus utilisables, et finissent par disparaître. D'autres sont sans doute écartés volontairement. La liturgie est vivante. Elle se transforme au gré des événements et des goûts. Un changement peut impliquer l'utilisation nouvelle d'un livre, ou même son abandon. La liturgie canoniale qui est peu stricte a vraisemblablement relégué dans l'oubli bien des livres liturgiques qu'on ne retrouve plus aujourd'hui.

B. Les différents types d'ouvrages liturgiques.

Tous les manuscrits liturgiques vosgiens conservés sont différents. Nous n'avons rencontré aucun exemplaire en double. Ces manuscrits se

distribuent en une vingtaine de catégories; sept sont ordinaires, les autres sont plus exceptionnelles mais aussi beaucoup moins nombreuses.

1. Les bréviaires.

Le groupe le mieux représenté est celui des bréviaires «²». Leur nombre est variable selon les abbayes. Remiremont arrive en tête avec quatre bréviaires conservés et 39 bréviaires mentionnés. A Saint-Dié, les chiffres sont respectivement 1 et 28. Dans les autres abbayes, c'est à peine si nous pouvons répertorier un / ou deux exemplaires conservés ou signalés. Chaque fois, le total des bréviaires mentionnés est tributaire de la nature des documents d'où les mentions sont extraites. Nous connaissons l'existence d'une vingtaine de bréviaires déodatien et romarimontains, parce que les chanoines et les chanoinesses de ces maisons les ont désignés dans leurs testaments. Il est vraisemblable que les moines de Senones, Moyenmoutier et Etival, possèdent également des bréviaires à la fin du Moyen Age (comme Albert Regnaud de Moyenmoutier en 1563), mais ceux-ci n'apparaissent pas; le moine bénédictin ne teste pas. Dans les petites communautés d'Hérival et de Chaumousey, un bréviaire unique, noté, fixé sur un pupitre de l'église, suffisait probablement.

Tous les bréviaires manuscrits vosgiens connus sont postérieurs au XIIIe siècle, et un sur deux appartient au XVIe siècle. La distinction entre bréviaires de chœur et bréviaires "de chambre" n'est pas toujours facile à établir. D'autant plus qu'elle ne semble pas absolue. En 1301 par exemple, Mathilde de Granges, dame de Remiremont, laisse ses bréviaires à sa nièce sa vie durant. Elle ordonne qu'ils reviennent ensuite en droite ligne à ses successeurs, ou qu'ils soient enchaînés

dans l'église de Remiremont, jugeant semble t-il qu'ils pouvaient être utilisés pour la récitation publique et solennelle de l'office aussi bien que pour la récitation privée.

Les bréviaires conservés contiennent souvent tout l'office divin. En outre, il est probable que les mentions "breviarium" ou "breviaria" (à tout le moins celles relatives aux chapitres de Remiremont et de Saint-Dié) signalent des ouvrages aussi complets. Car les chanoines et les chanoinesses adoptent beaucoup d'autres appellations pour désigner les volumes incomplets. Nous avons répertorié cinq diurnaux (milieu XVIe, vers 1535, 1545), huit demi-temps (1365, 1425, 1467, 1545), six offices particuliers (1489, 1538) et un calendrier isolé (XIIIe), auxquels il faut ajouter un "bref breviaire" (1403, diurnal, nocturnal ou demi-temps ?), un "blanc breviaire des Sainz" (1365, sanctoral ?) et un office "depuis noel jusques alapparition" (1545) «³».

2. Les missels.

Un second groupe d'ouvrages réunit quatre missels conservés et 42 mentions distribués de la façon suivante (les chiffres suivis d'un astérisque signalent les manuscrits conservés) :

| ABBAYES | SIECLES | | | | | | | |
|------------|---------|-----|------|-------|------|------|------|-----------|
| | Xe | XIe | XIIe | XIIIe | XIVe | XVe | XVIe | Sans date |
| Etival | | | | | | | | 1 |
| Remiremont | 1 | | 1+1* | 1 | 5 | 1+1* | 21 | 1 |
| Saint-Dié | | | | | | 2+1* | 6 | 1 |
| Saint-Mont | 1 | | | | | | | |
| Senones | | | | | | 1* | | |

Une fois encore, le plus grand nombre des manuscrits conservés ou mentionnés appartient à l'abbaye de Remiremont. Il pourrait sembler curieux qu'une communauté de femmes possède autant d'exemplaires. Rappelons qu'un groupe de dix chanoines était chargé d'assurer le service des autels dans l'église des chanoinesses. Le Mémorial de la doyenne nous apprend que huit d'entre eux desservaient alternativement et chaque jour de la semaine, les deux autels principaux de l'église : le maître-autel ⁴ et l'autel de la Vierge (ou autel de Tierce car la messe s'y disait après l'office de tierce) ⁵. Les deux autres chanoines qui ne portaient pas le titre de "chanoines du Grand autel", étaient appelés "chanoine de saint Romary" et "chanoine de la Croix"; ils assuraient le service de l'autel saint Romaric et de la chapelle de la Croix. Outre ces services réguliers, il arrivait que les chanoines célèbrent sur les autres autels de l'église Saint-Pierre.

Les missels conservés ou mentionnés dans les comptes de la dame secrète étaient utilisés par ces chanoines, à ces autels. Certaines mentions sont explicites :

- *"li moitez d'un messaul dez channoines"* (1365, n°29),
- *"le tiers d'un messaul dez channoines"* (1365, n°39),
- *"ung messel a donner messe devant les corps saints"* (1527),
- *"le messel de lautel des corpssaints"* (1538) '6',
- ou *"le messel qui est a messire les chanoines a cause de saint paul"* (1538).

Certains manuscrits ne sont guère que des parties détachées de missel. A deux reprises, nous avons rencontré dans les comptes de Remiremont "le messel des kyrie" (1487, 1526). L'article défini et les grands et gros ouvrages du choeur qui l'accompagnent, laissent deviner un grand livre de choeur, unique, écrit et noté dans un large module. D'autres manuscrits contiennent uniquement les messes votives qu'on trouve communément à la fin des missels. En 1549 par exemple, l'abbaye de Remiremont dispose d'un nouveau livre où sont écrits trois messes "assavoir de saint Amet, de saint Romary et de saint Adelphe".

Deux des missels conservés sont romarimontains. Ils portent les cotes 823 et 14283 du fonds latin de la Bibliothèque Nationale de Paris. Leur comparaison apporte peu. Trois siècles les séparent et leurs contenus sont assez différents. Pourtant nous remarquons quelques particularités codicologiques communes. Tous deux ont un format voisin. L'organisation de leurs pages est similaire : deux colonnes, 28 ou 30 lignes, mêmes interlignes et entrecolonnements, et mêmes petites croix potencées rouges servant de repères. Et surtout une foliotation ancienne identique. Dans les deux volumes, les feuillets sont numérotés en chiffres romains, au verso, dans la marge extérieure et sur la première ligne de réglure. Le manuscrit du XIIe siècle aurait-il servi de modèle à celui du XVe siècle ?

Quant aux missels de Saint-Dié, ils sont de deux types. Six s'apparentent à ceux de Remiremont. Ce sont des livres de l'église

utilisés par les chanoines pour les besoins du service liturgique. Parmi eux, figure le missel dit "missale parini" parce qu'il a été écrit par le chanoine Denis Parin. Un autre est conservé dans le coffre de la chapelle saint Georges où on l'utilisait. Tous les autres sont possédés personnellement par les chanoines qui prennent soin de les mentionner dans leur testament.

3. Les psautiers ^{'7}.

Loin derrière les bréviaires et les missels, les psautiers constituent une troisième catégorie importante ^{'8}. Trois ont été retrouvés, l'un provenant de Remiremont, un autre de Saint-Dié et le troisième du Saint-Mont; et les documents fournissent seize mentions. Le type le plus fréquent est le psautier liturgique. A Remiremont, huit sur les douze psautiers répertoriés appartiennent à l'église. Quatre ont une place précise dans le chœur. Ce sont toujours de gros ou grands ouvrages. Les autres exemplaires sont ou bien des psautiers glosés appartenant à l'église, ou bien des psautiers personnels de types variés. Parmi les manuscrits conservés, le manuscrit 133 d'Epinal est un psautier-collectaire (chaque psaume est suivi d'une collecte ou oraison romaine) à l'usage de Remiremont, et le manuscrit n.a.l.1508 de la Bibliothèque Nationale est un psautier-hymnaire du Saint-Mont. Ces psautiers sont utilisés durablement dans le milieu monastique vosgien. Le chanoine de Saint-Dié Jean Baudoin possède encore en 1467 deux psautiers (et deux bréviaires et un missel). Il faut attendre le milieu du XVIe siècle pour voir les psautiers s'effacer devant les livres d'heures : lors d'une vente organisée par le chapitre de Saint-Dié en

1545, quatre livres d'heures et huit bréviaires sont proposés avec seulement un psautier.

4. Les antiphonaires.

L'antiphonaire est le quatrième des principaux livres liturgiques en usage au chœur (11 mentions en tout). Il contient tout le chant noté de l'office. Neuf exemplaires apparaissent dans les documents de l'abbaye de Remiremont entre 1365 et 1537. Plusieurs de ces manuscrits ont pu être utilisés dans le même temps. L'un appartient au chœur de l'abbesse, deux autres à celui de la doyenne, trois autres sont installés devant la secrète ou une autre dame (qui est nommément désignée mais sa dignité n'est pas indiquée). Comme les psautiers, ce sont de grands et gros volumes. Le grand format est peut-être plus encore la caractéristique des antiphonaires que celle des psautiers. Nous proposons de rattacher aux antiphonaires romarimontains, quatre mentions curieuses signalant le / ou un "gran" du chœur :

- "*I gran dou cuer par devers la doienne*" (1365, n°42),
- "*lou gran damey cuer*" (1365, n°43),
- "*lou gran davant dame Marguerithe de Tello*" (1365, n°27),
- et "*un gran dou cuer dever madame l'abbasse*" (1365, n°21).

Dans son étude de la liste B des livres de Remiremont ⁶⁹, Michel Parisse a suggéré que ces mentions désignaient peut-être des livres de lectures. Nous pensons qu'il s'agit plutôt d'antiphonaires. Pour plusieurs raisons. Premièrement, tous les livres pour lesquels la secrète précise une localisation dans le chœur d'une dame ou devant une autre chanoinesse, sont soit des psautiers, soit un hymnaire, soit des antiphonaires. Ensuite, aucun antiphonaire nommément désigné dans la

liste de 1365 n'apparaît comme appartenant au chœur de l'abbesse ¹⁰, alors que ceux de la doyenne et de la secrète ont chacun le leur. Serait-ce le "gran dou cuer dever madame l'abbasse" ? Enfin, nous conservons un compte de reliure (1526) qui énumère successivement et en les regroupant semble t-il, différents types de livres : "le gros antiphonier, le grant de dessus le pupitre, lantiphonier du devant dame Suzanne, un petit livre, l'hymnier de devant madame la doiyenne, ung psaultier, le messel des kyrie, ung messel en papier, et ung livre en franfrois" ¹¹. La secrète aurait-elle séparé le gros antiphonaire et l'antiphonaire installé devant dame Suzanne, si le "grant" n'était pas un antiphonaire lui aussi ?

5. Les autres livres.

Nous réunissons dans un cinquième groupe les livres liturgiques moins fréquents. c'est à dire ceux qui sont représentés en moyenne trois ou quatre fois. Ces livres se répartissent en trois catégories : les livres de lectures, les livres de chant et les recueils de règles.

a. Les livres de lecture.

Les livres enfermant les lectures lues au cours de l'office ou de la messe sont à la fois divers et voisins. Chacun a sa spécificité mais chacun empiète aussi sur les autres. En tout, sept manuscrits conservés et 20 mentions :

| SIECLES | Xe | XIe | XIIe | XIIIe | XIVe | XVe | XVIe | Sans date |
|--------------|----|-----|------|-------|------|-----|------|-----------|
| ABBAYES | | | | | | | | |
| Epinal | | 1 | | | | | | |
| Moyenmoutier | | 2 | 1 | | | | | |
| Remiremont | 1 | | | | 5 | 6 | 7 | 1 |
| Saint-Dié | | | 2 | | | | | |
| Senones | | 1 | | | | | | |

Les ouvrages les plus somptueux sont les **Evangiles** (renfermant le texte complet des quatre évangiles) et les **évangélistes** (contenant les passages du même texte destinés aux dimanches, fêtes et fêtes de l'année liturgique). L'abbaye de Remiremont possédait au moins un bel évangéliste (Epinal, ms.105) et deux livres d'Evangiles (XIIe, 1559) ⁽¹²⁾. Nous conservons aussi deux beaux Evangiles vosgiens du XIe siècle, l'un ayant appartenu à l'abbaye de Senones (XIe, B.N., ms.lat.9392), l'autre au chapitre d'Epinal (XIe et XVe, Epinal, ms.265). Le premier est un des plus beaux exemplaires lorrains conservés. De fabrication messine probablement, son parchemin est resté extraordinairement blanc, mettant en valeur un décor original de titres ornés, d'initiales à entrelacs et rinceaux, et de symboles des évangélistes. Le second contient uniquement l'Evangile de saint Marc. Il est appelé habituellement "l'Evangéliste pourpre d'Epinal" car chacun de ses feuillets est teint en pourpre. Le texte écrit à l'encre d'or, deux miniatures et une somptueuse reliure d'orfèvrerie gothiques ajoutent encore à la richesse de l'ouvrage. Deux remarques s'imposent. Ces

Epinal, Bibliothèque Municipale, ms.265

S. MARCUM, Evangelium

XVe siècle

Provient du chapitre d'Epinal

Reliure d'orfèvrerie (plat supérieur): la plaque d'ivoire enchassée dans une couverture de vermeil et figurant la Vierge et l'enfant Jésus entourés de saint Jean Baptiste et sainte Catherine sous une arcature; les deux encadrements ornés de doubles feuilles finement ciselées et de pierres, et les quatre petits reliquaires incrustés aux angles, créent une belle harmonie jaune-argent.

manuscrits sont parmi les plus remarquables et les plus anciens que nous avons répertoriés. Ensuite, leur utilité liturgique (les derniers feuillets des Evangiles de Senones portent une table pour les lectures des dimanches, des ferries et des fêtes) fut vite débordée par une fonction symbolique et sacrée. Le livre des Evangiles de Remiremont servit au serment des princes. Tandis que l'évangélaire (Epinal, ms.105) enregistrait les redevances et donations faites à l'abbaye. L'Evangélaire d'Epinal se transforma en objet d'apparat et en précieux reliquaire.

Les autres livres contiennent des textes extrêmement divers. Ils s'appellent tantôt collectaires, tantôt prosaires, tantôt homéliers, tantôt passionnaires ou légendiers. Les frontières ne sont pas toujours nettes entre ces différents ouvrages. Ainsi en 1538, la secrète de l'abbaye de Remiremont comptabilise les frais de réfection et de reliure d'un "legendaire ou aultrement , écrit-elle, les livres de samuel et des parabolles Salomen" (13). Le collectaire qui regroupe les collectes de l'office apparaît dans les comptes de Remiremont. La dame secrète désigne successivement "ung couletier", "I collectier", "lou bon collatier", "le collectaire de madame la doienne" et "le livre dit le collectier". L'église Saint-Pierre utilisait donc plusieurs collectaires, l'un se trouvait devant la doyenne, un autre (ou le même) était utilisé de préférence à plusieurs exemplaires périmés.

Les lectionnaires sont aussi nombreux (trois manuscrits conservés et trois mentions). Les quatre lectionnaires de Moyenmoutier (XIe) et de Saint-Dié (Saint-Dié, mss.2 et 4) datent des XI-XIIe siècles, alors que les deux volumes romarimontains (1362; B.N., ms.n.a.l.2288-2289) appartiennent aux XIV-XVe siècles. Les trois manuscrits conservés sont

des lectionnaires de l'office. Ils renferment tous des leçons tirées de l'Écriture Sainte, des vies des saints, des passions des martyrs, et des homélies des Pères. Dans le manuscrit 4 de Saint-Dié, l'accent est mis sur les vitæ et les sermons des Pères, tandis que le lectionnaire d'Alix de Ville contient surtout des miracula, passiones et vitæ. C'est un lectionnaire hagiographique. Ces livres étaient toujours utilisés en corrélation avec d'autres livres. L'un des lectionnaires de Saint-Dié (Saint-Dié, ms.2) adopte un système de renvoi à d'autres passages du livre, voire à ceux d'un autre livre. Au folio 253 par exemple, on peut lire la note suivante introduite par une petite croix potencée noire : "Quere evangelium in vigilia Sancti Laurentii in albo libro". Quel était ce livre blanc ? Peut-être s'agissait-il d'un autre lectionnaire plus tardif (la note est écrite d'une main gothique) ? A Remiremont, c'est vers la Trinité qu'il faut lire "le livre dez leçons que on appelle leissonnier" (1365, n°14). D'autres manuscrits fournissaient les lectures des autres moments de l'année liturgique.

Un autre type de livre est le *prosaire* ou recueil de proses. Nous ne le rencontrons qu'à Remiremont. La dame secrète le dénomme "prosier" ou "livre des proses". Il apparaît à la fin du XVe siècle et au XVIe siècle seulement. Les premières mentions semblent désigner un seul prosaire ("le prosier" ou "le livre des proses"), la dernière laisse supposer plusieurs exemplaires ("ung autre livres de proses"). Ces appellations pourraient désigner des ouvrages divers qui n'avaient d'autre point commun que d'être écrits en prose. Un argument contredit toutefois cette hypothèse. Ces livres de proses sont souvent associés à des missels dans les comptes de la secréterie; ce sont probablement des prosaires utilisés pour la messe. Les registres de la secrète nous

apprennent également qu'un / ou le "prosier" se trouvait au chancel en 1488.

D'autres livres de lecture sont appelés "legendaires" ou "passionnaires". Nous avons déjà montré que ce genre d'ouvrage pouvait renfermer, malgré leurs titres, bien autre chose que des *legendae* ou récits hagiographiques. L'abbaye de Remiremont possède un gros passionnaire en 1365, plusieurs semble t-il au XVI^e siècle. Ces ouvrages sont de toute évidence des livres liturgiques. Plusieurs légendaires sont dits "de lenglise". Et chaque fois, il font partie de lots de livres reliés qui sont tous utilisés dans l'église Saint-Pierre.

Enfin, nous conservons un unique **homélaire** (Epinal, ms.20). Il est possible que d'autres se dissimulent sous une appellation floue ou erronée. Le "*lectionarium vetus ubi variae homiliae reperiuntur*" (XI^e) signalé dans les catalogues modernes de la bibliothèque de Moyenmoutier et non retrouvé, pourrait être un second exemplaire. Le manuscrit 20 d'Epinal est un autre homélaire provenant de Moyenmoutier. Il est daté du XII^e siècle. Il contient l'homélaire d'été de Paul Diacre (considérablement interpolé), des sermons de saint Augustin et de Césaire, et diverses homélies et pièces en connexion avec les recueils césariens.

b. Les livres de chant.

Plusieurs livres de chant s'ajoutent aux antiphonaires présentés précédemment. Des graduels, un hymnaire, et trois types d'ouvrages aux noms très généraux.

Nous connaissons l'existence de sept **graduels** vosgiens. Seul le magnifique graduel de Saint-Dié est conservé. Si l'antiphonaire

contenait tout le chant noté de l'office, le graduel inclut en plus les chants de la messe. Celui que possédait l'abbaye de Moyenmoutier au XIVE siècle est qualifié en 1791 de "romanum cum notis cantus gregoriani". Le prieuré d'Hérival avait le sien également : l'obituaire de Remiremont n.a.l.349 de la Bibliothèque Nationale garde le souvenir de la fabrication d'un "graduale" soutenue par le prieur d'Hérival Guillaume Bonvoisin, vers 1438 ¹⁴. A Remiremont, il est question de "gradue" ou de "grez" (ou "gre"). Quatre mentions s'échelonnent entre le XIIIe siècle et 1537. En 1487, un graduel se trouve dans le chœur de l'abbesse; en 1527, un autre est en cours de réalisation. Le graduel occupe comme une seconde place parmi les livres liturgiques de chant, car dans tous les comptes de la secrète il suit toujours un antiphonaire. Quant à l'hymnaire, c'est peut-être le troisième des grands livres de chant du chœur. En 1526, un "hymnier" est installé dans le chœur de l'église Saint-Pierre de Remiremont, devant la doyenne.

Les autres livres de chant sont vaguement appelés "chanterez" ou "chanterels", "livre des chantres", "chorialiste", "livre en note" ou "livre en chant de notet". Les chanoinesses de Remiremont utilisent des "chanterels" à la fin du Moyen Age (XIV-XVe siècles). La secrète Guie de Granges possède un exemplaire personnel en 1379. C'est sans doute un ouvrage important puisqu'elle le cite immédiatement après son livre d'heures dans son testament. En 1488, un autre volume appartient aux chantres de l'église. La secrète distingue alors "le petit chanterez". Existait-il un autre exemplaire plus gros ? Au tournant des XV-XVIe siècles, elle adopte une autre appellation. Elle enregistre à deux reprises des dépenses de reliure et de restauration du "livre des

chantres" (1490, 1511). Ces appellations désignent probablement des groupements de pièces chantées ordinaires. Dans deux cas, nous apprenons que le "livre des chantres" et "le livre en note" correspondent à un responsorial. Mais la grande variété des manuscrits (plus grande peut-être dans ce domaine musical que dans tout autre) incite la secrète à préférer une dénomination générale. Les chanoines de Saint-Dié n'agissent pas autrement quand ils enregistrent le contrat de fabrication d'un "chorialiste" en 1523. L'abbé Hugo d'Etival s'est peut-être heurté à un terme aussi vague dans les documents qu'il a consultés, car il a rapporté, sans autre détail, que son lointain prédécesseur Jean Féal fit réaliser "tria volumina in membranis ad usum chori" (1516).

c. Les recueils de règles.

Un dernier groupe de livres rassemble les ordinaires et les rituels. Les catalogues modernes de la bibliothèque d'Etival mentionnent deux rituels et un ordinaire prémontrés, que nous n'avons pas retrouvés (sans date). Les abbayes de Moyenmoutier et Remiremont utilisaient des "ordines tullenses" (Epinal ms.122, XVIe), tandis que celle de Senones a possédé un "ordo gorziensis" du XIIe siècle (Epinal, ms.148). Ce monastère entretenait des relations privilégiées avec la région messine, mais rien n'indique que le manuscrit d'Epinal se trouvait à Senones dès le Moyen Age. Nous savons rarement comment étaient utilisés ces recueils de règles et de formules fixées par l'usage pour la récitation de l'office et l'administration des sacrements. A Remiremont, il semble que l'ordinaire ait été entre les mains de la doyenne (1543).

Enfin, il faut signaler l'existence de nombreux ouvrages, de toute évidence liturgiques, mais que nous identifions mal. Certains sont nettement individualisés. Mais qu'est-ce qu'un "cérémonial" ^{'15} ou un "livre de l'absouldre" ^{'16} précisément ? Parfois la mention est plus développée. En 1536, les chanoinesses de Remiremont font réaliser un "petit volume ou a escript la benediction de leure benoist, les septz pseaulmes penitenciales et certes oraisons avec lordinaire de l'eglise" ^{'17}. Ce curieux manuscrit à mi-chemin entre le livre d'heures et l'ordo est inclassable. Comment était-il utilisé ? D'autres livres sont dits simplement "de la heuge du lettrey", "du choeur", "du chancel" ou "de l'englise". Il est probable que ce sont de gros volumes, et que certains sont installés devant telle ou telle chanoinesse. Ces livres apparaissent parfois par lot de dix dans un même compte de reliure. Sans doute figurent parmi eux les livres liturgiques les plus fréquents, mais peut-être aussi les sacramentaires, épistolaires, tropaires et autres manuscrits que nous n'avons pas rencontrés jusqu'à présent.

Au total, les livres liturgiques représentent 53 % des mentions de livres et 15,5 % des manuscrits conservés que nous avons répertoriés. L'utilisation quotidienne ou régulière de ces ouvrages mais aussi leur sujétion aux phénomènes de mode, expliquent sans doute pour une large part l'écart qui sépare les deux résultats. Dans le tableau suivant, nous indiquons pour chaque abbaye, les pourcentages corrigés des manuscrits liturgiques conservés et les pourcentages corrigés des mentions de livres liturgiques :

1° calculés par rapport à l'ensemble des manuscrits conservés et signalés de chaque abbaye,

2° calculés par rapport à la totalité des manuscrits vosgiens conservés et signalés.

| ABBAYES | % MSS. CONSERVES | | % MSS. MENTIONNES | |
|--------------|------------------|--------|-------------------|-------------|
| | 1 | 2 | 1 | 2 |
| Epinal | (33,3) | (0,22) | - | - |
| Etival | 10,5 | 0,44 | 47,4 | 2 |
| Hérival | - | - | (33,3) | (0,22) |
| Moyenmoutier | 2,3 | 0,44 | 6,9 | 1,33 |
| Remiremont | 5,7 | 2,2 | <u>54,5</u> | <u>21,3</u> |
| Saint-Dié | 5,5 | 1,1 | 28,6 | 5,8 |
| Saint-Mont | 6,2 | 0,44 | 9,4 | 0,7 |
| Senones | 14,7 | 1,1 | 11,8 | 0,9 |

Les livres liturgiques ont une importance considérable dans l'abbaye de Remiremont. Rapportés au total des mentions conservées, ils équivalent encore à 21,3 % (immédiatement derrière suit Saint-Dié avec seulement 5,8 %). Les registres de la secrète fournissent des informations précieuses; nous pourrions presque parfois dresser un plan de situation des livres liturgiques dans l'église Saint-Pierre. Il reste toutefois que beaucoup de manuscrits sont perdus.

LES LIVRES LITURGIQUES DANS L'EGLISE SAINT-PIERRE DE REMIREMONT.

1. Sur les autels.

- sur le grand-autel : un livre (d'Evangelies ?) (1597)
- sur l'autel des corps saints : un missel (1527, 1538)
- sur l'autel saint Paul : un missel (1538)

2. Dans le chœur.

- devant l'abbesse : un psautier (1365)
un "gran" ou antiphonaire (1365, 1487)
un graduel (1487)
un livre contenant des offices et les hymnes (1538)
- devant la doyenne : plusieurs psautiers (1365)
trois antiphonaires (1365)
un collectaire (1487)
un livre ? (1487)
un hymnaire (1526)
- devant la secrète : un grand antiphonaire (1365)
- devant Catherine d'Epinal * : un psautier (1365)
un antiphonaire (1365)
- devant Marguerite de Thélod * : un psautier (1365)
un "gran" ou antiphonaire (1365)
- devant dame Suzanne * : un antiphonaire (1526)
- dans le coffre du lutrin : neuf livres ? (1489)

3. Au chancel : plusieurs livres (1488, 1543).

(* Nous ne connaissons pas la dignité de ces chanoinesses)

Nous avons pu distinguer sept catégories d'ouvrages largement représentées. Ces nombreux livres liturgiques supposent un cérémonial magnifique, dont nous ne savons rien ou presque cependant. Les chanoinesses suivaient l'usage toullois (comme Saint-Dié, Senones et Moyenmoutier ^{'18'}). Lorsqu'elles achètent un nouveau missel, elles font appel à Toul (1551); nous conservons un "ordo tullensis" qu'elles ont possédé (Epinal, ms.222); et l'ordinaire de Constance de Faulquier (1608) fait encore allusion à l'usage toullois. Ajoutons que les livres liturgiques romarimontains étaient assez souvent divisés en deux ou trois volumes (1/2 temps, 1/3 temps, livre des kyrie, antiphonaire d'hiver, lectionnaire ou bréviaires d'été), et que les exemplaires demeuraient dans la bibliothèque liturgique de l'église où on savait les retrouver au besoin (en 1551, on relie encore l'un des "vienz messels"). Cela ajoutait encore au faste liturgique de l'église des chanoinesses.

II/ LA LECTURE SELON LA REGLE A REMIREMONT.

A. Au réfectoire.

1. "Refectour", "mandé" et "collatio".

La règle de saint Benoît prescrit la lecture pendant les repas. Les archives des abbayes bénédictines vosgiennes ne conservent pas de petits guides de lectures de table analogues à ceux de Saint-Denis ou de Marchiennes ^{'19'}. Mais d'autres documents avec les manuscrits conservés (principalement romarimontains une fois encore) permettent de distinguer ce second mode de lecture.

D'une façon générale, la lecture se fait au réfectoire à deux moments de la journée : à midi et à la fin de l'après-midi (ou à collation). Le nouvel ordinaire adopté par l'abbaye de Remiremont en 1608 ⁽²⁰⁾ différencie "Mandé", "Refectour" et "Collation". "Refectour" désigne sans doute comme dans les listes de 1362-1365 le repas de midi. Mais il est bien difficile de séparer les deux autres moments. "Mandé" est rare, et nous ne le rencontrons pas dans les listes médiévales. Peut-être est-ce simplement une autre manière de signifier le léger repas pris en fin d'après-midi vers seize heures ⁽²¹⁾ ? Nous verrons que le mot "collation" est utilisé très librement.

La dame secrète de l'abbaye de Remiremont intervenait dans la préparation des lectures "de refectour" ou "de collation". Chargée de l'entretien des livres de l'église, elle fournissait à tout le moins quelques livres dont la lecture était achevée au réfectoire. La plus grande responsabilité incombait toutefois à la dame lettrière ou lettry. C'est elle qui "chante" ou "fait refectour" ⁽²²⁾. Le jour de Pâques par exemple, elle "chante la leceon qui est propre au livre quon fait Refectour" ⁽²³⁾. Elle est responsable du coffre où sont déposés les livres de lectures, et apporte le collectaire à la chantrerie qui sera semainière ⁽²⁴⁾. Elle joue un rôle important qui est généralement dévolu à l'armarius ou au chantrier dans les abbayes. Comme eux, elle fournit les livres de lectures, détermine l'ordre des textes à lire, et occupe une place d'honneur parmi les lecteurs de table. Le chantrier de l'abbaye du Bec lisait pendant les semaines de Pâques et de la Pentecôte et les jours de fêtes; de la même manière la dame lettry de l'abbaye de Remiremont "chante Refectour... aux trois bons Jours de l'année", soit à Noël, à Pâques et à la Pentecôte. Une autre chanoinesse participe aux

lectures de collation le jour de "la Grand Cenne" ou Jeudi Saint. Elle est curieusement appelée "la Grand Collation" ⁽²⁵⁾. Elle précède alors la dame lettrière.

La lecture au réfectoire n'est en définitive qu'un prolongement de la lecture liturgique. Ce rapport à la liturgie devient très étroit à Remiremont. Au point que "Collation" et "Refectour" appartiennent au vocabulaire de l'office. L'ordinaire présenté par Constance de Faulquier trésorière et lettrière, au choeur de l'église de Remiremont en 1608, utilise souvent ces deux mots : "le dimanche a Matine on dict le Refectour", "a Vespres on dict la Collation qui est propre au livre de Refectour", "a Complie on chante la Collation au livre ou on faict Refectour"... La première formule et la dernière sont très fréquentes. De telle sorte que nous concluons que la lecture au réfectoire (ou "ad prandium") prolongeait la lecture des matines, tandis que celle de collation précédait et annonçait celle des complies. Les textes longs commencés à l'office (de matines et complies en particulier) étaient achevés au réfectoire. L'ordinaire de 1608 fournit des informations plus précises encore :

- *"Quand on faict des Quatretemps de Noel. Il fault dire a la Collation les leceons de Dieu...et dict on celles qui sont au livre de nostre dame a matine. Ce qui reste desdites leceons on les dict a la Collation" (fol.8v'),*
- *"Le letri chante Refectour...Quand toutes ces prieres sont parachevées, on sen va disner. A Nonne on revient a leglise" (fol.17),*
- *"A trois heures apres midy on sonne Mande...et aussytost quon commence a sonner, la Grand Collation doit aller a leglise et doit marcher devant elle celle qui porte son livre, et le lettry apres ladite Collation, et les Dames. Le lettry met la dame qui tient le livre de la Collation devant celle qui la doit chanter, et luy accommode le Carreau et le livre, laquelle le tient jusques a ce que le premier vers de ladite Collation est dict...Puis quand tout*

est achevé on s'enva au logis de Madame faire la collation, et au sortir de la, on va au logis de madame la secrette de mesme faire Collation" (fol.60),

- *"A Complie, on dict la Collation au Grand livre de Refectour, ou bien s'il y a des leceons de saintz de reste, on les dict" (fol.88),*
- *"A Complie, on dict la Collation au livre des Dommées, sil ny avoit quelque saint a lire de reste des Matines" (fol.129),*
- *"On dict la Collation au livre de Refectour, Levangille de ladite Collation se doit tousiours rapporte a celle de Dieu quon a dict le matin" (fol.134v°).*

De ces notes ressortent plusieurs remarques. A collation, on achevait les leçons des matines (s'il en restait) avant de commencer une autre lecture. Cette lecture de collation devait être en harmonie avec la lecture des matines. Après avoir "fait Refectour" à l'église, les chanoinesses vont dîner ^{<26>}. En revanche, elles ne font pas collation mais "disent collation"; ensuite elles vont "faire la collation" dans la maison particulière de l'abbesse et dans celle de la secrète ^{<27>}. Enfin, tout un cérémonial accompagne la lecture de collation à l'église: les chanoinesses entrent en procession, et le lettry met en place les participants et les livres. Cette pompe liée à la "Grand Cenne" du Jeudi Saint est vraisemblablement extraordinaire. Il reste que nous ne savons pas si les chanoinesses de Remiremont lisaient et écoutaient réellement des lectures de tables au réfectoire. L'ordinaire de 1608 laisse supposer que "Refectour" et "Collation" étaient deux moments liturgiques de l'office quotidien ^{<28>}; ce que ne démentent pas les quelques mentions issues des listes de 1362-1365 (les formules utilisées dans ces listes s'apparentent fortement à celles de l'ordinaire de Constance de Faulquier). Tout se passe comme si les chanoinesses avaient choisi de lire les lectures réservées au réfectoire, à l'église. La tradition

était ainsi respectée et le mode de vie individuel des chanoinesses préservé. Notons cependant que les documents autorisant cette hypothèse sont tardifs. Cette hypothèse justifierait toutefois que le rédacteur des listes de 1362-1365 indique aussi souvent la période de lecture. Il serait d'autant plus normal qu'il mette en relation les lectures "de refectour" ou "de collation" avec l'année liturgique, que celles-ci seraient lues à l'église. Il désigne ainsi précisément les livres utilisés pendant l'Avent, le temps de Noël, le Carême, les temps de Pâques et de Pentecôte, ou pendant les grandes fêtes. C'est "ung livre de quo on fay refetour er Paique et pentecoute et Nouel" (1362, n°23) par exemple. L'ordinaire de 1608 ajoute "un gros livre couvert de jaune où on chante la collation le jour des Cendres" ¹¹.

2. Les lectures de table.

Pour connaître les lectures de table (nous désignons ainsi les lectures ad prandium et de collation qu'elles soient faites dans le réfectoire ou dans l'église), nous disposons de trois types de documents: les manuscrits conservés ³⁰, les listes de livres de l'église de Remiremont (1362-1365) ³¹, et l'ordinaire de Constance de Faulquier (1608).

a. Ecriture Sainte et commentaires.

La catégorie des textes de table la mieux représentée réunit un bel échantillon de l'Ecriture Sainte. Parmi les manuscrits ou les mentions répertoriés, les Bibles ou extraits de Bible sont aussi nombreux que les commentaires.

Plusieurs manuscrits ou mentions portent le titre de "biblia sacra" ou "bible" ou encore "bile". Il est probable que peu voire aucun d'entre eux ne renferment le texte entier de l'Ancien et du Nouveau Testament. La plupart sont vraisemblablement des recueils d'extraits choisis. Le manuscrit 119 d'Epinal qui provient de l'abbaye de Senones, contient ainsi le livre de Samuel, le livre des Rois, les Proverbes de Salomon, l'Ecclésiaste, le Cantique des Cantiques, le livre de la Sagesse, l'Ecclésiastique, le livre de Job, le livre de Tobie et le livre des Macchabées. L'ordre biblique n'est pas même respecté.

Parmi les autres bibles répertoriées, les deux exemplaires ayant appartenu à Moyenmoutier sont complétés ou bien par une table de concordances, ou bien par des notes explicatives. Quant aux chanoinesses de Remiremont, elles possèdent en 1362-1365 au moins quatre bibles, et les désignent par leur format, leur âge, leur langue ou leur origine. L'une est grosse (1362, n°1), l'autre petite (1362, n°9). Une troisième est "velle" (ou vieille) (1362, n°22), une autre encore est écrite en langue romane (1365, n°11).

Les morceaux choisis sont extraits à proportion égale de l'Ancien et du Nouveau testament. Les textes les plus fréquents sont le livre de la Genèse, le livre des Macchabées, les Actes des Apôtres, les Epîtres et l'Apocalypse. Le plus souvent, les manuscrits renferment ou bien uniquement ces textes de l'ancien Testament, ou bien uniquement ces textes du Nouveau Testament. Les recueils combinant les deux sont rares, et d'autres types de textes s'y ajoutent généralement ⁽³²⁾. Parfois, le livre de lecture doit être un simple cahier car il contient à peine un "encommencement de Genesy" (1365, n°31) ou "la Prefacion dez faix des apostres" (1365, n°16). Dans d'autres cas, il est bien difficile de dire

quels textes se dissimulent sous certaines appellations. Qu'est-ce qu'un quart de bible (1362, n°18) par exemple ?

Les livres de la Genèse et des Macchabées, les Actes des Apôtres, les Epîtres et l'Apocalypse apparaissent comme des lectures principales. Ils sont lus lors des grandes fêtes liturgiques, voire repris à diverses occasions, et se répartissent sur toute l'année. La Genèse est souvent liée à la Septuagésime, tandis que les Actes des Apôtres, l'Apocalypse et les Epîtres sont des lectures de Pâques. de même le livre des Macchabées est généralement réservé pour le mois d'octobre et les Epîtres pour l'Epiphanie. Cet ordre traditionnel des lectures de la Bible était celui que les abbayes de Marchiennes et de Saint-Denis avaient adopté au XIII-XIVe siècles pour leurs lectures au réfectoire. Il est vraisemblable que les moines vosgiens suivirent cet usage quasi général. Les lectures qu'ils commençaient à l'office divin étaient sans doute continuées au réfectoire. Mais à côté d'eux, les chanoines et les chanoinesses semblent choisir une autre solution. Leur mode de vie individuel, et notamment l'habitude de prendre leurs repas dans leurs maisons particulières, expliquent probablement pourquoi les chanoinesses romarimontaines "font refectour" et "disent collation" «es» dans l'église capitulaire.

Les commentaires de l'Ecriture Sainte semblent être aussi appréciés que les morceaux choisis. Le chapitre de Remiremont et l'abbaye de Moyenmoutier arrivent en tête par le nombre des volumes répertoriés (7 et 6 volumes respectivement). Saint-Dié suit avec cinq ouvrages. Il est difficile de dire si ces chiffres sont significatifs. Reflètent-ils l'engouement pour l'étude des Ecritures que l'on reconnaît souvent à l'abbaye de Moyenmoutier ? Est-ce une caractéristique romarimontaine ?

Dans cette comparaison entre abbayes, il est certain que le rang occupé par Remiremont est faussé par la nature presque exclusivement liturgique du fonds de livres anciens de cette maison. Il demeure toutefois que la formation d'une communauté de femmes reposait probablement et essentiellement sur la connaissance et une meilleure compréhension des Saintes Ecritures.

Ce sont presque toujours les mêmes textes qui sont commentés. Leur présentation est très variable. Ou le texte est continu, et ce sont des "expositiones", des "commentarii" ou encore des "sermones". Ou le texte est entrecoupé de notes, apostilles ou gloses. Fréquemment les "expositiones" sont liées aux Evangiles. Nous conservons une "expositio brevis in Johannem" du XII^e siècle provenant du Saint-Mont (Epinal, ms.199). Et la seconde liste médiévale de Remiremont (1365) signale six exemplaires. Parmi eux, deux commentent l'Evangile de saint Jean. Un autre semble réservé pour la lecture "en refectour" et "a collation". Ajoutons deux recueils de "sermones seu postillae in evangelia" (Moyenmoutier, X^e) et nous répertorions en tout onze commentaires des Evangiles ⁽³⁴⁾. Les autres manuscrits expliquent les Epîtres, l'Apocalypse, les Psaumes, l'Exode ou plusieurs passages de la Bible à la suite (l'abbaye de Moyenmoutier possédait par exemple un lucidaire à la fin du Moyen Age).

b. Patristique.

Une seconde catégorie d'ouvrages réunit les écrits patristiques. Les listes de Marchiennes et de Saint-Denis en font un groupe important des lectures de table. Dans les bibliothèques vosgiennes, les Pères sont également bien représentés. Saint Grégoire est de loin le plus lu. Ses

écrits sont une "composante essentielle de la culture monastique" ⁽³⁵⁾ vosgienne. Chaque abbaye possède ses *Dialogues* :

- à Remiremont, deux exemplaires (1365, n°8; IXe, Epinal ms.118),
- à Moyenmoutier, deux exemplaires (XVe),
- à Saint-Dié, un exemplaire (sans date) ⁽³⁶⁾,
- au Saint-Mont, un exemplaire (sans date),
- à Senones, un exemplaire (sans date).

Moyenmoutier dispose aussi de ses *Moralia in Job* (Epinal, ms.122) et des *Homiliae XL super Evangelia* (IXe, Epinal ms.115). La bibliothèque de l'abbaye d'Etival renferme son *Expositio super Ezechielem* (sans date). On lit aussi les sermons de saint Jérôme, les homélies de saint Augustin. Les écrits de saint Ambroise sont rares (à peine quelques sermons éparpillés dans quelques recueils), comme le sont également les recueils pluri-patristiques. Les abbayes vosgiennes possèdent généralement des volumes homogènes qu'elles utilisent sans doute au besoin pour les lectures de l'église et du réfectoire. Les 40 homélies de saint Grégoire contenues dans le manuscrit 115 d'Epinal ont été ordonnées suivant l'année liturgique, dans ce but probablement. D'autres textes associés à des traités ont servi plus vraisemblablement à l'étude. En tout, 21 manuscrits conservés ou mentionnés contiennent des extraits des Pères de l'Eglise.

c. Hagiographie et légendes.

Les vitae, miracula et autres récits légendaires forment une dernière catégorie de lectures de table. Dans l'ordinaire de 1608, les allusions à ce type de textes sont assez précises :

- *"Le premier dimanche des Advents ... a la collation du soir, on dict le reste des leçons qui ne sont pas este achevées des saintz, ou bien on lict es Miracle de saint Nicolas ... a la procession au retour la collation, on la dict es saintz qui sont de reste au gros livre" (ff.2 et 3v'),*
- *"Le jour de l'Assencion ... on dict la Collation au grand livre de Refectour, on prend a l'Epingle ou bien on lict des saints sil y en a de reste de Matine" (fol.103v'),*
- *"Après la Trinite ... on ne recouvre point de saint de trois leçons que saint Ypve qui est tout propre dedans des cayers qui sont au Coffre du Letri ... a Complie on dict la Collation à la legende qui est propre" (fol.118v'),*
- *"De saint Romary ... a Complie on dict la Collation dedans le livre ou on a faict Refectour, on prend au derriere dudit livre les Miracles de saint Romary ... on y doit dire la Collation tout du long des Octaves" (fol.151v'),*
- *"De sainte Marguerite ... Il y a ung Dialogue quil fault commencer de dire a telle heure quil soit dict pour ce temps la jusques aux leçons de Matine. On le prend dedans le livre des Saints" (fol.201v'),*
- *"Des Unze milz Vierges ... a Matine les leçons se disent au livre quon appelle le passionné qui est du costé de madame la Doyenne" (fol.228v').*

De ces quelques exemples ressortent plusieurs indications. Premièrement, les chanoinesses de Remiremont lisent des récits de la vie des saints à collation. Elles continuent alors souvent une lecture commencée aux matines. Elles prennent généralement leurs textes dans un "gros livre", un "grand livre de Refectour", un "livre des saintz" ou un "passionné", c'est à dire dans de volumineux légendaires et passionnaires. Ensuite, ces récits sont toujours longs; et il est parfois nécessaire de prendre quelque avance sur le temps liturgique, s'ils doivent être lus en entier.

Chaque abbaye possède un ou plusieurs volumes glorifiant les actes de son / ou ses fondateurs. Remiremont dispose à la fin du Moyen Age d'un précieux "livre saint Romary" (1510), d'un "livre de la vie et des

miracles des corps saints" (1439) et d'un recueil des vies et translations des saints Romaric, Adelphe et Amé (B.N., ms.fr.13497). A Moyenmoutier, les exemplaires conservés ou seulement mentionnés sont plus nombreux, comme s'ils voulaient encore témoigner de la brillante période de production hagiographique des X-XIe siècles. D'autres recueils mêlent la vie de saints ermites à des écrits patristiques. Une autre façon peut-être de magnifier les saints fondateurs vosgiens dont le mode de vie fut au départ érémitique.

Outre ces trois principaux groupes de textes, il reste plusieurs ouvrages difficiles à classer. L'ordinaire de 1608 évoque à plusieurs reprises "le livre de Nostre dame", "le livre de Dieu" ("qui est au bout du chœur du coste de Madame la Doyenne"), "un grand livre couvert de noir", "le livre de la Trotterie" ou "le livre des Dommées", qui servent tous pour les lectures de collation ou "de refectour". Les informations fournies par l'ordinaire ont toujours trait à la période de lecture de ces livres mais jamais à la nature des textes lus, comme si celle-ci allait de soi. Il est vrai que nous pouvons aisément deviner ce que renferme un livre de Dieu lu pendant l'Avent et le temps de Noël, un livre de Notre-Dame utilisé pour les fêtes de Noël et de la Vierge ⁽³⁷⁾, un livre de la Trotterie (ou chemin de Croix) lié aux cérémonies de Pâques, ou encore "un grand livre couvert de noir qui ne sert quaux trois bons Jours de lannée" (Noël, Pâques et Pentecôte). Plus délicate est l'identification que l'on peut faire du "livre des Dommées". Déjà la liste B de 1365 signalait "lou gran damey cuer". L'ordinaire de 1608 nous apprend que la Dommée était un moment de l'année liturgique venant après l'octave du Saint-Sacrement, et que le livre de la Dommée devait

être lu à partir de ce moment et "tout du long pour les Advens". Mais que contenait-il précisément ?

En définitive, nous supposons que les lectures du réfectoire choisies par les abbayes vosgiennes étaient assez communes. Comme l'abbaye de Saint-Denis au XIIIe siècle, elles disposent de nombreux livres et commentaires de la Bible. Saint Grégoire y est également bien représenté par ses *Dialogues*, ses *Moralia in Job*, ses homélies et son commentaire sur Ezechiel. On lit aussi des vitae. Nous n'avons pas la preuve que ces ouvrages ont été réellement utilisés pour les lectures du réfectoire. Mais les quelques manuscrits portant les traces d'un usage liturgique, ou du moins d'un lien avec la liturgie ⁽³⁸⁾, et les indications fournies par l'ordinaire de Constance de Faulquier, laissent suffisamment deviner combien la lecture "ad prandium" ou "a collatio" complétait largement la "lectio officii". Dans les abbayes vosgiennes, comme dans de nombreux autres établissements monastiques, la lecture au réfectoire était vraisemblablement, après la liturgie, le second mode de lecture pour la qualité et la quantité des textes lus. Plus encore peut-être dans les communautés de femmes si l'importance de la documentation romarimontaine ne nous abuse pas.

Nous mentionnons enfin une pratique romarimontaine curieuse, qui consistait à "prendre à l'épingle" le texte lu "en refectour" ou "a collation" :

- *"Tout au long des Octaves de Noel, on dict après chappitre l'Evangille au livre de Refectour et prend on a lepingle" (Ordinaire de 1608, fol.21v°),*

- "La veille des Roys ... la Collation se dict au livre de Refectour et prend on a le pingle, et y lit on de mesme tout du long de la sepmaine" (fol.26v'),
- "Le jour de l'Assencion ... on dict la Collation au grand livre de Refectour, on prend a l'Epingle ou bien on lict des saintz sil y en a de reste de Matine" (fol.103v'),
- "De Deus omnium ... les leceons sont propres au gros livre de Nostre dame qui est couvert de blanc ... et toutes les fois qu'on fait de Nostre dame on en chante trois ou quatre vers, et y met on une espingle a laquelle on reprend tousiours" (fol.132v').

Les chanoinesses utilisaient donc une grande épingle, qu'elles piquaient dans la tranche des volumes, ou bien pour tirer au sort la "lectio" du jour dans un livre particulier, ou bien pour repérer facilement un texte lu couramment. D'autres moyens sont également employés pour retrouver telle ou telle lecture. Soit des indications liturgiques sont inscrites dans les livres ⁽³⁹⁾, soit on utilise un signet (40), soit on renvoie à une lettrine remarquable ou à la fin d'un volume.

B. Au chapitre.

D'autres lectures ou livres sont dits de / ou du chapitre ⁽⁴¹⁾. A Remiremont (les documents font une nouvelle fois défaut pour les autres abbayes), ces lectures ne sont pas faites dans la salle capitulaire ou chapitre, mais dans l'église. Ce que les chanoinesses appellent "le chapitre" est un moment précis de la liturgie. Il se place entre prime et tierce, immédiatement après la cérémonie de l'absoute. Des textes particuliers sont lus à cette occasion : les Evangiles, des sermons, la règle et des extraits de martyrologes, nécrologes ou obituaires.

L'ordinaire présenté par Constance de Faulquier en 1608 signale les Evangiles comme une lecture principale du chapitre. Mais il n'est pas facile d'identifier "l'Evangile" dont il est question à chaque fois, et que l'on prend aussi bien dans "le livre de chapitre" que dans le "livre de Refectour". S'agit-il toujours des récits des évangélistes ? Difficile à dire.

"En chapitre" ou "à chapitre", on lit aussi la règle suivie par l'abbaye. En l'occurrence, les chanoinesses romarimontaines "disent a la reigle" (la formule apparaît à plusieurs reprises dans l'ordinaire de 1608). Cette lecture de la règle était généralement associée à celle du martyrologe et celle d'un nécrologe (ou obituaire). Les abbayes vosgiennes lisaient vraisemblablement chaque matin, au chapitre, un extrait de la règle bénédictine (pour la plupart), le texte quotidien du martyrologe, et les noms des défunts religieux ou laïcs du jour. Nous conservons plusieurs manuscrits (ou mentions de manuscrits) ayant pu être utilisés pour ces lectures. Certains ont un titre énigmatique. Qu'est-ce que "le livre ou on prononce les dames" (1488) ? Une sorte de nécrologe particulier ou un registre pratique ? De la même façon, comment identifier "un neuf livre de chapitre" (1365, n°53) ou "un nor livre de chapitre" (1362, n°12) ? D'autres sont des nécrologes ou / et des obituaires. En 1523, un chanoine de Saint-Dié écrit des "obsèques ... au livre de deneuvre" ⁴². L'abbaye de Remiremont a possédé un "liber memorialis" (Rome, Bibl. Angelica, ms. lat. 10), un nécrologe (vers 1430), un "libvre des anniversaire" (1543), un "petit livre de deiciey" (1365, n°51), et trois obituaires (Rome, Bibl. Alexandrina, ms. 25b; B.N., ms. n. a. f. 1282 et Nancy, ms. 588(357)). Nous gardons également un obituaire d'Etival (B.N., ms. n. a. l. 298), un de Saint-Dié (B.N.,

ms.n.a.l.1546) et du Saint-Mont (Metz, ms.1156). Les moines de Moyenmoutier ont utilisé le même nécrologe du XIIIe au XVIe siècle (A.Vosges, 1 H 11). D'autres manuscrits paraissent ne renfermer qu'un simple martyrologe. Le plus souvent, les volumes conservés ou mentionnés combinent martyrologe, nécrologe-obituaire et règle. Le type classique "martyrologium-regula-necrologium" est représenté par deux manuscrits, l'un provenant de Senones (Epinal, ms.211), l'autre d'Etival (A.Vosges, 17 H 71). Les autres associent de façon plus hétéroclite martyrologe et obituaire (Epinal, ms.193), martyrologe, règle et lectures pour les dimanches (Saint-Dié, ms.35), ou martyrologe, obituaire, nécrologe et table des Evangiles (B.N., ms.n.a.l.349).

Notons enfin que parmi les livres de l'église de Remiremont transférés à Epinal en 1365, figure un "livre de sarmon que on leit en Quaresme en chapistres" (n°35). Comme pour les livres "de reffectour", l'allusion faite à la période de lecture rend manifeste le lien existant entre ces lectures "en chapistres" et la liturgie.

Pour faire ces lectures, les chanoinesses de Remiremont utilisent les livres cités précédemment ou bien "le livre de chapitre". L'ordinaire de 1608 cite très souvent cet ouvrage. Il a une place fixe dans l'église, au milieu du choeur. C'est une sorte de lectionnaire propre au chapitre :

- *"Le premier dimanche des Advents ... et chappitre on dict l'Evangille des Advens au livre de chappitre" (fol.1),*
- *"Le troisieme dimanche ... l'Evangile est propre au livre de chappitre qui est au millieu du choeur" (fol.6),*
- *"Le vendredy des Quatretemps ... l'Evangille de chappitre, on la prend au livre de chappitre" (fol.8v'),*

- *"La veille des Roys ... l'Evangille de chappitre est propre au livre de chappitre" (fol.26v').*

Parfois les chanoinesses tirent les lectures "de chapitre", à l'épingle, dans "le grand livre de Refectour". Chaque moment liturgique a son / ou ses propres livres, mais l'usage de ceux-ci n'est pas réservé. Ainsi, "le livre de chapitre" est également utilisé pour les lectures des matines.

En résumé, les livres "de reffectour" et les livres "de chapitre" semblent constituer, avec les manuscrits proprement liturgiques, la presque totalité de la bibliothèque dont disposaient les chanoinesses romarimontaines. Nous connaissons mal la situation dans les autres abbayes vosgiennes, mais il est vraisemblable que l'importance donnée à l'étude y laissait une place moindre aux lectures de réfectoire et du chapitre.

III/ LA LECTURE PRIVEE.

La lecture privée ou la lecture personnelle peut revêtir deux formes. Ou bien le lecteur emprunte des livres à la bibliothèque conventuelle, et dispose d'un certain délai de lecture. Ou bien il possède personnellement une petite librairie qu'il exploite à loisir. Les moines ne connaissent que le premier cas de figure. Mais nous ne savons rien du prêt interne de livres dans les abbayes bénédictines vosgiennes. Nous sommes tout aussi démunis au sujet des communautés canoniales. Les archives de Remiremont, d'Epinal, de Saint-Dié ou du

Saint-Mont ne laissent rien filtrer de l'organisation d'une bibliothèque commune (précédemment, nous avons déjà douté de l'existence de telles bibliothèques, entrevoyant plutôt celle de collections déposées en don ou mises au rebut). En revanche, les informations relatives à la lecture de livres personnels sont assez nombreuses. Elles concernent principalement les chanoines et les chanoinesses, et exceptionnellement et tardivement quelques moines (tel Albert Regnauld de Moyencoutier qui possède des biens personnels dont un lot de livres légué en 1563 à son neveu).

Trois types de documents permettent d'entr'apercevoir cet acte intime de la vie quotidienne d'un chanoine ou d'une chanoinesse, qu'est la lecture privée. Ce sont les testaments, les marques de possession et les manuscrits conservés traditionnellement d'usage privé.

Les testaments (et accessoirement les mentions d'obit) posent un problème. Ils énumèrent rarement tous les livres possédés par le testateur. Le plus souvent, ils identifient les ouvrages remarquables, et regroupent le reste sous une appellation générale du type "tous les autres livres". Ensuite, il est difficile de distinguer les livres personnels des livres acquis à l'occasion pour être offerts. Il est logique que le manuscrit légué à un parent soit un bien propre, et que celui présenté à une église soit plutôt le résultat d'une commande ou d'un achat récents. Un autre critère semble fiable : l'article ou l'adjectif utilisé. Le chanoine Jean Baudoin par exemple, énonce successivement *son* bréviaire, *ses* psautiers, *son* demi-temps et *son* missel, en les décrivant brièvement. Vraisemblablement ces livres lui

appartiennent depuis un certain temps; il les a souvent utilisés. Mais quand son oncle et homonyme (chanoine de Saint-Dié également) écrivait en 1439 : "lego ecclesiae beati Martini librum dyalogorum sancti Gregorii et sancti Martini ... Item Johanni nepoti **meum** breviarium ... Item Fessino alteri meo nepoti **meum** librum de avibus... ", il semble établir une différence entre le premier et les autres ouvrages. De la même manière, le doyen Jean Monget cite son "livre maistre de sentences" et "la partie de la bible que se dit nouvel testament quest en la grant volume avec la tierce partie de saint augustin sur le psaltier". Ce dernier volume ne lui appartient plus tout à fait puisqu'il l'a déposé en gage à l'abbaye de Haute-Seille. L'article défini paraît introduire des livres moins personnels, en tout cas moins utilisés, que nous choisissons de ne pas retenir dans cet exposé.

A. Les chanoinesses et la lecture privée.

Les chanoinesses d'Epinal et de Remiremont possèdent personnellement peu de livres. C'est à peine si leurs testaments énumèrent trois types différents d'ouvrages. Quant aux marques de possession apposées sur leurs livres, elles sont plus que discrètes. Nous n'avons rencontré aucun ex-libris de chanoinesse mais seulement quelques indices. Dans deux livres d'heures romarimontains (Cambridge, Fitzwilliam Museum, ms.9.1951; et Paris, Vente Drouot 27-28 juin 1944, n°31), l'appartenance à une chanoinesse prénommée Catherine est soulignée uniquement dans le calendrier. Chaque fois le nom de sainte Catherine y est inscrit en lettres dorées.

De l'ensemble des livres conservés (ou mentionnés), ressort une caractéristique exclusive : les livres personnels des chanoinesses sont ou bien des livres liturgiques, ou bien des livres de prières.

Le premier livre (par le nombre d'exemplaires mentionnés dans les testaments) est le bréviaire. Toutes les dames, quelque soit leur dignité ou leur rang, en possèdent. Parfois ce sont les uniques livres dont la chanoinesse règle la succession. Ils sont toujours en deux ou plusieurs exemplaires. L'un est neuf, l'autre est vieux. Un troisième est un "gros de tout le temps", un autre encore est un petit demi-temps. L'un d'entre eux était probablement réservé à la célébration solennelle de l'office divin. Les autres pouvaient servir à la récitation privée du psautier, de petits offices particuliers et d'oraisons diverses. A Remiremont, nous remarquons ce type de manuscrit entre le début du XIVe siècle et le milieu du XVIe siècle.

Les livres d'heures n'apparaissent pas avant la seconde moitié du XIVe siècle. Aux yeux des chanoinesses vosgiennes, ce sont les ouvrages les plus précieux. Marguerite de Choiseul, à Remiremont, précise en 1557 que "ses heures sont écrites sur parchemin". A Epinal, madame Anne de Landre (ou Ludres) ajoute que ses "petites heures sont d'or" (1539). Et la chanoinesse Catherine de Remiremont ⁴³ fait rubriquer en lettres d'or le nom de sa sainte patronne. Le prix reconnu à ces livres est grand parce qu'ils sont richement ornés mais aussi parce qu'ils sont très utiles. Comme les laïques, les chanoinesses préfèrent aux longs offices canoniques, des petits offices et des prières de leur choix qu'elles peuvent réciter plus rapidement et plus facilement (ces offices

et ces prières ont l'avantage d'être fixes). Le livre d'heures s'accommode bien au genre de vie mondain qu'adoptent les dames des chapitres nobles vosgiens. Il est un complément aux bréviaires, psautiers, "chanterels" et "registres", qui servaient aussi à la prière particulière. Les lectures personnelles des chanoinesses prolongeaient la liturgie, si elles n'empiétaient pas sur elle. C'étaient principalement des prières.

B. Les lectures personnelles des chanoines.

Les chanoines vosgiens possèdent beaucoup plus de livres. Seize testaments conservés des chanoines déodatiens et romarimontains mentionnent un lot de livres. Dans deux cas au moins, l'existence d'une librairie organisée ne fait aucun doute (dans les testaments de Jean Monachis et de Nicolas Pugnantius, de Saint-Dié).

Des marques de possession sont apposées sur plusieurs manuscrits. Cette pratique semble plus courante que chez les chanoinesses; mais il est difficile de savoir s'il faut la mettre au compte du plus grand nombre de livres possédés ou d'une habitude mieux affermie. Ces ex-libris ou mentions d'achat protègent des livres de droit presque exclusivement. Le recueil de droit canon ou civil était un manuel très utile au chanoine qui jouait tour à tour les rôles de notaire, administrateur et avocat. Il reste cependant que l'importante collection juridique léguée par le chanoine Jean Monachis à l'église de Saint-Dié, fait figure d'exception, et fausse notre jugement. C'est parce qu'il est devenu official de Besançon que cet ancien chanoine de Saint-Dié possède

un aussi bel échantillon de littérature juridique. Il semble que nul autre chanoine vosgien n'ait disposé d'aussi nombreux livres de droit, même si cette matière l'intéressait particulièrement. D'autres marques (des colophons notamment) laissent supposer que la littérature classique, les écrits du Haut Moyen Age et l'histoire constituaient d'autres centres d'intérêt pour les chanoines romarimontains au XIVe siècle. Les livres possédés étaient parfois anciens déjà : le traité des sacrements d'Hugues de Saint-Victor conservé à Epinal sous la cote 263 et daté du XIIIe siècle, porte l'ex-libris de Jean Macuti, chanoine de Remiremont, qui vivait vers 1460-1497.

Ce sont les testaments qui en définitive signalent le plus large échantillon de lectures.

Comme les chanoinesses, les chanoines vosgiens possèdent des bréviaires, des psautiers, des missels et des livres d'heures. Ces derniers sont assez nombreux, mais ce sont encore les bréviaires auxquels s'ajoutent les psautiers, qui apparaissent en double exemplaire (voire plus). En 1467, le chanoine Jean Baudoin de Saint-Dié possède ainsi un "gros breviaire", un "demi temps", un "petit saltier en parchemin et notez" et un "salcier en papier".

Les testaments mentionnent aussi des textes juridiques, sacrés, théologiques, classiques, pratiques ou même hérétiques. Il n'est plus question alors d'ouvrages servant directement la "lectio divina" mais de livres d'étude. Nous les examinerons dans le chapitre suivant.

Mises à part les récitation prolongeant la liturgie et les prières, la lecture privée est principalement l'affaire des chanoines.

Car aux emprunts à une éventuelle bibliothèque commune, ils ajoutent les ressources de véritables librairies personnelles.

Les documents recueillis au sujet de la lecture sont principalement romarimontains, et secondairement déodatien. Ils permettent d'entr'apercevoir trois caractéristiques canoniales vosgiennes :

- un cérémonial magnifique faisant une large place à la lecture liturgique,
- l'importance donnée aux lectures prolongeant la "lectio officii" : lectures "ad prandium", lectures "ad collationem", lectures du chapitre, prières personnelles ... ,
- et une activité exclusive des chanoines : la lecture privée ⁽⁴⁴⁾.

NOTES.

- (1) Nous reportons en annexe une étude brève des livres de la pratique, qui sont des témoins de la production manuscrite vosgienne et des ouvrages de référence, plutôt que des livres de lecture.
- (2) Les études de V.Leroquais sur Les bréviaires manuscrits des bibliothèques publiques de France (Paris, 1934, 6 vol.), et de P.Salmon sur l'office divin, histoire de la formation du bréviaire (Lex orandi) restent fondamentales. Et quelques articles de dictionnaires tels ceux du Lexicon für Mittelalter (t.2, "brevier") ou du Dictionnaire d'Archéologie et de Liturgie Chrétienne (t.2, cc.1262-1316, "bréviaire") apportent toujours de solides compléments.
- (3) Nous renvoyons à l'inventaire chronologique des mentions (chapitre 3 du livre II) en indiquant la date de la mention en question entre parenthèses.
- (4) C'est à ce maître-autel ou grand autel que le chanoine Jean Macuti offre "quatre colonnes ... et deux demi temps et deux pupitres" vers 1456-1497. Ce don généreux montre l'importance que pouvait avoir, aux yeux d'un chanoine de la Croix, l'autel où était célébrée la grand messe.
- (5) B.N., ms.lat.10017, ff.1-6.
- (6) Il s'agit probablement de l'autel saint Romaric.
- (7) Nous choisissons d'examiner les psautiers à la suite des missels parce qu'ils sont beaucoup moins nombreux que ces derniers. Ce classement quantitatif reflète mieux la situation vosgienne qu'un classement chronologique traditionnel.
- (8) C'est le psautier qui reçoit dans les documents vosgiens les orthographes les plus variées. On rencontre "psaltier" ou "psalterium", "sartier", "psaultier", "saltier", "salcier", "psalthier" ou encore "phaltier".
- (9) Parisse (M.), Les livres de l'abbaye de Remiremont en 1365 et la vie intellectuelle des religieuses au Moyen Age, Remiremont l'abbaye et la ville, Nancy, Publications de Nancy II, 1980, p.77.

- (10) Alors qu'une mention extraite d'un compte de 1487 (B.N., xxx) nous apprend qu'un antiphonaire et un graduel au moins dépendaient du chœur de l'abbesse.
- (11) A.Vosges, G 1348 (2).
- (12) C'est probablement l'un d'eux que la secrète fait restaurer en 1578, lorsqu'elle enregistre successivement 27 gros et six gros pour "avoir rabillie le bois du livre dor", et "ferrer le coffre pour mettre le livre que la couverture est dor".
- (13) A.Vosges, G 1348 (4).
- (14) V Idus Novembris, p.183.
- (15) La bibliothèque de Senones enferme un cérémonial en latin pour les offices de la cathédrale de Toul.
- (16) En 1537, les chanoinesses de Remiremont possédaient un livre en parchemin "quest nomme le livre de labsouldre". Il s'agissait probablement d'un ouvrage utilisé pour la cérémonie de l'absoute ou avec public des fautes.
- (17) A.Vosges, G 1348 (4).
- (18) Parmi les manuscrits déodatien, nous avons répertorié un bréviaire (Saint-Dié, ms.59) et un missel (1595) à l'usage de Toul. L'abbaye de Senones possédait aussi un bréviaire (sans date) et un cérémonial toulouais (XIIIe). Celle de Moyenmoutier, un ordinaire (XVIe) et un bréviaire toulouais (XVe). Celle d'Etival, un antiphonaire (sans date) et un bréviaire toulouais (sans date).
- (19) B.N., ms.fr.18767 et Douai, Bibliothèque Municipale, ms.540. Ces documents ont été étudiés par Ph.Schmitz dans la Revue bénédictine: Les lectures de tables à l'abbaye de Saint-Denis en France, 1930, pp.163-167.
- (20) Cet ordinaire porte la cote 30(46) de la Bibliothèque Municipale de Nancy :
- C'est un manuscrit en papier, de 243 feuillets et de format moyen (205/209x152/155). Il possède une foliotation ancienne. Sa couverture en parchemin garde les traces de deux fermoirs en cuivre et d'une attache de chaîne. Ses quaternions sont réglés à encre rouge ou à la mine de plomb, et certains feuillets portent des réclames. La justification (100x155) qui enferme 21/24 longues lignes, et des titres courants, organisent la page. Le décor médiocre consiste en petites initiales peintes en rouge.
- Un calendrier incomplet (il débute au 7 février) occupe les feuillets préliminaires A-H. L'ordinaire suit, avec "l'ordinaire pour les festes" (ff.149-235v°).
- Ce manuscrit a appartenu à M.Noël, avocat nancéien (cote 1783 de son catalogue).
- Dom M.Gesnel en donne de larges extraits dans son ouvrage Les anciens rits de l'église de Remiremont... (Saint-Dié, Bibliothèque

Municipale, ms.22, pp.47-248; J.Favier lui a consacré une notice dans son Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Publique de Nancy (Paris, Plon, 1886, p.130).

Parce qu'il mentionne des livres et des caractéristiques liturgiques que nous retrouvons dans les documents médiévaux, nous pouvons supposer que ce livre liturgique reproduit une coutume médiévale.

- (21) Au folio 67 de l'ordinaire de 1608, on peut lire : "on ne dict plus rien a leglise jusques a quatre heures apres midi quon dict la piteuse collation". Le repas proprement dit suivait probablement de peu ce début de lecture à l'église. Enfin, cette collation est dite piteuse car c'est celle du Vendredi Saint.
- (22) Nancy, ms.30(46), ff.17 et 21.
- (23) Nancy, ms.30(46), fol.75.
- (24) Nancy, ms.30(46), fol.50 v°.
- (25) Nancy, ms.30(46), fol.60.
- (26) Le "refectour" dont il est question dans la seconde citation se place après la grand messe du jour de Noël. Etait-ce une caractéristique de ce jour ? En temps ordinaire, les lectures "de reffectour" commençaient toujours, semble t-il, dès l'office des matines.
- (27) Ces petits repas pris chez l'abbesse et chez la secrète sont vraisemblablement une coutume propre au temps de Pâques. Aucune indication n'est fournie pour le temps ordinaire, sans doute parce que les chanoinesses font alors collation dans leurs maisons particulières. L'ordinaire de Constance de Faulquier semble vouloir souligner cette collation prise en commun comme un moment extraordinaire de l'année liturgique.
- (28) Ou peut-être trois, voire plus. Dans l'ordinaire de 1608, il est fait mention de "la collation du soir". "Collation" semble avoir désigné tous les petits repas qui rythmaient la journée d'une chanoinesse, ainsi que les lectures qui y étaient attachées.
- (29) Nancy, ms.30(46), fol.43v°.
- (30) Jamais les manuscrits subsistants ne portent la moindre trace d'une utilisation au réfectoire. Pour cette brève étude, nous choisissons délibérément de retenir tous les livres susceptibles d'être lus pendant les repas. En conséquence, nos conclusions auront valeur d'indices.
- (31) B.N., n.a.f.1282, fol.74 (liste de 1362), ff.73v° et 75 (liste de 1365).

- (32) Le manuscrit 147 d'Epinal contient par exemple des "lectiones" extraites de l'Ancien Testament, des "excerpta" des Evangiles, des vies de saints, et des textes patristiques.
- (33) Notons que lorsqu'elles "font collation" le Jeudi Saint (après avoir "dit collation" à l'église), elles prennent un léger repas ensemble, mais c'est encore dans la maison particulière d'une chanoinesse. Il n'y a plus de réfectoire à Remiremont, à la fin du Moyen Age à tout le moins.
- (34) Dans les listes de lectures de table des abbayes de Marchiennes et de Saint-Denis, les commentaires des Evangiles figurent également parmi les textes les plus courants.
- (35) Selon l'expression de dom Jean Leclercq (*L'amour des lettres et le désir de Dieu*, Paris, Ed. du Cerf, 1957).
- (36) Le chanoine Jean Baudoin de Rosières-aux-Salines possède un exemplaire personnel des "Dialogi sancti Gregorii et sancti martini" en 1439 (A.Vosges, G 409 (C24)).
- (37) Faut-il mettre en relation ce "livre de Nostre Dame" et le "livre pour lire ai l'Aisancion Noutre Daime" cité dans la liste B sous le numéro 11 en 1365 ?
- (38) Deux ont appartenu à l'abbaye de Senones, et se trouvent aujourd'hui à la Bibliothèque Municipale d'Epinal (mss.119 et 147). Dans le manuscrit 147, une note du XVe ou XVIe siècle est significative : "on doibt dire lectus libri la Vigille de la Pentecoste" (fol.4). Cette recommandation doit s'appliquer aux versets 1-24 du troisième chapitre du livre de Daniel, qui sont transcrits au-dessus. Dans d'autres manuscrits, la mention "non dicitur" qui apparaît à plusieurs reprises sous les titres notamment, laisse supposer que le livre était utilisé pour la lecture à voix haute également, à une période tardive du moins.
- (39) L'ordinaire de 1608 renvoie souvent "ou il marcque..." ou "a l'endroit quil est marcque". Exemple : "La veille de Noel ... la collation se dict au livre de Nostre Dame, elle se prend a l'endroit quil est marque" (fol.12v°).
- (40) Dans le même ordinaire : "Le jour des Cendres ... on chante la collation en ung gros livre couvert de jaune, et la commence on a l'endroit du feuillet quil y a ung fillet passe ou il marcque feria quarta" (fol.43v°).
- (41) Jean-Loup Lemaître a étudié ces "libri capituli" dans *Sonderdruck aus Memoria der geschichtliche Zeugniswert des Liturgischen Gedenkens in Mittelalter?* Bd.48, pp.625-648 (Liber capituli, le Livre du chapitre des origines au XVIe siècle).
- (42) A.Vosges, 2 J 4 (1).

- (43) S'agit-il de Catherine de Blâmont comme on l'a parfois suggéré ou d'une autre dame ? Ce prénom fut porté par de nombreuses chanoinesses romarimontaines dans la seconde moitié du XIV^e siècle et au début du XV^e siècle : Catherine de Belmont (1357), Catherine de Saint-Remy (1359), Catherine de Granges (1366), Catherine de Vy (1368), Catherine d'Abbans (1407), Catherine de Saint-Albin (1413), Catherine de Vy (1413), Catherine de Baudoncourt (1419), Catherine de Blâmont (1419), Catherine de Saint-Loup (1423) ...
- (44) Ajoutons que nous avons rencontré dans ces documents la mention de petits objets facilitant la lecture des chanoinesses et des chanoines au XVI^e siècle. Les dames de Remiremont garnissent les livres de leur église de "ruban", de "cordons" ou de "petite tresse blanche pour faire de marques de livre" (A.Vosges, G 1349 (1), G 1350 (1) et 6 I 29). Tandis que les chanoines déodatien possèdent souvent un signet d'or ou d'argent (A.Vosges, G 382 (6) et G 411 (C36 et 39)).

Chapitre 6

Les livres et les études.

Au Bas Moyen Age, les abbayes vosgiennes fabriquent ou font fabriquer des livres, entretiennent des librairies et pratiquent la lecture. Mais s'adonnent-elles à l'étude ? La présence d'une bibliothèque ne permet pas de conclure à l'existence d'une école monastique ⁽¹⁾, pas plus qu'au développement ou à la restauration des études hors d'un cadre scolaire. Il faut se tourner vers d'autres documents.

I/ LES ECOLES.

Nous connaissons mal les écoles et les élèves des abbayes et des chapitres vosgiens. S'il est admissible que chaque maison religieuse ait eu son école afin de former ses jeunes recrues, la documentation conservée ne laisse apparaître une organisation scolaire qu'à deux moments précis de l'histoire vosgienne : le XIe siècle et la fin du Moyen Age (XIV-XVIe siècles).

A. L'école de grammaire de Moyenmoutier, au début du XIe siècle.

Les documents attestant l'existence de cette école sont tardifs et de médiocre qualité. Il faut recourir à la mauvaise copie de la chronique de Jean de Bayon (1544-1548, Nancy, ms.537(348)) et aux écrits de dom Belhomme ⁽²⁾ qui a exploité ce texte et peut-être consulté des archives aujourd'hui perdues.

Almann gouverna l'abbaye de Moyenmoutier vers 985-1011. Son prédécesseur Adalbert ayant restauré la ferveur spirituelle et la

puissance temporelle du monastère, Almann prolongea l'oeuvre réformatrice dans les domaines réglementaires et culturels. Son initiative la plus marquante fut la fondation d'une école de "grammaire" au sens large de discipline servant à mieux lire, transcrire et comprendre l'Écriture Sainte. Il fit venir un maître de l'extérieur (venait-il de Gorze ou de Toul «³ ?), et prit soin de soutenir les efforts des religieux de son abbaye en constituant une petite bibliothèque. Quelques témoins de cette collection initiale se dissimulent peut-être encore parmi les manuscrits des IXe, Xe et XIe siècles attribués aujourd'hui à Moyenmoutier. Le manuscrit 575 de la Bibliothèque Nationale de Vienne, qui est un recueil offert par l'abbé Lambert (1039-1062), donne une idée des textes que cette première bibliothèque renfermait : écrits de saint Martin de Braga, de saint Ambroise, d'Isidore de Séville, d'Ambroise Autpert, vie de saint Hidulphe...

Les successeurs d'Almann, Norbert (vers 1028-1037) et Lambert (vers 1037-1062), suivirent son exemple. De telle sorte que l'abbaye de Moyenmoutier fut au moins durant les deux premiers tiers du XIe siècle un foyer de formation scolaire actif, où le cardinal Humbert reçut peut-être une formation initiale solide. Après 1062, les abbés de Moyenmoutier ne paraissent plus avoir le goût de l'étude (ou du livre simplement) et la ferme volonté de leurs prédécesseurs. L'école perd son soutien principal et indispensable dans cet établissement solitaire, et décline probablement. Les documents ne l'évoquent plus.

B. Les chapitres vosgiens et la formation scolaire à la fin du Moyen Age.

L'organisation scolaire a laissé davantage de traces dans la documentation romarimontaine, déodatienne et spinalienne de la fin du Moyen Age. L'étude n'est pas l'affaire exclusive des chanoines. Les moines bénédictins de Moyennoutier et de Senones continuent vraisemblablement à étudier dans le cloître de leur abbaye à défaut d'école. Mais les chapitres de Remiremont et de Saint-Dié ⁽⁴⁾ ont une école. L'école apparaît alors comme une activité proprement séculière.

L'enseignement et l'étude sont des préoccupations essentielles du chanoine. Ce sont des actes importants, codifiés dans le règlement intérieur des maisons, et mis en avant à diverses occasions. En 1307, le clerc Jean de Darney ⁽⁵⁾ est reçu comme frère et chanoine de Rombech (ou du Saint-Mont). Dans le manuscrit 146 d'Epinal, une note rapporte l'événement et précise que le nouveau venu a reçu la liberté de se livrer aux études ("licentiam studium exercendi") ⁽⁶⁾. Est-ce un privilège, ou Jean de Darney est-il autorisé à aller étudier au loin ? Quoi qu'il en soit, le fait d'associer cette autorisation à l'acte de réception du chanoine montre toute l'importance qu'on accorde à l'étude.

Les chapitres vosgiens se donnent aussi les moyens d'enseigner. Celui de Saint-Dié obtient par exemple deux bulles du pape Innocent VIII, l'autorisant à supprimer deux prébendes et à en appliquer les revenus à l'éducation musicale de quatre enfants de chœur (1486) ⁽⁷⁾. L'intérêt des chanoines pour la vie scolaire est lié à la grande place faite par la liturgie canoniale aux enfants, qui non seulement exécutent

les chants mais participent au cérémonial de l'église. Mais il déborde également le cadre strictement canonial. En 1586, les chanoines de Saint-Dié décident de faire bâtir une "maison d'eschole" pour recevoir tous les écoliers de la ville et du val de Saint-Dié, d'Allemagne et des autres contrées voisines ^{«8»}. L'éducation est une affaire intérieure aussi bien qu'extérieure.

La considération dont jouit le chanoine écolâtre achève de montrer combien les chapitres vosgiens font de l'enseignement une priorité. Nous y reviendrons.

Internes ou urbaines, les écoles installées et contrôlées par les chanoines de Remiremont et de Saint-Dié sont des structures assez bien organisées. Un local précis leur est affecté. En 1586, les écoliers de la ville de Saint-Dié reçoivent des leçons dans "ung petis lieu soubz la tour de l'église Nostre Dame" ^{«9»}.

La communauté des écoliers est hiérarchisée. Les documents mentionnent tantôt "lescole", tantôt "les escolles", comme s'ils voulaient distinguer différentes classes. L'appellation la plus commune est celle de "clerc". On désigne ainsi à Remiremont et à Saint-Dié tous les élèves tonsurés ^{«10»} qui reçoivent l'enseignement élémentaire diffusé ou contrôlé par le chapitre. Ces "clercs descolles" sont souvent les bénéficiaires de dons en argent dans les testaments des chanoines. Le chanoine déodatien Laurent Pillard ordonne en 1513 que "tous les clers de leschole ayent chascun un blanc pour dire les sept psalmes" ^{«11»}. Il précise : "les petys qui ne les scavons diront un ave Maria et aront chascun deux deniers, et les grans clers qui dirons les vigiles ayent deux blans". Les petits clercs forment probablement une classe

primaire où l'on apprend la lecture, le psautier, le chant et l'écriture. A Remiremont, une classe équivalente regroupe les petites filles : c'est "lescolle des petites filles" (1584) ⁽¹²⁾.

A ce classement des élèves, se superpose un autre système : celui des oncles ou tantes, et neveux ou nièces. Pour que le neveu ou la nièce qu'ils ont choisis puissent leur succéder, les chanoinesses et les chanoines vosgiens s'occupent personnellement de l'éducation de ces jeunes parents. Ils veillent à les "tenir a lescole", et n'oublient pas, le cas échéant, de leur léguer une somme d'argent pour qu'ils continuent leur formation dans de bonnes conditions. Le doyen de Saint-Dié Jean Monget donne de cette façon quatre francs "au petit henry pour le tenir a lescole" (1472); un autre chanoine Nicolas Pugnatus transmet cent francs à son neveu François Vaxerat "pour layder a estudier et estre deglise" (1514) ⁽¹³⁾. Cette aide financière et les livres que neveux et nièces reçoivent prioritairement épaulent précieusement l'institution scolaire.

Les chanoines vosgiens vivent avec le modèle d'un enseignement supérieur et spécialisé, qu'ils ont tous reçu. L'école capitulaire prépare à l'université qui est un prolongement souhaité sinon obligatoire. Suivre les cours d'une faculté est une lourde affaire personnelle dans laquelle seuls les chanoines dans un premier temps (les moines vosgiens suivront leur exemple à la fin du XVIIe siècle seulement) peuvent s'engager. Il faut beaucoup de courage mais aussi beaucoup d'argent. Les chanoines vosgiens fréquentent les universités lointaines les plus renommées (Paris, Genève, Rome...) (voir l'annexe 2), quand l'abbaye de Senones envoie ses jeunes religieux dans le petit collège voisin des Carmes de Baccarat. Le nom du chanoine de Saint-Dié Robert

Jean figure sur les registres de l'université de Cologne, où il a obtenu les diplômes de bachelier (1453) et de licencié en décret (1458) «¹⁴». A la fin du XVI^e siècle, cette formation universitaire complémentaire devint une condition nécessaire d'accès au canonicat à Saint-Dié. On obligea les nouveaux chanoines qui n'étaient pas gradués, à aller étudier dans une université. Chaque année, ceux-ci devaient rendre compte de leurs études et mériter la pension que leur allouait le chapitre. Ce sont aussi les conditions que retiendra l'abbé de Senones Claude Raville (1564-1588) lorsqu'il fera une donation de 8000 francs barrois pour faciliter les études lointaines des religieux de son monastère «¹⁵».

En résumé, il ressort des documents conservés :

- 1° qu'une organisation scolaire en milieu monastique vosgien est exceptionnelle. Mise à part l'expérience éphémère de l'école de grammaire de Moyenmoutier, il n'est jamais question de classes dans les abbayes bénédictines vosgiennes. Comme beaucoup d'autres, les moines vosgiens étudient probablement dans le cloître, plutôt que dans une école;
- 2° et que l'école est l'affaire exclusive des chanoines séculiers. Ils fournissent à leur communauté, à la ville qui les entourent ou au corps des chanoinesses qu'ils servent, un cadre scolaire utile «¹⁶». La distinction entre l'école paroissiale et l'école capitulaire n'est pas toujours aisée à faire. L'examen du statut de l'écolâtre aidera à y voir clair.

II/ LES MAITRES OU LES ECOLATRES.

Chaque fois que cela est possible, un écolâtre est désigné parmi les chanoines. Chaque chapitre vosgien avait un écolâtre au Bas Moyen Age. Epinal qui ne disposait pas d'un chapitre organisé mais plutôt d'un petit groupe de sacristains, eut aussi le sien.

A. Le personnage.

Tous les écolâtres vosgiens rencontrés dans les documents sont des chanoines (canonici). Au regard de leur fonction, ce sont des "scolastici" ou "escolatres". Les appellations et les orthographes sont nombreuses. A partir de "scolasticus" qui n'est pas très employé, les scribes retiennent "escolastre", "escholastre", "escollaittre", "escolaistre", "escoullaittre", "scholastique"... Au "magister scholarum", ils préfèrent "magister de lescolle", "maistre descolle" ou "mastre". Parfois il est question de "rector scholarum" ou "gouverneur des escoles", comme pour mieux souligner la tâche de surveillance générale des écoles de la ville qui incombe à ce personnage.

Les premières mentions d'écolâtres vosgiens datent du XIII^e siècle. Nous conservons les noms de trois écolâtres déodatien des XII-XIII^e siècles : Hugo (1152), Albert (1225) et Nicolas d'Amance (1274) (voir les listes récapitulatives). Nous n'en savons rien ou presque. A Remiremont, le premier écolâtre connu apparaît dans le testament de l'abbesse Agnès de Salm en 1279. C'est lui qui scelle l'acte en question. On peut lire à la fin : "dou seel dou seignor Jehan chanoine

et scholastique de ceans" ^{'17}). Les premières mentions rencontrées dans les archives du chapitre d'Epinal datent aussi de la fin du XIII^e siècle : Albertus (1295) et Aubertus (1298) ^{'18}).

Le "scolasticus" des abbayes vosgiennes jouit toujours d'une grande considération. Il occupe une place convoitée dans la hiérarchie canoniale. A Saint-Dié, c'est le quatrième dignitaire après le grand-prévôt, le doyen et le chantre en 1502 ^{'19}). Souvent cette dignité est le point de départ d'une belle carrière; beaucoup d'écolâtres déodatien deviendront doyens ou grands-prévôts ^{'20}). Les rapports entre la charge d'écolâtre et celle de chantre sont ambigus toutefois. Dans le cursus d'un même personnage, la première précède la seconde, ou inversement. Albert de Tello est écolâtre (1346) avant d'être chantre (1372); en revanche, Hugo, Nicolas d'Epinal et Gobert de Saint-Amand sont d'abord chantres. Il est possible que ces variantes soient liées à un conflit de compétence analogue à celui que connaît le chapitre cathédral de Tournai au XIII^e siècle ^{'21}). Ou bien, en l'absence d'écolâtre, le chapitre de Saint-Dié a peut-être délégué au chantre la régence des écoles. Le chapitre Saint-Quiriace de Provins adopte cette solution dès 1176. A Remiremont, le chanoine-écolâtre occupe un rang particulier. En dépit des multiples services qu'il rend aux chanoinesses, il semble rester à l'écart du corps des dix chanoines chargés de l'important service des autels. Sa fonction ne revêt pas le même éclat.

Comme dans les autres établissements religieux, l'écolâtre vosgien participait personnellement à l'enseignement. Mais il était assisté (ou remplacé à l'occasion) par un autre maître. Les registres de la dame secrète de Remiremont mentionnent à plusieurs reprises entre 1335 et

1370, les "maistres de lescolle" et plus précisément "le grant mastre <22> et le surmastre" ou "le maistre et le sormastre" <23>. Ces documents ne permettent pas de connaître le mode de désignation de ces coadjuteurs. Pas plus que leurs attributions. Peut-être enseignaient-ils les matières élémentaires, pendant que leur supérieur se chargeaient des matières les plus avancées des arts libéraux <24> ?

De la même façon, la documentation apporte peu de renseignements sur la formation et la durée de fonction des maîtres. En 1836, N.-F. Gravier écrivait dans son histoire de Saint-Dié : "L'écolâtre ou le scholastique presque toujours le plus ignorant des chanoines, savait à peine écrire son nom; jamais titre ne fut plus ridiculeusement porté". Une fois de plus, les propos de l'érudit déodatien sont excessifs. Il est difficile de distinguer le "magister" des écoles du "magister" ès arts. Pourtant quatre chanoines-écolâtres connus de Saint-Dié (au moins) possédaient réellement le grade universitaire de maître : "l'écolâtre maître Didier Boqueti", "maître Dieudonné Cristmann écolâtre", "maître Claude Nicolai recteur des écoles des enfants", et "maître Jean Cavet qui ait servi de maistre descolle" <25>. L'écolâtre n'était pas le plus lettré, le mieux diplômé des chanoines, mais il détenait généralement le grade le plus utile à sa charge : la maîtrise ès arts. A Epinal, le recteur des écoles Aubertus était aussi qualifié de "magister" <26>. Quant à la durée de cette charge, elle était très variable. A Remiremont, les chanoines-écolâtres semblent conserver leur fonction assez longtemps. Le meilleur exemple est celui du chanoine Jean Paris qui a occupé cette charge entre 1480 et 1491. A Saint-Dié, le chanoine Jean de Parroy fut écolâtre pendant quelques années seulement mais il

est nommé à deux reprises. Enfin, il faut signaler que les chanoines Jacques de Wice et Jean Herquel dirigèrent successivement (voire alternativement) les écoles de Remiremont et de Saint-Dié.

Même à Remiremont où ils occupaient un rang subalterne ⁽²⁷⁾, les chanoines-écolâtres étaient assez riches. En témoignent les donations ou les fondations qu'ils ont faites. Nicolas Colneti donne 50 francs pour son anniversaire en 1546 ⁽²⁸⁾; Jean Paris fonde et dote la chapelle Saint-Sébastien du Val-d'Ajol (où il sera inhumé) et il offre "pour son anniversaire LX petis florins et deulx encensiers d'argent" (1518) ⁽²⁹⁾. Ces donations équivalent à celles qu'accordent au même moment les chanoinesses dignitaires de l'abbaye ⁽³⁰⁾. A Saint-Dié, l'écolâtre reçoit de fortes sommes d'argent (souvent les plus fortes parmi les dépenses engagées par le chapitre ou le sonriat) pour les services qu'il rend; et il figure parmi les destinataires des legs pieux du plus grand nombre, et notamment des personnes les plus humbles (en 1341, Marguerite, domestique du seigneur Hugues "donne a maistre de lescole dous sols" ⁽³¹⁾).

B. Ses fonctions.

La tâche de l'écolâtre est lourde. A sa charge d'enseignement (au sens large) s'ajoute toute une série d'activités que sa maîtrise des matières élémentaires rend le mieux à même d'accomplir. La documentation recueillie permet de distinguer cinq tâches principales : l'enseignement, la surveillance, le secrétariat, le conseil et l'assistance liturgique.

LES CHANOINES-ÉCOLÂTRES DE REMIREMONT.

- 1279 Jean, écolâtre (A.Vosges, G 838)
- 1332 Nicole d'Epinal, écolâtre (A.Vosges, G 344)
- 1342 Jean Roucroute, gouverneur des écoles de Remiremont, notaire public (A.Vosges, 7 H 29)
- 1375 Colat, maître des écoles de Remiremont (A.Vosges, G 2169)
- 1419 Jean de la Franouse, maître des écoles de Remiremont (A.Vosges, 7 H 46)
- 1420-1441 ? Jean Huguenet de Aillevillers, maître des écoles de Remiremont, notaire ((A.Vosges, G 974 et 2173; B.N., ms.n.a.f. 1286 et 1287)
- 1429 Nicole Vinet de la Bresse, maître des écoles de Remiremont, curé de Saint-Nabord (B.N., ms.n.a.f. 1286)
- 1430-1460 ? Jacques Wice, écolâtre, grand chancelier de Remiremont, chanoine de Saint-Romary, chanoine de Saint-Dié, curé de Bruyères (A.Vosges, G 345 et 1585; B.N., ms.n.a.l. 349)
- 1480-1517 Jean Paris, écolâtre, procureur des Dames, chapelain de Saint-Jean (A.Vosges, G 954 et 981; 7 H 25, 7 H 56, 14 H 32, 14 H 34; B.N., ms.n.a.l. 349; Nancy, ms.588(357))
- 1494 Pierre de Chagnecourt, maître des écoles de Remiremont, prêtre (B.N., ms.n.a.f. 1291)
- 1494 Nicole Ratel, écolâtre (B.N., ms.n.a.l. 349)
- 1532 Jean Herquel, recteur des écoles de Remiremont (A.Vosges, G 979)
- 1540-1547 ? Nicolas Colneti, écolâtre (B.N., ms.n.a.f. 1381)
- 1566-1573 ? Didier Nicolas, écolâtre (A.Vosges, G 1350; Remiremont, ms.58; Nancy, ms.588(357))
- 1597 Nicole Mainbourg, écolâtre (A.Vosges, G 855)
- ? Antoine Abry, écolâtre (Nancy, ms.588(357))

Dans les écoles célèbres comme celle de Toul, ce sont les professeurs qui donnaient les leçons. Mis à part le maître de grammaire appelé à Moyenmoutier au début du XIe siècle, les écoles vosgiennes n'ont pas bénéficié de cet appui de professionnels. C'est l'écolâtre aidé de son adjoint, qui assure les classes journalières ⁽³²⁾. Il apprend aux enfants les rudiments de la lecture, de l'écriture, du calcul et du chant, et veille à leur éducation religieuse et morale. Les registres capitulaires de Saint-Dié sont clairs à ce sujet : maître Pierre qui est nommé écolâtre le 18 novembre 1531, doit "endoctriner les enfans" ⁽³³⁾; un de ses successeurs maître Dieudonné Christmann doit "enseigner les lettres et bonnes moeurs" ⁽³⁴⁾; un autre enseigne le chant, il reçoit deux livres et huit sous du chapitre "pour instruire les enfantz de choeur" ⁽³⁵⁾. Jamais, nous ne saisissons l'existence d'un programme d'études précis. Peut-être étudiait-on les arts libéraux et les disciplines religieuses au jour le jour, et préférait-on par exemple commenter le texte liturgique du jour plutôt qu'enseigner l'Écriture Sainte de façon systématique ?

Sorti de ce rôle d'enseignant à l'école capitulaire, l'écolâtre surveille aussi les autres écoles de la ville, les écoles paroissiales, qui apparurent à Remiremont aussi bien qu'à Epinal dès la fin du XIIIe siècle. A Remiremont, Jean Roucroute **gouverne** les écoles de la ville (il est appelé "**gouverneur des escoles de Remiremont**"). A Epinal et à Saint-Dié, les chanoines Albertus, Aubertus et Dieudonné Christmann **dirigent** les écoles des enfants (ils sont "**rector scholarum spinalensium**" ou "**recteur des escoles**"). Leur tâche s'apparentait sans doute à celle de

l'écolâtre du chapitre Saint-Georges de Nancy, sous l'autorité duquel un maître dispensait une instruction élémentaire aux écoliers de la ville
<36>.

Le "scolasticus" de Remiremont et de Saint-Dié est également secrétaire. A Remiremont, il rédige les actes des assemblées du chapitre, assiste la doyenne dans l'apposition des scellés sur les appartements des chanoinesses décédées, et lit les testaments de celles-ci. C'est un scribe parmi les autres chanoines, mais auquel on fait peut-être toutefois davantage appel. En 1403, l'écolâtre de Remiremont copie l'acte de fondation de la chapelle Saint-Louis, il reçoit un gros pour sa peine; l'abbaye lui verse encore un demi-gros pour "copier la lectre monssieur simon dousainct esperit pour ceulx doutreliaue" <37>. Chaque office l'emploie. C'est la secrète qui lui donne trois gros pour avoir écrit "la grant collation" <1540> <38>, ou la dame boursière qui lui paie neuf gros "pour avoir double lobliger du prevost saint pierre" (1540) <39>. A Saint-Dié, cette tâche d'écritures apparaît moins nettement. Qui est ce "clerc de chapitre" auquel le chapitre et le sonrier de la ville versent souvent de petites sommes pour la façon de lettres ou de cédules ? Est-ce l'écolâtre ou un secrétaire en titre <40> ? Quoi qu'il en soit, le chapitre de Saint-Dié n'a pas recours au seul talent de l'écolâtre. Et pour cause, bien des chanoines sont plus lettrés que lui. Dans les livres de comptes enregistrant des dépenses d'écritures, les noms des chanoines Jean Basin, Denis Parin, Claude Regnauld, Jean Lignarius... sont plus fréquents que le sien (quand le chapitre ne fait pas appel aux tabellions de la ville).

LES CHANOINES-ÉCOLATRES DE SAINT-DIÉ.

- 1123?, 1152 Hugo (G.SAVE, Sigillographie de Saint-Dié, B.S.P.V., 1887-1889, pp.187)
- 1225 Albert (G.SAVE, Sigillographie de Saint-Dié, B.S.P.V., 1887-1889, pp.187)
- 1274 Nicolas d'Amance, écolâtre (Saint-Dié, ms.398, fol.CCXVI (premier feuillet conservé); G.SAVE, Sigillographie de Saint-Dié, B.S.P.V., 1887-1889, pp.187)
- 1302, 1304 Jacques de Nanceys, écolâtre (A.Vosges, G 394(5))
1315, 1318
- 1314 Albert de Toul (G.SAVE, Sigillographie de Saint-Dié, B.S.P.V., 1887-1889, pp.187)
- 1320, 1324 Nicolas II d'Epinal, écolâtre (A.Vosges, G 674)
- 1340, 1346 Albert de Tello (G.SAVE, Sigillographie de Saint-Dié, B.S.P.V., 1887-1889, pp.187)
- 1344 Ferry de Colombiers (G.SAVE, Sigillographie de Saint-Dié, B.S.P.V., 1887-1889, pp.187)
- 1345 Alardus, écolâtre (F.de Rignet, Mémoires historiques et chronologiques..., Saint-Dié, Bibliothèque Municipale, ms.51, t.2, fol.276.)
- 1357 Jean de Parroy (G.SAVE, Sigillographie de Saint-Dié, B.S.P.V., 1887-1889, pp.187)
- 1358 Varner de Colmar (G.SAVE, Sigillographie de Saint-Dié, B.S.P.V., 1887-1889, pp.187)
- 1360, 1369 Jean de Parroy (A.Vosges, G 352(17))
- 1384 Henri (A.Vosges, G 404(A16))
- 1395 Burnequin II de Parroy (G.SAVE, Sigillographie de Saint-Dié, B.S.P.V., 1887-1889, pp.187)
- 1420, 1434 Jacques de Wisse de Gerbéviller (G.SAVE, Sigillographie de Saint-Dié, B.S.P.V., 1887-1889, pp.187)
- 1421 Gobert de Saint-Amand (G.SAVE, Sigillographie de Saint-Dié, B.S.P.V., 1887-1889, pp.184)

- 1439 Hugues Louvionni (G.SAVE, Sigillographie de Saint-Dié, B.S.P.V., 1887-1889, pp.187)
- 1446 Hugo, écolâtre (A.Vosges, G 383(1))
- 1467 Jean Monachi II (A.Vosges, G 352(1-4))
- 1472 Jacquemin Stévenin de Gerbéviller, curé de Vallois (G.SAVE, Sigillographie de Saint-Dié, B.S.P.V., 1887-1889, pp.187)
- 1474 Jean Walterini (G.SAVE, Sigillographie de Saint-Dié, B.S.P.V., 1887-1889, pp.187)
- 1476 Jean d'Ainvaux (G.SAVE, Sigillographie de Saint-Dié, B.S.P.V., 1887-1889, pp.188)
- 1481, 1502 Desiderius Chauroti (A.Vosges, 2J 1(47))
- 1495 Didier Boqueti, écolâtre (A.Vosges, G 407(B29))
- 1514 Didier Chancot (A.Vosges, G 352(5))
- 1514, 1515 François Cordary (ou Cordier) (A.Vosges, G 352(5,18))
- 1518 André de Reinette (G.SAVE, Sigillographie de Saint-Dié, B.S.P.V., 1887-1889, pp.188)
- 1529 Didier le Haxaire (G.SAVE, Sigillographie de Saint-Dié, B.S.P.V., 1887-1889, pp.188)
- 1531 Pierre (A.Meurthe-et-Moselle, G 122, fol.121)
- 1545 François Cordary (A.Vosges, G 352(6-7))
- 1545 Bernard Bacchareti (A.Vosges, G 352(6-7))
- 1549, 1557 Dieudonné Christmann, écolâtre, curé de Saint-Dié (A.Vosges, G 410(C30))
- ? Claude Nicolai, recteur des écoles des enfants (A.Meurthe-et-Moselle, G 122, fol.13)
- 1559 Jean Herquel de Plainfaing
- 1569-1570 Jean Cavet, maître d'école (A.Vosges, G 367)
- 1572 François Clicquot (A.Vosges, G 352(8-10))
- 1572-1574 Daniel Padoulx, écolâtre (A.Vosges, G 352(8-10), G 375(2))
- 1597
- 1597-1609 Nicolas Thévenin (A.Vosges, G 352(11-12))

La quatrième fonction de l'écolâtre est juridique. Une fois encore, cette activité ne lui est pas spécifique. A Remiremont, comme tous les autres chanoines, il est le collaborateur et le conseiller des dames. Il peut être notaire comme Jean Roucroute et Jean Huguenet, ou procureur comme Jean Paris. Cette charge de représentation des dames dans la défense de leurs intérêts est particulièrement importante. Les chanoinesses délèguent souvent deux ou trois chanoines auprès des tribunaux ou des parties avec lesquelles elles ont affaire. L'écolâtre est du voyage parfois. Il est un procureur des dames mais avant tout le rapporteur des causes. Voici quelques exemples :

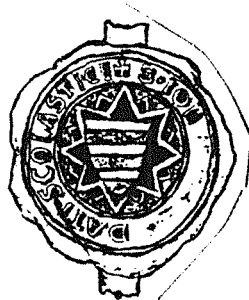
- *En août 1534, maître Dominique Fabri et l'écolâtre vont à Verdun pour conseiller laffaire des Novaulx devers monssieur de billerey". A leur retour, la dame boursière verse 22 francs huit gros et douze deniers "pour journée dudit escolaistre questoit deux escous par jour que pour procureurs et escriptures" (41);*
- *Au mois de novembre de la même année, messire Dominique Michaelis et l'écolâtre se rendent à Toul pour "solliciter le proces de leglise". Pour cela, Dominique Michaelis reçoit neuf francs et deux gros et demi, et il verse à l'écolâtre la part qui lui revient comme "notaire de la cause" (42);*
- *"Le XV de mars (1540) maistre Clement, messire Nicolas Bernard et lescollaistre furent par chappitre envoyez à Baycourt pour le different des dismes contre le cure de Villoncourt et ont despendu eu et voaige VI francs". Le chapitre donna trois écus d'or à l'écolâtre "pour avoir vacque alaiffaire desdictes dismes" (43);*
- *Le 15 septembre suivant, l'écolâtre Nicolas Colneti reçut encore vingt écus d'or "pour fournir aux necessitez des proces des dismes des bayecourt et de maiserot" (44).*

Chaque fois, l'écolâtre retire un bénéfice substantiel, sans rapport avec les quelques gros perçus pour la copie de lettres.

SCEAUX DES ECOLATRES.



Sceau de Jacquemin Stévenin de Gerbéviller,
écolâtre de Saint-Dié, 1472 (d'après G. Save,
Sigillographie de Saint-Dié, Bulletin de la
Société Philomatique Vosgienne, 1887-1889, fig. 82).



Sceau de Jean ? , écolâtre de Saint-Dié, XVe siècle
(d'après G. Save, Sigillographie de Saint-Dié,
Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne,
1887-1889, fig. 83).

Ajoutons que l'écolâtre est assez souvent choisi comme exécuteur testamentaire par ses frères co-chanoines. A la fin de son testament qu'il rédige en 1495, le chanoine déodatien Robert Jean élit pour exécuteurs testamentaires, dans l'ordre, son cousin maître Pierre Chapuset, l'écolâtre maître Didier Boqueti et messire Jean Droyver ^{<45>}.

Enfin l'écolâtre assiste aux offices du choeur. Même s'il ne cumule pas les fonctions de chantre ou de chapelain, il participe au déroulement des cérémonies. A Remiremont, il est souvent associé aux chanoines desservant les chapelles. Dans ses comptes, la secrète enregistre les redevances qu'elle doit à chacun, simultanément, comme pour souligner l'analogie des services rendus. En 1335 ^{<46>} puis en 1370 ^{<47>}, elle donne aux "maistres de lescolle le grant maistre et le surmaistre ... un cierge de ung quarteron ... comme a touz chapellains presens et servens en lenglise". Elle leur verse également diverses sommes d'argent ^{<48>}. Le grand maître reçoit environ quatre fois plus que le petit maître (ou sub-maître ou sous-maître). Jamais l'objet précis de la redevance n'est indiqué. La secrète, qui doit veiller à l'entretien et à la décoration de l'église, retribue sans doute quelques tâches matérielles, et peut-être une participation aux lectures liturgiques. C'est aussi à l'écolâtre que revient parfois l'honneur de célébrer des messes ou de faire prier les enfants de l'école pour l'âme d'un défunt. Les chanoines de Saint-Dié le désignent dans leurs testaments lorsqu'ils règlent la fondation et la célébration de leur anniversaire.

Les charges et les prérogatives des écolâtres romarimontains et déodatiens sont en définitive analogues à celles des "scholastici" du chapitre collégial Saint-Georges de Nancy ou du chapitre cathédral Notre-Dame de Tournai. Une différence sépare pourtant les écolâtres des deux chapitres vosgiens : le rang. A Saint-Dié, l'écolâtrie est un personnat sinon une dignité. Qu'elle occupe le troisième ou le quatrième rang dans la hiérarchie canoniale, elle donne à son titulaire la préséance sur bon nombre d'autres chanoines. Le chanoine-écolâtre de Remiremont, au contraire, ne se distingue pas de ses confrères. Sa charge n'a pas le même éclat que celle des "chanoines du Grand Autel" ou du "chanoine Saint-Romary", qui sont au centre des plus grands cérémoniaux. Les uns comme les autres restent les serviteurs des dames. Chacun a une fonction précise et chacun rend aussi les mêmes services d'écriture, de représentation et d'assistance. Peut-être l'écolâtre est-il davantage sollicité mais il n'en retire aucune prééminence. Notons enfin que les documents ne mentionnent aucun écolâtre-bibliothécaire.

III/ REGARD SUR LES DOMINANTES DES BIBLIOTHEQUES.

Le livre est l'unique instrument d'étude dont disposent les écoliers, les écolâtres et les chanoines gradués vosgiens. L'examen des textes restitués à chaque maison fait apparaître trois types de bibliothèque : le modèle bénédictin, le modèle canonial régulier et les librairies des chanoines séculiers. Nous présentons successivement les exemples de Moyennoutier, du Saint-Mont et de Saint-Dié.

A. Moyenmoutier : une bibliothèque monastique au service de la lectio divina.

Les prescriptions de saint Benoît en matière de lecture supposaient une bibliothèque bien fournie en textes sacrés, en littérature patristique et en belles-lettres. Sans pouvoir rivaliser avec les bibliothèques voisines de Gorze et de Saint-Evre de Toul ⁽⁴⁹⁾, les collections de Moyenmoutier semblent avoir renfermé un dosage riche, spécifique et essentiel de ces trois composantes.

1. Bible et patristique.

Les bénédictins de Moyenmoutier "ruminent la sacra pagina". Nous conservons une bible partielle (Hartford, ms.3(091.37)) et plusieurs commentaires leur ayant appartenu. Le Nouveau Testament est aussi bien représenté que l'Ancien. Les commentaires plus nombreux, s'attachent à un texte particulier (les psaumes, l'Evangile de saint Marc ou l'Apocalypse), ou adoptent une forme générale du type questionnaire ou lucidaire. Le plus ancien date du IXe siècle (Epinal, ms.114) et fut utilisé jusqu'à l'époque moderne.

Les écrits des Pères sont indissociables de la Bible. On lit les textes patristiques pour comprendre la Bible, et on lit la Bible dans les textes patristiques. L'abbaye de Moyenmoutier semble avoir privilégié très tôt cette littérature patristique. Dans sa chronique, Jean de Bayon signale qu'elle possédait des ouvrages qu'on eût peut-être vainement cherchés ailleurs : en 1050, le cardinal Humbert se trouvant à

Toul avec Léon IX, a besoin des oeuvres de saint Augustin pour répondre à l'archevêque de Lyon dans une controverse historique au sujet de la découverte des reliques de saint Etienne; il doit faire venir des manuscrits de Moyenmoutier ⁽⁵⁰⁾. Faut-il conclure que les bibliothèques épiscopale et monastiques de Toul n'avaient pu lui fournir certains textes ? Les trente numéros du catalogue de la bibliothèque de Saint-Evre répertoriant les oeuvres de saint Augustin laissent supposer que l'abbaye de Moyenmoutier possédait au XIe siècle, ou bien une collection augustinienne encore plus complète ou de meilleure qualité, ou bien un texte assez rare. Les manuscrits conservés témoignent encore du succès des "expositiones " des Pères à Moyenmoutier. Sur 50 oeuvres patristiques restituées aux monastères vosgiens, 19 ont appartenu à cette abbaye. Une fois de plus, la tradition paraît ancienne car neuf manuscrits sont antérieurs au XIIe siècle. Les manuscrits des oeuvres de saint Grégoire sont de loin les plus nombreux. Ses *Moralia in Job* sont transcrites dans le manuscrit 122 d'Epinal, et plusieurs volumes contiennent ses *Dialogues* (XVe) et ses homélies (IXe); Epinal ms.155). Dans d'autres manuscrits, saint Augustin et saint Ambroise commentent l'Ecriture Sainte sous forme de sermons ou de "tractatus", auxquels s'ajoutent les écrits d'autres auteurs de l'Antiquité tardive ou du début du Moyen Age tels Eusèbe de Césarée, Fulgence, Martin de Braga, Isidore de Séville ou Bède et les écolâtres Haimon et Rémi d'Auxerre. Curieusement, saint Jérôme est absent ou presque ⁽⁵¹⁾ alors que quinze articles au moins lui sont réservés dans les catalogues des bibliothèques de Saint-Evre et de Gorze ⁽⁵²⁾. De la même façon, nous ne gardons aucun manuscrit d'Origène qui est un des Pères orientaux les plus lus. En revanche, la faveur accordée aux écrits de Rémi et Haimon

Epinal, Bibliothèque Municipale, ms.122, fol.1

S.GREGORIUS, Moralia in Job (libri XIX-XXVI)

XVe siècle

Provient de l'abbaye de Senones

"Q" initial historié : saint Grégoire écrivant un couteau à la main.

de Saint-Germain d'Auxerre trouve son pendant dans le catalogue de Gorze, où les "libri Remigii" font suite aux "libri Heimonis". Une autre particularité relie Moyenmoutier à Gorze : la bibliothèque de Moyenmoutier a possédé un texte rare d'Albuinus de Gorze (fin Xe siècle), que dom Belhomme a intitulé dans son catalogue "Albuinus eremita arnoldo Parisiensi canonico capitula de caritate, de humilitate..." (XIIe) <53>. En résumé, la littérature patristique constitue vraisemblablement, dès le départ, une section principale sinon la section la plus importante de la bibliothèque de Moyenmoutier. Le choix d'un manuscrit des *Moralia in Job* pour transcrire le catalogue de cette bibliothèque au début du XIe siècle (Jean de Bayon laisse entendre qu'il s'agissait d'une pratique habituelle <54>) est sans doute significatif. La spécificité de Moyenmoutier fut peut-être de posséder de nombreuses oeuvres de saint Grégoire et de saint Augustin, ou à tout le moins des textes de ces auteurs que les abbayes détenaient alors rarement. Une orientation donnée par les grands réformateurs Almann et Lambert peut-être.

2. Histoire et hagiographie.

L'histoire forme une autre section importante. Si elle n'autorise pas à parler d'une culture historique solide, l'histoire du monastère de Moyenmoutier et de sa région est bien représentée.

Moyenmoutier a possédé des ouvrages généraux rassemblant des textes des grands chroniqueurs comme Isidore de Séville ou Vincent de Beauvais (XVe, Epinal, ms.134). Mais elle a surtout partagé l'engouement historique qui a caractérisé l'Est de la France au Moyen Age. A l'exemple de Toul, Gorze, Verdun, Saint-Mihiel ou Senones, elle a

produit et possédé des œuvres d'histoire locale. La bibliothèque Municipale d'Epinal conserve deux copies de la chronique de Richer de Senones lui ayant appartenu (mss.121 et 229), tandis que la Bibliothèque Municipale de Nancy garde un exemplaire de celles de Jean de Bayon et de Jean Herculanius (ms.537(348)).

L'hagiographie reste le principal genre historique. Plus de la moitié des manuscrits hagiographiques vosgiens répertoriés sont issus de l'abbaye de Moyenmoutier. Quatre contiennent les vies des saints fondateurs du monastère (Vienne ms.575; Nancy mss.1277(810), 1278(811) et 1279(812)); un autre des "vitae Patrum" (Epinal ms.130). Les vies de nombreux Pères ermites sont également retenues pour magnifier mieux encore les débuts solitaires de saint Hidulphe. Ce premier fondateur de l'abbaye était déjà associé à saint Grégoire et à saint Jérôme dans le manuscrit 1277(810) de Nancy. Les autres volumes renferment ou bien la Légende Dorée de Jacques de Voragine (ou un texte apparenté) (Epinal, mss.76 et 157-158, XVe), ou bien une vita particulière telle une Vita Christi (Epinal, ms.138), ou une Vita S.Catharinae Senensis (XVe). Ce sont les textes les plus récents (XIV-XVe siècles). Ils continuent une tradition qui avait soutenu le renouveau du XIe siècle (nous examinerons la production hagiographique de cette époque dans le chapitre suivant) et que prolongera encore dom Belhomme au XVIIIe siècle. L'abbaye de Moyenmoutier conserve le plus bel échantillon de vies, miracles, légendes et chroniques, parce qu'elle leur fit vraisemblablement une grande place dès le début.

3. Morale.

Une troisième catégorie d'ouvrages, aussi bien représentée que la précédente, réunit les écrits de nature pastorale. Les bénédictins de Moyenmoutier ont aimé les sermons et les traités de morale. Ces derniers se rattachent souvent au type de la "summa de virtutibus et vitiis". Depuis le XIe, chaque siècle a son / ou ses exemplaires. Le manuscrit 575 de Vienne (XIe siècle) contient celle d'Ambroise Autpert; le manuscrit 146 de Philadelphie (XIVe siècle) celle de Guillaume Pérault. A coté, un groupe important de sermons ajoutent autant d'exhortations. Tout un volume est réservé aux sermons de saint Bernard (Epinal, ms.156), un autre à ceux de Maurice de Sully (XIVe). Ils illustrent une autre dominante ancienne et sans cesse renouvelée de la bibliothèque de Moyenmoutier.

4. Littérature classique et grammaire.

Le petit nombre de textes classiques conservés surprend, et les titres que donnèrent les catalographes modernes à plusieurs ouvrages laissent souvent perplexe : "Aretini fr.epistolae. M.T.Ciceronis Rhetoricorum ad Herennium" (XVe), "Antonius Musa" (1520 ?), "Senecae quaedam" (XVe), et "Aristoteles Metaphysica libri XIV" (Epinal ms.104). En outre, tous ces textes sont des copies tardives des XV-XVIe siècles. De telle sorte qu'il est difficile de juger dans quelle mesure les moines de Moyenmoutier ont "pratiqué" les auteurs de l'Antiquité, s'ils ne les ont lus.

En matière de grammaire (au sens large des disciplines permettant de mieux comprendre et utiliser la langue), une particularité se dessine semble t-il. Moyenmoutier a possédé très tôt peut-être et de façon assez

suivie des dictionnaires ou lexiques. Citons pour exemples le célèbre glossaire latin-anglo-saxon (IXe, Epinal ms.72), un lexique latin dit "abyssus" (1395-1396) et un lexique Aalma (XVIe, Epinal ms.224).

Au total, le fonds classique et grammatical n'a peut-être pas été aussi fourni que ceux de Saint-Evre ou de Gorze, encore que les manuscrits conservés de ces abbayes ne préssuppose en aucune façon cette richesse; mais il est un des plus riches en milieu vosgien.

5. Théologie.

La théologie est également bien représentée, même si elle pèse peu face aux ouvrages fondamentaux cités précédemment. Les moines de Moyenmoutier apprécient les auteurs les plus lus : saint Bernard, saint Thomas, Hugues de Saint-Victor ou encore Raymond de Pennafort. Pas moins de sept manuscrits contiennent l'oeuvre de ce dernier (XIIIe, Epinal, mss.247 et 257; XIVe, Epinal mss.19 et 218; XVe, 3 mentions). D'une façon générale, les écrits des dominicains sont assez nombreux. Comme ceux des évêques de Paris, Maurice de Sully, Pierre le chantre... La bibliothèque de Moyenmoutier a aussi renfermé une petite collection de textes relatifs à la liturgie ("Expositiones in vestes sacerdotales et missam", "Explicationes caeremoniarum missae et plura officia sanctorum instructiones circa festivitates", "Manipulus curatorum"...).

Enfin, contrairement à l'opinion de Hoesch qui a écrit que le droit canon était absent à Moyenmoutier ^{ss}, nous avons attribué à cette abbaye neuf textes juridiques dont un recueil des coutumes de la ville de Toul, un rapport de décisions conciliaires et plusieurs commentaires courants de Guillaume Durand et de Boniface VIII sur les décrétales.

En résumé, le fonds de livres restitué à l'abbaye de Moyenmoutier offre un bel exemple de bibliothèque monastique. Les matières préparant à la "lectio divina" demeurent fondamentales. Parmi elles, la littérature patristique et l'histoire ont vraisemblablement occupé les premiers rangs dès le départ. Ces collections n'ont peut-être jamais eu l'importance de celles possédées par l'abbaye Saint-Evre de Toul. Mais elles sont en partie heureusement conservées, alors qu'un seul volume de la bibliothèque toulloise a été identifié. Il est révélateur que les rédacteurs du catalogue de l'exposition "La plume et le parchemin" aient choisi cinq manuscrits de Moyenmoutier pour illustrer le contenu d'une bibliothèque monastique lorraine au XIe siècle.

Plus tard, les ouvrages produits par la théologie scolastique ne parviendront pas à effacer cette orientation première. Tous siècles confondus, la "grammatica" au sens large rassemble encore 62 % des manuscrits répertoriés et attribués à Moyenmoutier.

Nous connaissons mal le contenu des anciennes bibliothèques de Senones et d'Etival. Notons toutefois que les trois manuscrits non-liturgiques restitués à Etival contiennent les homélies de saint Grégoire sur Ezéchiel (sans date), les *Etylologies* d'Isidore de Séville (Saint-Dié, ms.6) et l'*Histoire ecclésiastique* de Pierre le Mangeur (Saint-Dié, ms.31).

B. Les bibliothèques canoniales.

1. Au Saint-Mont : l'esquisse d'une bibliothèque d'étude.

Le prieuré du Saint-Mont avait ces deux particularités d'être une communauté de chanoines réguliers et de vivre dans la dépendance étroite de l'abbaye des dames de Remiremont.

La régularité l'apparentait aux abbayes bénédictines voisines. Aujourd'hui, les manuscrits connus ayant appartenu à cette maison, constituent une collection de type "monastique" analogue à celle de Moyenmoutier. Comme les moines voisins, les chanoines du Saint-Mont lisaient les textes sacrés, les écrits des Pères, des vitæ, des oeuvres de morale et des ouvrages de grammaire et de littérature classique. Une fois encore, saint Grégoire est particulièrement apprécié, mais on rencontre aussi Bède, Isidore, Ephrem et les poètes Juvencus et Sédulius. Le *Prognosticon futuri saeculi* de Julianus Toletanus qui apparaît à deux reprises dans le catalogue de Gorze, constitue le texte principal d'un recueil du XIIe siècle (British Museum, ms.add.21167). Parmi les vitæ et les écrits moraux, la préférence est donnée, comme à Moyenmoutier, aux vies des Pères et aux sommes des vertus et des vices. De la même façon, la fin du Moyen Age est représentée par les mêmes compilateurs célèbres, Pierre le Mangeur, Raymond de Pennafort, Jean d'Abbeville, Hugues de Saint-Victor...

Parallèlement une autre orientation se dessine. Parmi les recueils d'Écriture Sainte, figurent exclusivement des commentaires. On lit aussi les traités d'Aristote (Epinal ms.210). On se préoccupe d'orthographe

(Epinal, ms.129). On s'intéresse aux auteurs universitaires ou controversistes tels Pierre Lombard, Gérard d'Abbeville, Guillaume de Saint-Amour, Nicolas de Lisieux ou Thomas d'Aquin; la plupart des manuscrits renfermant leurs sommes et leurs traités datent du XIII^e siècle comme si on avait été attentifs assez tôt à ce genre d'écrits. Autant d'indices qui laissent entendre que la théologie scolastique s'était introduite au Saint-Mont, que la logique y était à l'honneur à côté de la "grammatica".

Les relations entretenues avec Remiremont ne sont peut-être pas étrangères à ce choix. Les chanoines du Saint-Mont sont, à l'image des chanoines romarimontains, au service des chanoinesses de Remiremont. Nous avons montré qu'ils copiaient ou reliaient des livres pour elles. Ils sont en contact direct et suivi avec le bourg voisin où ils séjournent parfois dans la rue des Prêtres. La formation universitaire et les petites bibliothèques d'étude des chanoines de Saint-Pierre ne sont pas sans prestige à leurs yeux. D'autre part, leur implication dans la vie séculière romarimontaine les appelle vers la culture urbaine, scolastique. Certains possèdent même des livres personnels alors que le règlement le leur interdit aussi bien qu'aux moines.

Le fonds de livres conservé provenant du Saint-Mont reste fondamentalement monastique, c'est à dire littéraire et contemplatif, mais il s'ouvre à la spéculation.

2. Les chanoines et leurs livres d'étude.

Parmi les volumes possédés personnellement par les chanoines (ce sont les seuls dont il sera question car nous manquons d'informations

sur les bibliothèques capitulaires, et celles-ci résultent souvent pour une large part des legs des chanoines.

a. Les recueils de droit.

Ce sont les plus nombreux. Après les livres de liturgie et de prières, ils forment une catégorie d'ouvrages importante par le nombre des manuscrits et la variété des auteurs. Au total, nous avons répertorié 75 textes juridiques. Saint-Dié arrive largement en tête avec 68 textes. Dans l'inventaire du chanoine déodatien Gérard Judei, nous relevons successivement : "P. de modo legendi seu ordinis judiciarii", une somme intitulée "Décrétales", "Tangredus. De ordine judiciario", "Rubricae utriusque juris", les *Institutes* en français et une "Expositio canonis" ^{<56>}. Au Saint-Mont, le chanoine Jean Nychol mentionne un recueil de décrétales et un "Sextus super decretales" parmi les six ouvrages qu'il donne en exemple des livres légués à son prieuré en 1407; le droit est bien représenté et arrive même au premier rang ^{<57>}.

Les recueils de **droit civil** sont rares (quelques exemples des compilations justiniennes tout au plus). Le **droit canon** est la matière noble par excellence. Les chanoines déodatiens possèdent le texte des décrétales et leurs commentaires, des opuscules souvent anonymes et surtout de nombreux traités. Ces derniers s'intitulent "disputatio", "questio", "casus", "compendium", "repetitio", "tractatus", "dissertatio", "lecturae" ou "expositio", sans qu'il soit toujours aisé de distinguer des formes ou des genres différents. Les écrits des jurisconsultes, professeurs de droit et canonistes italiens sont de loin les plus fréquents. Deux textes sur trois sont l'oeuvre de Johannes Calderini, ou Bartolus de Saxoferrato, Baldus de Perusio, Johannes

Andreae, Nicolaus Tedeschi Siculum, Johannes de Ligniagno, Bartholomeus de Salicetis, Jacobus de Arenis, Anthonius de Butrio ou d'autres encore. A coté d'eux, les français Hugues de Carolis, Guillaume Durand ou Henri Bohic sont bien mal représentés. Souvent, l'oeuvre d'un canoniste qui vivait au XIVe ou XVe siècles est contenue dans un manuscrit daté du XVe siècle.

b. L'exégèse.

Vient ensuite l'écriture Sainte. Les chanoines semblent posséder peu de bibles. Seuls Jean Sierk et Nicolas Desiderii de Saint-Dié en font figurer un exemplaire dans leur testament et inventaire ^(5e). Ils préfèrent les commentaires bibliques (dont ceux des Pères), les traités et les sommes. La bible est plutôt un livre que le chanoine fait fabriquer ou achète pour l'offrir à son / ou à une église. Le chanoine Guillaume de Ceys du Saint-Mont donne une "grosse bile" à l'église de Remiremont avant 1362 (1362, n°1; 1365, n°1). Un peu plus tard, le chanoine Jean Nychol garnit les rayons de sa petite bibliothèque personnelle avec l'Historia scolastica de Pierre le Mangeur, un commentaire de l'Ancien et du Nouveau Testament, et les "Sermones dominicarum" de Jean d'Abbeville. A Saint-Dié, lorsque Didier de Birstorff compile l'oeuvre de saint Jérôme, il s'agit moins de disposer d'un recueil d'oeuvres complètes, que de comprendre mieux la pensée de ce Père de l'Eglise. C'est un livre d'étude qu'il compose.

c. Les écrits scolastiques.

Les traités et les sommes des auteurs de la fin du Moyen Age servent aussi à l'étude. Dans les manuscrits de Saint-Dié, Raymond de

Pennafort, saint Thomas d'Aquin, Pierre le Mangeur ou Hugues de Saint-Victor ne sont plus à l'honneur. Des franciscains, des dominicains ou des théologiens italiens des XIVe et XVe siècles les remplacent. Le "Salus animae" de Johannes de Turrecremata à la fois dominicain et cardinal donne assez bien le ton (Saint-Mihiel, ms.50).

d. Les arts libéraux.

Les chanoines cultivent aussi les arts libéraux, et lisent les œuvres de l'Antiquité. A Saint-Dié, Jean Monachis possède des ouvrages de grammaire, de rhétorique et de musique. Son confrère Gérard Judei, comme Humbert de Juvenibus à Remiremont, lit les *Métamorphoses* et l'*Art d'aimer* d'Ovide. Il a également sous la main un "minus volumen Prisciani" ⁵⁹. Gérard Jean, un autre chanoine de Remiremont, copie au XIVe siècle des miscellanées de Sénèque (Oxford, Merton College, ms.A 31), tandis que la librairie capitulaire de Saint-Dié renferme à un moment donné quelques pièces de la correspondance et de l'œuvre de Cicéron (Saint-Dié, ms.37) et les comédies de Térence (sans date). Autant d'ouvrages qui peuvent aiguïser le goût poétique et philologique, le sens philosophique et psychologique et l'éloquence des chanoines.

Ajoutons quelques volumes aussi divers qu'un recueil de vitae, un volucraire ou des ouvrages composés par les hérétiques. Le chanoine de Saint-Dié Nicolas Pugnantius partage les préoccupations de Humbert de Juvenibus de Remiremont. Il a rassemblé une petite collection d'écrits hérétiques afin de mieux combattre les nouvelles idées déviationnistes de la Réforme. Mais il recommande dans son testament ⁶⁰ de brûler tous

ces livres méprisables "mys à part ensemble", comme s'il craignait qu'un mauvais usage en fut fait.

Finalement, la petite bibliothèque de Gérard Judei avec ses six ouvrages de droit, ses cinq commentaires et écrits théologiques, ces cinq sommes ou traités divers, ces quatre manuels, ses trois oeuvres classiques et son recueil de vitae, est probablement assez représentative. Les collections de livres des chanoines demeurent très modestes; elles ne pouvaient guère soutenir qu'une culture générale et pratique sans éclat. Pourtant, parce qu'elles apparaissent bien choisies, parce qu'elles se sont probablement complétées par le biais de prêts entre chanoines et parce qu'elles ont été léguées parfois au chapitre, elles ont constitué vraisemblablement un instrument d'étude efficace et correct. En l'absence de toute information (ou presque) sur d'hypothétiques bibliothèques capitulaires, elles restent la meilleure preuve de l'activité intellectuelle des chanoines vosgiens.

Toute la documentation souligne en définitive la prééminence du chapitre de Saint-Dié en matière d'étude. Il met en place une organisation scolaire, réunit les maîtres vosgiens les plus titrés, accueille des universitaires de talent formés auprès des grandes universités européennes, et dispose d'un fonds de livres d'étude dont les bribes conservées laissent supposer qu'il fut suffisant.

Derrière lui, les communautés canoniales de Remiremont et du Saint-Mont ne constituent pas de véritables chapitres organisés. Les écoles, les études et les livres disponibles n'apparaissent dans les documents qu'occasionnellement, lorsque se révèle un esprit hors du commun, maître

ou chanoine lettré. Il en est un peu de même dans les abbayes bénédictines voisines où seule la ferme volonté d'un grand abbé peut arracher l'étude à la monotonie et à l'anonymat du cloître.

A la fin du Moyen Age, le chapitre de Saint-Dié est l'unique centre d'étude vosgien. Vers 1500-1510, il multiplie les productions littéraires et scientifiques, et s'impose au niveau national et même européen. C'est l'époque du Gymnase Vosgien que les derniers siècles du Moyen Age ont largement contribué à promouvoir.

NOTES.

- (1) Philippe Delhaye a développé les exemples des abbayes de Fly et de Saint-Martin de Tournai (L'organisation scolaire au XIIe siècle, *Traditio*, 1947, pp.221-268). Dans la première, Guibert de Nogent dispose d'une assez bonne bibliothèque mais il ne reçoit aucune leçon. Au XIIe siècle, Tournai possède un scriptorium organisé mais il n'est jamais question d'école. De la même façon, nous savons que l'abbé de Senones Antoine de Pavie eut soin de réunir une nombreuse collection de livres, pourtant les documents ne mentionnent aucune école. Comme le soulignait Philippe Delhaye, une bibliothèque peut être la survivance d'un glorieux passé, le résultat de dons ou un simple musée.
- (2) BELHOMME (H.), *Historia Mediani in vosago monte Monasterii...*, Argentorati, Dulsseckeri, 1724, pars II, chap.XI, p.201.
- (3) Au tournant des X-XIe siècles, les écoles monastiques et les écoles épiscopales lotharingiennes sont très liées. Ce maître de grammaire sortait peut-être de l'école cathédrale de Toul, ou de l'abbaye de Saint-Evre qui fait une large place à Priscien, Donat et à leurs commentateurs dans le catalogue de sa bibliothèque au XIe siècle. Il est possible également que l'abbaye de Gorze ait envoyé à Moyenmoutier un de ses moines lettrés pour aider la communauté à sortir de son ignorance, comme elle avait déjà délégué Adalbert pour la relever de la décadence.
- (4) A Epinal, le corps des chanoines réduit à deux ou trois chapelains, n'eut sans doute pas le souci d'animer une école capitulaire.
- (5) Il était le neveu de la doyenne de Remiremont Clémence de Scey qui le présenta probablement aux chanoines du Saint-Mont.
- (6) Folio 120v°b.
- (7) A.Meurthe-et-Moselle, G 422 (1).
- (8) A.Vosges, G 680.
- (9) A.Vosges, G 680.
- (10) Dans ses *Recherches des Saintes Antiquitez de la Vosge* (Epinal, Ambroise, 1634, pars III, livre 1, p.267), Jean Ruyr rapporte qu'en "l'an 1359, Bertrand esveque de Toul estant venu par dévotion pour visiter l'église de Nostre-Dame (de Saint-Dié), y conféra aussi la tonsure cléricale à plusieurs escoliers".

- (11) A.Vosges, G 837 (4).
- (12) A.Vosges, G 1329.
- (13) Testament de Jean Monget, A.Vosges, G 406 (B18).
Testament de Nicolas Pugnatius, A.Vosges, G 407 (C8).
- (14) KEUSSEN (H.), Die Matrikel des Universität Köln, Bonn, Publikationen der Gesellschaft für rheinische Geschichtskunde, 1919-1931, t.1, p.404.
- (15) A.Vosges, 2 H 6.
- (16) S'il on en juge par le nombre de jeunes gens originaires de Remiremont qui portent le titre de "clerc".
- (17) A.Vosges, G 838.
- (18) A.Vosges, XII H 11, ff.45 et 75v°.
- (19) A.Vosges, 2 J 1 (47).
- (20) Parmi les écolâtres devenus grands-prévôts : Jacques de Nanceys (1319), André de Reinette (1530).
Parmi les écolâtres devenus doyens : Nicolas II d'Epinal (1345).
Parmi les écolâtres devenus chantres : Nicolas d'Epinal (1320), Albert de Tello (1372).
- (21) PYCKE (J.), Le chapitre cathédral Notre-Dame de Tournai de la fin du XIe à la fin du XIIIe siècles, Bruxelles, Nauwelaerts, 1986, p.160.
- (22) A Cologne, il est question dès le XIIe siècle de "scolasticus maior", à Mayence de "scolasticus generalissimus" (Delhaye (Ph.), ouvr.cité, p.249).
- (23) B.N., ms.n.a.f.1290, fol.de garde et fol.10; ms.n.a.f.3686, fol.112v°; ms.n.a.f.1377, fol.23.
- (24) C'est le rôle dévolu au coadjuteur de l'écolâtre du chapitre cathédral de Tournai en 1197 (Pycke (J), ouvr.cité, p.279).
- (25) Ces mentions sont extraites respectivement des documents suivants : A.Vosges, G 407 (B29), A.Vosges, G 410 (C30), A.Meurthe-et-Moselle, G 122 (fol.13), A.Vosges, G 367.
- (26) A.Vosges, XII H 11, fol.75v°.
- (27) La carrière romarimontaine de Jean Wice est exemplaire : il est d'abord écolâtre, puis grand chancelier et enfin chanoine de Saint-Romary.
- (28) B.N., ms.n.a.l.349, p.77.
- (29) B.N., ms.n.a.l.349, p.125.

- (30) L'aumônier Catherine de Monthureux donne pour son anniversaire "LX petits florins. Item encor ... deux taisses d'argent dequoy lune est doree. M.V^e et XI" (B.N., ms.n.a.l.349, p.106). La sonrière Mathie de Grancey donne "pour sa grande aulmosne une coupe d'argent doree et depuis a donne une chasuble. Item encor a donne par son testament cinquante francs. 1519" (idem, p.89).
- (31) A.Vosges, G 403 (A6).
- (32) S'y ajoute parfois un enseignement particulier : en 1527, le "maistre descolle" de Remiremont perçoit trois francs pour un mois passé "a monstrier a escrire madame de la Roche" (A.Vosges, 6 I 29).
- (33) A.Meurthe-et-Moselle, G 122, fol.121.
- (34) A.Meurthe-et-Moselle, G 122, fol.13.
- (35) A.Vosges, G 367.
- (36) FRAY (J.-L.), *Nancy-le-Duc, essor d'une résidence princière dans les deux derniers siècles du Moyen Age*, Nancy, Société Thierry Alix, 1986, p.187.
- (37) B.N., ms.n.a.f.1294, ff.20v^o et 22.
- (38) A.Vosges, G 1348.
- (39) B.N., ms.n.a.f.1381.
- (40) Le chanoine maître Jean Lignarius semble avoir porté ce titre en 1569 (A.Vosges, G 367).
- (41) 26 août 1534, B.N., ms.n.a.f.1382.
- (42) 23 novembre 1534, B.N., ms.n.a.f.1382.
- (43) B.N., ms.n.a.f.1381.
- (44) 15 septembre 1540, B.N., ms.n.a.f.1381.
- (45) A.Vosges, G 407 (B29).
- (46) B.N., ms.n.a.f.1290, fol.10.
- (47) B.N., ms.n.a.f.3686, fol.112v^o et n.a.f.1377, fol.23.
- (48) Toute une série de versements apparait sur le feuillet de couverture du manuscrit n.a.f.1290 de la Bibliothèque Nationale de Paris.
- (49) Les catalogues de Saint-Evre de Toul (Munich, ms.Clm.10292, ff.143v^o-146) et de Gorze (Reims, ms.427) répertorient respectivement 290 manuscrits (FAWTIER (R.), *La bibliothèque et le trésor de l'abbaye de Saint-Evre-lès-Toul à la fin du XIe siècle*, d'après le manuscrit

latin 10292 de Munich, Mémoire de la Société d'Archéologie Lorraine, 1911, pp.129-153) et 250 volumes (MORIN (G.), Le catalogue des manuscrits de l'abbaye de Gorze au XIe siècle, Revue Bénédictine, 1905, pp.1-11), alors que Moyenmoutier possède seulement 67 volumes au début du XIe siècle, selon la chronique de Jean de Bayon (Nancy, ms.537(348), fol.37).

- (50) Nancy, ms.537(348), fol.40, col.b.
- (51) Un ancien lectionnaire de Moyenmoutier aurait contenu plusieurs homélies de saint Augustin, de Bède, de Rémi d'Auxerre et de saint Jérôme (XIe).
- (52) Munich, Clm.10292, ff.143v°-146.
- (53) Selon la notice des catalogues modernes de la bibliothèque de Moyenmoutier, ce texte appartenait à un recueil du XIIe siècle réunissant des vitæ et des écrits de saints ermites.
- (54) "...summa librorum LXVII...qui solebant esse in secundam partem moralium" (Nancy, ms.537(348), fol.37).
- (55) HOESCH (H.), Die Kanonischen Quellen im Werk Humberts von Moyenmoutier, Ein Beitrag zur Geschichte der vorgregorianischen Reform, Cologne, Böhlau, 1970, p.186.
- (56) A.Vosges, G 382(2), ff.4-4v°.
- (57) Metz, ms.1156, ff.38-39v°.
- (58) Testament de Jean Sierk, A.Vosges, G 407 (C2).
Inventaire des meubles de Nicole Desiderii, A.Vosges, G 349(20).
- (59) Quittance donnée par le chapitre de Saint-Dié aux exécuteurs testamentaires de Jean Monachis, A.Vosges, G 407 (B 27).
Testament de Gérard Judei, A.Vosges, G 382(2), ff.4-4v°.
- (60) A.Vosges, G 407 (C8).

Chapitre 7

Aspects de la production littéraire vosgienne.

Des moines et des chanoines vosgiens eurent le goût de l'écriture. A la lumière des manuscrits conservés (qui sont trop souvent des copies tardives) et des textes édités par les érudits de l'époque moderne, nous pouvons délimiter trois blocs de production : un bloc hagiographique ancien, un bloc historique, et un bloc littéraire et scientifique.

I/ LES VITAE.

Nous conservons neuf témoins de la production hagiographique vosgienne. Voici leur liste (nous signalons entre parenthèses les manuscrits vosgiens renfermant ces textes, et en note les éditions successives) :

- Vie de saint Amé, IXe siècle ? '1',
- Première vie de saint Romaric, première moitié du IXe siècle '2',
- Première vie de saint Hidulphe, milieu du Xe siècle (Nancy, ms.1277(810)) '3',
- Deuxième vie de saint Hidulphe, fin du Xe siècle '4',
- Deuxième vie de saint Romaric, XIe siècle ? '5',
- Première vie de saint Adelphe, XIe siècle '6',
- Troisième vie de saint Hidulphe, vers 1040 (Nancy, ms.1278(811)) '7',
- Vie de saint Dié, vers 1049 '8',
- et deuxième vie de saint Adelphe, XI-XIIe siècles ? '9'.

A. Remiremont et Moyenmoutier.

Tous ces textes sont sortis ou bien de l'abbaye de Remiremont, ou bien de celle de Moyenmoutier. On pourrait s'étonner que des maisons aussi isolées aient produit cet ensemble de vitae, mais c'est presque une règle que l'hagiographie lorraine des Xe et XIe siècles soit issue des cités épiscopales ou de centres périphériques tels les monastères vosgiens, ou Saint-Mihiel, ou Hornbach. La marque des fondateurs fut probablement forte et durable dans ces contrées reculées. Une autre question serait de se demander pourquoi Moyenmoutier et Remiremont plutôt que Senones ou Bonmoutier par exemple. Il faut sans doute mettre en relation la production hagiographique de Moyenmoutier avec le renouveau intellectuel remarquable (pour qu'il ait retenu l'attention des chroniqueurs) qui touche cette abbaye vers l'an mil. Quant à Remiremont, il est probable que le prestige de la triade Amé-Romarc-Adelphe (origines royales, gouvernement simultané, large renommée...) ait suscité un travail d'écriture quasi spontané.

La plupart des vitae vosgiennes datent des X-XIe siècles. Les rares textes postérieurs tels la vie de saint Hidulphe composée par Philibert de Taintrux au XVIe siècle (et perdue aujourd'hui) n'étaient vraisemblablement que des interpolations. Avec ces vitae des X-XIe siècles, Remiremont et Moyenmoutier s'inscrivent parfaitement dans le cadre lorrain. La Lorraine réserve alors une place privilégiée au culte des saints, et développe un mouvement de réforme sans pareil. Les vitae sont un des instruments les plus efficaces de ce renouveau. Elles sont truffées de références bibliques (citations, événements similaires à la

naissance, aux miracles et au sacrifice du Christ, mêmes vertus glorifiées, mêmes épisodes significatifs tel le lavement des pieds...), qui renouent avec la pureté évangélique des premiers temps. Surtout, elles constituent le meilleur moyen de défense du patrimoine foncier et juridique. Pour déjouer toutes les convoitises, les hagiographes renforcent la position des abbayes en faisant de leurs fondateurs soit un évêque de Nevers, soit un archevêque de Sens ou de Trèves. Plus curieusement, l'itinéraire érémitique (précédant la fondation des abbayes) de ces saints personnages passe par les endroits où leurs abbayes eurent plus tard des possessions. Déodat fait étape par exemple à Romont, Sainte-Hélène, Pierrepont et Hunawihr ⁽¹⁰⁾. Ensuite, les vitae vosgiennes adoptent des procédés de composition analogues. Au-delà des caractéristiques inhérentes au genre, c'est peut-être la signature de moines hagiographes vosgiens formés ou influencés par les mêmes moules scolaires réformateurs. Rappelons que l'abbaye de Gorze envoya plusieurs religieux à Moyenmoutier dans la seconde moitié du Xe siècle, et que celle de Remiremont a toujours entretenu des liens serrés avec le milieu messin. Enfin, la rédaction des vitae vosgiennes est souvent associée à un événement majeur. A Remiremont, la première vie de saint Romaric fut probablement rédigée au moment de la translation des corps des trois abbés, qui fut organisée le 17 mai 818; tandis que la seconde et celles de saint Adelphe sont nées à l'époque de la sécularisation de l'abbaye et de la deuxième translation des corps saints. Dans les deux cas, la / ou les vitae soulignent les événements significatifs d'un renouveau.

B. Les auteurs.

Les auteurs de ces vitae sont restés anonymes. Les historiens s'accordent généralement pour supposer que les vies des premiers abbés romarimontains ont été écrites par quelques moines du Saint-Mont où une petite communauté d'hommes assistaient les moniales. Ils sont moins unanimes cependant au sujet des textes sortis de l'abbaye de Moyennoutier. Christian Pfister voyait dans la première "vita Hidulfi" une oeuvre d'écolâtres; il proposait aussi d'identifier l'auteur de la troisième vie de saint Hidulphe et de la vie de saint Dié avec le moine Humbert de Moyennoutier (devenu archevêque de Sicile et cardinal-évêque de Blanche-Selve). Tandis que dom Belhomme retenait le nom du moine Valcandus, et que Léon Jérôme a attribué le premier texte à Valcand et le second à Humbert peut-être. Les interprétations et les hypothèses formulées par ces érudits sont souvent séduisantes, mais aussi hasardeuses. Retenons :

- l'ordre chronologique d'écriture suivant : première "vita Hidulfi" (milieu du Xe siècle), deuxième "vita Hidulfi" (fin du Xe siècle), troisième "vita Hidulfi" (vers 1040) et "vita Deodati" (vers 1049);
- et quatre auteurs différents qui étaient vraisemblablement des moines de Moyennoutier : le second connaissant et résumant la première vita, le troisième prenant pour base et interpolant cette même vie, le quatrième s'inspirant et consacrant la troisième "vita Hidulfi".

C. Remarques générales sur les textes.

Les vitae vosgiennes adoptent des procédés de composition analogues. Les auteurs utilisent le même style à la fois simple, direct et biblique. Ils exploitent les mêmes thèmes, et font une large place aux réminiscences. Ils préfèrent la prose aux vers (ce choix peut induire à nier que la première vie de saint Hidulphe soit une oeuvre d'école). Ils aiment les digressions laudatives et doctrinales. Ils pratiquent l'interpolation, développant des considérations morales ou des faits historiques nouveaux. Les événements qu'ils relatent sont antérieurs de plusieurs siècles; le temps a souvent entamé la réalité de ces faits et les historiens contestent leur valeur historique. Mais il importe moins de juger de la qualité de ces oeuvres que de constater que les hagiographes vosgiens ont largement participé à l'élan de production littéraire qui, sous la forme particulière de la vita ou des miracles, caractérisa le renouveau monastique lorrain des X-XIe siècles.

En résumé, la production hagiographique vosgienne n'est pas l'oeuvre d'auteurs de grande renommée (les attributions hypothétiques de certains textes à Humbert de Moyenmoutier signale curieusement cet état de fait), mais celle de simples moines. Et les chanoines ne semblent pas avoir été des rédacteurs de légendes ¹¹. La production est assez abondante et honorable comme dans toute la Lorraine; elle n'est jamais exceptionnelle. Elle manifeste principalement l'ouverture généreuse des vallées vosgiennes au mouvement de réforme des Xe et XIe siècles. La vita apparaît à la fois comme un produit et un appui essentiels de ce renouveau, en symbolisant la restauration de l'autorité abbatiale (la

gloire des fondateurs doit rejaillir sur les abbesses et les abbés forts qui sont alors installés à la tête des monastères), du temporel, et de la vie spirituelle (la vita est un aussi instrument d'évangélisation et un programme moral) et intellectuelle. L'usure des manuscrits conservés et les reprises successives traduisent toute l'importance qu'ont eu ces textes hagiographiques vosgiens.

II/ LES CHRONIQUES.

L'histoire est un genre étroitement lié à l'hagiographie. Celle-ci n'est en définitive qu'un domaine particulier de celle-là; leurs méthodes sont identiques et visent le même but édifiant. Après la vita, la chronique est sans doute le genre le plus fréquent. Les auteurs vosgiens ne retiennent pas cette appellation. Séhère, Jean de Bayon et Herculanus composent une "historia", tandis que Richer de Senones choisit les "gesta" ⁽¹²⁾ et Sébastien Valdenaire le "registre". Ce texte historique est toujours important pour l'abbaye qu'il concerne; la bonne conservation de l'exemplaire original de la chronique de Richer en témoigne de façon remarquable.

A. Les textes et leurs manuscrits.

Toutes les communautés monastiques vosgiennes de quelque importance ont eu leur historien. Il semble que Moyennoutier fut la première à vouloir disposer d'un récit, et que les autres suivirent. Nous donnons ci-dessous la liste des chroniques sorties des abbayes et chapitres vosgiens :

- Valcand ?, Chronique, vers 1003 ^{'13'} (Moyenmoutier);
- Sèhère, Histoire de la fondation de l'abbaye de Chaumousey, vers 1109-1128 ^{'14'} (Chaumousey);
- Richer, Gesta Senoniensis Ecclesiae, 1254-1264 ^{'15'} (Senones);
- Jean de Bayon, Mediani monasterii historia, 1326 ^{'16'} (Moyenmoutier);
- Jean Herquel, Historia, vers 1550 ^{'17'} ; et De rebus gestis et vita illustrissimi ac modis omnibus excellentissimi Principis Antonii Calabrorum, Lotharingorum, Barrorum... etc Ducis (Saint-Dié);
- Sébastien Valdenaire, Histoire des antiquités de la ville et de l'insigne chapitre de Remiremont, avec un catalogue des rois d'Austrasie, des empereurs et des ducs qui ont successivement possédé la Lorraine, vers 1580 ^{'18'}; et Registre ou commentaire des choses mémorables de l'église Saint-Pierre de Remiremont, 1588 ^{'19'} (Hérival).

Nous pourrions ajouter les Vetera Hyreevallis Statuta écrits au XIIe siècle ^{'20'}, mais nous choisissons de classer cet exposé de la règle adoptée à Hérival parmi les documents d'archives.

Parmi les manuscrits conservés de ces oeuvres, deux seulement sont contemporains voire originaux : la chronique de Richer lat.10016 de la Bibliothèque Nationale de Paris, et le manuscrit 575(358) de Nancy contenant le Registre de Valdenaire. Les autres sont des copies tardives, postérieures de plusieurs siècles souvent à la date de rédaction. La chronique de Valcand (qui vivait au début du XIe siècle)

n'existe plus qu'à travers la reprise et l'interpolation qu'en fit Jean de Bayon au XIVe siècle. Pis encore, la traduction française de Sébastien Valdenaire (†1592) est le plus ancien témoignage de la chronique de Chaumousey composée par Sèhère (†1128). D'autres textes ont peut-être échappé aux copistes de la fin du Moyen Age. Car les recueils historiques figurent parmi les ouvrages qui sortirent le plus fréquemment des monastères vosgiens. Très souvent, ils quittèrent leurs fonds d'origine bien avant la Révolution ⁽²¹⁾. Dès avant 1723, "un fort ancien manuscrit de la chronique de Chaumousey" (était-ce le manuscrit original ?) était entre les mains de Hugo d'Etival qui le communiquait à dom Martène. Cet ouvrage a disparu aujourd'hui. Il n'a pas eu la chance de l'exemplaire de la chronique de Jean de Bayon conservé à Nancy (ms.537(348)) qui rejoignit la bibliothèque de Moyennoutier après une étape dans celle des Tiercelins de Nancy ⁽²²⁾, ni celle d'une copie de la chronique de Richer (Epinal, ms.121) qui fut sortie de la bibliothèque de Senones par un religieux de cette maison, perdue puis retrouvée et heureusement conservée à Moyennoutier où ce moine semble avoir migré. Curieusement, la négligence aussi bien que la recherche historique ont nui à la transmission des chroniques locales.

B. Les moines et chanoines chroniqueurs.

Les auteurs des chroniques vosgiennes sont mal connus. Ils appartiennent tous à la communauté dont ils relatent l'histoire. Leurs origines et leurs dates demeurent incertaines. Jean de Bayon était-il natif de Bayon comme le suggérait déjà dom Calmet ? Une seule date situe ce personnage dans le premier quart du XIVe siècle : dans le prologue de

son histoire, Jean de Bayon rapporte lui-même qu'il composa son oeuvre entre les fêtes de Pâques et de Pentecôte de l'année 1326. Les autres documents se taisent ⁽²³⁾. Le moine Valcand reste plus encore dans l'ombre, et semble appartenir lui-même à la légende.

Nous connaissons moins encore le type de formation reçu par ces chroniqueurs. Jusqu'au XIIe siècle, ils demeurent étroitement liés aux écoles monastiques locales. Avec le cardinal Humbert, Valcandus fut vraisemblablement un des meilleurs talents issus de l'école de grammaire organisée par l'abbé Almann de Moyenmoutier. A partir du XIIIe siècle, les historiens des premiers solitaires des vallées vosgiennes, reçoivent leur enseignement à l'extérieur. Dans sa chronique, Richer raconte lui-même qu'il fréquenta les écoles de Strasbourg, où il consulta différents livres dont un ouvrage de médecine. Nous ne savons rien du cursus scolaire de Jean de Bayon ⁽²⁴⁾, mais il ne fait aucun doute que ce dominicain, auquel l'abbé Bencelin de Moyenmoutier demande d'écrire l'histoire de son monastère, disposait d'une solide formation à son arrivée à Moyenmoutier. La commande passée par l'abbesse de Remiremont Barbe de Salm à Sébastien Valdenaire cautionne aussi les capacités intellectuelles de cet historien du chapitre des dames.

De toute façon, l'enseignement reçu par ces auteurs, même s'il n'est pas très remarquable, les distingue nettement des autres membres de la communauté à laquelle ils appartiennent. Richer ajoute à sa formation littéraire strasbourgeoise, des talents de sculpteur et de peintre. Séhère, abbé fondateur, et Sébastien Valdenaire, prieur à deux reprises, dominent durant plusieurs décennies la vie de leurs

communautés respectives de Chaumousey et d'Hérival. A Saint-Dié, Jean Herquel (ou Herculanus) occupe la troisième (ou la quatrième) place dans la hiérarchie canoniale. Il est chantre. Il est titulaire d'une maîtrise (ès arts vraisemblablement) comme beaucoup de ces confrères; mais il doit sans doute à des aptitudes particulières d'être "commis par le chapitre" pour dresser le "papier des despences faictes a la reparation des Eglises Monsieur Saint Diey et nostre dame" en 1554 et faire l'inventaire des archives capitulaires en 1564 ^{<25>}.

Notons aussi une autre particularité : celle du couple d'écriture Sébastien Valdenaire-Nicolas Guyatte ^{<26>}. Ce religieux d'Hérival fut en quelque sorte le secrétaire personnel de Sébastien Valdenaire. Il met au net tous les travaux du prieur d'Hérival. Son écriture est ronde et belle et facile à lire. Nous reconnaissons sa main dans deux manuscrits du Registre (Nancy, ms.575(358) et B.N., collection de Lorraine, ms.389, ff.148-159v°), mais aussi dans la traduction française conservée de la chronique de Chaumousey (Metz, ms.1219) et dans un recueil de vitae romarimontaines (B.N., ms.fr.13497). Le manuscrit de Nancy qui est l'exemplaire original du Registre que Sébastien Valdenaire signa et data lui-même à la fin de la dédicace et qu'il offrit à l'abbesse de Remiremont, montre toute la confiance que l'auteur accordait à Nicolas Guyatte. Il composa même un épigramme à l'honneur de ce scribe de qualité, qu'il introduisit à la fin de son Registre. Après y avoir loué le dur labeur de la copie bien plus digne à ses yeux que le travail d'imprimerie, il persuade Nicolas Guyatte qu'il ne perdra "point ung seul grain ny miette des bons fruicts qui en sortiront".

REGISTRE OU COMMENTAIRE DES CHOSES MEMORABLES
DE L'EGLISE SAINT-PIERRE DE REMIREMONT,
par Sébastien Valdenaire, prieur d'Hérival
(d'après le manuscrit original 575(358) de Nancy).

1. DEDICACE. (ff. 1-2v°)

Incipit : "A tresnoble et tresvertueuse Dame Madame la Comtesse Barbe de Salm, Dame Abesse de Romarimont. Salut et prosperite en nostre seigneur. Ayant souvent (tresreverande Dame) assès longtemps et bien diligemment cerché et recherché en moymesme par quel moyen et estude ie pourrais gratifier a l'eglise...

Desinit : "...Par vostre treshumble orateur, le prieur d'herevalx Sebastien Valdenare."

2. PREFACE AUX LECTEURS. (ff. 2v°-7v°)

Incipit : "Comme le corps a necessité d'avoir une teste, l'arbre une racine, et la riviere une source, et fontaine, ainsi fault il que chasque livre aye sa préface...

Desinit : "...soub la conduite duquel commenceront nostre negoce, suyvant lordre cy dessus escript. Fin de la préface."

3. COLLOQUE DE L'AUTEUR ET DU LIVRE CONTENANT LES ARGUMENTS ET MATIERES QUI SONT ENFERMES EN CETTE HISTOIRE. (ff. 7v°-17)

Incipit : "L'auteur.

T'oseras tu (mon livre) decouvrir et monstrier
Tout nud, tout pauvre, si foible, et indigent...

Desinit : "...Garde toy d'alléguer choses contraires ou faulse
Ainsy fera pour toy du juge l'opinion."

4. PREMIER LIVRE DU REGISTRE. (ff. 17v°-65)

"A quelles intention sont fondez les monasteres; qui sont les fondateurs et premier de mons. S. Colombain fondateur de l'abbaye de Luxeu alias Luxeu, ensemble de saint Eustache son successeur."

Incipit : "Les premiers Autheurs de la vie monasticque (laquelle est la voye estroicte et le sentier de nostre seigneur...

Desinit : "...venons a nostre principale institution qu'est de descrire la vie de Monsieur Saint Romaric et premierement traicteront de la Genealogie. Fin du premier livre."

5. SECOND LIVRE. (ff.65v*-91)

Incipit : "Le second livre contient cinq chapitres. Le premier chapitre est de la genealogie de Saint Romary, de ses estats et conversation..."

Desinit : "...poursuivons nostre principal desseing faisant fin en cest endroit de ce second livre. Finis. Fin du second livre."

6. TROISIEME LIVRE. (ff.91v*-150)

"Comment S.Romary avec plusieurs de ses gens entra au Monastere de Luxoue, alias Luxeu adherant aux bonnes suasions de son pere directeur Saint Amé, ensemble de la modestie, humilité et libéralité quil usoit en telle société. Livre troisième."

Incipit : "Nous avons dit au livre precedent que cest homme de Dieu S.Romary estoit en grande dignation..."

Desinit : "...Valete. Le plomb pendant a une queue de parchemin et escrit d'ung coste Jehan et de l'autrecosté Pape. Fin du troisième livre."

7. QUATRIEME LIVRE. (ff.150v*-238v*)

"Livre quatriesme. Premier chapitre du quatriesme livre traictant de la pristive forme et ancienne situation au College S.Piere de Romarimont, quant et pourquoy il a esté transmue, des miracles que ce-pendant se sont faicts, et de la destruction dicelluy par inconveniens de guerre."

Incipit : "On peut des-ia aucunement comprendre par le troisesme livre des presents Registres quelle estoit iadis la premiere et ancienne forme du Monastere..."

Desinit : "...qu'ilz puissent a la parfin estre citoyens de la Cité triomphante au Ciel. Ainsy soit-il."

8. INSTRUMENT DE LA CLOYSON DE LA VILLE DE ROMARIMONT. (ff.238v*-241v*)

Incipit : "Au nom de nostre Seigneur Amen. Par la teneur de ce present et publicque instrument, chose connue soit a tous..."

Desinit : "...Et en signe de verite je ay faict cest instrument escrit et signé de ma propre main. Fin."

9. EPIGRAMME A TRESILLUSTRE ET TRES DIGNE DAME MADAME DE ROMARIMONT, DAME BARBE DE SALM. (fol.242)

Incipit : "Si l'un ressemble l'autre de vertus ou par race..."

Desinit : "...Les avez illustrez et gardez d'iniustice."

10. A TRESGENEREUSE DAME MADAME ELIZABETH DU RHIN, DAME SECRASTE DE LEGLISE S. PIERRE DE ROMARIMONT. SONNET. (fol.242v°)

Incipit : "La loix ny la coustume (tresgenereuse Dame)..."

Desinit : "...Priant Dieu que par tout prosperer il vous face."

11. A TRESDEBONNAIRE DAME MADAME FRANCOYSE DU RHIN, DAME SONRIERE DE LEGLISE SCT. PIERRE DE ROMARIMONT. SONNET. (fol.243)

Incipit : "Comme le Rhin fluant des Alpes et des Monts..."

Desinit : "...Et ne vous pourront nuÿre ne force ne malice."

12. A TENDRE ET GENEREUSE DAME MADAME ANNE DU RHIN, DAME DE LEGLISE S. P. DE ROMARIMONT. SONNET. (fol.43v°)

Incipit : "Ce nest pas des auicourdhuy que lou retire aux Temples..."

Desinit : "...Comme une vraye fille et de Salm et du Rhin."

13. EPIGRAMME DE L'AUTHEUR A F. NICOLAS GUYATTE RELIGIEUX D'HERVAULX ESCRIPVAIN DES PRESENS REGISTRES. (fol.244)

Incipit : "Si les faicts des Augustes ont merit  d'escrire..."

Desinit : "...Vous ny perderes point un seul grain ny miette."

C. La méthode.

Les chroniques vosgiennes ne dérogent pas aux principes généraux de l'historiographie médiévale, tout en marquant quelques points d'originalité.

Ce sont toutes des annales locales (plus ou moins complètes) étoffées par des développements généraux. La chronique de Valcand est aussi importante pour l'histoire de l'Empire que pour celle du Val de Galilée. Richer a consulté les titres originaux de son abbaye et des abbayes voisines aussi bien qu'il a puisé à des sources générales telles les Gestes de Philippe Auguste ou les généalogies royales. Chez Jean de Bayon, les choses sont claires. Sa chronique est divisée en deux livres. Le premier est consacré à l'histoire générale du monde, qu'il prend à la création comme beaucoup de récits médiévaux, et qu'il conduit jusqu'à la fondation de l'abbaye de Moyenmoutier. Le second renferme le destin de cette maison entre la fin du VIIe siècle et le début du XIe siècle. Sébastien Valdenaire s'encombre moins de digressions d'ordre général, mais exploite largement les documents romarimontains qu'il consulte durant de longs jours et de longues veilles. A côté des notes relatives aux grands événements, aux mœurs, à la société ou aux arts de l'époque, ces informations d'histoire strictement locale revêtent une fraîcheur et une importance remarquables. Les rares renseignements donnés par Jean de Bayon (ou peut-être Valcandus) au sujet de l'essor intellectuel de l'abbaye de Moyenmoutier vers l'an mil par exemple, sont inconnus par ailleurs.

En second lieu, les chroniques vosgiennes sont toutes interdépendantes. Herculanus paraphrase Richer, résume les écrits de Valcandus et de Jean de Bayon. Richer s'inspire de ces dernières chroniques de Moyenmoutier et des manuscrits anciens de Saint-Dié. Jean de Bayon utilise l'histoire de Richer et le fonds ancien de la bibliothèque de Moyenmoutier, mais sa chronique est avant tout la reprise de celle de Valcandus. Comme d'autres compilateurs d'histoire universelle du début du XIVe siècle, Jean de Bayon ne fit guère que recopier cet ouvrage antérieur. Nous n'entrerons pas dans la comparaison détaillée de ces deux textes. Signalons que le court délai de composition de l'oeuvre de Jean de Bayon (Pâques-Pentecôte 1326), et l'absence de traits nouveaux dans le récit des faits antérieurs au XIe siècle, vont dans ce sens. Parfois les auteurs n'échappent pas à la tentation d'introduire un élément nouveau. Dans l'histoire de saint Dié, Jean Herquel semble avoir ajouté, sinon inventé l'épisode de la légende de Huna. Ces additions sont souvent révélatrices des préoccupations du moment.

Le style et la qualité de ces récits ont parfois été jugés sévèrement. Dans sa *Bibliothèque Lorraine*, dom Calmet écrit qu'Herculanus s'explique passablement en latin, et qu'il est un assez mauvais critique et chronologiste. Il n'est pas plus élogieux envers l'oeuvre de Sébastien Valdenaire qu'il dit mal écrite et mal distribuée. Les anciennes chroniques deviennent même un sujet de correspondance. Dans une lettre datée de Lunéville le 26 septembre 1724, Humbert de Girecourt écrit à l'abbé Hugo d'Etival au sujet d'Herculanus : "il me paroît un petit historien, mauvais chronologiste et peu instruit de ce

qui soit passé dans le temps dont il veut nous parler" «27». Ce sont toujours les mêmes reproches qui condamnent les premiers historiens des vallées vosgiennes : erreurs géographiques, fautes de chronologie, épisodes étrangers au sujet, style diffus, imagination fougueuse, crédulité excessive, tendance fastidieuse à l'énumération, langue lourde... La chronique de Senones présente bon nombre de ces imperfections, qui sont en définitive caractéristiques de l'historiographie médiévale d'une façon générale. Mais Richer est aussi l'auteur le plus clairvoyant. Il sent la nécessité d'indiquer la nature des sources qu'il utilise (tradition orale, chroniques anciennes, témoignage oculaire); ce que ne fait pas Sébastien Valdenaire qui fit un choix arbitraire et invérifiable dans les archives du chapitre de Remiremont. Richer est aussi conscient de la rusticité de son style et s'en excuse auprès du lecteur. Dans l'ensemble, le latin des chroniques vosgiennes est correct, et leur plan net. Un prologue ou une courte préface précède souvent le récit qui est soigneusement divisé en deux parties et plusieurs chapitres. Il reste que la chronique de Chaumousey se distingue parmi toutes, parce qu'elle fait une plus large place aux faits et reproduit des documents. C'est aussi celle qui défend le mieux les intérêts de l'abbaye qu'elle concerne. Le premier livre raconte l'installation de la communauté et ses luttes pour faire reconnaître ses droits et son indépendance spirituelle et temporelle, le second énumère avec précision les donations de terres faites à l'abbaye.

Finalement, ce sont les moines vosgiens qui, les premiers, pratiquent l'histoire. Les chanoines les rejoignent vite et produisent la chronique de Chaumousey dont la qualité vaut bien celle du récit de

Valcandus. Ces deux chroniques vosgiennes remarquables correspondent aux périodes les plus fertiles de la production historique lorraine. L'oeuvre de Valcandus figure en bonne place parmi les nombreuses annales, chroniques, gesta et vitae lorraines produites vers 1030-1050 (vie de saint Vanne, vie de saint Gérard, annales de Saint-Paul de Verdun, annales de Saint-Vincent de Metz, chronique de Saint-Mihiel, vie de Thierry 1^{er}, annales de Saint-Arnoul de Metz, Gestes des évêques de Verdun...). Au début du XIIe siècle, la chronique de Séhère voisine avec celles de Hugues de Flavigny et de Sigisbert de Gembloux.

Le coeur intellectuel de la Lorraine demeure Metz. L'historiographie est bien représentée dans les vallées vosgiennes, mais celles-ci n'ont pas élaboré de formules originales. On a souvent voulu grandir l'activité historiographique et littéraire de cette région en réservant de longs développements à Humbert de Moyenmoutier. Il est difficile toutefois de discerner une marque vosgienne dans ses écrits, presque exclusivement romains. L'originalité vosgienne réside bien mieux dans la dépendance étroite qui rapproche les divers récits, et dans la chronique de Richer. Celle-ci occupe une place à part parmi les écrits du XIIIe siècle. Elle emploie encore le latin (et qui plus est un latin parlé) à une époque où la langue romane l'emporte largement. Elle demeure curieusement fidèle à la grande tradition historiographique des environs de l'an mil, au moment où la mode est à la littérature courtoise, poétique et romanesque. Son auteur figure parmi les historiens les moins connus, alors que sa diffusion semble avoir été assez importante ⁽²⁸⁾ et peut-être assez large. En outre, Richer adopte un mode de rédaction peu suivi au Moyen Age: il n'a pas de documents sous les yeux mais se fie à sa mémoire, et son style

personnel engendre une série de tableaux très inégale. Paradoxalement, la chronique de Senones est donc tout à la fois une chronique médiévale modèle et une oeuvre pleine d'originalité. L'isolement géographique des abbayes vosgiennes n'est sans doute pas étranger à cette singularité, de même qu'il explique l'imbroglio d'emprunts et d'influences qui rend solidaires toutes les chroniques vosgiennes.

III/ LA PRODUCTION LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE DEODATIENNE

A LA FIN DU MOYEN AGE.

Avant l'expérience collective du Gymnase Vosgien, plusieurs chanoines de Saint-Dié avaient donné un nouvel éclat aux belles-lettres. Pierre d'Ailly (grand-prévôt du chapitre entre 1414 et 1420) composait l'Imago Mundi, Didier de Birstorff compilait les oeuvres de saint Jérôme, tandis que Jean Baudoin écrivait l'Instruction de la vie mortelle. Dom Calmet n'a fait aucune place au premier auteur dans sa Bibliothèque Lorraine; nous ne retiendrons pas plus Didier de Birstorff. Car les oeuvres qu'ils ont produit portent la marque du milieu universitaire dont ils étaient issus et qu'ils n'avaient jamais tout à fait quitté. En revanche, le long poème de Jean Baudoin fournit un exemple d'oeuvre proprement vosgienne.

A. Jean Baudoin et l'Instruction de la vie mortelle.

Par un artifice assez souvent employé, cet auteur fait connaître son nom et son lieu de naissance dans l'épilogue de son poème. Nous

lisons en acrostiche : "JEHAN BAUDUYN DE ROUSIERRES AULZ SALLINES". Il était issu d'une famille aisée qui a fourni des fonctionnaires ducaux, des tabellions, des gouverneurs des salines et plusieurs membres au chapitre de Saint-Dié ⁽²⁹⁾. Les archives conservent en particulier le souvenir d'un neveu, chanoine de Saint-Dié en 1458 déjà, et qui rédige son testament en 1467 ⁽³⁰⁾.

Jean Baudoin était "magister in artibus" comme il le note dès la première ligne de son testament ⁽³¹⁾. Nous ne savons pas cependant de quelle université. Il possédait des livres dont un recueil des *Dialogues* de saint Grégoire, un curieux "liber de avibus", un bréviaire, et deux exemplaires de son oeuvre. Ce sont les cinq volumes pour lesquels il arrête des dispositions testamentaires en 1439. Mais peut-être avait-il déjà distribué d'autres ouvrages avant cette date, et avait-il voulu garder les quelques volumes les plus précieux à ces yeux, ceux qu'il destinait à des églises, à ses neveux et à son frère. Sa charge de notaire juré de la Cour de Toul justifierait par exemple la présence de livres de droit dans sa petite bibliothèque. Cette petite collection aida sans doute à l'élaboration de l'*Instruction de la vie mortelle*, que Jean Baudoin composa vraisemblablement à Saint-Dié (où il était déjà chanoine en 1429 ⁽³²⁾) avant 1439.

L'*Instruction de la vie mortelle ou de la vie humaine* (c'est le titre qui figure au folio 1 du manuscrit T 14 de ST.John's College à Cambridge ⁽³³⁾) est un long poème de près de 50 000 vers. Jean Baudoin explique lui-même que cette oeuvre volumineuse est divisée en cinq parties correspondant aux cinq sens :

"En cinq parties ceste operacion

Par les cinq sens ara division..."

Cette correspondance est loin d'être claire. La première partie traite des philosophes et historiens anciens, grecs ou latins (Anaxagore, Diogène, Socrate, Platon, Aristote..., Salluste, Sénèque, Plutarque, Celse...). Les deux suivantes renferment l'Histoire Sainte depuis la Création jusqu'à la prédication des apôtres. La quatrième prolonge cette histoire du monde jusqu'au pontificat de Martin V (1417-1431), en insistant sur celle des empereurs, des papes et des rois de France. La dernière partie est une sorte de manuel de la foi chrétienne (traitant de la confession, des sept péchés capitaux, du Jugement Dernier, des peines de l'Enfer...). Le tout interrompu par des tableaux généalogiques, des tables de "figures" ⁽³⁴⁾ ou des gloses rubriquées (exposé sur la date de naissance du Christ, sources latines utilisées...).

Au-delà de cette partition, Jean Baudoin conduit son récit de façon logique et simple. Les événements sont rapportés dans l'ordre chronologique. Le prologue qui précède chaque partie, introduit le texte et sert de support à des réflexions et commentaires personnels de l'auteur. Dans le premier prologue, Jean Baudoin précise le titre et le plan de son ouvrage. Dans le second, il explique qu'il souhaite apporter quelque remède à l'ignorance et à l'oisiveté des clercs. Le tableau noir qu'il dresse de ceux-ci boudant les livres en latin, préférant les jeux et la chasse et jugeant que "dire les heures c'est assez", est peu flatteur pour le clergé déodatien qu'il côtoie. C'est la principale justification à son encyclopédie historique et morale écrite en langue

vulgaire. Il profite également de ces préfaces plus ou moins longues pour demander qu'on lui pardonne sa "rime troupe rude" ⁽³⁵⁾, ses "errements", ses "defaultz", et qu'on corrige ses abus.

Jean Baudoin possédait deux exemplaires de son oeuvre, l'un en parchemin, l'autre en papier. Ce dernier est perdu aujourd'hui ⁽³⁶⁾. Le premier légué à l'Eglise de Saint-Dié a pu être identifié avec le manuscrit T 14 de St.John's College à Cambridge ⁽³⁷⁾. Cet ouvrage autographe permet de mieux comprendre comment l'auteur et copiste a travaillé. Il a choisi un assez grand format (357 mm X 235 mm) mais le parchemin reste raide et épais. Il est aussi percé de quelques trous et coutures. Les cahiers sont du type le plus courant : 24 quaternions au total. La mise en page des feuillets fut sans doute réalisée au fur et à mesure de la copie, par Jean Baudoin lui-même peut-être. Car ni la justification, ni la réglure ne sont régulières. Le cadre réservé à l'écriture varie entre 270/280 mm de hauteur et 160 mm de largeur. Tandis que les pages sont réglées différemment tantôt à la pointe sèche, tantôt à la mine de plomb, tantôt à l'encre, et qu'elles comptent entre 64 et 77 lignes d'écriture (d'où un module d'écriture petit, très petit ou minuscule).

L'écriture de Jean Baudoin est assez belle, simple et claire. Sa régularité, ses arrondis, son caractère semi-cursif et l'encre d'assez bonne qualité qui a été choisie, en facilitent la lecture. L'auteur a soigné sa copie. Il n'a pas laissé passer certaines incorrections, d'où des repentirs et des reprises. Il a gratté et réécrit certaines portions de phrases sans que cela nuise jamais à la clarté de l'ensemble. Il a copié son texte de façon très discontinue. Les reprises de plume

signalent parfois des unités de copie très courtes, soit un tiers de colonne. Durant la période de réalisation de son oeuvre, le chanoine Jean Baudoin a vraisemblablement consacré tous ses moments de loisir, même les plus courts, à la composition puis à la mise au net de son texte.

Les titres, les titres courants, les initiales peintes, les tableaux, les notes marginales, les réclames et les pieds de mouche, ont été tracés de la même main que le texte. Le travail de rubrication fut entrepris après coup, car de petites lettres d'attente demeurent visibles à l'intérieur des initiales émanchées. Le décor reste médiocre toutefois. Les deux couleurs bleu et rouge ont mal vieilli, et les nombreuses petites touches rouges marquant les initiales du texte ne réussissent pas à égayer les pages. Ce sont les pieds de mouche alternativement rouges et bleus qui animent le mieux le texte.

Finalement, le manuscrit de Cambridge n'a rien d'une oeuvre d'atelier. La copie n'est pas réalisée cahier après cahier. Elle ne porte pas de signatures, ni d'autres marques d'un travail d'équipe organisé et régulier. Peut-être Jean Baudoin n'est-il pas lui-même habitué au travail d'atelier car sa copie est très vagabonde et très personnelle tout en étant soignée.

L'Instruction de la vie mortelle est l'oeuvre d'un auteur laborieux (qui compose près de 50 000 vers), honnête mais sans originalité. Il admet que son poème est une compilation, cite assez exactement ses sources, et confesse qu'il veut à la fois "monstrer l'exemplaire", procurer du plaisir au lecteur et gagner son salut. Mais il use d'artifices et demande qu'on excuse la rudesse de sa langue comme le

faisait déjà Richer au XIIIe siècle. C'est son oeuvre unique, semble-t-il. La brève indication qu'il en donne dans son testament ("librum quem composui in romancio") suffisait probablement pour reconnaître la seule oeuvre qu'il ait produite. Ce texte fut sans doute peu lu et peu diffusé, sinon exclusivement connu des chanoines déodatien et des parents et amis de Jean Baudoin. Ses contemporains et les historiens de la littérature ne l'ont jamais mentionné car ce long poème n'est pas une grande oeuvre littéraire. Mais, dans la mesure où il permet de connaître le travail de copie d'un auteur vosgien et reflète ses goûts de lecture (Histoire Sainte, littérature classique, histoire profane, morale et théologie), il constitue un jalon essentiel de l'histoire intellectuelle des abbayes vosgiennes.

B. Le "Gymnase Vosgien".

Cette expression ne semble pas antérieure au XIXe siècle. Nous ne la rencontrons pas dans les écrits de dom Calmet qui consacra quelques notices à Jean Basin, Pierre de Blarru, Herculanus, Laurent Pillard, Philesius Ringmann... dans sa *Bibliothèque Lorraine*, pas plus que dans les documents d'archives. "Gymnasium" est pourtant un terme que les humanistes de langue allemande employaient fréquemment pour désigner leurs académies savantes. Les alsaciens Ringmann et Waldseemuller qui furent les principaux animateurs du "Gymnase Vosgien", auraient-ils importé cette appellation à Saint-Dié dès le XVIe siècle ? Ou bien Georges Save, sous la plume duquel elle semble apparaître pour la première fois, en porterait-il toute la responsabilité ? En l'absence de documents contraires, et connaissant la longue vie qu'eurent certaines

idées de cet érudit déodatien, nous sommes tentés de rallier cette seconde hypothèse.

Le "Gymnase Vosgien" (nous adoptons cette dénomination consacrée par l'usage) n'est pas au sens exact une académie. Il constitue un foyer intellectuel fécond en même temps qu'un centre de recherches, mais il n'inclut pas la dimension pédagogique qui caractérisera les académies de l'époque moderne. Nous verrons par exemple que les écolâtres et les anciens professeurs d'université du chapitre de Saint-Dié ne joueront pas un rôle principal. Le "Gymnase" est simplement une réunion de lettrés, de chercheurs et d'artistes, qui mirent leurs efforts en commun pour produire des travaux scientifiques et littéraires, qui firent la renommée du chapitre et de la ville de Saint-Dié à la fin du XVe et au début du XVIe siècles.

1. Les auteurs et les animateurs du Gymnase.

Ils forment un groupe très hétérogène. Ils sont nombreux relativement à la vie courte du "Gymnase" (1500-1550 environ). La liste que nous établissons est incomplète car seul y figurent les auteurs dont le nom est attaché à une oeuvre remarquable ou simplement connue. Beaucoup d'autres tels les chanoines Jean Sierk et Nicolas Pugnantius qui possédaient des bibliothèques privées assez bien fournies, ont probablement participé de près ou de loin au mouvement. Le regroupement est si divers que des auteurs âgés mourront sans connaître tel ou tel jeune talent. Toutes les tranches d'âge sont représentées. Le "Gymnase" a compté parmi ses membres les plus éminents par exemple, Pierre de Blarru (1437-1510) et Laurent Pillard (1503-1553). Notons cependant que

les personnalités marquantes disparaissent majoritairement vers 1510-1525.

Les origines de ces intellectuels sont très diverses. Les Vosges et la Lorraine plus généralement fournissent un contingent qu'il ne faut pas mésestimer. Il correspond sans doute au recrutement traditionnel du chapitre de Saint-Dié. Nicolas Martin et Jean Tislin sont originaires de Saint-Dié; Gauthier (ou Vautrin) Lud est né d'une mère déodatienne; Jean Basin vient de Sandaucourt ⁽³⁰⁾ et Laurent Pillard des environs de Pont-à-Mousson. Ce recrutement local n'est ni plus nombreux, ni plus brillant que les autres. Soulignons toutefois l'importance du trio Lud-Basin-Pillard. Nous connaissons moins bien les lieux de naissance des autres membres du "Gymnase". Mais qu'ils soient français ou allemands, ils apparaissent toujours liés à un milieu universitaire de renom (Paris, Angers, Heidelberg, Fribourg-en-Brigau...).

Les formations reçues sont très variées. Tous les membres du Gymnase Vosgien sont titulaires d'un/ ou plusieurs titres universitaires (maîtrise ès arts, licence de droit canon ou civil, doctorat de théologie...). Mais ces matières ne sont jamais celles qui ont fait leur renommée. Elles sont l'occasion d'un enseignement général auquel chacun ajoute une véritable passion pour une matière renouvelée comme le latin, le grec, la littérature classique, la poésie, les mathématiques, la géographie. Le meilleur exemple est sans doute celui de Mathias Ringmann qui, après avoir étudié à l'université de Heidelberg, suivit des cours de littérature latine, de grec, de poésie, de philosophie, de mathématiques et de cosmographie à Paris, pendant quelques années.

Un dernier aspect distingue enfin ces hommes de lettres déodatien : leurs charges ou leur statut. Beaucoup sont des chanoines du chapitre de la ville. Par vocation, quelquefois. Mais le plus souvent la prébende canoniale est une récompense qu'ils reçoivent. Qu'ils y ajoutent les revenus d'une cure ou ceux attachés à un office capitulaire, et ils disposent de revenus importants. Il reste qu'ils n'occupent pas plus que les autres chanoines, les charges d'écolâtre, de chantre, de secrétaires ou de notaires. Pierre de Blarru, Gauthier Lud et Laurent Pillard demeurent de simples chanoines. Peut-être pour se consacrer plus largement à l'animation du "Gymnase". D'autres membres de cette association sont des laïcs. Ce sont parfois des techniciens de talent tel Mathias Ringmann qui fut le maître-typographe et le maître-graveur du "Gymnase". D'autres encore (laïcs ou ecclésiastiques) mériteraient le titre de "correspondants" au sens où les académies modernes employaient ce mot. Ils résident à Nancy ou à Toul, soutiennent activement les travaux déodatien et y participent à l'occasion. Citons parmi les plus connus Hugues des Hazards, Jean Aloys, Nicolas Volcy et Symphorien Champier.

Nul doute que cette diversité d'origines, de formations, d'aptitudes et de fonctions fut un atout majeur.

Le choix de Saint-Dié favorisa aussi le succès de l'entreprise. On a souvent insisté sur la volonté personnelle du duc René II qui envoya bon nombre de lettres de recommandation au chapitre de Saint-Dié, et obtint souvent en retour une prébende pour les anciens universitaires de son entourage. Le résultat fut une concentration de talents remarquable. Mais le chapitre Saint-Georges de Nancy et le chapitre cathédral de

Toul s'ouvrirent également aux sollicitations et aux désirs de récompense du duc. De telle sorte qu'il est admissible de chercher d'autres raisons à l'éclosion du "Gymnase Vosgien", même si l'intervention du duc fut décisive. C'est peut-être Gauthier Lud dont la mère était déodatienne qui choisit Saint-Dié. Là, il a pu encore profiter de quelques contacts pour constituer et animer un groupe de travail. Il est probable également que la tradition intellectuelle entretenue par le chapitre déodatien, et son ouverture vers les pays rhénans, terres d'humanisme, aient eu quelque influence. De même que le réseau des amitiés et des parentés entre chanoines, et plus concrètement la papeterie contrôlée plus ou moins par ceux-ci depuis 1483. Le "Gymnase Vosgien" ne répondit ni à une demande du chapitre déodatien, ni à un besoin sensible de renouveau; il est né plus vraisemblablement d'une extraordinaire conjonction de talents et de circonstances, que la richesse du chapitre et le soutien ducal encouragèrent.

2. L'oeuvre littéraire et scientifique du "Gymnase Vosgien".

Les oeuvres imprimées ou manuscrites produites par le "Gymnase" se veulent à la fois humanistes, collectives et scientifiques.

Les auteurs du "Gymnase" furent très sensibles à la doctrine professée par les humanistes de la Renaissance. La remise à l'honneur des langues et de la littérature anciennes fut l'affaire de tous. Elle fut à la base du grand projet de nouvelle édition de la Géographie de Ptolémée. Avant de corriger le texte du grand astronome grec, et de le compléter à l'aide des découvertes récentes des navigateurs, il fallut

réviser les manuscrits ptoléméens. L'helléniste Mathias Ringmann et le latiniste Jean Basin se mirent au travail (avec d'autres sans doute), reprenant les anciennes traductions et traduisant en français le récit des quatre voyages d'Americo Vespucci. D'autres chanoines se passionnèrent pour la littérature classique. Ils s'appliquèrent ou bien à constituer de belles petites collections d'ouvrages, ou bien à établir des éditions savantes de tel ou tel auteur. Jean Tislin fut par exemple un éditeur de Cicéron. D'autres encore voulurent imiter ces auteurs de l'Antiquité. Dans son long poème de la Nancéide, qui relate l'histoire de la lutte entre le duc de Lorraine René II et Charles le Téméraire, Pierre de Blarru emprunta de nombreuses règles à la poésie classique.

Suivant l'exemple de Pierre de Blarru, une douzaine d'auteurs ont attaché leur nom à une oeuvre remarquable (voir la liste de ces auteurs avec leurs oeuvres respectives). Pourtant le travail d'équipe a prévalu à l'intérieur du "Gymnase". L'attribution d'un texte à tel ou tel auteur est justifiée par une initiative personnelle, une contribution majeure, ou plus simplement le succès que remporta un ouvrage rejaillit sur celui qui en avait reçu la commande. Mais la plupart des éditions sorties de l'imprimerie du "Gymnase" furent le résultat d'une collaboration entre deux ou souvent plusieurs membres. Le chanoine Nicolas Martin composa le texte de l'éloge funèbre du Charles de Bourbon, tandis que son confrère Laurent Pillard écrivit la lettre-préface et l'épitaphe. André de Reinette fit imprimer la vie de René II écrite par Jean Aloys. Après la mort de Pierre de Blarru, Jean Basin se chargea de la publication de la Nancéide. Il soumit ce long poème au jugement d'un ami, y ajouta quelques vers et des compléments, et le fit

LE GYMNASSE VOSGIEN ET SES OEUVRES.

- Jean ALOYS, De vita Renati II, Siciliae regis et ducis Lotharingiae, 1510.
- Jean BASIN, Novus elegansque conficiendarum epistolarum ...tractatus, 1507.
- Jean BASIN,
Hugues CARBANUS, Fragmenta ? (signalés par J. Ruyr)
- Pierre de BLARRU, Nanceidos opus de bello nanceiano, 1518.
- Jean HERQUEL, Antiquités du Val de Galilée, vers 1550.
- Gymnase Vosgien, Cosmographiae introductio, oeuvre collective, 1507.
- Gauthier LUD, Speculum orbis succinctissimum sed necque penitendum neque negligens declaratio..., 1507.
- Jean LUD, Dialogue parlant des fortunes que eurent en leurs vies feuz messeigneurs les illustres, haultz, puissans et excellens princes Jehan, Nicolas et René, vray heritiers des royaumes de Sicille et d'Arragon, ducz de Calabre, de Lorraine et d'Anjou ..., 1498.
- Nicolas MARTIN,
Laurent PILLARD, Apothéose du connétable Charles de Bourbon, dédiée à sa soeur Renée de Bourbon, duchesse de Lorraine, femme du duc Antoine., 1518.
- Jean PELERIN, De Artificiali Perspectiva, 1505.
- Laurent PILLARD, Rusticiados, 1541.
- Mathias RINGMANN, Grammatica figurata, 1509.

éditer. Mais la *Cosmographiae Introductio*, préface à la révision de la *Géographie* de Ptolémée, forme encore le meilleur exemple. Vautrin Lud, Mathias Ringmann, Martin Waldseemüller, Jean Basin et bien d'autres restés anonymes participent à sa réalisation. Les talents sont si nombreux (Mathias Ringmann est à la fois helléniste, cartographe et typographe) et la collaboration si étroite, qu'il est malaisé sinon impossible de différencier la part de chacun.

Tous ces hommes composent et éditent avec un esprit scientifique remarquable. Il ne s'agit pas pour eux de diffuser le plus grand nombre possible d'écrits, ni même d'éditer des textes corrects déchargés de toutes les altérations du temps. Ils veulent publier des ouvrages savants. Ils traquent les sources, les comparent, les confrontent aux acquis récents. Ils pratiquent la division du travail. Ils sont à l'écoute du monde scientifique alsacien, allemand, italien et parisien qui les entoure. Ils publient leurs résultats. Pratiquement, ils adoptent la langue latine et les caractères d'imprimerie romains, que les lettrés sont seuls à apprécier alors. Hommes de lettres et hommes de sciences, ils s'adressent exclusivement à leurs confrères. Il est révélateur, à ce titre, que nous ne connaissions aucun livre d'église sorti des presses de Saint-Dié, pas même un bréviaire comme en produisent les imprimeries de Saint-Nicolas-de-Port, de Toul ou de Metz à l'époque.

Les trois domaines dans lesquels s'illustra le "Gymnase Vosgien" sont l'histoire, la géographie et la grammaire. La géographie fit sa

plus grande renommée. A la fin du XVe siècle, plusieurs astronomes italiens et allemands rêvaient de donner une nouvelle édition corrigée de la Géographie de Ptolémée. Lorsque le "Gymnase Vosgien" décida de faire sienne cette entreprise et se donna les moyens d'y réussir, il en retira immédiatement un grand prestige. La Cosmographiae Introductio qu'il édita en mai 1507 connut un vif succès puisqu'il fallut procéder à une réimpression quatre mois plus tard à peine ^{'39}. La même année, Gauthier Lud publia son Speculi Orbis Declaratio ^{'40}, qui employait pour la première fois le procédé de projection stéréographique pour une planisphère terrestre. Le De artificiali Perspectiva de Jean Pélerin influença probablement les deux oeuvres précédentes, si l'auteur n'a pas participé lui-même à leur élaboration. Ses grands projets, sa méthode critique de confrontation des cartes anciennes et des portulans, et ses connaissances dans l'art des tracés perspectifs, firent du "Gymnase Vosgien" un chaînon d'une importance considérable dans l'histoire des études géographiques.

La grammaire a été également à l'honneur. En humanistes, les chanoines déodatienens s'intéressent aux langues et à leurs règles. Comme il participait aux travaux de la Cosmographiae Introductio, Jean Basin travaillait déjà à un traité d'art épistolaire. Ce Novus elegansque conficiendarum epistolarum tractatus fut imprimé la même année, et avec le même format et les mêmes caractères que la Cosmographiae Introductio. Jean Basin y disserte sur l'utilité et la spécificité des lettres, puis du style, de la syntaxe, des fautes à éviter et même de la façon d'orner les lettres. Le tout est abondamment illustré. Cet ouvrage sur l'art de bien écrire et de bien dire n'a pas l'originalité des travaux géographiques précédents (le Moyen Age avait déjà produit bon nombre de

textes similaires), mais il rejoint les préoccupations de Mathias Ringmann qui mit très vite au point un autre manuel qu'il intitula très pertinemment Grammatica Figurata. Deux oeuvres imprimées par le "Gymnase Vosgien" sur les quatre connues concernent donc la grammaire au sens large. On les oublia vite cependant, semble t-il, à mesure que ces livres d'instruction s'usaient inexorablement.

Un dernier groupe réunit les oeuvres historiques. Ce sont les plus nombreuses. La plupart des auteurs du "Gymnase" ont composé des récits à la gloire des princes, ou des éloges ou des dédicaces dithyrambiques :

- Jean Lud recourut à l'artifice du Dialogue pour relater les campagnes de René II, auxquelles il avit pris une part active,
- Jean Aloys composa une Vita Renati Secundi,
- Pierre de Blarru raconta dans les douze chants de la Nancéide les péripéties de la guerre entre René II et Charles le Téméraire,
- Laurent Pillard s'en inspira pour sa Rusticiade ou victoire du duc Antoine sur les Rustauds,
- Nicolas Martin composa l'Apothéose du Connétable Charles de Bourbon,
- et tous firent précéder leurs oeuvres d'une dédicace ou d'une préface élogieuse à René II (Gauthier Lud, Mathias Ringmann) ou Philippe de Gueldre (Laurent Pillard), au duc Antoine (Jean Basin, Laurent Pillard) ou Renée de Bourbon (Laurent Pillard), aux ducs François 1^{er} ou Charles III (Laurent Pillard), à l'empereur Maximilien (Martin Waldseemuller, "Gymnase Vosgien"), ou encore à l'évêque de Toul Hugues des Hazards (Gauthier Lud, Jean Basin et Mathias Ringmann).

Nous pouvons ajouter aussi :

- le Recueil des histoires du Royaume d'Austrasie, de Symphorien Champier (1510),
- l'Histoire de la Guerre contre les Rustauds (1527) et la Chronique d'Austrasie (1530) de Nicolas Volcyr,
- et la Vraie Déclaration de la Bataille de Nancy, par Chrétien de Chastenoy.

Car ces trois auteurs furent des membres correspondants assidus du "Gymnase Vosgien".

Parce qu'elles sont des oeuvres de commande ou des témoignages de gratitude, ces oeuvres adoptent toutes un ton élogieux, à l'excès parfois. Tous les procédés sont bons pour chanter la gloire du souverain qui a accordé sa protection ou son soutien (obtention d'une prébende canoniale, de documents de premier ordre, de crédits...). Le merveilleux chrétien ou païen, les allégories, les discours, les moralités, les comparaisons et les citations multiples laissent peu de place à la dissertation érudite, aux faits. Les quelques détails précis qui sont rapportés, nous apprennent peu de choses, et cette accumulation de hors-d'oeuvre crée un style lourd. Le "Gymnase Vosgien" renoue en quelque sorte avec la tradition historique médiévale dont nous avons dénoncé précédemment les digressions nombreuses et diffuses. Le but poursuivi n'est plus cependant la glorification d'une maison mais celle d'un personnage. De là, on conçoit aisément que la matière fut moins abondante, et le succès de l'oeuvre immédiat mais éphémère.

L'originalité et la qualité de ses travaux géographiques firent seules la renommée du "Gymnase". Elles avaient été aussi sa raison d'être.

Les maîtres, les moines et les chanoines gradués vosgiens ont composé des textes littéraires et scientifiques, dont nous avons donné quelques exemples. Mais aucun d'entre eux ne fut une grande oeuvre. Comme très souvent en Lorraine et dans l'Est de la France d'une façon plus générale, une place de choix est faite à l'histoire et à l'hagiographie. Au-delà d'une production locale commune, il faut souligner le grand nombre des textes, l'étincelle de culture que représente la chronique de Valcand, et la suprématie des abbayes vosgiennes du nord. C'est la vallée de la Meurthe qui entretint la tradition intellectuelle la plus vive; le "Gymnase Vosgien" fut une sorte de couronnement (le magnifique graduel que font réaliser les chanoines déodatien vers 1504-1514 est comme le dernier grand sursaut de la culture médiévale qui se meurt) en même temps qu'un élan vers la floraison historico-littéraire de l'époque moderne.

NOTES.

- (1) MABILLON (J.), *Acta sanctorum ordinis S. Benedicti (500-1701)*, Paris, 1668-1701, t.2, pp.129-135; Bollandistes, *Acta sanctorum*, t.4, pp.103-107; GUINOT (abbé), *Etude historique sur l'abbaye de Remiremont*, Paris, Douniol, 1859, pp.369-374; *Les saints du Val de Galilée*, Paris, Sagnier et Bray, 1852, p.405.
- (2) LABBE (Ph.), *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nova*, Parisiis, Briasson, 1729, t.1, pp.781-784; MABILLON (J.), ouvr.cité, t.2, pp.416-420; KRUSCH (B.), dans *Monumenta Germaniae Historica*, Scr.rer.merov., t.4, pp.221-225.
- (3) BELHOMME (H.), *Historia Mediani in monte vosago Monasterii*, Argentorati, Dulsseckeri, 1724, pp.50-76; Bollandistes, ouvr.cité, t.3, pp.221-224.
- (4) BELHOMME (H.), ouvr.cité, pp.77-81; Bollandistes, ouvr.cité, t.3, p.227-228.
- (5) GUINOT (abbé), *Etude historique sur l'abbaye de Remiremont*, Paris, Douniol, 1859, pp.377-388; KRUSCH (B.), ouvr.cité, t.4, pp.214-215.
- (6) LABBE (Ph.), *Bibliotheca manuscriptorum*, t.1, pp.783-785; MABILLON (J.), ouvr.cité, t.2, pp.602-604; Bollandistes, *Acta sanctorum*, t.3, pp.815-817.
- (7) MARTENE (E.), *Thesaurus anecdotorum*, Paris, 1717, t.3, p.1093-1113; BELHOMME (H.), ouvr.cité, pp.82-129; Bollandistes, ouvr.cité, t.3, p.228-238; MIGNE (abbé), *Patrologie latine*, t.151, cc.587-606.
- (8) RUYR (J.), *La vie et histoire de saint Dié, evesque de Nevers*, Troyes, Oudot, 1594; *Recherche des Saintes Antiquitez de la Vosge, province de Lorraine*, Saint-Dié, Marlier, 1626, partie II, livre 1, pp.89-112; RIGUET (F.de), *Mémoires historiques et chronologiques pour la vie de saint Dié*, Nancy, Charlot, 1680; MABILLON (J.), ouvr.cité, t.3, pp.472-486; Bollandistes, ouvr.cité, t.3, pp.872-883; BELHOMME (H.), ouvr.cité, pp.130-140; MIGNE (abbé), ouvr.cité, t.151, cc.611-654; *Recueil des Historiens des Gaules et de la France*, t.3, pp.585-586; GUINOT (abbé), *Les saints du Val de Galilée*, Paris, Sagnier et Bray, 1852, p.405-408; L'HOTE (abbé), *Analecta Bollandiana*, 6/1887, pp.156-160.

- (9) Bollandistes, ouvr.cité, t.3, pp.818-820; GUILNOT (abbé), Etude historique sur l'abbaye de Remiremont, Paris, Douniol, 1859, pp.374-377.
- (10) Des événements plus ponctuels ou parfois plus anecdotiques ont parfois été interprétés dans le même sens. On a vu dans l'histoire de la dotation personnelle de Romaric, de son mariage et de ses trois filles, la volonté de montrer que l'abbaye de Remiremont était une sorte d'entreprise familiale, à l'époque où cette maison se transformait en un chapitre de dames nobles.
- (11) Les deux feuillets des Miracula Sanctae Mariae Sancti Deodatensis (1274, Saint-Dié ms.398) sont difficiles à exploiter.
- (12) Les copies du XVI^e siècle ne reprendront pas cette appellation ancienne. Elles préféreront "historia", "historiarum liber" ou "livre des choses mémorables".
- (13) Ce récit a complètement disparu. Nous le connaissons seulement par l'intermédiaire de la chronique de Jean de Bayon qui s'en inspira très largement.
- (14) Aujourd'hui, seules subsistent deux copies tardives de ce texte. Le manuscrit 202 d'Epinal contient une copie latine du XVIII^e siècle procédant d'un prototype du XIII^e siècle, et une traduction française du XVI^e siècle. Le manuscrit 1219 de Metz (fin XVI^e siècle) renferme un autre exemplaire de cette traduction faite par Sébastien Valdenaire. Ces copies servirent à plusieurs éditions successives : MARTENE (E.), Thesaurus novus anecdotorum, Paris, Delaulne, 1717, t.3, cc.1161-1198; CALMET (A.), Histoire ecclésiastique et civile de Lorraine, Nancy, Cusson, 1728, Preuves, cc.XC-CIX; JAFFE (P.), Monumenta Germaniae Historica, Scriptorum, 1856, t.12, pp.324-347; RUYR (J.), ouvr.cité, partie III, livre 3, pp.353 et seqq.; DUHAMEL (L.), Documents rares ou inédits de l'histoire des Vosges, Epinal, Gley, 1869, t.2, pp.7-58 et 67-134.
- (15) Cinq manuscrits antérieurs au XVII^e siècle conservent cette chronique :
- B.N., ms.lat.10016, 1254-1264 (manuscrit original, ou à tout le moins contemporain);
 - Epinal, ms.121, XVI^e siècle (manuscrit provenant de Moyenmoutier);
 - Nancy, ms.542(71), XVI^e siècle;
 - Nancy, ms.543(90), 1536 (manuscrit provenant de Senones ou de Moyenmoutier ?);
 - Epinal, ms.229, 1588 (manuscrit provenant de Moyenmoutier).

Editions : ACHERY (L.d'), Veterum aliquot scriptorum spicilegium, Paris, 1659, t.3, pp.271-445; CALMET (A.), ouvr.cité, t.2, Preuves, c.I-L; Recueil des Historiens de la France, t.3, p.583, t.11, p.367 et t.18, p.683; MABILLON (J.), ouvr.cité, pars II, p.470 et saec.V, p.412; Bollandistes, ouvr.cité, t.3, p.883; GRANDIDIER (Ph.-A.), Histoire ecclésiastique, militaire, civile et littéraire de la province d'Alsace, Strasbourg, Librairie

académique, 1787, t.2, pièces justificatives, p.36; BOEHMER, *Fontes Rerum Germanicarum*, Stuttgart, 1853, t.3, p.31; Cayon (J.), *Chronique de F.Richer moine de Senones, traduction française du XVIe siècle, sur un texte beaucoup plus complet que tous ceux connus jusqu'ici, publiée pour la première fois avec des éclaircissemnts historiques, sur les manuscrits des Tiercelins de Nancy et de la bibliothèque publique de la même ville*, Saint-Nicolas-de-Port, Trenel, 1842; WAITZ (G.), *Monumenta Germaniae Historica*, Scriptorum, Hanovre, 1880, t.25, pp.249-345.

- (16) Manuscrits antérieurs au XVIIe siècle :
- Nancy, ms.537(348), 1544-1548 (manuscrit provenant de Moyenmoutier);
 - Nancy, ms.1727(1129), XVIe siècle (manuscrit ayant appartenu à l'abbé Hugo d'Etival).

Editions : BELHOMME (H.), ouvr.cité, pp.228 et suiv.; CALMET (A.), ouvr.cité, t.2, Preuves, cc.LXII-XC. Un groupe de recherche allemand travaille actuellement à l'édition du texte complet de cette chronique qui fait encore défaut.

- (17) Manuscrits antérieurs au XVIIe siècle :
- Nancy, ms.537(348), ff.92-104, 1544-1548 (manuscrit provenant de Moyenmoutier)
 - B.N., Collection Dupuy, vol.648, ff.301-306, XVIe siècle.

Editions : CALMET (A.), ouvr.cité, T.7, Preuves, cc.CXXXIV-CLV; HUGO (Ch.-L.), *Sacrae Antiquitatis Monumenta Historica*, Etival, Heller, 1725, t.1, pp.169-214.

- (18) Nous connaissons cette composition antérieure au Registre grâce à une copie manuscrite de 1788 (peut-être réalisée par l'archiviste de Remiremont Claude Vuillemin), conservée à Epinal sous la cote 177 bis.

- (19) Manuscrits antérieurs au XVIIe siècle :
- Nancy, ms.575(358), 1588 (manuscrit original);
 - B.N., Collection de Lorraine, vol.389, ff.112-224, fin XVIe siècle;
 - Metz, ms.1236, fin XVIe siècle.

- (20) L'abbé d'Etival Charles-Louis Hugo a publié ces statuts dans ses *Sacrae Antiquitatis Monumenta historica* en 1725 (Etival, Heller, pp.135-144), et dom Calmet, quelques années plus tard, dans son *Histoire ecclésiastique et civile de Lorraine*, (Nancy. Cusson, 1728, t.2, Preuves, cc.CXI-CXXII).

- (21) Seul le manuscrit original de la chronique de Senones fut retiré de la bibliothèque de Senones dans le feu des événements révolutionnaires: en 1784, Fachot l'y voit encore; en 1797, l'abbé Grégoire le cherche en vain.

- (22) Ce manuscrit n'a pas été utilisé par Jean Ruyr pour son histoire du Val de Galilée. Avait-il déjà quitté Moyenmoutier ? Était-il perdu ?
- (23) Le personnage nommé Jean de Bayon qu'ils citent à plusieurs reprises est un homonyme, abbé de Moyenmoutier, qui vivait vers 1459-1476.
- (24) Léon Jérôme rapporte que Jean de Bayon avait étudié à Paris dans sa jeunesse. Sans autre indication toutefois. Nous n'avons pu vérifier cette affirmation.
- (25) A.Vosges, G 420 (1). En 1568, il fournira au chapitre un répertoire de toutes les chartes et de tous les titres du trésor.
- (26) Les documents mentionnent à plusieurs reprises ce personnage. Il ne faut pas le confondre avec un homonyme, chanoine de Saint-Romary à Remiremont et curé d'Eloyes, qui vivait au début du siècle précédent, vers 1404-1437.
- (27) Correspondances des abbés vosgiens, Nancy, ms.539, fol.34v'.
- (28) En Lorraine uniquement, nous conservons quatre manuscrits de cette chronique antérieurs au XVIIe siècle, contre un seulement contenant la chronique de Jean de Bayon.
- (29) Voir DUVERNOY (E.), Jean Baudoin de Rosières-aux-Salines, Mémoire de l'Académie de Stanislas, 1906, pp.217-235.
- (30) A.Vosges, G 406 (B18).
- (31) A.Vosges, G 409(C24).
- (32) Il est un des exécuteurs testamentaires de Guillaume Monget en 1429 (A.Vosges, G 716).
- (33) Dans le prologue, Jean Baudoin précise :
 "Ay je voulu commencer ce traictié
 Et me plait bien sil vous plait qu'on l'apelle
 Instruction de la vie mortelle
 Ou de la vie humaine le Roman..." (fol.1a).
- (34) Exemple : "Figure de la premiere eage cest assavoir depuis le premier pere et dame jusque a noe".
- (35) "De ce prologue yci je me delivre
 En suppliant qu'il me soit pardonné
 Se ma rime est trop rude, car pas né
 Je ne fu mie de Saint Denis en France
 Et pour cela l'en doit mon ignorance
 Quant à la rime, un petit supporter." (fol.27b)
 La référence à Saint-Denis et la présence d'un certain nombre d'idiotismes semblent indiquer que l'excuse se rapporte plus à la

langue qu'à la versification. Jean Baudoin regrette de ne pas employer un français plus pur.

- (36) Laisse en donation à un parent de Jean Baudoin, il tomba dans le domaine particulier. Nous avons perdu sa trace.
- (37) En 1929, Pierre Marot suggérait déjà cette identité (Mémoires de l'Académie de Stanislas, 1929-1930, pp.115-126). En 1983, Geneviève Hazenohr comparait l'écriture du manuscrit de St.John's College avec celle d'autres spécimens de l'écriture de Jean Baudoin (celles de son testament et du testament de Jehan dit Baillotel), et établissait que le manuscrit de Cambridge était l'oeuvre autographe de Jean Baudoin, et probablement le second exemplaire "in pergamenonon ligatum" (Romania, 1983/2, pp.256-260).
- (38) Sandaucourt, Département des Vosges, arrondissement de Neufchâteau.
- (39) Dans cette "Introduction", on expliquait le but poursuivi, et on arrêtait l'idée de donner aux terres nouvellement découvertes le prénom d'Améric Vespuce. Pour la première fois, "America" désigna le Nouveau-Monde.
- (40) C'est une des rares productions déodatiennees (avec la Nancéide de Pierre de Blarru, Nancy, Musée Lorrain) dont nous conservons un exemplaire manuscrit (New-York, Public Library, ms.123). Notons cependant que cte oeuvre fut tirée sur les presses de Jean Grüniger à Strasbourg.

Chapitre 8

La destinée moderne des bibliothèques médiévales.

La documentation moderne sur les bibliothèques vosgiennes nées à l'époque médiévale, n'est pas antérieure à la fin du XVIIe siècle.

Si nous avons choisi délibérément de rattacher la plupart des informations recueillies dans les documents du XVIe siècle, à la tradition médiévale, nous n'avons relevé par ailleurs qu'une seule mention intéressante pour le XVIIe siècle. En 1620-1625, l'abbesse de Remiremont Catherine de Lorraine, décide de faire composer un nouvel office particulier de son abbaye. Faisant appel au père Chifflet ⁽¹⁾, elle prend soin de retrouver et de mettre à la disposition de celui-ci plusieurs anciens livres utiles : un martyrologe du XIIe siècle, un légendaire du XVe siècle et plusieurs bréviaires manuscrits. Il semble que les chanoinesses aient alors mis à l'écart ces manuscrits médiévaux, mais elles savent les retrouver, elles les conservent. Il est probable que les moines et les chanoines voisins n'agissent pas autrement. Sous l'influence des mauristes, beaucoup comprennent l'intérêt des manuscrits du Moyen Age. Mais peu exploitent leurs richesses au XVIIe siècle. Seuls quelques savants parisiens tels Mabillon ⁽²⁾ se servent des manuscrits vosgiens pour éditer des textes patristiques ou hagiographiques. Les collections médiévales des abbayes vosgiennes ont peu à en souffrir; au total, il semble qu'elles traversent les deux premiers siècles de l'époque moderne sans trop de dommages.

En revanche, le XVIIIe siècle leur fait courir de grands risques. Dès les dernières années du XVIIe siècle, les moines et les chanoines vosgiens s'intéressent aux anciens manuscrits de leurs maisons. Ils commencent à réorganiser leur bibliothèque, et donnent un nouvel élan aux études. Les manuscrits médiévaux profitent de ce renouveau. Mais ils souffrent aussi de nombreuses inconséquences. Ils résistent mal à la

négligence et au démantèlement des collections de livres. Retracer l'histoire des collections médiévales des abbayes vosgiennes à l'époque moderne, revient à définir la responsabilité du XVIIIe siècle dans la désorganisation de ces collections.

I/ LES MANUSCRITS, LA REORGANISATION DES BIBLIOTHEQUES ET LES ETUDES.

L'histoire des abbayes vosgiennes atteint l'apogée de sa renommée avec l'avènement à la dignité abbatiale de dom Augustin Calmet, de dom Humbert Belhomme et de Charles-Louis Hugo. Ils sont parmi les plus grands, sinon les plus grands abbés vosgiens «3». Sous leur gouvernement, les abbayes de Senones, Moyenmoutier et Etival deviennent des centres remarquables d'étude et de travail scientifique. Les structures d'étude que ces grands abbés mettent en place, utilisent au besoin les manuscrits anciens qui sont conservés dans l'une ou l'autre maison. L'action personnelle des abbés est décisive. Ils font reconstruire et aménager de beaux bâtiments de bibliothèque. Ils décident de dresser de grands catalogues de livres. Ils exploitent sans relâche les richesses de leurs collections et des collections voisines. Mieux, ils donnent l'exemple et prodiguent des conseils. Dans leur sillage, les abbayes vosgiennes mettent le livre au centre de leurs préoccupations. Montrons comment les manuscrits médiévaux ont profité de cet extraordinaire engouement pour le livre.

A. Le soin des bâtiments.

Le XVII^e siècle avait déjà mis l'accent sur la conservation des bâtiments monastiques. A Senones, l'abbé Joachim Vivin (1668-1684) avait fait garnir la bibliothèque de boiseries. Mais les grands aménagements, les grandes reconstructions datent des deux premiers tiers du XVIII^e siècle.

A Senones, la progression des travaux est remarquable. L'abbé Pierre Alliot (1684-1715) s'applique à faire aménager la bibliothèque. Son successeur Mathieu Petitdidier (1715-1728) fait reconstruire le bâtiment. Le toisé général de la nouvelle bibliothèque est réalisé en 1720 ⁽⁴⁾. A leur suite, dom Calmet n'a point cessé que la bibliothèque soit bien organisée et richement ornée. En 1735, il fait installer des boiseries et des grillages. Le manuscrit 80 de la Bibliothèque Municipale de Saint-Dié conserve en particulier le souvenir d'un "marché pour la boiserie et sculpture du cabinet de la bibliothèque" ⁽⁵⁾. Dans ce cabinet, Dom Calmet réunissait, à côté d'inscriptions, de monnaies anciennes ou de curiosités naturelles, les livres rares et les manuscrits de l'abbaye. Le 26 novembre 1748, il passe un marché s'élevant à 18 000 livres pour l'augmentation de la bibliothèque; en 1749, le bâtiment est agrandi de cinquante pieds ⁽⁶⁾. En 1752, il paie un serrurier qui a réalisé différents ouvrages à la bibliothèque ⁽⁷⁾. L'année suivante, il accorde des quittances à deux personnages nommés Georgé et Cerona (d'autres artisans sans doute), qui ont travaillé dans la bibliothèque ⁽⁸⁾. L'aménagement de la bibliothèque est une de ses préoccupations majeures.

C'est aussi celle de dom Belhomme. Très vite, cet abbé songe à transporter les livres de l'abbaye de Moyenmoutier dans un nouveau local. En avril 1715, le projet semble aboutir. Dom Pierre Musnier de Moyenmoutier écrit à dom Calmet : "Nous transporterons dans peu de temps nos livres de la petite chambre où vous les avez vûs, dans la nouvelle bibliothèque" ⁹⁹. Mais en mai 1716, le transfert n'a pas encore eu lieu. Le 12 de ce mois, dom Belhomme écrit à dom Calmet : "...nous allons travailler au catalogue de notre bibliothèque qui pourra être rangée dans sa nouvelle place" ¹⁰⁰. Il est probable que les livres furent déplacés l'année suivante ou peu après ¹⁰¹. Ce déplacement a laissé peu de traces dans les documents. On se contenta peut-être d'aménager une salle de l'abbaye qui offrait l'avantage (le seul peut-être) d'être plus grande que la petite chambre dont parle dom Musnier. Pourtant le retard pris dans le transfert des livres amène à formuler une autre hypothèse. Dom Musnier en 1715 dit que les livres pourront bientôt être déplacés. Dom Belhomme, treize mois plus tard, repousse encore l'échéance. Une seule chose peut expliquer ces délais : l'importance des aménagements dans la nouvelle salle. André Masson avait déjà suggéré que les belles boiseries en chêne sculpté de la bibliothèque de Moyenmoutier (installées aujourd'hui à la Bibliothèque Municipale d'Epinal) pouvaient être antérieures à la reconstruction de 1760, et dater du début du XVIIIe siècle ¹⁰². Il est tentant de suivre son opinion. Les courbes et les contrecourbes, les guirlandes de feuillages et de fleurs, les coquilles et les larges spirales qui ornent les meubles à rayonnage sont autant d'éléments qu'apprécient les ébénistes de la première moitié du XVIIIe siècle. La retenue dans la composition et le souci de la symétrie sont typiques de l'art décoratif

du début de ce siècle également. En outre, il est probable que dom Belhomme ait souhaité embellir richement la nouvelle bibliothèque. Son abbatiat correspond à la période la plus brillante de la vie de la bibliothèque. On comprend mal comment il se serait contenté d'un aménagement rudimentaire du nouveau local.

D'autres grands travaux débutent en 1760 ^{'13'}. Dom Barrois que dom Belhomme a choisi très tôt comme coadjuteur, entreprend de reconstruire une nouvelle bibliothèque. On décide de l'installer dans une nouvelle aile orientale de l'abbaye construite par l'architecte Ambroise Pierson de Senones. L'espace est vaste, large surtout (35.50 m. de long x 14.50 m. de large x 4.50 m. de haut). Sept baies l'éclairent au nord et au sud. Entre chacune d'elles, un mur de refend long d'environ 4.50 m. était enrobé de rayonnages et cloisonnait l'espace en petits cabinets qu'une galerie centrale desservait. Cette disposition, ancêtre des rayonnages en épi, était très fonctionnelle. Aujourd'hui, seul subsistent l'enveloppe du bâtiment et une partie des rayonnages transportés à Epinal en 1824 ^{'14'}. Ces rayonnages étaient adaptés à la nouvelle bibliothèque de 1760. Les vides à l'intérieur des boiseries en particulier correspondent parfaitement aux traces des murs de refend de la bibliothèque. Pourtant rien ne s'oppose à l'idée d'une réutilisation de boiseries du début du XVIIIe siècle. L'aile entière de l'abbaye où se trouvait la nouvelle bibliothèque, a été reconstruite en 1760. Pourquoi n'aurait-on pas choisi d'élever ce bâtiment aux dimensions des belles boiseries du début du XVIIIe siècle qu'on souhaitait réemployer ^{'15'} ?

Les autres abbayes prennent soin également de leurs collections de livres. Le prieur Nicolas Maillot du Saint-Mont (1712-1716) fonde une

nouvelle bibliothèque dans sa maison ^{'16'}. Il profite certainement des conseils de dom Belhomme qui s'intéresse aux manuscrits de sa bibliothèque vers 1716. Un autre prieur, Jérôme Gillet, garnit la bibliothèque de boiseries vers 1735-1739 ^{'17'}.

Les manuscrits médiévaux ont profité de toutes ces initiatives. Il est évident que c'est le gonflement considérable et rapide des fonds imprimés qui décide les abbés à reconstruire ou à aménager la bibliothèque des abbayes. Mais les manuscrits profitent largement des nouvelles conditions de conservation. Ils survivent d'autant mieux que les locaux sont plus spacieux et plus salubres. Parfois on leur prête une attention particulière. A Senones, ils sont enfermés à part dans un cabinet, où ils sont à première vue mieux protégés (nous verrons cependant qu'il n'en est rien, tout dépend en définitive de l'usage qui est fait des manuscrits). Il reste que la reconstruction ou le réaménagement d'une bibliothèque est souvent synonyme de réorganisation des fonds. Les abbayes vosgiennes ont toujours saisi l'occasion du déplacement de leurs collections de livres pour s'engager dans de grandes entreprises de catalogage et de marquage des volumes. C'est là le principal mérite des transformations subies par les bibliothèques vosgiennes à l'époque moderne. La rénovation des bâtiments a aidé à la conservation des manuscrits médiévaux parvenus jusqu'à nous, la réorganisation des fonds a souvent signalé la présence, voire l'existence de bon nombre d'autres volumes aujourd'hui perdus.

B. La réorganisation des fonds de livres.

Dans leurs nouveaux bâtiments, les collections de livres sont réorganisées. Nous conservons plusieurs témoins de ces remaniements : les ex-libris, les cotes, les catalogues (que nous présenterons de façon détaillée dans le chapitre 2 du livre II) et les reliures. Le plus souvent, les opérations de marquage et de catalogage sont simultanées ou presque. On dote le manuscrit comme l'imprimé d'un ex-libris pour mieux le garder. Mais surtout, on le répertorie dans un catalogue et on lui donne une cote précise, afin de le retrouver facilement dans la bibliothèque. Enfin, de solides reliures remplacent les mauvaises couvertures et protègent les textes contre les effets nuisibles d'une utilisation accrue.

1. A Moyenmoutier.

A Moyenmoutier, dom Belhomme mène toutes ces opérations de front vers 1716-1717. Avant de ranger les livres dans la nouvelle bibliothèque, il les classe et en dresse une liste complète afin de faciliter les études de l'académie. Les livres sont répartis entre 21 classes, la première regroupant les écrits bibliques, la dernière les manuscrits. A l'intérieur de chaque classe, dom Belhomme distingue les volumes selon leur format. Les manuscrits sont répertoriés dans la classe X; X1 réunit les volumes in-folio, X2 les in-quarto, et X3 les in-octavo. Un numéro d'ordre s'y ajoute pour former la cote précise de l'ouvrage. X1.11 désigne par exemple le onzième manuscrit in-folio. Dom Belhomme fait inscrire ce type de cote sur le feuillet de garde ou sur le premier folio de chaque manuscrit. A côté, il appose l'ex-libris de

l'abbaye "Mediani Monasterii catalogo inscriptus anno 1717". Le catalogue de tous les livres n'est publié qu'en 1727, mais il est probable qu'il est disponible dès 1717. Entre le mois de mai 1716 ⁽¹⁹⁾ et la fin de l'année 1717, dom Belhomme classe, répertorie, cote et marque tous les livres de la bibliothèque de Moyenmoutier, y compris les manuscrits.

2. A Etival.

L'abbé Charles-Louis Hugo d'Etival (1723-1739) entreprend une réorganisation du même type à la fin de son abbatiat. Son prédécesseur avait construit les locaux nécessaires, lui augmente considérablement et arrange les fonds de livres ⁽¹⁹⁾. En 1735, il fait réaliser un ex-libris à vignette par le graveur Nicole de Nancy (la date et la signature du graveur figurent au bas de l'ex-libris). Dans les manuscrits conservés, cet ex-libris est collé sur un feuillet de garde. L'ensemble mesure 103 mm sur 80 mm. Au-dessus d'un socle, un cartouche ovale aux armes de l'abbé Hugo et de l'abbaye est surmonté d'une lourde couronne. De chaque côté, deux anges portent des attributs épiscopaux. Sur le socle recouvert de livres et d'instruments d'étude, apparaît l'inscription suivante : "Ex Bibliotheca quasi episcopalis abbatiae Stivagiensis can.ordinis praemonst. 1735" ⁽²⁰⁾. Cette vignette-ex-libris paraît avoir été collée dans beaucoup de livres, sinon tous. Le manuscrit 35 de la Bibliothèque Municipale de Saint-Dié avait déjà été marqué au XVIIe siècle, il l'est à nouveau en 1735. De la même façon, le manuscrit 31 porte deux marques d'appartenance à l'abbaye d'Etival : un ex-libris de 1726 et la vignette de 1735. Il semble qu'on se préoccupe peu de savoir



Ex-libris de l'abbaye d'Etival, dont la commande fut passée par l'abbé Hugo au graveur nancéien Nicole en 1735.

Cartouche ovale parti portant les armoiries de Charles-Louis Hugo ("d'azur au chef d'argent chargé de deux merlettes de sable") et celles de l'abbaye ("de gueules semées de billettes d'argent au dextrochère au naturel, tenant une crosse d'or mise en pal, brochante sur le tout"). Deux anges portent les attributs épiscopaux de Hugo. La signature "Nicole Nancy" figure sur un feuillet de papier retenu sous un encrier.

quels livres sont déjà protégés par un ex-libris en 1735. Tous les livres de la bibliothèque paraissent recevoir le nouvel ex-libris, comme ils sont en même temps tous répertoriés dans un catalogue. Ce catalogue est publié en 1739. Mais on y travaille depuis plusieurs années. Le manuscrit 2070 de la Bibliothèque Municipale de Nancy, daté de 1737, semble être une sorte de brouillon. C'est un volume cartonné de 410 pages, où le père Blampain, religieux d'Etival, a dressé la liste des livres de son abbaye selon un ordre alphabétique simple. Les nombreuses pages laissées blanches et les ajouts montrent qu'il s'agit d'un instrument de travail. Nous pouvons supposer que ce travail de catalogage débute en 1735 déjà. Comme dom Belhomme, l'abbé Hugo a pu profiter d'un remaniement général de la bibliothèque pour marquer et cataloguer les livres de son abbaye. La comparaison va plus loin dans la mesure où un système de cotes analogue à celui de Moyenmoutier est retenu. A8, par exemple, désigne le huitième livre de la première classe qui rassemble les écrits bibliques. Une différence essentielle existe pourtant : aucune classe particulière n'est réservée aux manuscrits. Nous y reviendrons.

3. A Senones.

Au moment où Charles-Louis Hugo arrange la bibliothèque d'Etival, dom Calmet songe à rendre toujours plus fonctionnelle celle de Senones <21>. Il possède une certaine expérience en ce domaine car il a séjourné deux ans à Moyenmoutier où il a rangé la bibliothèque avec dom Belhomme (il ne cessera ensuite de correspondre avec cet abbé, prenant de nouveaux conseils ou échangeant des points de vue). Aucun catalogue moderne de la bibliothèque de Senones n'a été conservé. Pourtant, un

catalogue en deux volumes au moins a été rédigé sous l'abbatiat de dom Calmet. Dans deux manuscrits conservés, l'ex-libris de l'abbaye de Senones apparait sous la forme "S. Petri Senoniensis catalogo inscriptus 1737". En outre, dom Calmet a écrit lui-même en 1755 : "on a acheté quelques nouveaux livres. Et on a achevé le grand catalogue de nos livres tant celui des matières que le catalogue des auteurs par ordre alphabétique. Cet ouvrage a exigé (sic) près de deux ans de travail au R.S. coadjuteur" ^{<23>}. D'autre part, nous avons relevé dans la plupart des manuscrits conservés ayant appartenu à l'abbaye de Senones, une série intéressante de cotes modernes ^{<24>}. Toutes débutent par la lettre majuscule Z. Puis le format est indiqué : "fol." pour in-folio, "4" pour in-quarto, "8" pour in-octavo ou "12" pour in-douze. Ensuite vient un numéro d'ordre. Z désigne sans aucun doute la dernière classe, celle des manuscrits, à l'intérieur de laquelle on a répertorié successivement les volumes in-folio, les in-quarto, les in-octavo et les in-douze. Le premier volume de chaque catégorie portant le numéro 1, le second le numéro 2 etc... Des sermons de Jean d'Abbeville portent ainsi la cote Z.4°31. Cela signifie qu'il était le trente-et-unième manuscrit in-quarto. Nous pourrions supposer que ces cotes existaient indépendamment de tout catalogue et servaient uniquement de points de repère dans la bibliothèque. Mais cela s'accorde mal avec le goût de l'étude manifesté et communiqué par dom Calmet; il a sans doute souhaité, comme dom Belhomme, disposer d'une liste complète, ordonnée et soigneusement mise à jour de tous les livres possédés par l'abbaye de Senones, d'un catalogue d'étude somme toute. Ajoutons que le système des cotes combinées à trois éléments est très fréquemment utilisé dans les catalogues. En résumé, un nouveau catalogue de la bibliothèque de

Senones a été réalisé par dom Fangé, coadjuteur de dom Calmet, vers 1752-1755; il remplaçait un ancien catalogue encore utilisé en 1737 et il comprenait deux tomes, l'un classait les livres par matières, l'autre par auteurs. Deux constatations laissent toutefois supposer que ce catalogue ou la classe des manuscrits à tout le moins furent vite remaniés. Premièrement, les manuscrits portant une cote du type précédemment décrit ont des ex-libris très variés. C'est à peine si quatre manuscrits possèdent une marque d'appartenance à l'abbaye de Senones datant de la même année. Notons seulement que tous les ex-libris sont antérieurs à 1774 et qu'une majorité se place entre 1730 et 1760. Ensuite, plus de la moitié des cotes ont été rectifiées. Parfois c'est une cote entièrement nouvelle qui est inscrite au-dessous de la précédente. Z.8°10 devient par exemple Z.12°25. Plus souvent, seul le numéro d'ordre change. Ces transformations et la variété des ex-libris traduisent incontestablement des additions et des reliures successives. Dom Calmet avait une véritable passion pour les manuscrits. Durant tout son abbatiat, il en rechercha, en acheta, en échangea. Le fonds des manuscrits de l'abbaye de Senones n'a cessé d'être augmenté et dérangé. Car on a essayé, semble-t-il, de faire entrer les nouveaux livres dans l'ordre existant. Ce ne fut pas simple. Les erreurs et les hésitations dans le corrigé des cotes en témoignent ⁽²⁶⁾. Des maladresses de ce genre n'ont pas leur place dans un catalogue; en revanche, on comprend qu'une personne occupée à reclasser des livres sur un rayon les multiplie involontairement. De telle sorte qu'il nous semble que la classe Z du catalogue fut très vite abandonnée, et qu'on se contenta de classer les manuscrits sur les étagères du cabinet. Ceux-ci n'étaient pas si nombreux. Il est vraisemblable que plusieurs listes de ces

manuscripts furent établies. Dom Calmet dressait beaucoup de listes temporaires ⁽²⁷⁾. Quoi qu'il en soit, le fonds des manuscrits de l'abbaye de Senones est au XVIII^e siècle beaucoup moins stable et beaucoup moins rigoureusement organisé que celui de Moyennoutier.

4. Dans les autres abbayes.

Il est bien plus difficile d'y suivre les manuscrits médiévaux. Souvent l'initiative vient de l'extérieur. A Saint-Sauveur-Domèvre, c'est le procureur général de la Congrégation de Notre-Sauveur qui ordonne "qu'on mette en ordre les livres et manuscrits qui sont dans la bibliothèque", en 1707 ⁽²⁸⁾. Les volumes possédés personnellement par les chanoines et les chanoinesses nous échappent. Ils n'apparaissent que rarement. Il faut par exemple que l'abbesse de Remiremont Catherine de Lorraine recherche d'anciens bréviaires susceptibles d'aider à la composition d'un nouvel office, pour que nous apprenions que trois dames, Constance de Faulquier, Anne de Livron et Alix de Ville, conservent d'anciens bréviaires manuscrits vers 1625. Parfois, il faut aussi un événement particulier pour révéler une collection commune. En 1727, une petite bibliothèque commune à l'usage des chanoines avait été créée à Remiremont. Le cardinal de Rohan, nommé visiteur apostolique du chapitre, avait souhaité qu'un fonds de livres soutienne les conférences ecclésiastiques que les chanoines devaient organiser chaque quinzaine. Il avait nommé bibliothécaire l'écolâtre du chapitre, le sieur Andreu. Le contenu de cette bibliothèque serait resté inconnu si une contestation n'était née à son sujet en 1749 ⁽²⁹⁾. Celle-ci suscita la rédaction d'un petit catalogue de livres soigneusement organisé. De nouveau, les manuscrits sont rassemblés dans la dernière classe. Ils

sont identifiés et décrits plus ou moins longuement. Il est évident qu'ils occupent une place précise dans la bibliothèque et retiennent l'attention, comme à Moyenmoutier ou à Senones. On profita aussi de l'occasion pour apposer un nouvel ex-libris. Plusieurs livres imprimés de la Bibliothèque Municipale de Remiremont conservent encore, sous une estampille de couleur vermeille figurant les armoiries du chapitre, cette note manuscrite : 'J'appartiens / au chapitre insigne / de Remiremont / 1749'.

Au XVIII^e siècle, les manuscrits médiévaux des abbayes vosgiennes sortent de l'ombre. Ils sont rangés dans la bibliothèque principale à côté des imprimés, et participent largement à la vie de la bibliothèque. Ce ne sont plus des livres qu'on oublie et qu'on doit rechercher au besoin. Ils entrent dans la classification générale de la bibliothèque. Ils portent le même type de cote et les mêmes ex-libris que les imprimés. Ils sont répertoriés dans le même grand catalogue. A Senones, si nous pouvons suspecter l'existence d'un tel catalogue et si les manuscrits sont conservés dans un cabinet particulier, les cotes rattachent néanmoins le fonds des manuscrits à la grande bibliothèque. Il est vrai que les manuscrits apparaissent toujours à la fin des catalogues. A Senones et à Moyenmoutier, ils sont regroupés respectivement dans les classes Z et X du catalogue. Dans le catalogue de la bibliothèque Andreu, c'est sur la dernière page que sont inscrits les "manuscripti codices". Les imprimés occupent les premières pages comme ils doivent remplir les premiers rayonnages de la bibliothèque. Ils ne paraissent pas bénéficier d'une attention plus grande. Simplement, ils sont plus utiles et on doit les trouver facilement dans

le catalogue et sur les étagères. Dans le catalogue d'Etival, les manuscrits ne sont pas isolés à la fin, mais ils sont mêlés aux imprimés dans plusieurs classes. Les manuscrits d'Etival servaient-ils davantage à l'étude? Nous pensons plus simplement que cette dispersion des manuscrits dans le catalogue résulte du classement alphabétique préparatoire de l'ensemble des livres de la bibliothèque. La refonte de ce catalogue alphabétique continu (Nancy, ms.2070) en un catalogue alphabétique par matières semble avoir indisposé l'auteur. Celui-ci délimita et ordonna les classes de livres curieusement; et il ne songea pas à rassembler les manuscrits. Il reste que nulle part les manuscrits ne sont mieux intégrés au fonds général qu'à Etival.

5. Catalogues et reliures.

Les catalogues fournissent aussi d'autres précieux renseignements. Le catalogue publié par dom Belhomme s'efforce toujours de détailler le contenu des manuscrits et de préciser le nombre des volumes. Il note parfois quelque décor remarquable ou une particularité (présence de gloses, type d'écriture). Le catalogue de la bibliothèque Andreu va jusqu'à indiquer l'âge ou le format de certains manuscrits. Le classement par format des manuscrits de Moyenmoutier dans le catalogue de 1727, laisse même deviner leur arrangement sur les étagères de la bibliothèque. Toutes ces informations utiles deviennent précieuses lorsque les manuscrits ont disparu. Le catalogue de dom Belhomme nous fait connaître ainsi 40 manuscrits perdus ou que nous n'avons pu retrouver. Une correspondance avec l'inventaire révolutionnaire a permis d'établir des notices assez détaillées. Enfin, les catalogues et les cotes signalent parfois la réfection d'une reliure.

La majorité des manuscrits médiévaux des abbayes vosgiennes possède une reliure moderne. Ces reliures sont d'un type très courant. Des morceaux de carton ont souvent remplacé les ais en bois du Moyen Age (sur 79 reliures modernes, cinq seulement ont conservé des ais en bois). La couverture est fréquemment en basane brune, mouchetée parfois. Seul le dos est orné de frises, de motifs et d'un titre estampé à chaud. Toutes abbayes confondues, nous avons dénombré 79 reliures modernes. Moyenmoutier arrive largement en tête avec 45 d'entre elles ⁽³⁰⁾. Malheureusement une opération de reliure débute souvent à l'époque moderne par le rognage du manuscrit. Des relieurs inconséquents ont ainsi rogné 70 % des anciens manuscrits possédés par l'abbaye de Moyenmoutier, sans se soucier des gloses et des notes marginales, des ex-libris, voire du décor. Un des nombreux exemplaires conservés de la somme de Raymond de Pennafort ⁽³¹⁾ porte un ex-libris tronqué que nous rétablissons ainsi "Mediani Monasterii catalogo inscriptus an: 1717". Le rognage et la reliure de ce manuscrit sont donc postérieurs à 1717. Comme la plupart des autres reliures modernes de Moyenmoutier probablement, car elles sont toutes d'un type très voisin. L'homogénéité des décors estampés est telle que nous sommes portés à croire que ces reliures ont été exécutées dans le même temps, et que nous avons pu attribuer certains manuscrits à l'abbaye de Moyenmoutier alors que toute marque de possession avait disparu. Les autres abbayes prennent également soin de la couverture de leurs anciens livres. Senones suit l'exemple de Moyenmoutier et entreprend de relier tout un lot de manuscrits à un moment que nous situons mal. L'abbaye de Remiremont continue à enregistrer des dépenses de reliure et de raccommodage de livres sans que nous sachions toutefois si des manuscrits sont

*Epinal, Bibliothèque Municipale, ms.108
Miscellanea theologica, canonica et historica
2e moitié du XVe siècle
Provient de l'abbaye de Senones*

*Reliure ancienne restaurée : décor de filets et de petits fers
aux formes géométriques et aux motifs floraux, végétaux ou
figurés variés. Etiquette collée sur l'ais inférieur donnant le
titre de plusieurs textes.*

concernés. Etival restaure ou remplace aussi les couvertures usées de ses anciens manuscrits. Seul le chapitre de Saint-Dié se préoccupe peu de cette question. Sur 37 reliures examinées, neuf seulement sont modernes (les autres datent des XV-XVIe siècles). La plupart des manuscrits de Saint-Dié sont des productions du XVe ou du début du XVIe siècle; à l'époque moderne, leur reliure était sans doute en meilleur état que celle de bien d'autres manuscrits antérieurs. Les tableaux suivants montrent l'importance du travail de reliure des manuscrits médiévaux à l'époque moderne :

| ABBAYES | RELIURES ANCIENNES | RELIURES MODERNES |
|--------------|--------------------|-------------------|
| Remiremont | 5 | 12 |
| Saint-Dié | 26 | 9 |
| Senones | 6 | 9 |
| Etival | 4 | 3 |
| Moyenmoutier | 4 | 29 |
| Epinal | 1 | |
| Saint-Mont | 5 | 16 |
| Hérival | 3 | |

| DATE DES MSS. | RELIURES ANCIENNES | RELIURES MODERNES |
|---------------|--------------------|-------------------|
| IXe siècle | | 4 |
| Xe siècle | | 3 |
| XIe siècle | 2 | 2 |
| XIIe siècle | 5 | 6 |
| XIIIe siècle | 4 | 11 |
| XIVe siècle | 10 | 28 |
| XVe siècle | 26 | 19 |
| XVIe siècle | 7 | 5 |

En résumé, les manuscrits médiévaux ont leur place dans les bibliothèques vosgiennes de l'époque moderne. Ils profitent de toutes

les phases de réorganisation que connaissent ces bibliothèques dans les trois premiers tiers du XVIIIe siècle. Cela facilite beaucoup leur conservation.

C. Les études.

Les réformes que les congrégations introduisent dans les monastères bénédictins vosgiens à l'époque moderne, et les érudits parisiens exercent une influence des plus salutaires sur les études. Celles-ci se développent soutenues par un goût effréné pour le livre et par un réseau compliqué de relations savantes. Moyenmoutier et Senones deviennent des centres d'étude de premier rang. Dom Mabillon entretient très tôt des relations avec ces abbayes auxquelles il communique son goût pour l'étude et l'histoire en particulier. En 1765, dom Martin Gerbert peut qualifier les moines de Senones de "grécisants, hébraïsants, canonistes et théologiens", et ceux de Moyenmoutier de "confrères zélés pour l'étude" ⁽³²⁾. Dans cet essor, les manuscrits du Moyen Age ont leur place. Particulièrement sous les abbatiats de dom Calmet et de dom Belhomme. Ce sont eux qui étudient et encouragent à étudier les anciens livres possédés par les abbayes vosgiennes.

Dans la biographie de dom Calmet qu'il publia en 1782, dom Fangé explique quelle était l'utilité du cabinet où dom Calmet enfermait les manuscrits et les "monuments curieux" appartenant à son abbaye : "Son amour pour toutes ces choses ne venait pas d'une curiosité vaine et stérile; il savait l'usage que l'on peut faire de toutes ces raretés. Il voulait procurer à quelques-uns de ses religieux les moyens de cultiver

leur goût pour la belle antiquité et d'étudier". Et il ajoute : "Lui-même s'en est souvent servi pour la composition de ses ouvrages" ³³. Avant de copier les manuscrits d'abbayes suisses, allemandes, flamandes, normandes ou lorraines, dom Calmet exploite toutes les richesses du fonds manuscrit de Senones. Il utilise en particulier la chronique de Richer (B.N., ms.lat.10016) ³⁴, celle de Philippe de Vigneulles (Epinal, ms.139-141) et un lot de livres liturgiques et de livres de prières qu'il ne cesse d'accroître. Le manuscrit 43 de la Bibliothèque Municipale de Saint-Dié conserve une courte étude sur un bréviaire de Senones (de 1361) écrite de la main de dom Calmet ³⁵. Il cite également le bréviaire de Claude Jacquot, religieux de Senones (Epinal, ms.174) et donne un extrait du tome 2 de la chronique de Philippe de Vigneulles (Epinal, ms.140) ³⁶. Il est encore plus intéressant de noter que dom Calmet communique cet intérêt pour le livre manuscrit tout autour de lui. L'une de ses méthodes de travail consiste à commander la copie de manuscrits à des amis religieux ou laïcs. Il demande ainsi la liste des livres liturgiques anciens du chapitre d'Epinal à l'avocat M.Roussel d'Epinal ³⁷; il réclame à dom Pierre Seneuze, bénédictin de Saint-Arnoul de Metz, un extrait d'un vieux missel de son abbaye ³⁸; il souhaite que dom Antoine Martin consulte et copie pour lui deux manuscrits de "Guarin de Lohenrne (sic)" conservés à la Bibliothèque du Roy...³⁹. Ce type de travaux pique la curiosité de certains correspondants qui se mettent à étudier eux-mêmes des manuscrits vosgiens avec l'aide de dom Calmet. Nicolas Marquis, sacristain de l'église Saint-Pierre de Remiremont, suit ainsi l'exemple du grand érudit. Il examine les vieux parchemins et les vieux papiers du trésor du chapitre romarimontain, il étudie en particulier un ancien nécrologe

des chanoinesses. Lorsqu'il entreprend une nouvelle étude, il l'annonce à dom Calmet. Peut-être ce dernier lui donne t-il des conseils ? A la fin, Nicolas Marquis fait "le voyage de Senones" emportant avec lui ses mémoires ⁴⁰. Nous ne gardons aucune étude de Nicolas Marquis. Mais nous lui devons vraisemblablement la conservation de plusieurs manuscrits romarimontains passés à Senones. Son nom apparaît notamment sur trois manuscrits marqués de l'ex-libris de Senones de 1749 ⁴¹.

Dom Belhomme aussi étudie les manuscrits du Moyen Age. Pour composer son *Historia Mediani in monte vosago Monasterii* (1724), il utilise plusieurs livres manuscrits de la bibliothèque de Moyennoutier : un manuscrit de la première vie de saint Hidulphe (Nancy, ms.1277(810)), un manuscrit de la troisième vie de saint Hidulphe (Nancy, ms.1278(811)), un "lectionnaire" (Nancy, ms.1279(812)), une copie de la chronique de Jean de Bayon (Nancy, ms.537(348)) et une copie (ou deux peut-être) de l'histoire de Richer (Epinal, mss.121 et 229 ?). Ce sont toutefois les seuls manuscrits pour lesquels nous conservons une étude précise. Bien qu'il ait rangé et répertorié aussi soigneusement les autres manuscrits de son abbaye, dom Belhomme semble s'être intéressé beaucoup moins à leur contenu. Il recherche sans relâche de nouveaux manuscrits pour sa bibliothèque; il obtient par exemple qu'un lot important de manuscrits soit transféré du Saint-Mont à Moyennoutier. Mais il les exploite peu. Lui-même avoue dans une lettre qu'il envoie à dom Calmet en août 1715 : "Je ne puis résister à la tentation d'avoir de nouveaux livres quoique je n'en fasse grand usage" ⁴². Dom Belhomme s'emploie avant tout à constituer et à répertorier une riche

bibliothèque comme l'a recommandé le chapitre général de la congrégation de Saint-Vanne et Saint-Hidulphe en 1716.

D'autres abbés ou chanoines étudient les manuscrits vosgiens. François de Riguet, grand-prévôt de Saint-Dié, examine un bréviaire de Toul conservé dans la bibliothèque de Moyenmoutier. Nous conservons en partie la notice qu'il établit alors ⁴³. Charles-Louis Hugo d'Etival utilise de nombreux manuscrits pour écrire l'histoire de l'ordre de Prémontré. Chaque fois, une note de sa main sur les premiers feuillets du manuscrit assure que tel manuscrit lui a été utile. Il semble que la plupart de ces manuscrits furent acquis par l'abbé Hugo lui-même ⁴⁴. Trois manuscrits d'Etival au moins ont probablement retenu aussi son attention : deux manuscrits contenant la règle de saint Augustin (A.Vosges, 17 H 71 et Saint-Dié, ms.35) et un bréviaire à l'usage d'Etival (Saint-Dié, ms.58).

Au total, les manuscrits médiévaux des abbayes et des chapitres vosgiens profitent assez largement du renouveau des bibliothèques à l'époque moderne. Comme les imprimés, ils sont mieux conservés; ils sont marqués, reliés, catalogués et étudiés. Parfois, leur sort apparaît si lié à celui des imprimés que le rédacteur du catalogue n'éprouve pas même le besoin de les séparer. Ce grand élan de réorganisation arrive à point. Il faut tous les efforts de dom Calmet, dom Belhomme, de Hugo et du chanoine Andreu pour réorganiser des collections médiévales ignorées et probablement négligées par le XVIIe siècle. Le nombre élevé de nouvelles reliures que reçoivent les manuscrits médiévaux dans la première moitié du XVIIIe siècle, fait douter d'un entretien suivi et

efficace au siècle précédent. Pourtant une mesure essentielle a manqué pour que tous les manuscrits médiévaux sauvegardés nous soient transmis. Les abbayes vosgiennes, comme bien des établissements, n'ont pas tenu de registres de prêt de leurs livres imprimés ou manuscrits. Aussi, des manuscrits sont perdus ou disparaissent; les collections médiévales sont démantelées bien avant que la Révolution ne les disperse définitivement. Une idée généreuse avait présidé à la réorganisation de ces collection et favorisé leur survie : il fallait mettre les textes anciens à la disposition des savants. La même idée leur sera curieusement néfaste.

II/ LE DEMANTELLEMENT DES COLLECTIONS MEDIEVALES.

Dans ce domaine, la responsabilit  du XVIIIe si cle est lourde. Tellement lourde qu'elle fait souvent oublier ou m sestimer les efforts d crits pr c demment.

Le d mantellement commence d s le d but du XVIIIe si cle avec la pratique des  changes et de la mise en circulation des textes anciens. Parfois, un  v nement anodin suffit   d sorganiser et   amenuiser plus profond ment encore une collection. Enfin, l'histoire des biblioth ques monastiques vosgiennes s'ach ve avec les confiscations et les dispersions r volutionnaires. Tous les livres sont alors  parpill s, certains sont perdus. Nous pr senterons successivement les cons quences:

- de la succession de la biblioth que Andreu,
- des pr ts et des  changes de manuscrits,
- et des confiscations r volutionnaires.

A. La succession de la bibliothèque Andreu.

La bibliothèque du chanoine François Andreu constitue une étape importante dans l'histoire des collections médiévales romarimontaines.

François Andreu (1686-1748), originaire de Châtenois, devient curé de Remiremont en 1710. Vite, il bénéficie d'une intéressante promotion. Il est nommé directeur de l'Hôpital en 1714, puis élu écolâtre du chapitre en 1720. C'est à ce titre qu'il est chargé en 1727 de constituer une petite bibliothèque commune pour les chanoines. Nous pouvons supposer que ceux-ci ne disposent alors que de collections privées, comme le chanoine Humbert de Juvenibus vers 1550 déjà. Le chanoine François Andreu possède lui-même une assez belle bibliothèque qu'il décide de déposer dans le local de la nouvelle bibliothèque capitulaire. Pendant plus de vingt années, il travaille à augmenter ce fonds initial. Il reçoit, et sait susciter parfois, de nombreux dons de livres. Des chanoinesses de Remiremont achètent de nouveaux livres à Paris pour lui, et lui donnent de "vieux livres reliés en parchemin". Les chanoines dotent également leur bibliothèque. Celle-ci réunit peu à peu, à côté d'un grand nombre de livres modernes, beaucoup de livres anciens de l'abbaye de Remiremont, autrefois possédés par les chanoinesses, les chanoines ou l'église Saint-Pierre même. Neuf manuscrits médiévaux (au moins) sortent ainsi de l'ombre, et sont soigneusement rangés et répertoriés par le chanoine Andreu. Le statut très ambigu de la bibliothèque va cependant les mettre en péril ⁽⁴⁵⁾.

A la mort du chanoine Andreu (Pâques 1748), ses héritiers font prévaloir que la bibliothèque a été constituée grâce au fonds initial déposé par leur parent et grâce aux efforts de celui-ci. Ils revendiquent leur part dans la succession de cette bibliothèque comme dans celle des autres biens ⁽⁴⁶⁾. Les officiers de l'Hôtel de Ville de Remiremont interviennent rapidement et posent des scellés sur les portes de cette bibliothèque qu'ils considèrent comme "un véritable trésor pour la ville de Remiremont et une ressource assurée pour toutes les sciences". Un procès s'engage. Les héritiers du chanoine Andreu, ses deux frères (l'un est curé de Tantimont, l'autre prévôt de Dompaire ; c'est l'abbesse de Remiremont qui leur avait attribué ces fonctions), déposent une requête auprès de la Justice Ordinaire de Remiremont. Le 30 mai 1748, ils réclament la levée des scellés. Les chanoines répliquent en présentant à leur tour une requête en opposition. Le 10 juin, l'affaire est portée devant la Cour de Lorraine. A partir de ce moment, le procès piétine, se perd dans des décisions contradictoires et malheureuses. On lève les scellés, on visite la bibliothèque sous prétexte de vérifier l'état des livres, on s'approprie et on vend quelques livres, on recherche le testament du chanoine Andreu, on commence à inventorier les livres, on appose de nouveaux scellés, on abandonne quelques revendications puis on se rétracte... Chaque partie développe ses arguments dans de longs plaidoyers. Défenseurs des chanoines, l'avocat André et le procureur Messein mettent en avant trois propositions :

- 1° C'est une bibliothèque commune que le cardinal de Rohan demanda au chanoine Andreu de former, et que les chanoinesses et les chanoines contribuèrent à augmenter.

2° Des inscriptions gravées dans la bibliothèque et plusieurs écrits du chanoine Andreu ne laissent aucun doute sur cette destination de la bibliothèque ⁴⁷.

3° De nombreuses personnes ont entendu le chanoine Andreu dire que cette bibliothèque était pour le clergé de Remiremont et pour le public. Dom Calmet est sollicité pour en témoigner ⁴⁸.

Les avocats de la partie adverse ont peu de mal à démolir ces propositions au moyen d'exemples contraires. La troisième proposition en particulier fait beaucoup de tort à la cause des chanoines, et ceux-ci perdent leur procès ⁴⁹.

Les conséquences sont immédiates. Les héritiers du chanoine vendent les livres comme ils avaient déjà vendu les meubles, l'or et l'argenterie. Il semble que les opérations débutent à l'automne 1749. Mais en 1752, il reste encore des livres. Dans le manuscrit 43 de la Bibliothèque Municipale de Saint-Dié, dom Calmet indique pour l'année 1752 : "Le R.S. coadiuteur a achetté ce qui restoit des livres de M. Andreu de Remiremont pour la somme de ... (le montant n'apparaît pas)" ⁵⁰. Dom Fangé est un des rares acheteurs que nous connaissons. Nicolas Vautier, prieur de Chaumousey vient à Remiremont dès l'automne 1749; il achète 400 volumes pour 100 louis. Dans le mémoire qu'il rédige ⁵¹, il précise que tous les ouvrages sont numérotés, et qu'il y a 60 in-folio, 110 in-4°, 130 in-8° et 100 in-12°. Il ajoute que "l'emplette lui a paru nécessaire à cause de fort bons livres et fort rares qui manquoient à son abbaye". Il se félicite enfin d'avoir obtenu le consentement de son chapitre et d'avoir payé ces livres moins cher que chez des libraires. Tous les livres ne demeurent pas cependant à

Chaumousey, une partie est cédée à Hérival. Nous ne savons pas quels étaient ces livres mais il est probable qu'il s'agissait d'imprimés. Dom Calmet est un acheteur plus avisé. Il s'intéresse aux imprimés et aux manuscrits. Les manuscrits médiévaux de l'abbaye de Remiremont que le chanoine Andreu avait rassemblés, sont mis en vente comme les autres livres. Dans le même manuscrit 43 de la Bibliothèque de Saint-Dié, on peut lire la note suivante : "J'ai acheté les manuscrits de la Bibliothèque de Mr. Andreu écolâtre de Remiremont, provenant des Dames de Remiremont. Ils ont coûté onze louis d'or" ^{<52>}. Faut-il croire que dom Calmet (ou dom Fangé pour dom Calmet ^{<53>}) achète tous les manuscrits répertoriés dans le catalogue de 1750, et d'autres peut-être ? Le catalogue de la bibliothèque Andreu publié en 1750 est le catalogue des livres qui doivent être vendus le lundi 20 avril 1750 et les jours suivants à Nancy. Nous avons établi que six des neuf manuscrits signalés dans ce catalogue sont alors achetés par dom Calmet. Trois d'entre eux sont payés 30 livres pièce. Tous reçoivent immédiatement l'ex-libris de l'abbaye de Senones. Les autres manuscrits du catalogue sont difficiles à identifier. Peut-être sont-ils perdus ? Dom Calmet a pu acheter les neuf manuscrits mis en vente à Nancy comme le suggère la note du manuscrit 43 de Saint-Dié; six seulement seraient parvenus jusqu'à nous ^{<54>}.

Les manuscrits anciens de l'abbaye de Remiremont que le chanoine Andreu avait sortis de l'ombre, sont dispersés en 1750. Et peut-être dès l'automne 1749 pour certains car la vente des livres de la bibliothèque Andreu débute très vite, bien avant la vente organisée d'avril 1750. Des manuscrits passent à Senones. D'autres sont probablement achetés par

d'autres abbayes et par des particuliers. Si le numéro 9 du catalogue Andreu correspond au manuscrit 9.1951 du Fitzwilliam Museum de Cambridge, il est vraisemblable que c'est en 1750 que ce livre d'Heures entre dans le domaine privé. Il est possible également que le clergé de Remiremont ait essayé de racheter quelques ouvrages ⁽⁵⁵⁾. Mais lorsque la Révolution éclate, il semble qu'il n'y ait plus, à Remiremont, beaucoup d'anciens ouvrages à confisquer. L'affaire Andreu avait dispersé la plus grande partie.

B. Les prêts et les échanges de manuscrits.

A la fin du XVIIe siècle, les manuscrits médiévaux des abbayes vosgiennes commencent à circuler. Ils entrent dans le réseau de relations savantes tissé par les mauristes et les vannistes. La correspondance de ces érudits, leurs écrits ou des ex-libris, ont conservé le souvenir du prêt ou de l'échange de certains manuscrits. Les opérations de prêt sont organisées à l'échelle nationale, tandis que l'échange est plutôt une affaire locale.

La réputation des travaux de dom Calmet, de dom Belhomme, de Hugo et de dom Alliot place Moyenmoutier, Senones et Etival parmi les grands centres intellectuels de la première moitié du XVIIIe siècle. La tradition d'échanges inaugurée au XVIIe siècle, se fortifie dans ces trois abbayes entre 1690 et 1760. Les grands abbés vosgiens sont sollicités de toutes parts. On leur écrit pour les interroger sur les affaires religieuses du moment et sur l'histoire; et l'on profite parfois de l'occasion pour demander le prêt d'un manuscrit ancien.

Pierre Sabbatier, moine de Saint-Germain-des-Prés, correspond avec dom Calmet. Il sollicite la communication d'un ancien manuscrit qui contienne un grand nombre de cantiques et le psautier; dom Bernard de Montfaucon auquel dom Calmet a déjà prêté un manuscrit, explique que dom Sabbatier travaille avec dom Maupineau à l'édition d'une nouvelle bible, et il appuie leur demande ⁽⁵⁶⁾. Dans une autre lettre adressées à dom Fangé et datée du 1^{er} novembre 1755, dom Tirroux écrit : "Oserai-je vous prier Monsieur de vouloir bien nous prêter pour un temps les manuscrits que vous pouvez avoir sur le pays messin... On nous assure que vous avez dans votre bibliothèque les écrits de Michel Praillon échevin de Metz en 1556... J'auray un grand soin des écrits que vous voudrez bien nous confier, et je vous enverray aussitôt mon recepisse" (57). La délicatesse et les précautions de dom Tirroux, la recommandation de Bernard de Montfaucon, laissent supposer qu'il n'était pas facile d'obtenir de l'abbé de Senones le prêt de manuscrits. Cette attitude n'est pas propre à dom Calmet et dom Fangé. Tous les abbés vosgiens répugnent, semble t-il, à voir sortir les anciens livres de leur abbaye. C'est à peine si nous conservons quelques mentions de prêt: dom Belhomme communique la chronique de Jean de Bayon à dom J.Mabillon puis à J.Quétif et J.Echard le 14 avril 1711 ⁽⁵⁸⁾ ; vers 1732, dom Calmet envoie un manuscrit à un certain M. Chauvelin ⁽⁵⁹⁾. Il est vraisemblable que d'autres prêts ont été accordés, et nous échappent parce que nous ne disposons ni de la correspondance complète des grands abbés vosgiens, ni de registres de prêt (le souvenir de telles transactions n'avait pas besoin d'être transmis à la postérité). Au total, nous pouvons penser pourtant que peu de manuscrits vosgiens sont prêtés au loin. Les abbés préfèrent jouer le rôle d'intermédiaires. Quant Jean Martianay décide de

produire une nouvelle édition des oeuvres de saint Jérôme (son ouvrage sera publié en 1699), l'abbé de Moyenmoutier Hyacinthe Alliot ne lui fournit aucun texte ancien, mais il collationne et étudie pour lui les manuscrits utiles dont il dispose. Il étend même son étude à quatre manuscrits de Murbach qui sont transportés à dessein dans son abbaye ⁶⁰. De la même façon, dom Calmet veille à ce que les manuscrits empruntés à Murbach par dom Martène, soient rendus à cette abbaye ⁶¹; mais il semble qu'il ne prête pas de manuscrits à ce savant. C'est lui au contraire qui emprunte un manuscrit au moins à dom Martène ⁶². Une autre fois, il n'est pas d'avis de communiquer un manuscrit réclamé par un religieux de Saint-Bénigne de Dijon ⁶³. A Etival, l'abbé Hugo n'agit pas autrement. Il est à l'écoute du monde des savants parisiens et leur fournit des copies. Il transmet par exemple à dom Martène une copie de la chronique de Chaumousey ⁶⁴. Mais il paraît peu préoccupé par des questions de prêt. En revanche, tous ses efforts visent à augmenter le fonds des manuscrits de sa bibliothèque. C'est aussi une des premières préoccupations de dom Calmet, dom Belhomme et dom Alliot même. Par l'achat, l'échange ou le don, ils remplissent progressivement les rayons de leurs bibliothèques avec de nouveaux manuscrits.

L'histoire de ces acquisitions modernes n'aurait pas sa place dans cette étude, si la plupart des nouveaux manuscrits ne provenaient d'autres abbayes vosgiennes. Dans la première moitié du XVIIIe siècle, les petites collections médiévales vosgiennes vont être démantelées par les abbés des grandes abbayes bénédictines voisines. Chaque abbé jette son dévolu sur une collection précise. Dom Belhomme s'intéresse aux manuscrits du Saint-Mont. Hugo d'Etival essaie de recueillir le fonds

manuscrit d'Hérival. Dom Calmet profite de toutes les occasions pour s'approprier plusieurs manuscrits de Remiremont.

Dès les premières années de son abbatiat, Charles-Louis Hugo vient travailler à Hérival. Il consulte les archives du prieuré qui sont assez riches, réunissant les matières utiles à ses Sacrae Antiquitatis Monumenta, et feuillette les livres de la bibliothèque. Quelques imprimés qu'Etival ne possède pas encore (la bibliothèque commence à peine à se reconstituer) et le fonds des manuscrits retiennent son attention. Hugo a déjà acheté plusieurs lots de livres imprimés mais les manuscrits restent rares. Aussi propose t-il au prieur d'Hérival, Pierre Barbier (1722-1726), de lui échanger un certain nombre de manuscrits contre des livres modernes. Dom Galli, dans son histoire du prieuré d'Hérival accable beaucoup Hugo 'es'. A ses yeux, cette transaction fut une tromperie, un calcul dont les religieux d'Hérival furent les victimes. En persuadant ces religieux d'échanger leurs manuscrits "qui ne leur servaient à rien", Hugo sait très bien quel usage on peut faire des anciens livres. Comme il n'y a pas alors à Hérival quelque érudit capable de les exploiter, semble t-il, le prieur Barbier voit sans doute dans cette proposition une bonne occasion d'augmenter sa bibliothèque avec des livres récents qu'il ne peut acheter. Quant à Hugo, il paie les manuscrits avec une monnaie très recherchée alors : des livres. L'affaire est coûteuse comme elle le sera souvent pour dom Calmet. Peut-on alors encore parler de fraude comme le dénonce dom Galli ? Quoi qu'il en soit, plusieurs manuscrits d'Hérival passent à Etival vers 1724. Nous ne savons pas s'il s'agissait de manuscrits médiévaux. Lorsque les commissaires de la Révolution se présentèrent à Hérival, ils ne trouvèrent que des livres imprimés. L'abbé Hugo avait peut-être obtenu

l'échange de tous les manuscrits anciens et modernes du prieuré. A moins que tout ou partie d'entre eux n'ait péri dans l'incendie du prieuré en 1749. La quasi-disparition des collections médiévales d'Etival et d'Hérival ne permet pas de trancher.

Au Saint-Mont, Humbert Belhomme fit une proposition identique. Pendant les quatre années de son priorat (1712-1716), Nicolas Maillot s'efforce de former une nouvelle bibliothèque au Saint-Mont. Il a peu de moyens; il accepte les dons généreux et les conseils de dom Belhomme qui est alors président de la Congrégation de Saint-Vanne et Saint-Hidulphe, et qui remodèle au même moment la bibliothèque de Moyenmoutier. Grâce à ses relations parisiennes et aux moyens financiers dont il dispose, dom Belhomme peut s'approvisionner régulièrement en nouveaux livres. Dom Maillot en profite. Il reçoit des lots importants d'ouvrages à un prix dérisoire ou même gratuitement ⁶⁶. En 1716, recevant un nouveau ballot de 28 volumes, il répond favorablement à dom Belhomme qui souhaite ranger les manuscrits du Saint-Mont dans sa nouvelle bibliothèque. Le ballot de livres sert de paiement, les manuscrits sont transportés à Moyenmoutier. Une fois de plus, le prieur est convaincu d'avoir fait une bonne affaire car les manuscrits n'étaient d'aucune utilité. En tout, ce sont au moins 19 volumes manuscrits qui partent à Moyenmoutier ⁶⁷. C'est beaucoup à côté des 28 volumes imprimés versés en échange ⁶⁸. Mais dom Maillot a probablement voulu remercier dom Belhomme pour tous les dons généreux et les précieux conseils accordés jusqu'alors, et sans lesquels la réorganisation de la bibliothèque du Saint-Mont n'aurait pu aboutir.

A Senones, dom Calmet remplit aussi de manuscrits nouvellement acquis les rayonnages de son cabinet. Comme dom Belhomme, il a ses libraires favoris qui lui fournissent régulièrement de lourds paquets de livres; mais il n'utilise pas cette commodité pour acquérir de nouveaux manuscrits. A l'échange, il préfère l'achat et bien sûr la donation. Les voyages qu'il fait lui procurent des occasions ⁶⁹, et sa renommée internationale d'historien draine vers lui de nombreux livres ⁷⁰. Parmi les 36 manuscrits de la bibliothèque de Senones conservés à Epinal, 19 au moins ⁷¹ sont des acquisitions faites par dom Calmet entre 1730 et 1757 (voir le tableau ci-dessous). Sept manuscrits sont achetés, trois résultent d'une donation. La plupart des manuscrits dont nous connaissons le mode d'acquisition proviennent de l'abbaye de Remiremont. Au cours des années 1749-1750, dom Calmet profite de deux opportunités. En 1749, les relations suivies qu'il entretient depuis longtemps avec le sacristain de l'église capitulaire de Remiremont, lui valent la donation de deux manuscrits. Agé, Nicolas Marquis lui abandonne en matière de legs un vieux dictionnaire, un bréviaire et un ancien psautier de l'église Saint-Pierre, qu'il possède respectivement depuis 1719 et 1723. Très vite, une autre occasion se présente avec la vente de la bibliothèque Andreu. Dom Calmet achète six des neuf manuscrits proposés par le catalogue. Il dispose alors d'un bel échantillon de livres médiévaux de l'abbaye de Remiremont.

MANUSCRITS ACQUIS PAR DOM CALMET.

| Année | Cote du ms. | Type de ms. | Origine, mode d'acquisition |
|-------|-------------|---------------------|--|
| 1730 | Epinal, 167 | Ecriture Sainte | Acheté 20 # |
| 1732 | Epinal, 235 | Bréviaire | St-Maur de Verdun |
| 1734 | Epinal, 258 | Dictionnaire | F.-Cl., abbé de Morimond |
| 1735 | Epinal, 253 | Bréviaire | Besançon |
| 1736 | Epinal, 132 | Missel | Salzbourg |
| 1737 | Epinal, 139 | Chronique de Ph. de | Comte de Gournay |
| | -141 | Vigneulles | |
| 1737 | Epinal, 217 | Miscellanea | Metz ? |
| 1745 | Epinal, 207 | Cicéron, Lettres | Saône ? Acheté 10# |
| 1748 | Epinal, 259 | Office de la Vierge | A l'usage des soeurs de Saint-Dominique (?) |
| 1748 | Epinal, 230 | Livre d'heures | Don du chanoine Glopstein de Saint-Dié. |
| 1749 | Epinal, 222 | Ordinaire de Toul | Don de Nicolas Marquis, sacristain de Remiremont |
| 1749 | Epinal, 133 | Psautier | Don de Nicolas Marquis, sacristain de Remiremont |
| 1750 | Epinal, 195 | Dictionnaire | Abbaye de Remiremont. Acheté 30# à la vente Andreu |
| 1750 | Epinal, 118 | Lectionnaire | Abbaye de Remiremont. Acheté 30# à la vente Andreu |
| 1750 | Epinal, 105 | Evangélique | Abbaye de Remiremont. Acheté 30# à la vente Andreu |
| 1750 | Epinal, 147 | Lectionnaire | Abbaye de Remiremont. Acheté à la vente Andreu |
| 1750 | Epinal, 119 | Ecriture Sainte | Abbaye de Remiremont. Acheté à la vente Andreu |
| 1757 | Epinal, 260 | Livre d'heures | Flandres |
| ? | Epinal, 127 | Antiphonaire | Rosheim |

MANUSCRITS ACQUIS PAR DOM FANGE.

| | | | |
|------|-------------|-----------------------------------|---|
| 1760 | Epinal, 198 | Bréviaire | Chalon-sur-Saône. Don de M. Charroyer, prêtre de l'Oratoire |
| 1773 | Epinal, 238 | Oeuvre de S. Pierre de Luxembourg | Chanoine Charles de Redoubté. Acheté 3# |
| 1773 | Epinal, 131 | Chronique de Metz | Famille de Paul Ferry, à Metz. Acheté 24# |
| 1775 | Epinal, 252 | Livre d'heures | Etienne Mailfer, pensionnaire de l'Hôpital de Saint-Nicolas (?) |

Epinal, Bibliothèque Municipale, ms.222, fol.1

Ordo tullensis ecclesiae

XVe siècle

Provient de l'abbaye de Remiremont

Ex-libris et ex-dono du sacristain Nicolas Marquis de Saint-Pierre de Remiremont (1719) qui donna ce manuscrit à dom Calmet, et ex-libris de l'abbaye de Senones (1749).

En résumé, la première moitié du XVIIIe siècle désorganise les collections médiévales des abbayes vosgiennes. Au Saint-Mont et à Hérival, les manuscrits quittent le prieuré. A Remiremont, l'affaire Andreu achève de disperser des collections très démantelées déjà (rappelons que le sacristain Nicolas Marquis possède personnellement deux manuscrits de l'église en 1723). Dans les grandes abbayes bénédictines, le bouleversement est moindre. Moyennoutier, Senones et Etival protègent jalousement leurs manuscrits médiévaux. Elles répugnent à les prêter. Pourtant elles ne peuvent pas toujours refuser les communications réclamées par leurs consœurs parisiennes ou lorraines. Des prêts sont consentis et des manuscrits sont perdus. En 1732, par exemple, dom Calmet réclame un manuscrit (de la bibliothèque de Senones peut-être ?) envoyé à un certain M. Chauvelin. Mais le manuscrit a changé de mains et il est perdu. Rouillé, dans une lettre datée de Paris le 20 mai 1732 ne peut donner aucune nouvelle du manuscrit mais il assure dom Calmet qu'il va donner des ordres pour le faire retrouver «72». Quel était ce manuscrit ? Fut-il restitué ? Il est possible que Moyennoutier et Senones aient égaré plusieurs manuscrits de cette manière. Mais en contrepartie, nous leur devons d'avoir sauvé une partie des collections médiévales du Saint-Mont et de Remiremont où les événements révolutionnaires de la fin du siècle furent très nuisibles aux livres.

III/ LES CONFISCATIONS ET LES PERTES REVOLUTIONNAIRES.

La Révolution a fait oeuvre ambiguë en matière de livres. Si d'une part elle a multiplié les décrets et les arrêtés afin de mieux conserver

les livres, elle a aussi laissé s'installer l'indifférence et la négligence. Au total, les idées généreuses du départ furent vite dénaturées par les effets désastreux d'une politique attentiste.

Dès l'automne 1789, des mesures conservatoires sont prises, visant à mettre à la disposition de tous les richesses bibliographiques des maisons religieuses. Le 2 novembre, un premier décret prescrit la confiscation des biens des ordres monastiques. Les 13 et 14, d'autres décrets imposent une déclaration de ces biens, la rédaction d'inventaires et leur dépôt aux greffes royaux ou municipaux. Mais les religieux auxquels on a confié la garde des livres n'obtempèrent pas. Pour vaincre cette inertie, un nouveau décret ordonne que les officiers municipaux dressent eux-mêmes des "états et descriptions sommaires des bibliothèques, livres, manuscrits..." (26 mars 1790). Il faut attendre cependant une confirmation de ce décret le 27 novembre avant que les travaux de catalogage ne commencent.

La résistance des abbayes vosgiennes aux décrets de l'Assemblée Nationale est assez opiniâtre. Partout des commissaires sont envoyés pour poser des scellés et faire exécuter la loi. A Etival et à Moyenmoutier, des scellés sont apposés sur la porte de la bibliothèque dès le 31 octobre 1790 à l'occasion d'un rapide inventaire ⁽⁷³⁾. La municipalité de Remiremont est moins efficace. La contestation religieuse est vive dans ce district. Il ne faut pas moins d'un procureur général, de plusieurs commissaires, de la municipalité et de la Garde Nationale, pour pénétrer dans l'église et les bâtiments capitulaires, et pour apposer 25 scellés le 7 décembre 1790 ⁽⁷⁴⁾. A

Hérival et au Saint-Mont, les officiers municipaux de Remiremont manquent de clairvoyance. C'est lorsqu'ils procèdent au récolement du premier inventaire qu'ils songent à protéger les collections de livres. Des bandes de papier munies d'un sceau à chaque extrémité sont collées sur les portes et les fenêtres des bibliothèques ⁷⁵. Mais des volumes ont déjà disparu. Au Saint-Mont, l'opération est inutile car les religieux ont transporté, depuis le dernier inventaire, tous les livres dans leur maison de Remiremont. Dans les archives de l'abbaye de Senones, le premier procès-verbal d'apposition de scellés à la bibliothèque que nous ayons trouvé, porte la date du 8 mars 1793 ⁷⁶. Il s'agit peut-être de nouveaux scellés, comme ceux qui sont à nouveau apposés à Etival le 13 février 1792 quand on a achevé le catalogue et refermé les portes de la bibliothèque ⁷⁶. Tardifs ou trop souvent renouvelés, les scellés jouent mal leur rôle.

L'idée la plus séduisante demeure le catalogage. Des instructions pour la rédaction des catalogues sont fournies par les comités d'Administration Ecclésiastique et d'Aliénation des Biens Nationaux le 15 mai 1791 ⁷⁷. Chaque abbaye doit se procurer une quantité suffisante de cartes à jouer pour y inscrire tous les titres des ouvrages qu'elle possède. Il faut aussi couper plusieurs cartes en deux (dans le sens de la longueur) ou en trois afin de faire des "fichets" ou fiches d'inventaire glissées à l'intérieur de chaque volume. Il faut ensuite enfiler les cartes sur une ficelle par ordre alphabétique, faire une copie du fichier dans un registre, placer les cartes dans des "boîtes bien garnies de toile cirée en-dedans et au-dehors" et les envoyer à Paris. Des directives supplémentaires sont ajoutées quant aux

manuscripts. La commission de savants parisiens qui dirigent les opérations, s'applique à donner une définition du manuscrit et un questionnaire-type :

- 1° *A quel siècle fut écrit le manuscrit ? Ou bien, son écriture est-elle ancienne ou moderne, nette et régulière ou difforme et difficile à lire ?*
- 2° *Le manuscrit est-il sur vélin ou sur papier ?*
- 3° *Est-il grand ou petit, in-folio ou ... ?*
- 4° *Quelle est la matière traitée ?*
- 5° *Est-il écrit en grec ou en latin, en français, en italien... ?*
- 6° *Est-il à une, deux, trois... colonnes par page ?*
- 7° *Chaque ligne est-elle "appuyée sur une barre tirée au stilet" ?*
- 8° *Le nom de l'auteur s'y trouve t-il ? (le colophon est précieux)*
- 9° *Quels ouvrages contient-il ?*
- 10° *Est-il orné de miniatures ou de peintures ? (préciser leur qualité)*
- 11° *Le volume est-il bien conservé ?*
- 12° *Les grandes lettres du début sont-elles peintes en or et en couleur ? Sont-elles bien fraîches ?*

Tous ces détails doivent figurer à la fois sur les cartes (ou du papier fort si l'espace laissé libre sur la carte à jouer est insuffisant) et dans le catalogue à la suite des imprimés.

Parmi les cinq inventaires de bibliothèques vosgiennes qui sont établis entre 1790 et 1792, deux seulement suivent ces indications et ce schéma de description. Les trois autres sont de simples listes, résultats d'un tri; ils se contentent de mentionner les titres, les auteurs et le nombre de volumes. Mais des catalogues ont été perdus. Nous savons par exemple qu'un catalogage fut entrepris à Remiremont

conformément aux instructions parisiennes. Les directives de mai 1791 et le décret du 8 pluviôse an II exigeant l'envoi du fichier dans un délai de quatre mois, étaient restés lettres mortes. Il faut un rappel et une menace ⁽⁷⁸⁾ du Comité d'Instruction Publique aux administrateurs du district de Remiremont, pour que le travail commence. Plusieurs citoyens romarimontains sont employés pour écrire les cartes. Voici le détail de leur activité :

| Nom. | Période d'activité. | Travail fourni. | Indemnité |
|-------------------|------------------------|---------------------------|-----------|
| Ch.-F. Roussel | (13 vend. an II→) | Classement | 450 fr. |
| B. Grossis | 6 jours | 650 cartes | 65 # |
| A. Maxel et Jauny | 90 jours | Classement, catalogage | |
| J.-B. Lefebvre | (→ ventôse an III) | 1 000 cartes | |

Un fichier d'au moins 1 650 cartes fut donc élaboré. Il fut envoyé à l'Assemblée Nationale le 15 mai 1792. Mais nous doutons qu'une copie de ce fichier ait été réalisée pour le district; car dès le 11 germinal an IX, le sous-préfet de Remiremont se plaint de ne pas trouver de catalogue ⁽⁷⁹⁾.

En revanche, ce travail de copie est entrepris à Moyenmoutier et à Etival. Dans cette dernière abbaye, le catalogage débute pendant l'été 1791. Nicolas Briot, curé de Saint-Michel, compose un fichier de 3 658 cartes qu'il dépose au directoire du district le 13 février 1792, et un catalogue relié. Un certain Michon fait une nouvelle copie à partir de ce catalogue. Serait-ce le deuxième exemplaire du catalogue d'Etival conservé à Epinal ? Le titre des deux manuscrits 196 et 197 de la

Bibliothèque Municipale d'Epinal exprime clairement que Nicolas Briot a travaillé en suivant les instructions des comités de l'Assemblée Nationale. Dans chaque notice de manuscrit, il indique sommairement la matière, le décor, la réglure, l'âge, l'état, le format et le nombre de volumes. Dans le même temps, Joseph-Benoît Didelot réalise un travail identique à Moyenmoutier (il fera aussi l'inventaire du dépôt déodatien en 1792). Cet ancien bénédictin de l'abbaye connaît sans doute assez bien les manuscrits de la bibliothèque. Plus d'une année lui est nécessaire pour dresser le catalogue de tous les livres (septembre 1791-11 octobre 1792). Il soigne particulièrement la liste des manuscrits. Les cartes «⁸⁰» et les notices qu'il rédige fournissent encore plus de détails que celles de Briot à Etival. Il se plaît en particulier à qualifier l'écriture, l'encre, la mise en page et la reliure. La Bibliothèque Municipale d'Epinal conserve deux exemplaires de son catalogue. Ce sont les manuscrits 194 et 195. La présentation du second manuscrit est plus soignée et plus claire. J.-B. Didelot reçoit pour ce travail 1 200 livres (875 livres avaient été versées à N. Briot).

Ces catalogues remplacent les dénombrements rapides effectués au début de l'année 1790. Ils sont eux-mêmes suivis d'autres inventaires. Plusieurs fois, l'administration du district procède à des vérifications d'inventaire. En 1801, le préfet de Saint-Dié organise une vaste opération de contrôle. Il nomme conjointement les citoyens Haxo et Goeury et l'ex-prémontré Contant pour collationner respectivement les fonds de livres d'Etival, de Senones et de Moyenmoutier «⁸¹». Plus que jamais, ces vérifications s'inscrivent dans la perspective de transferts des livres.

L'idée généreuse de mise à la disposition de toutes les bibliothèques monastiques prend forme peu à peu. Les scellés, les travaux de catalogage et les vérifications d'inventaire servent ce projet difficile à réaliser dans une période aussi troublée. Le 4 brumaire an IV, le gouvernement décide de créer des Ecoles Centrales et de doter leurs bibliothèques des collections monastiques confisquées. L'Ecole Centrale d'Epinal est ouverte le 6 floréal an V. A Saint-Dié, dès 1790, les commissaires du district rêvent d'une nouvelle école également et d'une bibliothèque publique; celle-ci s'ouvre aux lecteurs le 11 vendémiaire an XII. Quelques jours plus tard, le maire de Remiremont demande au préfet l'autorisation de transporter les livres des monastères supprimés de son district à l'Ecole Secondaire de la ville. Il faut attendre toutefois 1825 pour qu'une véritable bibliothèque publique soit organisée. Toutes ces institutions nouvelles qui reçoivent les livres des abbayes favorisent la conservation des manuscrits. Ceux-ci sont méthodiquement classés, catalogués et décrits par les bibliothécaires successifs. Chaque règlement de bibliothèque les exclut du prêt à domicile. Les savants et les curieux peuvent les consulter sur place. Les manuscrits vosgiens sont alors véritablement entrés dans le patrimoine protégé de la Nation. Les idées humanistes de la Révolution triomphent. Mais quatorze années (pour les manuscrits de Saint-Dié et d'Etival) voire 35 (pour ceux de Remiremont, de Moyenmoutier et de Senones) se sont écoulées depuis le décret du 2 novembre 1789. Ces délais ont des effets désastreux.

Le programme des comités d'Administration Ecclésiastique et d'Aliénation des Biens Nationaux est séduisant. Mais le climat de troubles nuit à la rapidité des décisions et à leur application. Pendant ce temps, les conditions de conservation des manuscrits (et des livres en général) se dégradent.

Souvent, les locaux où sont entreposés les manuscrits sont ou deviennent précaires. Le citoyen Benoît Pierson nommé conservateur des livres de Moyenmoutier en 1794, attire vite l'attention de l'administration sur l'état de délabrement dans lequel se trouve la toiture de la bibliothèque. La pluie traverse les voûtes. Des livres se décomposent. Des croisées pourrissent donnant libre champ aux voleurs (plusieurs ouvrages ont déjà disparu) ⁽⁸²⁾. Un peu plus tard (6 floréal an IX), le commissaire Médard Contant signale qu'il y a des gouttières dans un angle de la bibliothèque; il est obligé de déplacer des livres ⁽⁸³⁾. Ces rapports demeurent sans réponse. A Etival, c'est un incendie qui menace les livres en l'an XI. La moitié de la toiture de la bibliothèque est détruite. Les livres, après avoir été entassés dans le jardin de l'abbaye, sont placés (provisoirement prévoit-on) dans la sacristie et dans une chapelle de l'église, qui sont malheureusement humides ⁽⁸⁴⁾. Parallèlement, les démolitions entreprises par le propriétaire de l'abbaye menacent aussi la bibliothèque. A Saint-Dié, le séminaire constitutionnel où sont déposés les livres, est supprimé en 1793; la nouvelle destination militaire de l'immeuble met en danger les livres ⁽⁸⁵⁾.

Un autre fléau met en péril les collections de livres : les visites répétées des commissaires, bibliothécaires, représentants et amateurs de tous horizons. Ce sont les officiers départementaux ou municipaux qui

viennent établir des inventaires et des contre-inventaires. C'est un architecte qui fait l'expertise de l'abbaye de Moyennoutier (1791). Ce sont des ouvriers qui ouvrent la bibliothèque d'Etival pour y faire des réparations (1795). Ce sont des professeurs qui cherchent quelques ouvrages utiles à leurs études (à Etival en 1796, à Moyennoutier en 1815). Ce sont des délégués qui trient des ouvrages pour l'Ecole Centrale d'Epinal (à Etival en 1798, à Moyennoutier en 1809), pour Paris (à Senones en 1799 ⁸⁶), pour Saint-Dié (à Etival en 1802) ou pour l'évêque de Nancy (à Moyennoutier et à Senones en 1806). Les rayons des bibliothèques se vident sans que l'on sache toujours où sont partis les livres ⁸⁷.

Enfin, bien avant le transfert dans les bibliothèques publiques, des livres sont déplacés. Mis à part la bibliothèque de Moyennoutier, tous les dépôts de livres quittent leurs locaux d'origine. Les collections du chapitre de Remiremont, du Saint-Mont et d'Hérival sont réunies dans une salle inoccupée de l'Hospice Civil de Remiremont (1790-1791). A Saint-Dié, les chanoines transportent les livres de leur bibliothèque au séminaire (1790). Le 29 floréal an IX, les livres de la bibliothèque de Senones se trouvent au château du prince de Salm-Salm. Deux ans plus tard, les livres d'Etival sont sortis de la bibliothèque et portés dans l'église. Les volumes sont généralement bien traités. Le commissaire qui procède à la vérification des livres déposés à Salm-Salm par exemple, constate que "les salles et cabinets renfermant les livres de Senones sont bien aérés, époussetés et nettoyés. Les livres placés sur des gradins en quarré, élevés les uns sur les autres, au derrière desquels il y a une boiserie ou une tapisserie, sont dans la meilleure tenue et à l'abri de la fraîcheur, vermoulure, moisissure et autres

accidents" ⁽⁸⁸⁾. Mais 18 volumes avaient été égares lors du transport; sept seulement sont retrouvés. D'autres font défaut depuis. Le commissaire Goeury précise qu'aucun manuscrit ne manque. Mais il est vraisemblable que ces transferts, comme les déplacements ultérieurs, provoquèrent la perte de quelques manuscrits à un moment ou à un autre, dans une bibliothèque comme dans l'autre.

Finalement, la longueur des délais administratifs est seule responsable. Pendant que l'administration locale attend une décision statutaire toujours reportée et s'embrouille dans de multiples précautions, les bâtiments se dégradent et les livres doivent être déplacés.

Les conséquences sont lourdes. Des livres sont abimés mais surtout des livres disparaissent. Tous les moyens imaginés pour empêcher des soustractions éventuelles, sont appliqués de façon naïve. Malgré les décrets, les scellés, les inventaires et les gardiens, des imprimés s'égarèrent et avec eux des manuscrits.

Les commissaires commencent à répertorier les livres à partir du mois d'avril 1790. Depuis les décrets de novembre 1789, les religieux sont informés que des scellés publics doivent être apposés dans leurs abbayes. Ils ne perdent pas de temps. Tout de suite, les moines d'Etival se partagent les meilleurs livres de leur bibliothèque. Les chanoines du Saint-Mont et d'Hérival font de même. A Remiremont et à Epinal, les chanoinesses et les chanoines emportent avec eux les livres de l'église. L'abbesse d'Epinal, Madame de Ludres, garde le bel évangélaire pourpre du chapitre. Peut-être les Evangiles du serment du chapitre de Remiremont connaissent-ils un sort identique ? Le 14 fructidor an III, à

l'occasion d'un rapport sur le vandalisme révolutionnaire, l'abbé Grégoire accuse publiquement les moines de Senones d'avoir enlevé le manuscrit unique de la chronique de Richer ⁽⁸⁹⁾. Et la commune de Moyenmoutier dénonce au directoire du département les dilapidations commises par les bénédictins de l'abbaye. Une enquête est menée. Les moines se taisent. Finalement, trois d'entre eux sont pénalisés; le directoire décide de ne pas verser la pension de Benoît Urbain, Joseph-François Léonard et Joseph Frécharde tant que ceux-ci n'auront pas restitué les livres pris dans la bibliothèque.

D'autres livres sont victimes de la tourmente révolutionnaire. En 1792, quand une loi décide que tous les titres généalogiques doivent être brûlés, les trésors des chapitres de Saint-Dié et de Remiremont sont pillés. Des livres s'y trouvent-ils encore ⁽⁹⁰⁾ ? A Poussay, des manuscrits sont jetés au bûcher sans discernement avec des archives et des tableaux.

Des ventes et de nombreuses distributions de livres sont organisées. Des livres de Moyenmoutier sont vendus à un professeur du séminaire de Nancy. En l'an IV, deux autres professeurs d'Epinal sont autorisés à rechercher dans les bibliothèques de Moyenmoutier, Senones, Etival et Saint-Dié, les livres susceptibles d'entrer dans une collection d'histoire naturelle. L'Ecole Centrale d'Epinal reçoit des livres de Moyenmoutier dès 1798. Saint-Dié, la proximité aidant, choisit à plusieurs reprises des ouvrages à Moyenmoutier, Senones et Etival (1803, 1807...). L'administration accorde des lots importants de livres (liturgiques principalement) au clergé déodatien, aux bénédictins de Moyenmoutier... ⁽⁹¹⁾

En définitive, les collections de livres des abbayes vosgiennes éclatent et se dispersent dans de multiples directions. Les documents précisent rarement si ce sont des imprimés ou des manuscrits qui sont distribués, vendus, perdus ou volés. La destinée post-révolutionnaire de certains manuscrits laisse supposer que les manuscrits ont subi d'une façon générale le sort commun. Les commissaires, les gardiens des bibliothèques et les convoyeurs des livres, ne semblent pas leur prêter une attention particulière. Les éditions récentes sont aussi appréciées, sinon plus, que les anciens manuscrits. Au total, les manuscrits médiévaux sortis des dépôts représentent une infime part des pertes, car le fonds des imprimés est de très loin le plus nombreux. Mais ils connaissent le même sort :

- Ceux qui ne quittent pas (ou presque) leur dépôt d'origine sont bientôt transférés dans les bibliothèques publiques voisines. Les manuscrits d'Etival passent en 1802-1803 à Saint-Dié où ils sont réunis au fonds ancien du chapitre. Epinal recueille les manuscrits de Moyenmoutier, de Senones et du chapitre de la ville (1824). A Remiremont, les collections du chapitre, d'Hérival et du Saint-Mont sont transportées de l'Hospice Civil dans la nouvelle bibliothèque de la ville en 1827. En tout, 119 manuscrits ⁽⁹²⁾.

- Ceux qui sont perdus le sont souvent irrémédiablement.

- Ceux qui tombent entre les mains de particuliers sont oubliés. Ils sont discrètement donnés, vendus ou échangés. L'archiviste Claude Vuillemin donne par exemple à François Puton de Remiremont l'original de la chronique de Sébastien Valdenaire (offert à l'abbaye de Remiremont) que la Révolution lui avait abandonné ⁽⁹³⁾ dès 1801. Parfois ces manuscrits réapparaîtront, qu'ils rejoignent

une collection publique ⁽⁹⁴⁾, ou qu'ils soient publiquement vendus
ou donnés ⁽⁹⁵⁾.

NOTES.

- (1) Le père Chifflet écrira un nouveau Propre de Remiremont qui sera publié en 1642.
- (2) Au sujet des savants parisiens qui se sont intéressés aux manuscrits vosgiens, voir le chapitre 3 (II) du livre II.
- (3) Augustin Calmet gouverne l'abbaye de Senones entre 1728 et 1757; Humbert Belhomme, celle de Moyenmoutier pendant les deux premiers tiers du XVIIIe siècle (1705-1762).
- (4) Saint-Dié, Bibliothèque Municipale, ms.80, vol.XXII.
- (5) 1735, Saint-Dié, Bibliothèque Municipale, ms.80, vol.XXII.
- (6) Dans le manuscrit 43 de la Bibliothèque Municipale de Saint-Dié, dom Calmet écrit : "J'ay augmenté la bibliothèque de trois aunes ou de cinquante pieds en longueur" (1749, p.534).
- (7) 1752, Saint-Dié, Bibliothèque Municipale, ms.80, vol.XXII.
- (8) 1753, Saint-Dié, Bibliothèque Municipale, ms.80, vol.XXII.
- (9) Grand Séminaire de Nancy, ms.M.B.65, fol.306.
- (10) Grand Séminaire de Nancy, ms.M.B.61 bis.
- (11) Le catalogue ne fut "édité" (selon le titre du catalogue) qu'en 1727. Mais sa rédaction débuta dès 1717 comme en témoigne l'ex-libris suivant que l'on retrouve dans presque tous les manuscrits de Moyenmoutier et dans de nombreux imprimés : "Mediani Monasterii catalogo inscriptus anno 1717". Une fois catalogués et marqués, les livres ont probablement été rangés dans le nouveau local comme le prévoyait dom Belhomme.
- (12) Dans un article du *Bulletin des Bibliothèques de France* (juill. 1964, pp.271-281), André Masson a étudié le plan exceptionnel des deux bibliothèques modernes de Moyenmoutier et de Cambrai.
- (13) Lucien Vernier les a étudiés dans le *Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne* (1961-1962, La bibliothèque de l'abbaye de Moyenmoutier, pp.5-30).
- (14) Jacques Grasser a établi que seuls les meubles se trouvant au centre des épis, dans le magasin à livres de la bibliothèque d'Epinal,

étaient authentiques (Les boiseries de Moyenmoutier à la Bibliothèque Municipale, Annales de la Société d'Emulation des Vosges, 1983/1, pp.72-78). Les armoires de retour sont des copies de 1906.

- (15) L'Annuaire des Vosges de 1839 (p.222) assure que ces boiseries furent réalisées à grands frais quelques années avant la Révolution. Il n'apporte cependant aucunes preuves. De la même façon, Léon Jérôme dans son histoire de L'abbaye de Moyenmoutier (Paris, Lecoffre, 1902, p.37) ne fournit aucune pièce justificative lorsqu'il affirme que ces boiseries furent exécutées sous l'abbatiat de dom Belhomme (1705-1762). Peut-être avait-il consulté un document perdu aujourd'hui ? Le meilleur argument reste que la construction d'une bibliothèque aux dimensions de boiseries à réutiliser est une idée bien moderne, retenue aussi bien par les chanoines de Clermont-Ferrand qu'à la Mazarine.
- (16) GUINOT (A.), Etude historique sur l'abbaye de Remiremont, Paris, Douniol, 1859, p.288.
- (17) MATHIEU (A.), Histoire de Remiremont, Epinal, Ed. du Sapin d'or, 1984.
- (18) Dom Belhomme écrit alors à dom Calmet que le catalogage de la bibliothèque va commencer.
- (19) Trois auteurs se sont intéressés à l'histoire moderne des bibliothèques d'Etival et de Saint-Dié :
- BENOIT (A.), L'abbaye d'Etival : sa bibliothèque, ses manuscrits, ses archives, B.S.P.V., 1884-1885, pp.79-92.
- BARDY (H.), F.-M. Brevêt, maire royal du 26 février 1817 au 2 août 1829, B.S.P.V., 1899-1900, pp.233-329.
- BAUMONT (G.), Notice historique sur la bibliothèque publique de Saint-Dié, Le Pays Lorrain, 1920, pp.241-250.
- (20) La signature du graveur Nicole apparaît au bas de la vignette. Les armes de l'abbé Hugo sont "d'azur, au chef d'argent chargé de deux merlettes de sable"; celles de l'abbaye d'Etival sont "de gueules semées de billettes d'argent au dextrochère au naturel, tenant une crosse d'or mise en pal, brochant sur le tout". L'abbé Hugo devint évêque de Ptolémaïque en 1728, d'où la représentation d'une crosse, d'une mitre et d'un chapeau d'évêque.
- (21) Dom Fangé le rapporte dans la biographie de dom Calmet qu'il composa (La vie du très Révérend Père Dom Augustin Calmet abbé de Senones, Senones, Pariset, 1782, pp.71-72).
- (22) Epinal, mss.139-141 et 217.
- (23) Saint-Dié, ms.43, p.539.
- (24) Les manuscrits conservés sont toutefois trop peu nombreux pour que nous puissions découvrir les critères de classement.
- (25) Epinal, ms.198.

- (26) Nous donnons deux exemples de ces maladresses. Les manuscrits 108 et 167 de la Bibliothèque Municipale d'Epinal portaient à un moment donné la même cote "Z.4°41". D'autre part, la cote du manuscrit 171 de la même bibliothèque est incomplète : le manuscrit est classé parmi les volumes in-quarto mais il n'a pas de numéro d'ordre ("Z.4°").
- (27) Le manuscrit 43 de la Bibliothèque Municipale de Saint-Dié (vol.XVII) conserve plusieurs de ces listes. Dom Calmet dresse des listes de livres à échanger (p.165), de livres manquants (p.195), de nouveaux livres (pp.213-216) ou de livres à vendre chez un libraire (p.218). Peut-être est-il aussi soucieux d'enregistrer les changements qui dérangent les collections du cabinet où il travaille, et en particulier la collection d'anciens manuscrits ?
- (28) Archives de Meurthe-et-Moselle, H 1379.
- (29) Nous expliquerons plus loin ce que furent "l'affaire et le catalogue Andreu" (voir pp.386-390 et le chapitre 2 (E) du livre II).
- (30) C'est aussi l'abbaye qui conserve le plus grand nombre de manuscrits. Parmi ses 45 reliures modernes, 16 protègent des manuscrits provenant du Saint-Mont. Lorsque dom Belhomme rapporte ces manuscrits du Saint-Mont, les anciennes couvertures étaient vraisemblablement très abimées pour qu'il décide de toutes (ou presque) les remplacer.
- (31) Epinal, ms.218.
- (32) GERBERT (Dom Martin), Iter Allemanicum accedit Italicum et Gallicum, Typis San-Blasianis, 1765.
- (33) FANGE (Dom Augustin), La vie du très Révérend Père Dom Augustin Calmet abbé de Senones, Senones, Pariset, 1782, p. .
- (34) Dom Calmet publia des extraits de cette chronique dans son Histoire de Lorraine, Nancy, Cusson, 1728, t.2, Preuves, cc.I-L.
- (35) Saint-Dié, ms.43, p.208.
- (36) Saint-Dié, ms.43, p.234.
- (37) 30 octobre 1750, Grand Séminaire de Nancy, ms.M.B.66.
- (38) 13 septembre 1745, Grand Séminaire de Nancy, ms.M.B.67.
- (39) Sans date, Grand Séminaire de Nancy, ms.M.B.65, fol.137.
- (40) Grand Séminaire de Nancy, ms.M.B.65, t.5.
- (41) Les manuscrits 133, 191 et 222 de la Bibliothèque Municipale d'Epinal. La correspondance échangée entre dom Calmet et Nicolas Marquis, qui est conservée au Grand Séminaire de Nancy (ms.M.B.65, t.5) date de cette même année et de 1750.

- (42) Lettre du 19 août 1715, Grand Séminaire de Nancy, ms.M.B.61 bis.
- (43) Nancy, ms.1390(907).
- (44) Le Grand Séminaire de Nancy gardent plusieurs manuscrits relatifs à l'ordre de Prémontré. Plusieurs ont été utilisés par l'abbé Hugo (mss.93 et 163 par exemple). Mais aucun ne possède un ex-libris de l'abbaye d'Etival. Peut-être l'abbé Hugo ne les avait-il pas encore acquis au moment du marquage et de la rédaction du catalogue en 1735-1739 ? Vacant suggérait déjà que l'abbé Hugo ne possédait pas encore le manuscrit n°8 de son catalogue en 1735, car ce manuscrit n'apparaît pas dans un brouillon d'étude que l'abbé Hugo rédige au cours de cette année.
- (45) Deux documents rapportent les détails de cette succession de la bibliothèque Andreu : un registre des résolutions de l'Hôtel de Ville de Remiremont pour l'année 1748 (Remiremont, Bibliothèque Municipale, archives communales, série BB, cote 37, ff.23v'-26v'), et le Plaidoyer pour les chanoinesses de l'insigne chapitre de Remiremont contre le sieur Andreu prévôt de Dompaire et le sieur Andreu curé de Tantimont, demandeurs au principal et le sieur Petitmengin curé de Remiremont et écolâtre du chapitre aussi défendeurs (Nancy, Baltazard, 1749, 45 pages). B. Puton fournit aussi quelques données biographiques dans sa Notice sur la bibliothèque publique de Remiremont (Remiremont, Mougin, 1887).
- (46) Au total, la succession s'élève à 100 000 livres. Il est probable que la bibliothèque représente une large part de cette somme extraordinaire.
- (47) Sur un billet écrit de la main du chanoine Andreu :
 "Sur la grande porte d'entrée. Romaricensis clero Museum istud extruxit propone ditavit donavit, et ad Dei gloriam bonumque Reipublicae intendum et augendum commendavit franciscus Andreu presbiter hujusce oppidi quondam pastor, anno 1743". Sur la porte de la bibliothèque. Qui sitit veniat, et qui vult accipiat aquam vitae gratis, apoc. 22.17". Sur un marbre noir en lettres d'or : "Romaricensis Cleri Museum, 1747".
- (48) Dans une lettre envoyée à dom Calmet le 7 janvier 1749, Nicolas Marquis, sacristain de l'église Saint-Pierre de Remiremont, écrit :
 "J'ay communiqué à nos Messieurs la bonne volonté de votre Révérence, on me charge de la prier très instamment de nous faire la grâce de nous envoyer son certificat comme de tout temps elle a oui dire à Mr. Andrei écolâtre quil destinoit sa Bibliothèque au Public... nous en avons déjà plusieurs; et la cour nous fait paroître être charmée que nous en ayons beaucoup..." (Grand Séminaire de Nancy, ms.M.B. 65, t.5, fol.100).
 Dom Calmet répond sans tarder :
 "Je soussigné Abbé de Saint-Pierre de Senones, certifie avoir oui dire plus d'une fois à feu Mr. Andreu Ecolâtre de Remiremont, qu'il destinoit sa bibliothèque à l'utilité publique de la Ville et des

Ecclésiastiques de Remiremont. A Senones, le 13 janvier 1749"
(Plaidoyer pour les chanoinesses..., Nancy, Balthazard, 1749, p.8).

- (49) En l'absence de documents officiels prouvant le contraire, la bibliothèque que le chanoine Andreu avait constituée, augmentée et entretenue dans sa propre maison, et qu'on appelait "la bibliothèque de Monsieur l'Ecolâtre" ou encore "la bibliothèque du sieur Andreu", ne pouvait être aux yeux des juges qu'une bibliothèque privée. La négligence des chanoines et des chanoinesses coûte cher. Un arrêt de la Cour Souveraine du 20 mai 1749 adjuge les livres à messieurs Andreu curé de Tantimont et prévôt de Dompaire. Il est confirmé le 30 juillet par un Arrêt du Conseil d'Etat du Roy.
- (50) Page 536.
- (51) A.Vosges, XII H 5.
- (52) 1752, page 537.
- (53) L'écriture de cette note est différente de celle de la note précédente (p.536) qui semble être de la main de dom Calmet. Est-ce un ajout ? Est-ce l'écriture du coadjuteur dom Fangé ?
- (54) Les trois manuscrits non identifiés sont un livre d'Evangiles, un missel et un livre d'heures.
- (55) Notons qu'un personnage nommé Andreu a occupé la fonction de bibliothécaire du chapitre de Remiremont vers 1764-1771. Etait-ce un parent du chanoine François Andreu ? Aurait-il pu conserver ou récupérer quelques manuscrits ?
- (56) Sans date, Grand Séminaire de Nancy, ms.M.B.67.
- (57) 1^{er} novembre 1755, Grand Séminaire de Nancy, ms.M.B.68.
- (58) QUETIF (J.), ECHARD (J.), Scriptores ordinis praedicatorum, Lutetiae Parisiorum, Ballard, 1719-1721, t.1, p.560.
- (59) Une lettre datée du 20 mai 1732 et conservée dans le manuscrit 381(150) de la Bibliothèque Municipale de Nancy, garde le souvenir de cette communication.
- (60) MARTIANAY (J.), Sancti Hieronymi Operum, Paris, Roulland, 1699, t.2. Deux de ces manuscrits ne seront pas rendus à l'abbaye de Murbach. Ils portent aujourd'hui les cotes 149 et 194 du catalogue d'Epinal.
- (61) 18 novembre 1713, Grand Séminaire de Nancy, ms.M.B.59, fol.195.
- (62) 10 janvier 1715, Grand Séminaire de Nancy, ms.M.B.57.
- (63) 9 octobre 17.., Grand Séminaire de Nancy, ms.M.B.57, ff.259-261.
- (64) .

- (65) GALLI (A.), *Hérival et son héritage*, Epinal, Ed. du Sapin d'or, 1981, p.165.
- (66) Avant l'échange des manuscrits, dom Belhomme avait déjà donné au prieur Nicolas Maillot "la bibliothèque des Pères en 15 volumes in-folio, les conciles en 7 volumes in-folio, tous les ouvrages de saint Augustin en 5 volumes in-folio, 2 volumes de saint Grégoire le Grand à 2 escus le volume, qui nest que la valeur du papier". Dom Maillot ajoute : "Ce qui a augmenté notre petite bibliothèque considérablement. Nous luy en avons l'obligation" (A.Vosges, 7 H 55).
- (67) Nous avons retrouvé 19 manuscrits du Saint-Mont dans le fonds de Moyenmoutier. Seize sont conservés à la Bibliothèque Municipale d'Epinal. Ils portent les cotes 50, 82, 106, 128, 129, 137, 143, 146,153, 161, 199, 201, 206, 209, 210 et 226. Un autre est à l'étranger : c'est le manuscrit add.21167 du British Museum. Un autre est conservé à la Bibliothèque Municipale de Nancy sous la cote 1537(1060). Un dernier porte la cote 352 du fonds des nouvelles acquisitions latines de la Bibliothèque Nationale.
- (68) Même si ces livres sont précieux. Dom Maillot reçoit précisément l'*Histoire ecclésiastique* de Baronius en 6 volumes (in-folio), les ouvrages de l'abbé Rupert en 2 volumes (in-folio), les oeuvres de saint Isidore en vélin (in-folio), 3 volumes (in-folio) des controverses de Bellarmin, la "bibliothèque de saint Jérôme avec les nottes" (nouvelle impression, in-folio), les écrits de Melchior pastor sur le droit canon (1 volume, in-folio), ceux de Denis le Chartreux sur tout le nouveau Testament (in-8°), les variations de Mr.Meaux Gossuet, et 12 volumes de l'histoire du Mainbourg (in-12°). (A.Vosges, 7 H 55)
- (69) Peut-être dom Calmet rapporte t-il de son voyage en Flandres le livre d'heures portant la cote 260 du fonds d'Epinal. Le chanoine V.Leroquais a établi que le calendrier de ce manuscrit est flamand. En outre, le volume porte un ex-libris de l'abbaye de Senones daté de 1757 et dom Camet séjourne en Flandres en 1714.
- (70) Dom Fangé héritera de ce pouvoir d'attraction. Le 28 août 1742, Ildefonse Catelinot de Saint-Mihiel lui écrit :
 "Je vois un amas d'anciennes Bibles gotiques du 15^e et 16^e siècles in-8°, in-4°. Si vous en êtes curieux, je vous les échangerai pour quelque chose de nouveau" (Grand Séminaire de Nancy, ms.M.B.62).
- (71) Mis à part deux manuscrits utilisés à Senones au Moyen Age et quatre manuscrits acquis par dom Fangé, il reste un lot de onze manuscrits dont l'origine est inconnue. La variété des ex-libris semble indiquer que ces manuscrits sont aussi des acquisitions modernes:
- | | |
|---|------------------------------|
| ex-libris de l'abbaye de Senones daté de 1732 : | Epinal, mss.124 et 148 |
| ex-libris " " " " daté de 1734 : | Epinal, mss.123, 221, et 234 |
| ex-libris " " " " daté de 1749 : | Epinal, ms.108 |
| ex-libris " " " " daté de 1773 : | Epinal, ms.171 |
| ex-libris " " " " sans date : | Epinal, mss.116, 216, |

249 et 264.

- (72) 20 mai 1732, Bibliothèque Municipale de Nancy, ms.381(150).
- (73) A.Vosges, 9 Q 3.
- (74)
- (75) A.Vosges, 9 Q 4 et 9 Q 5 bis.
- (76) A.Vosges, 9 Q 5 bis. Une entreprise de catalogage se serait-elle achevée à Senones en 1793 ? D'un autre côté, nous pouvons penser que ces scellés ne se substituaient pas à d'autres, mais étaient les premiers. Serait-ce une explication au petit nombre de manuscrits que nous pouvons attribuer de façon sûre à l'abbaye de Senones ?
- (77) Les Archives Départementales des Vosges conserve un exemplaire de ces instructions sous la cote 6 T (pièce n°1).
- (78) Le Comité d'Instruction Publique menace de dénoncer la négligence de l'administration romarimontaine à la Convention Nationale (24 fructidor an II; A.Vosges, 6 T 1).
- (79) A.Vosges, 6 T 1.
- (80) Dans un tableau des dépenses conservé aux Archives des Vosges (6 T 1), se trouve la note suivante :
"A la citoyenne Richoux marchande à Senones, le 24 brumaire, 960 # pour 160 jeux de cartes pour la confection du catalogue de l'abbaye de Moyenmoutier".
L'ensemble du compte est daté du 25 nivôse an II; il semble qu'on ait assez tardé à régler cette note.
- (81) 1^{er} germinal, A.Vosges, 6 T 1.
- (82) Archives de la Bibliothèque Municipale d'Epinal, pièce non cotée.
- (83) Epinal, ms.A.R.204.
- (84) A.Vosges, 6 T 1.
- (85) Ces conditions de conservation déplorables sont une plaie quasi générale. Le dépôt de Saint-Rémi de Reims supporte bien des avaries du même type que celles enregistrées à Etival, avant d'être transféré dans la bibliothèque de la ville en 1806-1808. A Saint-Denis, comme à Moyenmoutier, les commissaires multiplient les rapports sur le mauvais état dans lequel se trouvent les livres dès 1794.
- (86) Le premier janvier 1799, Senones envoie douze volumes à Paris dont un cartulaire (B.N., ms.lat.9202-9203) et probablement les Evangiles de Suthard (B.N., ms.lat.9392).

- (87) Nous empruntons ces informations à G. Baumont (Notice sur la bibliothèque publique de Saint-Dié, *Le Pays Lorrain*, 1920, pp.241-250.
- (88) An IX, A. Vosges, 6 T 1.
- (89) DUPLESSIS (G.), Rapport de Grégoire à la Convention Nationale sur le vandalisme révolutionnaire, *Bulletin du bibliophile*, 1843, 6e série, pp.399-421.
- (90) Nous savons que l'archiviste du chapitre de Remiremont Claude Vuillemin avait récupéré quelques anciens manuscrits gardés dans le trésor des chanoinesses, dont il avait été chargé de dresser l'inventaire peu avant la Révolution.
- (91) Nous empruntons ces renseignements aux études de Lucien Vernier et Henri Barty citées précédemment.
- (92) A l'occasion de ces transferts, on s'efforça d'ajuster les anciennes boiseries de la bibliothèque d'Etival à Saint-Dié, et celles de Moyenmoutier à Epinal.
- (93) En 1788, Claude Vuillemin a ce manuscrit entre les mains. Il l'étudie. Lorsque la Révolution éclate, il est probable qu'il le garde.
- (94) Les manuscrits 5-9 de notre catalogue rejoignent le dépôt des Archives Départementales des Vosges. Les manuscrits 91-94 qui appartenaient au baron de Salis entrent à la Bibliothèque Municipale de Metz. Les manuscrits 97-105 qui appartenaient à M. Noël entrent à la Bibliothèque de Nancy.
- (95) Un livre d'heures de Remiremont est vendu à Paris, à la vente Drouot des 27-28 juin 1944 (n°135 de notre catalogue).

TABLE DES MATIERES.

LIVRE PREMIER : ENQUETE ET ANALYSE.

| | |
|--|----|
| AVANT-PROPOS..... | 4 |
| SOMMAIRE..... | 8 |
| SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE..... | |
| - Sources..... | 10 |
| - Bibliographie générale..... | 16 |
| - Bibliographie lorraine et vosgienne..... | 34 |
| CHAPITRE 1 : <u>GRANDS TRAITES DE L'HISTOIRE DES ABBAYES VOSGIENNES.</u> | |
| I/ <u>Les grandes fondations</u> | 63 |
| A. Remiremont et la "sainte croix vosgienne"..... | 64 |
| B. Règle bénédictine et sécularisation..... | 68 |
| C. Les réformes des Xe et XIe siècles..... | 71 |
| D. Les chanoines réguliers et les nouveaux ordres..... | 76 |
| II/ <u>Relations et particularismes.</u> | |
| A. Un réseau de relations complexe..... | 80 |
| B. Disparités économiques et sociales..... | 87 |
| C. La suprématie déodatienne de la fin du Moyen Age..... | 92 |
| III/ <u>Les temps modernes; de l'Humanisme à la Révolution</u> | 93 |
| A. Les érudits..... | 94 |
| B. La tourmente révolutionnaire..... | 97 |

CHAPITRE 2 : LES LIBRAIRIES MÈDIEVALES VOSGIENNES.

| | |
|--|-----|
| I/ <u>A la recherche des livres.</u> | 106 |
| A. Les coffres..... | 107 |
| B. Dans l'église..... | 108 |
| C. Au trésor..... | 111 |
| D. Les librairies..... | 113 |
| II/ <u>Constitution et augmentation des fonds de livres :</u> <u>la fabrication de nouveaux livres.</u> | 120 |
| A. La commande. | |
| 1. Les grandes commandes..... | 121 |
| 2. Les commandes particulières..... | 123 |
| B. Les matières premières et les outils..... | 128 |
| 1. Le parchemin..... | 129 |
| 2. Le papier..... | 133 |
| 3. Les outils..... | 139 |
| C. Les copistes..... | 141 |
| 1. Dans l'abbaye..... | 142 |
| 2. Autour de l'abbaye..... | 150 |
| 3. Les grands centres..... | 157 |
| D. Aspects matériels des manuscrits conservés..... | 159 |

CHAPITRE 3 : LES ACQUISITIONS DE LIVRES.

| | |
|--|-----|
| I/ <u>Les achats de livres.</u> | |
| A. A Remiremont..... | 173 |
| B. A Saint-Dié..... | 175 |
| II/ <u>Les donations de livres.</u> | |
| A. Quels livres lègue t-on ? | |
| 1. "Des livres"..... | 181 |
| 2. Des bréviaires..... | 184 |
| 3. Des livres d'heures et des psautiers..... | 186 |
| 4. Des missels..... | 187 |

| | |
|---|-----|
| B. A qui lègue t-on ces livres ? | |
| 1. Aux églises..... | 189 |
| 2. Aux "neveux" et "nièces"..... | 190 |
| 3. Aux confrères et consœurs..... | 192 |
| C. Les donateurs..... | 194 |
| | |
| CHAPITRE 4 : <u>L'ENTRETIEN DES LIVRES</u> | 205 |
| | |
| I/ <u>La protection des livres liturgiques de l'église de Remiremont.</u> | |
| A. Les coffres forts..... | 206 |
| B. Au trésor..... | 207 |
| C. Dans l'église..... | 208 |
| | |
| II/ <u>Comment les livres liturgiques de l'église de Remiremont sont-ils entretenus ?</u> | |
| A. Le rôle de la secrète..... | 209 |
| B. Les comptes de reliure. | |
| 1. Vocabulaire..... | 213 |
| 2. La couverture..... | 215 |
| 3. Les fermoirs..... | 215 |
| 4. Les chaînes..... | 216 |
| 5. Les prix..... | 217 |
| C. Les artisans et l'entretien des livres. | |
| 1. Bourreliers, pelletiers, serruriers, peintres et libraires..... | 220 |
| 2. Les chanoines relieurs..... | 224 |
| | |
| CHAPITRE 5 : <u>LES LIVRES, L'OPUS DEI ET LA LECTIO</u> | 235 |
| | |
| I/ <u>Liturgie et lecture.</u> | |
| A. Opus Dei et lectio divina..... | 236 |
| B. Les différents types d'ouvrages liturgiques..... | 239 |
| 1. Les bréviaires..... | 240 |
| 2. Les missels..... | 241 |
| 3. Les psautiers..... | 244 |
| 4. Les antiphonaires..... | 245 |

| | |
|--------------------------------|-----|
| 5. Les autres livres. | |
| a. Les livres de lecture..... | 246 |
| b. Les livres de chant..... | 251 |
| c. Les recueils de règles..... | 253 |

II/ La lecture selon la règle à Remiremont.

| | |
|--|-----|
| A. Au réfectoire. | |
| 1. "Refectour", "mande" et "collatio"..... | 257 |
| 2. Les lectures de table. | |
| a. Ecriture Sainte et commentaires..... | 261 |
| b. Patristique..... | 264 |
| c. Hagiographie et légendes..... | 265 |
| B. Au chapitre..... | 269 |

III/ La lecture privée......272

| | |
|---|-----|
| A. Les chanoinesses et la lecture privée..... | 274 |
| B. Les lectures personnelles des chanoines..... | 276 |

CHAPITRE 6 : LES LIVRES ET LES ETUDES.

I/ Les écoles.

| | |
|--|-----|
| A. L'école de grammaire de Moyenmoutier..... | 285 |
| B. Les chapitres vosgiens et la formation scolaire à la fin du Moyen Age..... | 287 |

II/ Les maîtres ou les écolâtres.

| | |
|-----------------------|-----|
| A. Le personnage..... | 291 |
| B. Ses fonctions..... | 294 |

III/ Regard sur les dominantes des bibliothèques......303

| | |
|--|-----|
| A. Moyenmoutier : une bibliothèque d'étude, au service de la lectio divina. | |
| 1. Bible et patristique..... | 304 |
| 2. Histoire et hagiographie..... | 307 |

| | |
|--|-----|
| 3. Morale..... | 309 |
| 4. Littérature classique et grammaire..... | 309 |
| 5. Théologie..... | 310 |
| E. Les bibliothèques canoniales. | |
| 1. Au Saint-Mont : l'esquisse d'une bibliothèque d'étude.. | 312 |
| 2. Les chanoines et leurs livres d'étude..... | 313 |
| a. Les recueils de droit..... | 314 |
| b. L'exégèse..... | 315 |
| c. Les écrits scolastiques..... | 315 |
| d. Les arts libéraux..... | 316 |
| CHAPITRE 7 : <u>ASPECTS DE LA PRODUCTION LITTÉRAIRE VOSGIENNE</u> | |
| I/ <u>Les vitae</u> . | |
| A. Remiremont et Moyenmoutier..... | 325 |
| B. Les auteurs..... | 327 |
| C. Remarques générales sur les textes..... | 328 |
| II/ <u>Les chroniques</u> . | |
| A. Les textes et leurs manuscrits..... | 329 |
| B. Les moines et chanoines chroniqueurs..... | 331 |
| C. La méthode..... | 337 |
| III/ <u>La production littéraire et scientifique déodatienne</u> <u>à la fin du Moyen Age</u> . | |
| A. Jean Baudoin et l' <i>Instruction de la vie mortelle</i> | 341 |
| B. Le "Gymnase Vosgien"..... | 346 |
| 1. Les auteurs et les animateurs du Gymnase..... | 347 |
| 2. L'oeuvre littéraire et scientifique..... | 350 |
| CHAPITRE 8 : <u>LA DESTINÉE MODERNE DES LIBRAIRIES MÉDIEVALES VOSGIENNES</u> . | |
| I/ <u>Les manuscrits, la réorganisation des bibliothèques</u> <u>et les études</u> | |
| | 365 |

| | |
|--|-----|
| A. Le soin des bâtiments..... | 366 |
| B. La réorganisation des fonds de livres. | |
| 1. A Moyenmoutier..... | 370 |
| 2. A Etival..... | 371 |
| 3. A Senones..... | 373 |
| 4. Dans les autres abbayes..... | 376 |
| 5. Catalogues et reliures..... | 378 |
| C. Les études..... | 382 |
| | |
| II/ <u>Le démantèlement des collections médiévales</u> | 386 |
| A. La succession de la bibliothèque Andreu..... | 387 |
| B. Les prêts et les échanges de manuscrits..... | 391 |
| C. Les confiscations et les pertes révolutionnaires..... | 399 |
| | |
| TABLE DES MATIERES..... | 420 |

